TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9235

40 PAGES

— MARDI 24 SEPTEMBRE 1974

ANCIEN MINISTRE DU GOUVERNEMENT WILSON

Lord Chalfont démissionne du parti travailliste

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les succès de M. Arafat

M. Yasser Arafat a toutes les raisons d'être satisfait. Les points qu'il a marqués ces dernières semaines font désormais du président de l'Organisation de la libération de la Palestine (O.L.P.) l'« interlocuteur valable » de toute négociation sur le fond du conflit israélo-arabe.

Déjà, en novembre dernier, l'ensemble du monde arabe représenté au « sommet » d'Alger avait reconnu l'O.L.P. comme le « seul représentant légitime du peuple palestinien », et les chefs des États musulmans, réunis à Lahore en février, ont entériné cette formule. L'Union soviétique a suivi le courant ce printemps, d'abord en acceptant l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Moscou, ensuite en accueillant M. Yasser Arafat à titre officiel. La France a franchi un pas dans le même sens. M. Sauvagnargues rencontrera, sur sa demande, M. Arafat à Beyrouth entre le 19 et le 21 octobre. Le ministre français des affaires étrangères aurait l'intention, dans l'allocution qu'il prononcera mardi devant l'Assemblée générale des Nations unies, de proclamer que Paris soutiendra les « aspirations légitimes du peuple palestinien ».

L'Assemblée générale a pris d'ailleurs une décision qui fera date. Pour la première fois depuis un quart de siècle, elle a inscrit à l'ordre du jour de sa session non pas le « conflit israélo-arabe » ou le « problème des réfugiés », mais la « question de Palestine » : c'est une manière de reconnaître le caractère spécifique des revendications du peuple palestinien, notamment la création d'un État souverain.

Si l'O.L.P. est invitée à dépêcher une délégation pour présenter le dossier devant l'Organisation internationale — mesure tenue pour probable, — la résistance palestinienne recevrait une consécration éclatante sur le plan mondial. Le succès des organisations de fedayin paraît d'ores et déjà acquis.

Enfin, M. Yasser Arafat vient de remporter une victoire politique de taille. A l'issue d'une réunion tripartite qui s'est tenue au Caire, réunion qui a regroupé les mandataires de l'O.L.P., de l'Égypte et de la Syrie, un communiqué, publié le samedi 21 septembre, reconnaît à la « centrale » des fedayin le privilège de représenter « exclusivement » tous les Palestiniens vivant à l'intérieur ou à l'extérieur des territoires occupés. Cette prise de position rend caduque, en la contredisant, la déclaration Sadate-Hussein du 18 juillet, dans laquelle le président égyptien concédait au souverain jordanien le droit de parler au nom des Palestiniens installés sur les deux rives du Jourdain.

Le communiqué tripartite va encore plus loin : il affirme que tout territoire récupéré par un éventuel accord de dégagement en Cisjordanie devrait être remis à l'O.L.P. et non au royaume hachémite. Du coup, le roi Hussein, indigné par la reculade égyptienne, a annoncé que, jusqu'au « sommet » arabe qui doit se tenir le 26 octobre, à Rabat, il s'abstiendrait de participer à toute concertation ou négociation internationale sur le conflit israélo-arabe.

Cette nouvelle évolution complique singulièrement la tâche de M. Kissinger, qui a l'intention de reprendre, au début du mois prochain, sa mission de conciliation. La conférence de Genève est sérieusement compromise. Elle ne peut se tenir sans la Jordanie. Israël refuserait de s'y rendre si on devait lui imposer la participation des représentants de l'O.L.P. Il en irait de même pour l'Égypte s'il était question de débattre d'un nouveau dégagement militaire dans le Sinaï sans qu'une mesure analogue soit envisagée sur le front syrien, ce à quoi Jérusalem se refuse.

Pour le moment, tout pousse donc au pessimisme. La complexité et le caractère explosif de la conjoncture au Proche-Orient, les impératifs de la politique intérieure aux États-Unis, paraissent, en effet, interdire au « magicien » de la diplomatie américaine des initiatives audacieuses qui auraient pu ouvrir de nouvelles perspectives à un règlement.

LES ÉCHÉANCES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Les élections sénatoriales confirment les évolutions constatées lors des scrutins de mars 1973 et mai 1974

Il faudra attendre la rentrée parlementaire du 2 octobre et la constitution définitive des groupes du Sénat pour apprécier exactement la portée du renouvellement triennal de la Haute Assemblée. Il n'en apparaît pas moins que la consultation de dimanche 22 septembre ne s'est pas seulement soldée par l'élection de quarante-quatre nouveaux sénateurs (parmi lesquels M. Poudonson, secrétaire d'État à la fonction publique, qui l'était avant d'entrer au gouvernement) et de six anciens ministres (MM. Billères, Bordeneuve, Chochoy, Marcellin, Pisani, Schumann), mais a également confirmé dans une certaine mesure les évolutions qu'avaient révélées les élections législatives de mars 1973 et l'élection présidentielle de mai 1974.

Le renouvellement triennal du Sénat, qui intéressait dimanche 22 septembre trente départements de la métropole, un département d'outre-mer (la Réunion) et deux territoires d'outre-mer (la Nouvelle-Calédonie et le Territoire des Afars et des Issas), s'est soldé par des changements non négligeables au sein de la Haute Assemblée. Vingt-huit « sortants » ne s'étaient pas représentés, et quinze autres ayant été battus au premier ou au second tour de scrutin, la moitié des quatre-vingt-huit sièges à pourvoir à une unité près est allée à de nouveaux élus. Dans les trente et un départements, où soixante-treize sièges étaient attribués selon le système du scrutin majoritaire à deux tours (on votait à la représentation proportionnelle pour les neuf sièges du Nord et les six sièges du Pas-de-Calais), trente-trois résultats ont été acquis dès le premier tour et quarante sièges ont donné lieu à ballottage.

Le renouvellement s'est doublé d'un rajeunissement relatif mais certain. Les nouveaux « moins de cinquante ans » ne sont qu'une douzaine, mais il convient de souligner que, parmi les sénateurs de plus de soixante-quinze ans, six ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat (MM. Darou et Guislain, P.S. ; Berthoin et Dufeu, Gauche démocratique ; Lambert et Pelleray, indépendants), et trois ont été battus (MM. Beaujannot, républicain indépendant ; Martial Brousse, indépendant paysan d'action sociale, et de Félice, Gauche démocratique).

Ces données n'ont guère retenu, dimanche soir, l'attention des porte-parole des diverses formations, qui se sont plutôt attachés à tirer les enseignements politiques d'une consultation, dont il est traditionnel d'affirmer qu'elle n'a guère de signification ni de portée.

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, et M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, ont tous deux insisté sur la « grande stabilité » du corps électoral sénatorial, le premier parlant de « variations limitées ». L'importante proportion des candidats « isolés », appellation qui permet de masquer préférences et étiquettes, les obscurités qui planent sur la famille modérée et aussi sur celle des « centristes divers », rendent assurément difficile une appréciation politiquement rigoureuse et justifient la prudence et l'expectative de M. Poniatowski.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 7.)

De nombreuses voix s'élèvent pour critiquer la passivité du pouvoir en matière d'inflation et de commerce extérieur

Le gouvernement en fait-il trop ou pas assez dans la lutte contre l'inflation et le déficit du commerce extérieur ? Tandis qu'industriels et commerçants se plaignent de l'alourdissement de la fiscalité et du contrôle des prix et du crédit, des personnalités aussi diverses que MM. Delors, Jobert ou Bergeron et de nombreux éditorialistes estiment le moment venu de « *dire la vérité aux Français* » sur la gravité de la crise (voir page 8).

Le plan de redressement de M. Fourcade a-t-il des chances de réussir ? La hausse de l'indice des prix d'août par rapport à juillet serait de 0,8 à 0,9 % contre 1,3 % le mois précédent.

Y a-t-il lieu de renforcer le dispositif gouvernemental de contrôle ? On ignore la réaction des pouvoirs publics à la suggestion qui leur a été faite de ramener en décembre de 13 % à 12 % l'augmentation annuelle des crédits à l'économie. M. Fourcade, pour sa part, préférerait attendre les indices de novembre ou de décembre.

Les perspectives sont, de toute façon, peu favorables en ce qui concerne la balance commerciale, grevée par l'enchérissement du pétrole, sujet dont M. Giscard d'Estaing a l'occasion de discuter puisqu'il préside ce 23 septembre une réunion consacrée à un examen général des problèmes énergétiques.

Parler vrai

Par ANDRÉ FONTAINE

Dans le livre, plein de tendresse pour son héros, qu'il vient de consacrer aux *Cent Jours de Giscard* (1), Alfred Fabre-Luce note *in fine* que « *l'heure du charme est en train de passer* ». Tous les sondages le confirment. C'était inévitable : il n'est pas d'arme qui s'émousse si vite. Qu'il est relativement facile de séduire l'électeur, et plus encore l'électrice, lorsque l'on a de l'assurance, le regard moqueur et, dans le sourire bientôt quinquagénaire, le fugitif reflet d'une enfance heureuse, les faits se laissent moins facilement impressionner. La forme la plus brillante ne saurait tenir lieu de fond. Or malheureusement, pour le moment, c'est le fond qui manque le plus.

(Lire la suite page 8.)

(1) Alfred Fabre-Luce : *les Cent Jours de Giscard*. Ed. Robert Laffont, 1 vol., 276 pages.

Détruisant routes et récoltes

Le cyclone du Honduras a fait des milliers de morts

Des milliers de morts, des dizaines de milliers de familles sinistrées, la presque totalité des récoltes détruites, le réseau routier gravement endommagé, tels sont les premiers effets connus des inondations qui ont accompagné, à la fin de la semaine dernière, le passage du cyclone tropical « Fifi » sur plusieurs États de l'Amérique centrale. Pour le Honduras, de loin le plus touché, il s'agit d'un véritable désastre, mais le Guatemala, le Nicaragua, le Costa-Rica, le Salvador et le sud du Mexique ont également souffert.

Des avions de l'armée de l'air américaine, venus des bases de Panama, ont établi un pont aérien. La Croix-Rouge a lancé à Genève un appel à la solidarité internationale.

De notre correspondant

Mexico. — Le cyclone « Fifi » n'a laissé que mort et désolation en Amérique centrale. Selon des informations encore officieuses parvenues au Mexique, au moins huit mille personnes auraient trouvé la mort au seul Honduras, le pays le plus touché par la catastrophe.

C'est le nord du pays qui a été le plus sérieusement atteint. En particulier, les deux villes de Choloma et de Puerto-Trujillo ont été à peu près entièrement détruites. Les dégâts seraient également graves dans trois îles de la mer des Caraïbes. Les cultures sur lesquelles est fondée la richesse — il est vrai très modeste — du pays, en particulier la banane, sont perdues.

60 % des richesses du pays sont détruites

Les rizières, les champs de canne à sucre, les plantations potagères, ont également été submergés par les eaux. Selon le ministre de l'économie du Honduras, 60 % des richesses du pays seraient détruites. Indiquons que le produit national brut du Honduras était, en 1972, un peu inférieur à 4 milliards de francs.

Un porte-parole de la présidence du Honduras nous a indiqué par téléphone depuis Tegucigalpa, la capitale du pays, que des « brigades médicales », composées de civils et de militaires, ont été envoyées sur les lieux afin de porter secours aux blessés, mais surtout de prendre des mesure pour prévenir les risques d'épidémie.

Les communications commencent à être partiellement rétablies avec San-Pedro-Azula, principale ville industrielle du pays, et avec le port de La Ceiba. Un pont aérien fonctionne désormais, qui permet d'apporter vivres et médicaments aux populations sinistrées de cette zone. Ce sont le Guatemala, le Nicaragua et le Panama qui ont, d'ailleurs, fourni l'essentiel de ces produits.

JOSÉ CARRENO.

(Lire la suite page 12.)

Le grand refus

Du Cantal à l'Ardèche, des Pyrénées au Jura, la « France marginale », qui suscite les curiosités de la mode, est bien trop multiple pour être globalement décrite. Et pourtant ! Trois raisons au moins incitent à se pencher sur quelques-uns de ces « cas » : les restrictions et la « vie pauvre » sont à l'ordre du jour, la colère paysanne vient rappeler que la « terre » n'est pas un paradis pour tout le monde. Enfin, les vacances viennent de précipiter les foules vers le rêve d'une autre vie. A-t-on le « droit de s'en aller » pour de bon ? Et pour quoi faire ?

I. — Un « soldat » de l'an 01

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

On monte « sur les prés ». Il est juste assez tôt pour regarder les brouillards de l'été fumer sur les trèfles d'un Limousin qui sent bon. Jean-Pierre s'est appuyé à une clôture d'ursus et roule sa première cigarette du matin. Cette grande carcasse de vingt-cinq ans en bleu de travail, cet échalas noueux surmonté d'une « gapette » additionne paisiblement des curiosités d'état civil : une licence ès sciences économiques « presque finie », un papa industriel, une femme diplômée de psychologie et, maintenant, des mains toutes couvertes de cals et de boursouflures paysannes. Profession : ouvrier agricole sur un gros domaine limougeaud, « smicard » à 1 200 francs par mois. Mais logé-éclairé... Quand même.

Sa femme — comme lui — a laissé choir, en 1968, les « *behavioristes* » de la fac de lettres pour s'occuper d'une basse-cour et de ses enfants. Changer la vie ? Ils ont déjà changé la leur en six ans. Ce n'est pas si mal.

Quand on achève une grande tournée en zigzag à travers la « France des marginaux » — foisonnante, éclectique, farfelue, — cette halte matinale du côté de Limoges paraît providentielle. Assis sur ce chaume qui domine un tout petit bout du « monde paysan », à côté d'un grand garçon pas bavard, voilà qu'on respire mieux. Tout ce qui, vu de loin, devenait aussi barbant qu'une mode rabâchée retrouve ici la bonne saveur des expériences doucement mûries. Et parfois souffertes. En peu de mots.

Jean-Pierre, cette graine jadis prometteuse de patron-technocrate brusquement « gâtée » par un grand refus, ce placide déserteur du « plan de carrière » et de la bourgeoisie provinciale, paraît avoir appris dans les champs et en quelques années une première et forte leçon : le laconisme. Tout compte fait, c'est peut-être à cela qu'il faut mesurer l'authenticité des expériences individuelles. Parmi tant et tant ! Bienheureuse vertu du silence ! « *Tais-toi et montre-moi plutôt ce que tu vis vraiment.* » (1) Des potiers de l'Ardèche (innombrables) aux éleveurs de chèvres du Cantal, en passant par les agriculteurs biologiques, les communautés de tisserands et les bergers agrégés de philo, à travers mille tentatives de « refus » toutes différentes et pourtant toutes semblables, voilà au moins un vrai fil conducteur : retenir parmi les témoignages ceux qui sont fabriqués avec des emplois du temps. Pas avec des mots.

« *Je ne sais pas si j'ai « prouvé » quelque chose,* bougonne Jean-Pierre. *Je n'ai toujours pas de théorie toute faite de la société. Voilà ma vie, mon boulot, mes brebis. Je ne changerai plus. C'est décidé et c'est tout.* »

Tant mieux pour le laconisme. Il tombe à pic pour corriger ces assommantes réunions d'amis où, depuis quelque temps, le « retour à la terre » nourrit beaucoup plus de bavardages pointus que de résolutions ; ces dîners citadins qui démarrent inévitablement au deuxième whisky sur des « ras le bol » convenus et conformes à l'« esprit du temps ». « Je-vais-tout-plaquer-mon-vieux. » Alerte ! Les parlotes ont envahi cette « révolution dispersée » comme un chiendent qui cacherait les vraies graines. Pas facile d'y voir clair.

(Lire la suite page 16.)

(1) En 1972, le journal *Actuel* avait adressé un questionnaire précis et détaillé à quelques dizaines de théoriciens d'extrême gauche sur le thème : « Votre vie quotidienne est-elle aussi révolutionnaire que votre discours ? » Les réponses publiées montrèrent que cette curiosité était... méchante.

AU JOUR LE JOUR

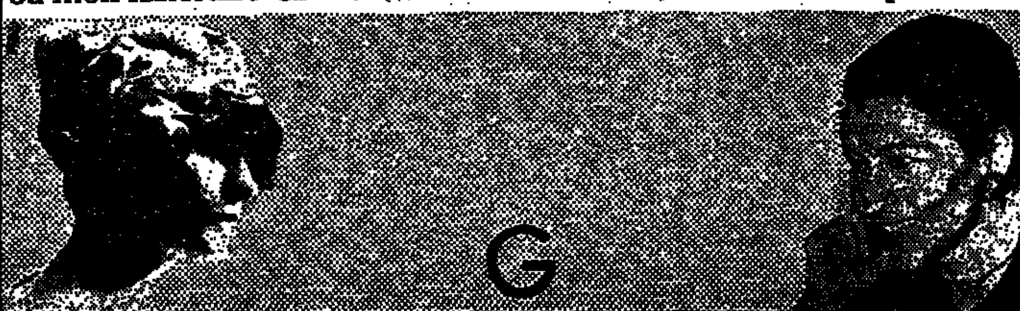
Suspicion légitime

A l'instant où l'Espagne semble vouloir demander à la France de l'aider à obtenir un visa pour l'Europe, il est étrange de la voir réclamer un passeport aux Français.

Il est vrai que, pour une certaine Espagne, les Français ont toujours été plus ou moins suspects. Il y a bien des années, un préfet des études mettait en garde les futurs petits prêtres basques du séminaire de San Sebastian auxquels je m'apprêtais (il y a de ces miracles !) à faire une conférence sur la sociologie de la littérature : « Ecoutez ce monsieur puisque Monseigneur est d'accord. Mais vous savez ce que sont ces Français... »

Nous avons notre suspect, nous aussi, depuis bientôt quarante ans, de l'autre côté des Pyrénées...

ROBERT ESCARPIT.



PETER BROOK MONTE « TIMON D'ATHÈNES »

Shakespeare auteur anonyme

On a vu sur la scène du Théâtre Sarah-Bernhardt - Théâtre des Nations un tournoiement impitoyable de violence, de cris, de cruauté : « Titus Andronicus ». Quelques années plus tard, on a vu des hommes et des femmes vêtus de cuir, traverser l'espace vide du plateau, le vide amer de la solitude et de la folie : « le Roi Lear ». Plus tard encore, au Théâtre de la Ville, on a vu, entre les parois blanches d'une boîte de jeux, se jouer la célébration de la vie, de l'amour et celle du théâtre : « le Songe d'une nuit d'été ». Le 15 octobre, pour le Festival d'automne, aux Bouffes du Nord, dans le délabrement sophistiqué d'un théâtre émergeant d'un long sommeil, on verra « Timon d'Athènes » dans la mise en scène de Peter Brook.

Peter Brook - Shakespeare, les deux noms sont accolés. A cause de ces spectacles qui, chacun, ont provoqué un choc durable, et parce que Brook, quel que soit son travail, s'en rapporte au modèle élisabéthain. Avec un groupe de comédiens du Centre international de recherche théâtrale, il est allé en Afrique, dans les villages, pour apprendre comment on peut communiquer hors du langage, hors de l'appui des décors et des éclairages, dans la joie partagée de la représentation.

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 25.)

LES RÉSULTATS

Nous publions dans les pages qui suivent les résultats des élections sénatoriales qui ont eu lieu dimanche dans les trente départements métropolitains de la série renouvelable (84 sièges), dans un département d'outre-mer, la Réunion (2 sièges), et dans deux territoires d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie (1 siège), et le Territoire des Afars et des Issas (1 siège).

Pour chaque département, nous indiquons le nombre de sièges à pourvoir, puis les noms de sénateurs sortants, en *précisant ceux qui ne se représentaient pas. Les noms des élus* et des réélus apparaissent toujours en italique. Nous rappelons les résultats des précédentes élections qui avaient eu lieu le 26 septembre 1965 dans les départements concernés. Dans quelques cas, des élections partielles sont intervenues entre 1965 et 1974. Nous en rappelons également les résultats.

La mention « isolés » concerne les candidats qui se présentaient à titre individuel. Nous avons tenté, chaque fois qu'il était possible, de « situer » politiquement des candidats qui se présentaient sur une liste dont l'intitulé vague dissimulait plus ou moins leur appartenance exacte.

Les lettres R.P. qui figurent après le nombre des sièges qui étaient à pourvoir dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais *indiquent que le scrutin s'y est déroulé* selon le système de la représentation proportionnelle, en vigueur dans les départements qui ont à élire cinq sénateurs ou davantage.

INDRE-ET-LOIRE (2)

Sortants : MM. Marcel Fortier, U.D.R. ; Jacques Vassor, pays. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 085 ; votants, 1 075
Suffrages exprimés, 1 058

ISOLES : MM. Marcel Fortier, app. U.D.R., sén. sort., 488 voix ; Raymond Villatte, 281 ; André Carrète, 257 ; Pierre de Beaumont (réf.), 191 ; Jean Pages, 152.
P.S. : MM. Marcel Astruc, 237 ; Yves Maveyraud, 230.
P.C. : MM. Georges Dauger, 68 ; Jacques Vigier, 63.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 078 ; suffr. expr., 1 061
ISOLES : MM. *Marcel Fortier*, app. U.D.R., sén. sort., 610 voix .... *REELU*
Raymond Villatte (s. étiq.), 355 .... *ELU*
André Carrète, 306 ; Pierre de Beaumont, 146 ; Jean Pages, 1.
P.S. : Y. Maveyraud, 285 ; Marcel Astruc, 254.
P.C. : Jacques Vigier, 1.

Sénateur sortant, le docteur Marcel Fortier, apparenté U.D.R., maire de Richelieu, enregistre une progression par rapport à 1965. Arrivé largement en tête au premier tour, M. Fortier a récusé une déclaration du réformateur M. de Beaumont appelant, « au nom de la majorité nouvelle : U.D.R., républicains indépendants, réformateurs », à voter au second tour en sa faveur et pour le sénateur sortant, M. Pierre de Beaumont s'était maintenu malgré un résultat peu encourageant. M. Raymond Villatte se présentait sans étiquette tout en affirmant se situer dans la majorité présidentielle. Bien que bénéficiant de l'appui déclaré de M. Jacques Vassor, sénateur sortant qui ne se représentait pas, M. Villatte n'a été élu au second tour qu'avec quarante-neuf voix d'avance sur M. André Carrète, adjoint au maire de Tours, M. Jean Royer, dont il a été chef de cabinet au ministère du commerce, puis des P.T.T.

***

[M. Raymond Villatte, soixante-deux ans, né à Tours, est maraîcher à Saint-Pierre-des-Corps. Président de la chambre départementale d'agriculture et de la Fédération nationale des producteurs de légumes, M. Villatte avait été candidat indépendant aux élections législatives de 1962, dans la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire. Il avait été éliminé par l'actuel député U.D.R., M. Pierre Lepage.]

1965 : inscr., 1 027. Premier tour : vot., 1 024 ; suffr. expr. : 1 012. — Isolés : MM. Vassor, pays., 446 voix ; Desaché, sén. sortant, U.N.R. 418 ; Fortier, act. loc., 379 ; Lemaigre-Dubreuil, 194 ; Fily, P.S.U., 22. — S.F.I.O. : MM. Amirault, 193 ; Marjault, 143. — P.C. : M. Bonnin, 71 ; Mme Boutard, 66.

Deuxième tour : vot., 1 023 ; suffr. expr., 1 010 ; MM. Vassor, 520 voix, REELU ; Fortier, 474, ÉLU ; Desaché, 428 ; Amirault, 263 ; Marjault, 180.

ISÈRE (3)

Sortants : MM. Jean Berthoin, Gauche dém. (n.s.r.p.) ; Jean-Baptiste Dufeu, Gauche dém. (n.s.r.p.) ; Paul Mistral, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 882 ; votants, 1 874
Suffrages exprimés, 1 858

P.S. et RAD. DE G. : MM. *Paul Mistral*, sén. sort., P.S., 958 .... *REELU*
Pierre Oudot, P.S., m. de Bourgoin-Jallieu, 705 ; Paul Picard, P.S., 655.
ISOLES : MM. Pierre Perrin, m. de Saint-Laurent-du-Pont, réf., 872 ; Paul Jargot, P.C., 549 ; Jean Bernard, 194 ; Lucien Trolliet, 42.
MAJ. : MM. Robert Magnin, 528 ; Paul Salazard, 425.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 872 ; suffr. expr., 1 854
ISOLE : M. *Pierre Perrin*, réf., 969 .... *ELU*
P.C.-P.S. : MM. *Paul Jargot*, P.C., 942 .... *ELU*
Pierre Oudot, 873.
MAJ. : M. Robert Magnin, 642.
ISOLE : M. Lucien Triolliet, 12.

Dans ce département où, des trois sénateurs sortants, deux ne se représentaient pas pour des motifs personnels, la réélection d'un socialiste, M. Mistral, vice-président du conseil général, et l'élection d'un communiste, M. Jargot, maire de Crolles, président de la fédération nationale des Maisons de jeunes et de la culture, et d'un centriste réformateur, M. Perrin, maire et conseiller général de Saint-Laurent-du-Pont, président de l'association des maires et adjoints de l'Isère, peuvent évidemment témoigner d'une certaine volonté de l'électorat d'équilibrer la représentation du département au Palais du Luxembourg.

En réalité, ces résultats reflètent davantage les divergences apparues dans le département à la veille de ces élections entre les partenaires de l'union de la gauche. Si les socialistes peuvent, à juste titre, tirer satisfaction de la réélection dès le premier tour de M. Paul Mistral, il n'en apparaissent pas moins comme les perdants remarqués de cette consultation. N'envisageaient-ils pas, sinon de réussir le tiercé, tout au moins d'obtenir deux sièges sur trois ? Leur déception est donc grande de voir ainsi réduites leurs prétentions. M. Louis Mermaz, député, maire de Vienne, secrétaire de la fédération de l'Isère du parti socialiste, a d'ailleurs estimé que cet échec était à imputer au parti communiste, dont il a publiquement condamné l'attitude. Il a déclaré : « Le deuxième tour aurait dû voir normalement l'élection de deux candidats de gauche. (...) Il n'a pas dépendu de nous qu'elle [la gauche] conquière le troisième siège. (...) Nous regrettons que le P.C. ait pris la responsabilité avant l'ouverture du premier tour de dédouaner M. Pierre Perrin, membre du Mouvement réformateur. »

On se souvient qu'au cours d'une conférence de presse (le Monde du 7 septembre) le parti communiste déplora l'« intransigeance » du parti socialiste qui refusait de présenter dès le premier tour une liste commune (deux socialistes, un communiste) — accord, cela dit en passant, qui aurait été unique en France — et avait annoncé qu'il ne présentait qu'un candidat, M. Paul Jargot. Mais, à cette occasion, le parti communiste avait volontairement braqué le projecteur sur M. Pierre Perrin, homme, selon lui, de taille « à occuper une place dans une large union du peuple de France pour le changement démocratique ». *Il ne fait aucun doute — quoi qu'en disent aujourd'hui les responsables du parti communiste — qu'un certain nombre de leurs grands électeurs, saisissant peut-être l'occasion de donner une leçon à un parti socialiste trop absolu à leurs yeux, ont, au moins au premier tour, témoigné jusque dans l'isoloir leur sympathie au maire de Saint-Laurent-du-Pont, préparant ainsi l'élection de celui-ci.*

Prévenu de ce que, en aucune circonstance, le P.C. ne retirerait son candidat arrivé quatrième des candidats de gauche derrière MM. Paul Mistral, Paul Oudot et Paul Picard, le parti socialiste, devant le risque de voir la droite triompher, s'inclina et accepta de former une liste unique pour le second tour. « Nous avons appelé tous nos militants et nos sympathisants *(deux cent cinquante personnes étaient réunies au déjeuner du P.C.)* à voter pour cette liste unique », *affirmait après les résultats M. Paul Rochas, secrétaire de la fédération de l'Isère du P.C. Il n'est pas certain, lorsqu'on examine les résultats de près, que la discipline ait joué aussi parfaitement que les dirigeants du P.C. l'indiquent. Du moins, au parti socialiste, est-on persuadé du contraire. Il reste que le manque de réalisme de l'un et de l'autre des partenaires du programme commun a, en la circonstance, plus que coûté un siège à la gauche : il a en outre mis en lumière certaines fragilités de leur accord.*

Samedi, veille du scrutin, l'association des familles des victimes du « 5-7 » (le dancing de Saint-Laurent-du-Pont dont l'incendie avait fait cent quarante-six morts en novembre 1970) avait publié une déclaration dans laquelle on lisait notamment : « Nous apprenons avec rancœur que M. Pierre Perrin se présente aux élections sénatoriales dans l'Isère. Nous n'oublions pas que, condamné à un an de prison avec sursis [M. Perrin] déclarait après la catastrophe qu'il ignorait l'existence du « 5-7 ». La suite a prouvé le contraire. *La question est posée :* quelle confiance peut-on accorder à cet homme appelé à de hautes responsabilités ? »

***

[M. Pierre Perrin, né le 30 décembre 1918 à Saint-Laurent-du-Pont, exploitant forestier, célibataire, a été élu conseiller municipal de Saint-Laurent-du-Pont pour la première fois en mai 1945.

Il est devenu en mars 1969 maire de cette commune qui avait été endeuillée le 1er novembre 1970 par l'incendie du dancing le « 5-7 », où cent quarante-huit personnes avaient trouvé la mort.

Condamné à dix mois de prison, il avait, par décision du conseil des ministres, été suspendu de ses fonctions de maire le 4 novembre 1970, puis réélu avec toute sa liste aux « municipales de mars 1971.

Conseiller général du canton depuis mars 1964, M. Perrin a vu son mandat renouvelé chaque fois depuis lors. Elu conseiller régional en mars 1973, il est actuellement secrétaire de l'assemblée régionale.

M. Perrin est président depuis 1966 de l'association des maires et adjoints de l'Isère, président des communes forestières du département de l'Isère depuis 1965 et vice-président des maires de France des communes forestières depuis 1965 également.

Il est président du groupement des scieries de l'Isère.]

[M. Paul Jargot, né à Pont-de-Beauvoisin, est âgé de quarante-neuf ans. Exploitant agricole, il est directeur du département « carrières sociales » (action, animateur socio-culturel) à l'institut universitaire de technologie de Grenoble depuis 1972. Conseiller technique et pédagogique à la jeunesse et aux sports, pour l'académie de Grenoble, de 1962 à 1972, il est le responsable du centre départemental de formation communale de l'Isère. Sur le plan politique, M. Jargot, maire de Crolles, est réélu sur une liste d'union depuis 1953. Il est depuis 1968 président national de la Fédération des Maisons de jeunes et de la culture, membre du comité départemental de l'association des maires et adjoints de l'Isère, et membre de la quatrième commission de l'association nationale des maires de France. Il occupe également des postes dans les conseils d'administration de l'université des sciences sociales, de l'Institut d'études politiques de Grenoble et du comité départemental d'expansion économique de l'Isère.]

1965 : inscr., 1 893. Premier tour : vot., 1 888 ; suffr. expr., 1 877. Liste des sén. sort. : MM. Berthoin, anc. min., Gauche dém. (rad.), 1 079 voix, REELU ; Mistral, S.F.I.O., 1 010, REELU ; Dufeu, Gauche dém. (rad.), 932. — Dév. éco. et soc. : MM. Gros, 590 ; Grataloup, 450 ; Chapuis, 461. — P.C. : MM. Coste, 281 ; Billat, anc. dép., 275 ; Bochet, 272. — Isolé : M. Varlhac, 178.

Deuxième tour : vot., 1 889 ; suffr. expr., 1 539 ; MM. Dufeu, 1 484 voix, REELU ; Gros, 45 ; Grataloup, 4 ; Verlhac, 3 ; Chapuis, 2 ; Billat, 1.

JURA (2)

Sortants : MM. Jean Gravier, Un. cent. (C.D.P.), prés. cons. gén., suppléant de M. Edgar Faure, devenu ministre en 1966 ; Charles Laurent-Thouverey, Gauche dém. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 926 ; votants, 919
Suffrages exprimés, 909

C.D.P. : M. *Pierre Jeambrun*, dir. adj. du cabinet de M. Edgar Faure, prés. Ass. nat., 516 .... *ELU*
M. Jean Gravier, sén. sort., prés. cons. gén., 430.
P.S. : MM. Yves Cuny, 165 ; Jean-Pierre Deroubaix, 151.
ISOLES : MM. Pierre Futin, cent. g., 129 ; Claude Clément, 100.
DEF. INT. AGRIC. : MM. Jean Barraux, 84 ; Marius Dubief, 77.
LISTE DU P.C.F. POUR L'UNION DU PEUPLE : MM. Maurice Faivre-Picon, 42 ; Théodore Ponard, 41.

DEUXIEME TOUR

Vot., 925 ; suffr. expr., 894
C.D.P. : M. *Jean Gravier*, sén. sort., 590 .... *REELU*
P.S. : M. Cuny, 304.

M. Pierre Jeambrun, directeur adjoint du cabinet du président de l'Assemblée nationale, est élu au premier tour comme l'avait été en 1965 M. Edgar Faure, qui se représentait alors au Sénat. MM. Barraux et Dubief, appartenant à la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, sont actuellement poursuivis pour avoir commis des déprédations dans la propriété d'une sœur de M. Valéry Giscard d'Estaing. Leurs candidatures, ainsi que celle de M. Clément, qui représente une autre tendance agricole, celle des éleveurs de la race montbéliarde, sont loin d'avoir fait le plein des voix des délégués ruraux ; elles ont néanmoins fait défaut aux candidats d'opposition, et surtout à M. Futin, de tendance centre gauche. M. Clément avait le soutien du président départemental de l'U.D.R.

MM. Jeambrun et Gravier avaient obtenu les soutiens de MM. Edgar Faure et Jacques Duhamel, et celui plus discret mais réel, de M. Charles Laurent-Thouverey, sénateur sortant. Entre les deux tours, M. Cuny devint le candidat de l'Union de la gauche de la défense du programme commun, à la suite du désistement des communistes. Les candidats paysans des deux tendances s'étaient retirés. M. Clément donnait comme consigne de voter pour le candidat partisan d'une politique agricole départementale et nationale « tenant compte dans ses finalités du bien-être de l'homme ». *MM. Barraux et Dubief, de la F.D.S.E.A., demandaient de voter pour le candidat qui* « défendra le mieux l'agriculture et toutes nos communes rurales ». *Ce n'était ni dans un cas ni dans l'autre très explicite. Quant à M. Futin, il s'était retiré purement et simplement sans donner la moindre consigne. La représentation politique de ce département au Sénat ne sera pas modifiée puisque M. Jeambrun a exprimé l'intention de s'inscrire au groupe de la Gauche démocratique, comme l'était M. Laurent-Thouverey.*

***

[M. Pierre Jeambrun, né le 4 juin 1921 à Lons-le-Saunier, est directeur adjoint du cabinet du président de l'Assemblée nationale. Docteur en droit, il était inspecteur de l'enregistrement lorsqu'il écrivit une étude sur la géographie politique du Jura qui retint l'attention de M. Edgar Faure. Ce dernier l'engagea en 1950 dans son cabinet, dont vingt-quatre ans après il fait toujours partie, sans l'avoir jamais quitté. Président de l'Amicale des membres des cabinets ministériels, c'est la première fois qu'il sollicite un mandat électoral. Le suppléant du nouveau sénateur, M. Charles Favre, est maire de Moirans-en-Montagne.]

1965 : inscr., 901 ; vot., 900 ; suffr. expr., 891. Liste des sén. sort. : MM. Edgar Faure, anc. prés. du Cons., anc. min., anc. dép., prés. cons. gén., Gauche dém. (rad.), 709 voix, REELU ; Charles Laurent-Thouverey, Gauche dém. (rad.), 506, REELU. — Isolé : M. André Socié, soc. ind., 343. — P.C. : MM. André Barthélemy, anc. dép., 69 ; Théodore Ponard, 38.

LANDES (2)

Sortants : MM. Pierre Bouneau, pays. ; Gérard Minvielle, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 853 ; votants, 851
Suffrages exprimés, 839

ISOLES : MM. Pierre Bouneau, sén. sort., pays., 386 ; André Mirtin, maj. nouv., anc. dép. U.D.R., 264 ; Louis Lourties, rad., 66 ; Alain Dutoya, rad. de g., 51 ; Paul Loubere, rad., 35 ; Jacques de Goislard de Monsabert, rép. ind., 28.
P.S. : MM. Gérard Minvielle, sén. sort., m. de Tartas, 337 ; René Labat, m. de Saint-Vincent-de-Tyrosse, 233.
P.C. : MM. André Maye, m. de Tarnos, 108 ; Marcel Sintas, 105.

DEUXIEME TOUR

Vot., 851 ; suffr. expr., 840
P.S. : MM. *Gérard Minvielle*, sén. sort., 480 *REELU*
René Labat, 364.
ISOLES : MM. *Pierre Bouneau*, sén. sort., 451 *REELU*
André Mirtin, 325.

Stabilité du collège électoral landais, qui a placé nettement en tête, dès le premier tour, les deux sénateurs sortants, MM. Bouneau et Minvielle. Ce dernier avait été réélu dès le premier tour en 1965. Le second candidat socialiste, M. René Labat, pourtant secrétaire de la fédération départementale, obtient 104 suffrages de moins que M. Minvielle au premier tour. Les communistes augmentent assez sensiblement leur actif, peut-être en raison du soutien apporté par le P.C. aux revendications paysannes. Le grand perdant de la consultation est le Mouvement des radicaux de gauche, dont le candidat réalise un score inférieur à celui des radicaux valoisiens.

1965 : inscr., 831. Premier tour : vot., 828 ; suffr. expr., 821. — Isolés : MM. Minvielle, S.F.I.O., 458 voix, REELU ; Bouneau, ind., 383 ; Polin, S.F.I.O., 191 ; Blanquie, soc. ind., 186 ; Destouesse, Rass. dém., 103. — P.C. : MM. Maye, 86 ; La Barrière, 71.

Deuxième tour : vot., 828 ; suffr. expr., 784 ; MM. Bouneau, 428 voix, ELU ; Caliot, prés. cons. gén., anc. dép., rad, 125.

LOIR-ET-CHER (2)

Sortants : MM. Joseph Beaujannot, rép. ind. (C.N.I.) ; Robert Bruyneel, rép. ind. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 794 ; votants, 794
Suffrages exprimés, 766

ISOLES : MM. Charles Beaupetit, maj., m. de Montoire, 327 voix ; Jacques Thyraud, ex-U.N.R., m. de Romorantin, 210 ; Etienne Schricke, 186 ; Roger Pilet, 66.
MAJ. : MM. Robert Moreau (Cent. dém.), 198 ; Joseph Beaujannot, sén. sort. (ind.), 106.
P.S. : MM. Lucien Gigaud, 106 ; Elie Monseiller, 105.
P.C. : MM. Bernard Paumier, anc. dép., 65 ; Lucien Jardel, 65.

DEUXIEME TOUR

Vot. 794 ; suffr. expr., 792
ISOLES : MM. *Charles Beaupetit*, maj., 462.... *ELU*
Jacques Thyraud, ex-U.N.R., 376 .... *ELU*
MAJ. : M. Robert Moreau, 227.
P.S. : MM. Lucien Gigaud, 135 ; Elie Monseiller, 135.

M. Joseph Beaujannot se représentait en faisant équipe avec M. Robert Moreau, Centre démocrate, suppléant de M. Pierre Sudreau, député de la première circonscription. On le savait menacé, mais il a été battu plus nettement que l'on aurait pu attendre au premier tour et a dû se retirer.

M. Charles Beaupetit, considéré comme « indépendant de gauche », comptait jusqu'à présent parmi les membres de l'opposition à l'assemblée départementale. Or, il avait choisi comme suppléant M. Roger Pillard, conseiller général républicain indépendant, et a bénéficié du soutien actif de M. Desanlis, député (centriste de la majorité) de la troisième circonscription, ainsi que celui de M. Corrèze, député U.D.R. de la deuxième circonscription. Bien qu'étant élu sans étiquette, M. Charles Beaupetit peut donc être considéré comme faisant partie sans ambiguïté de la majorité présidentielle.

***

[M. Jacques Thyraud est né le 2 juin 1925 à Romorantin. Licencié en droit, il est avocat à Blois. Il est maire de Romorantin depuis 1959. Il a été élu conseiller général en 1962, alors qu'il appartenait à l'U.N.R. Il a été battu en 1967 par un candidat socialiste. Il est vice-président de l'Association des maires du Loir-et-Cher.]

[M. Charles Beaupetit est originaire de Contres (Loir-et-Cher). Il est âgé de cinquante-trois ans. Fixé à Montoire depuis 1948, il a été élu conseiller municipal de cette commune en 1959 et en est maire depuis 1969. Il est conseiller général depuis 1965. Il préside la commission régionale d'aménagement de l'espace rural et urbain. Président de l'Office départemental d'H.L.M., il est secrétaire général de l'Association des maires du département.]

1965 : inscr., 751 ; vot., 751 ; suffr. expr., 740. Liste des Rép. ind. : MM. Beaujannot, 474 voix, REELU ; Bruyneel, anc. min., 371, REELU. — Isolés : MM. Moreau, M.R.P., 163 ; Thyraud, U.N.R., 160. — P.C. : MM. Paumier, anc. dép., 115 ; Boursin, 99.

La répartition politique des élus (selon le ministre de l'intérieur)

	SORTANTS	ÉLUS OU REELUS	
P.C.	2	4	+ 2
P.S.	13	15	+ 2
Rad. gauche	7	6	— 1
Divers gauche	4	5	+ 1
Réformateurs	8	12	+ 4
C.D.P. (1)	5	7	+ 2
U.D.R.	12	9	— 3
Mod. maj. (2)	24	21	— 3
Rép. ind.	13	8	— 4
TOTAL	88	88	

(1) Centre Démocratie et Progrès.
(2) Modérés favorables à la majorité.

LOIRE (4)

Sortants : MM. Jean-Pierre Blanchet, non-ins., élu le 11 juin 1967 ; Henri Desseigne, Un. cent. (n.s.r.p.) ; Louis Martin, non-inscr. ; Claude Mont, Un. cent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 536 ; votants, 1 531
Suffrages exprimés, 1 510.

ACT. COMMUNALE : *M. Claude Mont*, Un. cent., 945 voix .... *REELU*
MM. François Dubanchet, tend. réf., 713 ; Paul Pillet, Cent. g., m. de Roanne, anc. dép., 578 ; Félicien Chabrol, Cent. g., m. de Sorbiers, 384.
ISOLES : MM. Louis Martin, sén. sort., non inscr., 636 ; Jean-Pierre Blanchet, sén. sort., m. de Boen, non inscr., 547 ; Armand Bazin, ind., anc. dép., m. de Chazelles, 80 ; Etienne Furtos, m. d'Unias, 296 ; Pierre Collet, anc. prés. chambres d'agriculture, 181 ; Maurice Ravel, 19 ; Louis Bourgier-Dupont, 15.
P.S.-RAD. D. G. : MM. Claudius Granger, P.S., m. de Saint-Jean-Soleymieux, 185 ; Jean Moulin, P.S., m. de Chambon-Feugerolles, 181 ; Mme Colette Thoral, P.S., 121 ; Joseph Magat, m. de Fourneaux, 101.
P.C. : MM. Fernand Montagnon, m. de la Ricamarie, 123 ; Jean Platbey, 104 ; Jean Diat, 100 ; Joseph Malterre, 96.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 530 ; suffr. expr., 1 482
ACT. COMMUNALE : MM. *Louis Martin*, 888 .. *REELU*
François Dubanchet, 794 .... *ELU*
Paul Pillet, 646 ...... *ELU*
ISOLES : MM. Jean-Pierre Blanchet, sén. sort., 629 ; Armand Bazin, 406 ; Etienne Furtos, 158 ; Paul Bravard, 11.
P.S. : M. Claudius Granger, 235.
P.C. : M. Fernand Montagnon, 197.

Vingt candidats se présentaient dans la Loire au suffrage des 1 536 grands électeurs, dont trois des quatre sénateurs sortants, MM. Claude Mont (Union centriste), Louis Martin et Jean-Pierre Blanchet, tous deux non inscrits, le quatrième, M. Henri Desseigne (Union centriste), n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat, en raison de son âge et de son état de santé.

Sans conteste, la liste d'action communale paysanne et sociale avait la vedette. Conduite par M. Claude Mont, réélu dès le premier tour avec 62,50 % des suffrages exprimés, elle comprenait notamment MM. Paul Pillet, maire de Roanne, ancien député centre gauche, et François Dubanchet, premier adjoint au maire de Saint-Etienne, M. Michel Durafour. Le ministre du travail, dès le début de l'été, avait écrit aux grands électeurs pour leur recommander celui qui est un peu son alter ego à l'hôtel de ville de Saint-Etienne. Il ne manqua à celui-ci que 43 voix pour obtenir la majorité absolue dès le premier tour. Quoi qu'il en soit, son élection était assurée. Mais le fait qu'il ait fallu attendre le second tour a favorisé par la même occasion son colistier, M. Pillet. M. Mont étant élu, des négociations furent dès lors entreprises pour reconstituer la liste menée initialement par le maire de Noirétable. M. Michel Durafour, omniprésent, les mena. Le quatrième de la liste, M. Félicien Chabrol, maire de Sorbiers, conseiller général de Saint-Héand, avec 384 voix, n'était arrivé qu'en sixième position. Son effacement fut obtenu. M. Martin, sénateur sortant, finit par accepter de ne plus faire cavalier seul, mais cause commune avec MM. Dubanchet et Pillet. Son prestige auprès d'un certain électorat rural aidant, la cause était entendue. Ce renfort n'était peut-être pas véritablement nécessaire à M. Dubanchet, mais il assura sans doute l'élection de M. Pillet. Arrivé en quatrième position au premier tour, le maire de Roanne a finalement coiffé sur le poteau M. Blanchet, sénateur sortant, qui perd son siège.

Plusieurs outsiders sérieux se disputaient également l'arbitrage des grands électeurs, notamment M. Armand Bazin, maire et conseiller général de Chazelles-sur-Lyon, président du comité d'expansion de la Loire. Président de la fédération radicale de la Loire, il avait donné sa démission du parti en mars 1973. Arrivé en septième position au premier tour, il a vu toutes ses chances s'évanouir avec le maintien, au second tour, des deux têtes de liste de la gauche, MM. Claudius Granger, maire et conseiller général de Saint-Jean-Soleymieux, présenté par le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, et Fernand Montagnon, maire de La Ricamarie, conseiller général de Chambon-Feugerolles, soutenu par le parti communiste.

***

[Né à Saint-Etienne, le 5 mai 1923, M. François Dubanchet, père de sept enfants, est directeur de la chambre d'agriculture de la Loire. Ancien maire de Saint-Victor-sur-Loire, il a pris une part active à la fusion, intervenue en 1969, de cette petite commune de sept cent cinquante habitants avec Saint-Etienne. Elu conseiller municipal de Saint-Etienne en 1971, il est premier adjoint au maire, M. Michel Durafour, ministre du travail. Soutenu par le Mouvement réformateur, il a été élu, en septembre 1973, conseiller du nouveau canton de Saint-Etienne-Sud-Est III.

Son suppléant est M. Félix-Joseph Serindat, maire de Thélis-la-Combe.]

[M. Paul Pillet est né à Roanne, le 1er avril 1907. C'est à la libération, en août 1944, qu'il a été appelé à siéger au conseil municipal de cette ville. Maire de Roanne en 1958, il a été réélu en 1965 et 1971. Député centre gauche de 1958 à 1967, M. Pillet fut battu aux législatives de 1967 par M. Alain Terrenoire (U.D.R.). Il se représenta sans succès l'année suivante mais fut absent de la consultation de 1973. Il a représenté le canton de Roanne de 1951 à 1970, avant de se faire ravir son siège par M. Alain Terrenoire. Il siège de nouveau à l'assemblée départementale, le canton de Roanne ayant été divisé en deux, et lui ayant été élu en 1973 à Roanne-Nord. Il préside la société d'équipement du département de la Loire.

Son suppléant, M. Jean Salardon, est maire de Balbigny.]

1967 : inscr., 1 459 Premier tour : vot., 1 449 ; suffr. expr., 1 437. — MM. Blanchet, Cent. dém., 297 voix ; Chabrol, Cent. gauche, 297 ; Hémain, anc. dép., ind., 204 ; Meunier, Cent. dém., 181 ; Tomasini, F.G.D.S., 125 ; Richard, s. étiq., 110 ; Alexandre, P.C., 94 ; Bartomier, s. étiq., 65 ; Peyrache, s. étiq., 64.

Deuxième tour : vot., 1 455 ; suffr. expr., 1 438 ; MM. Blanchet, 507 voix, ELU ; Chabrol, 471 ; Hémain, 235 ; Tomasini, 191 ; Peyrache, 34.

1965 : inscr., 1 465. Premier tour : vot., 1 460 ; suff. expr., 1 441 ; Action communale : MM. Mont, M.R.P., 983 voix, REELU ; Desseigne, M.R.P., 772, REELU ; Fléchet, sén. sortant, anc. min., ind., 704 ; Joanny, M.R.P., 381. — Isolés : MM. Michel Durafour, 662 ; Martin, Rép. ind., 630 ; Thoral, anc. dép., S.F.I.O., 319. — P.C. : MM. Alexandre, 98 ; Diat, anc. dép., 91 ; Crouzet, 84 ; Mlle Bory, 78.

Deuxième tour : vot., 1 462 ; suff. expr., 1 456 ; MM. Martin, 807 voix, REELU ; Durafour, 763, ELU ; Fléchet, 549 ; Thoral, 277 ; Alexandre, 98.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

anc. dép.	ancien député	n.s.r.p.	ne se représentait pas
anc. min.	ancien ministre	prés. cons. gén.	président du conseil général
anc. prés. cons.	ancien président du conseil	sén. sort.	sénateur sortant
anc. sén.	ancien sénateur	suffr. expr.	suffrages exprimés
app.	apparenté	vot.	votants
inscr.	inscrits		
M.	maire		

TENDANCES

Act. éco. et soc.	Action économique et sociale	Pays.	Républicain indépendant d'action sociale (« paysan »)
C.D.P.	Centre Démocratie et Progrès	P.C.	Parti communiste
Cent. dém.	Centre démocrate	P.S.	Parti socialiste
Cent. g.	Centre gauche	P.S.U.	Parti socialiste unifié
C.N.I.	Centre national des indépendants	Rad.	Radical
Div. g.	Divers gauche	Rad. de g.	Radical de gauche
Dév. éco. et soc.	Développement économique et social	Réf.	Réformateur
F.G.D.S.	Fédération de la gauche démocrate et socialiste (socialistes S.F.I.O., radicaux, conventionnels)	Rép. ind.	Républicain indépendant
Gauche dém.	Gauche démocratique	s. étiq.	sans étiquette
Ind.	Indépendant	S.F.I.O.	ancien parti socialiste
Maj.	Majorité	Soc. ind.	Socialiste indépendant
Mod.	Modéré	U.D.R.	Union des démocrates pour la République (gaullistes)
Mod. maj.	Modéré favorable à la majorité	U.G.S.D.	Union de la gauche socialiste démocrate
Mod. oppos.	Modéré d'opposition	Un. cent.	Union centriste des démocrates de progrès
M.R.P.	Mouvement républicain populaire (démocrates chrétiens)	U.N.R.	Union pour la nouvelle République (gaullistes jusqu'en 1967)
non-ins.	non-inscrit		

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

HAUTE-LOIRE (2)

Sortants : MM. Robert Bouvard, Rép. ind (n.s.r.p.) ; Jean de Lachomette, pays. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 678 ; votants, 678
Suffrages exprimés, 667

MAJ. : *M. Jean Proriol* (Rép. ind.), 335 .... *ELU*
M. Joseph Jamon (cent.), 197.
ISOLES : MM. René Chazelle (P.S.), anc. dép., 292 ; Régis Vidal (s. étiq.), 144 ; Mme Geneviève Pubellier (Cent. dém.), 127 ; François Morison (Rép. ind.), 94 ; Jean-Paul Riocreux (U.D.R.), 60.
P.C. : MM. René Filiol, 33 ; Jean Pignol, 17.

DEUXIEME TOUR

Inscrits, 678 ; votants, 678
Suffrages exprimés, 669
ISOLES : M. *René Chazelle* (P.S.), 352.... *ELU*
MAJ. : M. Joseph Jamon, 317.

Les indépendants perdent un siège au profit de la gauche. M. Chazelle, socialiste, redevient parlementaire dix-huit mois après avoir perdu son mandat de député.

Le glissement à gauche que l'on enregistre avait déjà été sensible lors de l'élection présidentielle : il touche particulièrement l'est du département, c'est-à-dire la circonscription dont le député était, avant son entrée au gouvernement, M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.P.

Après le premier tour, M. Proriol étant élu, MM. François Morison et Jean-Paul Riocreux s'étaient désistés en faveur de M. Jamon. MM. Filiol et Pignol (P.C.) avaient invité leurs électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Chazelle, Mme Pubellier et M. Vidal se retirant de la compétition.

[M. Jean Proriol, qui est né le 25 novembre 1934 à Beauzac, a été élu maire de Beauzac et conseiller général de Monistrol-sur-Loire en 1962, en remplacement de son père. Il est vice-président du conseil général de la Haute-Loire depuis septembre 1973.]

[M. René Chazelle est né le 24 juillet 1917. Ancien député de Haute-Loire, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, il est conseiller général de Biesle depuis 1949 et président de chambre à la cour d'appel de Paris. Docteur ès lettres, diplômé d'études supérieures de droit, il a été membre du Conseil supérieur de la magistrature et du Comité consultatif constitutionnel. Il a été élu député de Haute-Loire (deuxième circonscription) en mars 1967, réélu en juin 1968 et battu en 1973 par M. Jean-Claude Simon, républicain indépendant.]

1965 : inscr., 679. Premier tour : vot., 676 ; suff. expr., 674. — Isolés : MM. de Lachomette, pays., 380, REELU ; Bouvard, ind., 284 ; Chazelle, S.F.I.O., 239 ; Malosse, ind., 195 ; Saby, ind., 150 ; Laurent, P.C., 18 ; Chauchat, P.C., 12.

Deuxième tour : vot., 679 ; suff. expr., 671 ; MM. Bouvard, 353, REELU ; Chazelle, 290 ; Saby, 28.

LOIRE-ATLANTIQUE (4)

Sortants : MM. Michel Chauty, non-ins. ; Henri Fournis, Rép. ind., suppléant de Maurice Sambron, décédé en 1973 ; Paul Guillard, Rép. ind. ; André Morice, Gauche dém. (Cent. rép.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 781 ; votants, 1 761
Suffrages exprimés, 1 746

ISOLES : *M. Michel Chauty*, ind., sén. sort., m. de Saint-Herblain, prés. du groupe des non-ins. au Sénat, 912 voix .. *REELU*
M. André Morice, Gauche dém., prés. du Centre républicain, m. de Nantes, sén. sort., 884............ *REELU*
MM. Paul Guillard, rép. ind., cons. gén., sén. sort. 852 ; Bernard Legrand, cent. dém., cons. gén., 617 ; Xavier Hunault, maj., dép., m. de Châteaubriant, 550 ; Henri Fournis, rép. ind., sén. sort., 498 ; Donatien de Sesmaisons, ind., cons. gén., 344.
P. S. : MM. Etienne Caux, m. de Saint-Nazaire, 453 ; Alexandre Plancher, cons. gén., 435.
P. C. : MM. Jean-Louis Le Corre, cons gén., 119 ; René Gaudin, 88 ; Joseph Vince, 84 ; Mme Madeleine Hauvray, 80.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 765 ; suffr. expr., 1 704
ISOLES : *M. Paul Guillard*, rép. ind., sén. sort., 872................ *REELU*
M. Bernard Legrand, Cent. dém., 643 .... *ELU*
MM Xavier Hunault, maj., dép., 493 ; Henri Fournis, rép. ind., sén. sort., 364.
P. S. : MM. Etienne Caux, 443 ; Alexandre Plancher, 365.

La réélection de trois sénateurs sortants a été assurée sans surprise, dès le premier tour, pour MM. Michel Chauty et André Morice, et, au second, mais avec une très large avance sur ses concurrents, pour M. Paul Guillard.

La nette avance de M. Chauty sur les autres candidats au premier scrutin peut être signalée comme une performance personnelle du maire de Saint-Herbelin, qui a été le seul des treize concurrents à visiter systématiquement les mille sept cent quatre-vingt-un grands électeurs du département.

M. Henri Fournis, devenu sénateur après le décès au début de l'année de Maurice Sambron, n'a, semble-t-il, pas eu le temps de s'imposer.

Les communistes, qui avaient formé une liste complète, et les socialistes, qui s'étaient limités à deux noms, n'avaient guère de chances dans une élection de ce genre. D'autant que le P.S. avait été accusé de « manœuvre » en ne présentant pas une liste complète. Le retrait des communistes après le premier tour, au bénéfice des socialistes, n'a d'ailleurs pas permis aux deux candidats du P.S. d'améliorer leur score, bien au contraire puisqu'ils ont régressé assez sensiblement. L'U.D.R., qui avait affirmé son intention d'être présente, avant les élections présidentielles, y a finalement renoncé, d'autant que M. Olivier Guichard lutte actuellement contre six adversaires pour retrouver son siège de député dans la septième circonscription. Des manœuvres au niveau du haut état-major des républicains indépendants ont retardé la candidature de M. de Sesmaisons, seul giscardien présent, qui d'ailleurs a fait une contre-performance, et s'est retiré à l'issue du premier tour en appelant à voter pour MM. Guillard et Fournis, en compagnie desquels il avait mené sa campagne, mais sans que les trois hommes aient la même étiquette, comme ils avaient pensé à le faire avant l'été.

Le grand perdant de cette élection est le maire de Châteaubriant, M. Xavier Hunault, député non inscrit, brillamment réélu aux élections législatives de mars 1973, avec le soutien de l'U.D.R. Président de l'association des maires du département, président de la société d'équipement de Loire-Atlantique, M. Hunault paraissait bien armé pour la compétition. Il lui a manqué le soutien de nombre de ses amis qui ont considéré comme trop risquée, parce que trop ouverte, la législative partielle qui aurait découlé de son élection au Sénat.

M. Bernard Legrand (Centre démocrate) s'est révélé un meilleur outsider grâce à son image d'homme neuf, lanceur d'idées, imaginatif, un profil qui n'a pas manqué de séduire de nombreux jeunes élus, d'autant que les municipales de 1971 ont renouvelé le quart des maires du département

M. Legrand est, en tout cas, le seul à améliorer son score au second tour, alors que personne ne s'était désisté en sa faveur et que tous les autres régressaient.

* * *

[Dessinateur aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, M. Bernard Legrand, né en 1924, est maire de La Chapelle-des-Marais, conseiller général du canton d'Herbignac et membre du conseil régional des Pays de Loire. Ancien M.R.P., il a été candidat aux élections législatives de 1962, 1967 et 1968, dans la septième circonscription où il avait mis M. Olivier Guichard en ballottage en 1967.]

1965 : inscr., 1 891. Premier tour : vot., 1 683 ; suff. expr., 1 656. — Isolés : MM. Morice, anc. min., anc. dép., cent. rép., 985 voix, ELU ; Chauty, 583 ; Chassagne, 504 ; Routier-Preuvost, S.F.I.O., 383 ; Moisan, anc. dép., M.R.P., 267. — Liste « sans titre » : MM. Sambron, ind., 802 ; Guillard, ind., 787 ; Dubois, sén. sortant, non-inscr., 480 ; Du Dresnay, ind., 455. — P.C. : MM. Gravoille, anc. dép., 62 ; Goullard, 53 ; Autret, 39 ; Barraud, 39.

Deuxième tour : vot., 1 680 ; suff. expr., 1 598 ; MM. Guillard, 882 voix, REELU ; Sambron, 802, ELU ; Chauty, 776, ELU ; Chassagne, 520 ; Routier-Preuvost, 442 ; Dubois, 375



LOIRET (2)

Sortants : MM. Pierre de Felice, Gauche dém. ; Lucien Perdereau, Pays. (n.s.r.p.).

Inscrits, 1 145 ; votants, 1 140
Suffrages exprimés, 1 136

REP. IND. : *M. Kléber Malécot*, vice-prés., cons. gén., 631 voix .... *ELU*
M. Louis Boyer, vice-prés., cons. gén., 576 .... *ELU*
P.S. : M. René Alaux, 268.
RAD. G. : M. Pierre de Felice, anc. min., sén. sort., Gauche dém., 264.
RAD. : M. René Thinat, m. d'Orléans, 216.
P.C. : M. Roland Galand, 104 ; M. Jean Louis, 98.

Les deux sièges changent donc de titulaires : M. Lucien Perdereau, républicain indépendant d'action sociale, ne se représentait pas pour des raisons de santé ; M. Pierre de Félice, radical de gauche, inscrit au groupe de la Gauche démocratique, est battu. Dans un département traditionnellement modéré, où les quatre députés appartiennent à la majorité (deux U.D.R. et deux apparentés), le succès de M. Kléber Malécot et de M. Louis Boyer, tous deux favorables à cette majorité et qui faisaient liste commune, n'a pas étonné. Il consacre la victoire de deux notables, dont les responsabilités communales et départementales sont multiples. Plus surprenante, en revanche, est la rapidité avec laquelle le scrutin a été acquis dès le premier tour. Si M. Malécot y semblait favori, on s'attendait à une lutte plus serrée entre M. Boyer, M. de Félice et éventuellement M. Thinat, maire d'Orléans. Or cette lutte n'a pas eu lieu. Par rapport aux élections de 1965, pour un nombre sensiblement voisin de suffrages exprimés, M. de Félice perd près de deux cents voix. Parmi les raisons de cet échec : l'âge du candidat (M. de Félice a soixante-dix-huit ans), mais aussi le fait que de nombreuses voix se sont portées sur M. Thinat, bien que son faible score constitue aussi une certaine surprise. Le maire d'Orléans conserve une image de marque de gauche, qui lui a sans doute nui dans cette élection. Le succès de la majorité dès le premier tour s'explique aussi par le fait que la gauche non communiste n'a pu constituer une liste commune : outre M. de Félice, qui se présentait individuellement, mais qui avait reçu le soutien du parti socialiste, un autre candidat, M. Alaux, se réclamait du socialisme, et deux communistes étaient sur les rangs.

* * *

[M. Kléber Malécot est né en 1914 ; il est maire d'une commune rurale, Neuville-au-Bois, depuis vingt-sept ans ; il siège au conseil général depuis 1958, en est vice-président depuis 1970 et est membre du conseil régional. Directeur de société à Neuville-aux-Bois, M. Kléber Malécot anime par ailleurs de nombreux organismes publics ou semi-publics. Il préside l'association des maires du Loiret. Son suppléant est M. Claude Emonet, conseiller municipal d'Orléans et leader de la tendance favorable à M. Lecomnst au sein de la municipalité.]

[M. Louis Boyer est né en 1921. Il exerce la médecine à Gien, dont il est maire depuis 1959 ; en 1964, il est entré au conseil général, dont il est devenu vice-président en 1970. M. Boyer est également membre du conseil régional et président du district urbain de Gien. Son suppléant est M. Robert Delahaye, maire d'une petite commune de la Beauce, Sougy.]

1965 : inscr., 1 077. Premier tour : vot., 1 076 ; suff. expr., 1 066. — Act rép. et pays. : MM. Perdereau, pays., 607 voix, REELU ; Guilbert, pays., 455. — Isolés : MM. de Félice, anc. min., anc. dép., anc. sén., rad., 451 ; Bernard, 246 ; Piedon, 116. — P.C. : MM. Cosson, 68 ; Gaillaud, 65.

Deuxième tour : vot., 1 073 ; suff. expr., 1 063 ; MM. de Félice, 549, ELU ; Guilbert, 510 ; Bernard, 4.

LOT (1)

Le siège est vacant du fait de l'entrée en fonctions de M. Gaston Monnerville, Gauche dém. (Rad.), anc. prés. du Sénat, comme membre du Conseil constitutionnel en mars 1974, son suppléant, Emile Bouyssou, étant mort en 1970.

Inscrits, 565 ; votants, 565
Suffr. expr., 562

RAD de G. : *M. Georges Constant*, m. de Payrac, cons. gén., 320 ...... *ELU*
MAJ. : M. Pierre Gayet, cons. gén., 176.
P.C. : M. Joseph Teysseyre, cons. gén., 50.
UN. CENT. : M. Guy Charrière, m. de Vayrac, réf., 16.

Victoire attendue de la gauche radicale socialiste. Le docteur Constant, radical de gauche, conseiller général, maire de Payrac et président de la commission départementale, a été en effet élu au premier tour avec une large marge de sécurité, mais peut-être de façon plus brillante que prévu. L'échec du docteur Pierre Gayet, conseiller général de Cahors-Nord, adjoint au maire de Cahors, qui représentait « la nouvelle majorité présidentielle », appuyé par le docteur Pons, député U.D.R. de Figeac, est d'autant plus marqué.

Comme l'a souligné M. Maurice Faure, député radical de gauche, maire de Cahors, la gauche a recueilli les deux tiers des suffrages dans ce scrutin. En effet, M. Teysseyre, candidat du parti communiste, conseiller général de Cahors-Sud, a noté une certaine progression de ses voix par rapport aux élections sénatoriales de 1965, où il avait été déjà candidat contre M. Monnerville. Quant au dernier candidat, Me Charrière, qui, privé du soutien des réformateurs, avait dû se présenter sous l'étiquette d'Union centriste des républicains et démocrates de progrès, il a essuyé un cinglant échec.

Alors que les notables et élus locaux du département étaient l'objet des avances de l'U.D.R. et de ses alliés depuis plusieurs années, la majorité de ce corps électoral demeure à gauche ; satisfaction surtout pour les radicaux de gauche et le parti socialiste, auquel appartient le suppléant du docteur Constant, M. Costes. Déception chez les tenants de la nouvelle majorité présidentielle qui n'ont pas pu provoquer le ballottage.

* * *

[M. Georges Constant, docteur en médecine, né en 1908 à Payrac, avait, en 1945, succédé à son père conseiller général de Payrac depuis 1971. En 1948, candidat aux élections sénatoriales sous l'étiquette « socialiste indépendant », il s'était désisté pour M. Monnerville, qui avait été élu. Maire de Payrac, conseiller général, il est président de la commission départementale depuis 1957.]

1965 : inscr., 560. Premier tour : vot., 559 ; suff. expr., 498. — Isolés : MM. Gaston Monnerville, prés. Sénat, prés. cons. gén., rad., 456, REELU ; Teysseyre, P.C., 38.

Les quinze sénateurs sortants battus

QUATRE GAUCHE DEMOCRATIQUE : MM. Pierre de Félice (Loiret), Raymond Boin et René Rollin (Haute-Marne), Pierre Barbier (Nièvre).

UN CENTRISTE REFORMATEUR : M. André Diligent (Nord).

CINQ INDEPENDANTS-MAJORITE : MM. Joseph Beaujannot (Loir-et-Cher), Henri Fournis (Loire-Atlantique), Martial Brousse (Meuse), Paul Driant (Moselle) et Pierre de Chevigny (Meurthe-et-Moselle).

TROIS U.D.R. : MM. Victor Golvan (Morbihan), Jean-Eric Bousch (Moselle) et Henri Collette (Pas-de-Calais).

DEUX NON-INSCRITS : MM. Marcel Martin (Meurthe-et-Moselle) et Jean-Pierre Blanchet (Loire).

Les quarante-trois nouveaux élus

Les quarante-trois nouveaux élus sont :

DEUX COMMUNISTES : MM. Paul Jargot (Isère) et Gérard Ehlers (Nord).

HUIT SOCIALISTES : MM. René Chazelle (Haute-Loire), Pierre Petit et Fernand Dussert (Nièvre), Victor Provo et Jean Varlet (Nord), Bernard Chochoy (Pas-de-Calais), Roger Quilliot et Gilbert Belin (Puy-de-Dôme).

CINQ RADICAUX DE GAUCHE : MM. Georges Constant (Lot), Jacques Bordeneuve (Lot-et-Garonne), Roger Boileau (Meurthe-et-Moselle), René Billères et Hubert Peyou (Hautes-Pyrénées).

DEUX CENTRE GAUCHE : MM. Paul Pillet (Loire) et Edgard Pisani (Haute-Marne).

DOUZE UNION CENTRISTE ET REFORMATEURS : MM. Pierre Ballayer (Mayenne), Pierre Perrin (Isère), Georges Berchet (Haute-Marne), Bernard Legrand (Loire-Atlantique), Roger Poudonson (Pas-de-Calais), Jean-Marie Rausch et André Bohl (Moselle), Michel Labeguerie (Pyrénées-Atlantiques), Richard Pouille (Meurthe-et-Moselle), Henri Olivier (Orne), Maurice Prevoteau (Marne) et Pierre Jeanbrun (Jura).

NEUF INDEPENDANTS ET REPUBLICAINS INDEPENDANTS : MM. Raymond Villatte (Indre-et-Loire), Raymond Marcellin et Joseph Le Montagner (Morbihan), Hubert Martin (Meurthe-et-Moselle), Rémy Herment (Meuse), Jean Proriol (Haute-Loire), Kléber Malécot et Louis Boyer (Loiret), Jacques Thyraud (Loir-et-Cher).

CINQ DIVERS MAJORITE : MM. Pierre Sallenave (Pyrénées-Atlantiques), Auguste Chupin (Maine-et-Loire), Charles Beaupetit (Loir-et-Cher), François Dubanchet (Loire) et Louis Virapoullé (la Réunion).

UN UNION DES DEMOCRATES Ve (apparenté à l'U.D.R.) : M. Maurice Schumann (Nord).

LOT-ET-GARONNE (2)

Sortants : MM Henri Caillavet, Gauche dém. (Rad. de g.), élu le 11 juin 1967, Raoul Perpère, Gauche dém., suppléant de Etienne Restat, décédé en 1971 (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 839 ; votants, 838
Suffrages exprimés, 830

RAD. D. G. : MM. Henri Caillavet, sén. sort., anc. min., 354 voix ; Jacques Bordeneuve, anc. min., anc. sén., prés. cons gén., 307.
ISOLES : MM. Georges Caillau (Rép. ind.), anc. dép., m. de Nérac, 311 ; Georges Rambeaud (P.S.), 233.
P.C. : MM. Gilbert Venaud, 116 ; André Vigneau, 108.

DEUXIEME TOUR

Vot., 837 ; suff. expr., 830
RAD. DE G. : MM. *Henri Caillavet*, sén. sort., 504 .... *REELU*
Jacques Bordeneuve, 421 .... *ELU*
ISOLES : MM. Georges Caillau (Rép. ind.), 325 ; Georges Rambeaud (P.S.), 207.

Le mouvement des radicaux de gauche patronait MM. Henri Caillavet, sénateur sortant, et Jacques Bordeneuve qui tentait de retrouver le siège de sénateur qu'il avait conquis dès le premier tour, en 1965, puis abandonné en 1967 après son élection à l'Assemblée nationale. M. Bordeneuve, cependant, ne bénéficiait pas de l'investiture de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), les socialistes estimant qu'il n'offrait pas suffisamment de garanties quant à son attachement à l'Union de la gauche. Le bureau exécutif du P.S. n'avait toutefois pas donné son investiture au candidat socialiste présenté par la fédération départementale du Lot-et-Garonne, M. Georges Rambeaud. M. Bordeneuve est élu dans des conditions beaucoup moins brillantes qu'en 1965, M. Caillavet, en revanche, réalise un meilleur score qu'en 1967.

* * *

[M. Jacques Bordeneuve est né le 28 août 1908, à Sainte-Levrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Conseiller général du Penne-d'Agenais depuis 1951, il est devenu président du conseil général en 1960. Il a déjà siégé au Sénat de 1946 à 1967, et siégeait au groupe de la gauche démocratique. Secrétaire d'Etat aux arts et aux lettres dans les cabinets Guy Mollet et Bourgès-Maunoury, de février 1956 à novembre 1957, il devient ministre de l'éducation nationale en 1958, dans le cabinet Pflimlin. De mars 1967 à mai 1968, M. Bordeneuve avait été député de la 1re circonscription du département (Agen, Nérac) au titre de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Il avait été, de 1969 à 1973, président de la Coder.]

1965 : inscr., 799. Premier tour : vot., 795 ; suffr. expr., 785. — Gauche dém. : MM. Bordeneuve, anc. min., prés. cons. gén., 585 voix, REELU ; Restat, 567, REELU. — Isolé : M. Escande, ind. g., 168. — P.C. : MM. Peroua, 102 ; Ducasse, 82.

1967 : inscr., 799. Premier tour : vot., 794 ; suffr. expr., 790. — MM. Caillau, ind. 222 voix ; Caillavet, anc. min., anc. dép., rad. ; 199 ; Jamet, F.G.D.S., 126 ; Escande, Convention des institutions républicaines, 96 ; Venau, P.C., 96 ; Roques, F.G.D.S., 51.

Deuxième tour : vot., 796 ; suffr. expr., 777. — MM. Caillavet, 410 voix, ELU ; Caillau, 367.

LOZÈRE (1)

Sortants : M. Jules Roujon, Rép. ind., suppléant de Georges Bonnet, décédé en 1973.

Inscrits, 337 ; votants, 336
Suffr. expr., 325

ISOLES : *M. Jules Roujon*, sén. sort., Rép. ind., prés. cons. gén., 240 *REELU*
MM. Claude Lauriol, P.S., 70 ; Chanzy Verdelhan, P. C., 15.

M. Jules Roujon avait succédé à Georges Bonnet, décédé en juin 1973. Son élection aurait sans doute été moins facile si M. Marceau Crespin (récemment nommé membre du Conseil économique et social, après avoir été écarté de la direction des sports) avait persévéré dans son intention d'être candidat. M. Roujon obtient plus de 75 % des suffrages exprimés.

1965 : inscr., 336. Premier tour : vot., 332 ; suffr. expr., 330. — Isolés : MM. Bonnet, ind., 132 voix ; Viallet, anc. dép., U.N.R., 86 ; Delmas, rad., 58 ; de Las Cases, 20 ; Constans, 20 ; Verdelhan, P.C., 14.

Deuxième tour : vot., 334 ; suffr. expr., 326 ; MM. Bonnet, 181 voix, REELU ; Viallet, 119 ; Delmas, 26.

MAINE-ET-LOIRE (3)

Sortants : MM. Fernand Esseul Rép. ind. (n.s.r.p.) ; Lucien Gautier, U.D.R. ; Jean Sauvage, Un cent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 496 ; votants, 1 492
Suffrages exprimés, 1 451

ISOLES : *M. Jean Sauvage*, Un. cent. (Cent. dém.), anc. dép. M.R.P., sén. sort., 800 .... *REELU*
MM. Auguste Chupin, cent., 678 ; Lucien Gautier, U.D.R., sén. sort., 629 ; Charles Jollbois, Rép. ind., 349 ; Christian de Villoutreys de Brignac, Rép. ind., 231 ; Prosper David, 231 ; Adolphe Sirodeau, 220 ; Hubert de Polignac, 117 ; Bernard Manceau, anc. dép., paysan, 141.
P.S. : MM. Paul Lemoine, 186 ; Jean Rousseau, 151 ; Camille Briant, 124.
P.C. : MM. André Plassard, 23 ; Emile Dufois, 22 ; Charles Gauchais, 18.

DEUXIEME TOUR

Vot. 1 492 ; suffr. expr., 1 452
ISOLES : *M. Lucien Gautier*, U.D.R., sén. sort., 928 .... *REELU*
M. Auguste Chupin, Cent., 922 .... *ELU*
MM. Charles Jollbois, Rép. ind., 507 ; Bernard Manceau, 89 ; Prosper David, 3 ; Hubert de Polignac, 1 ; Adolphe Sirodeau, 1.
P.S. : MM. Paul Lemoine, 146 ; Jean Rousseau, 126.

Si la réélection de M. Sauvage dès le premier tour était assurée, le succès de M. Gautier au second tour a quelque peu surpris. Bien que M. Esseul, rép. ind., ne se soit pas représenté, les républicains indépendants n'arrivent que loin derrière les trois hommes de tête.

En revanche, les socialistes, absents lors des élections sénatoriales de 1965, ont réalisé une assez bonne performance, bien qu'au second tour ils n'aient pas récupéré la vingtaine de voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats du parti communiste et ont, au contraire, eux-mêmes perdu des suffrages.

* * *

[M. Chupin, né en 1920, pharmacien, a été élu conseiller général M.R.P. d'Angers en 1961. Maire adjoint d'Angers, M. Chupin, qui pour beaucoup est « Monsieur Dynamique Anjou », préside le comité d'expansion économique et la Société d'équipement de Maine-et-Loire. Depuis 1973, il est président de la commission des finances et du plan du conseil régional des Pays de Loire.]

1965 : inscr., 1 401. Premier tour : vot., 1 396 ; suffr. expr., 1 374 — Un. rép. ind. : MM. Esseul, prés. cons. gén., rép ind., 657 voix ; Gautier, U.N.R., 597 ; Boumier, U.N.R., 219. — Isolés : MM. Sauvage, anc. dép. M.R.P., 481 ; Ligot, U.N.R., 430 ; David, mod., 384 ; Manceau, anc. dép., ind., 323 ; de Polignac, ind., 232 ; Coudert, mod., 132. — P.C. : MM. Doizon, 83 ; Dufois, 70 ; Plassard, 65.

Deuxième tour : vot., 1 399 ; suffr. expr., 1 363 ; MM Esseul, 826 voix, ELU ; Gautier, 787, ELU ; Sauvage, 617, ELU ; Ligot, 500 ; Sirodeau, 254 ; Manceau, 217 ; Doizon, 9 ; Plassard, 7 ; Dufois, 6 ; David, 4 ; Coudert, 1.

MANCHE (3)

Sortants : MM. Léon Jozeau-Marigne, Rép. ind. ; René Travert, Rép. ind., suppléant de Henri Cornat, décédé en 1968 ; Michel Yver, Rép ind.

Inscrits, 1 506 ; votants, 1501
Suffr. expr., 1 483

IND. : *M. Léon Jozeau-Marigné*, prés. cons gén., maire d'Avranches, 1 261 *REELU*
M. Michel Yver, 1 253.. *REELU*
M. René Travert, 1 248. *REELU*
P.C. : Mme Renée Laplace-Dolonde, 64 ; MM. Serge Laguillaumy, 65 ; Albert Barberi, 49.
ISOLE : M. Georges Fatome, P.S., 280.

Le glissement vers la gauche, sensible à l'accroissement des voix obtenues par les candidats du P.C., exprime sans doute le mécontentement des élus ruraux devant les difficultés du monde paysan. M. Fatome, conseiller général et maire de Tourlaville, qui portait seul les couleurs du parti socialiste, a dépassé l'objectif qu'il s'était fixé : il avait demandé aux grands électeurs de voter pour lui « afin de donner un avertissement salutaire aux sortants ». Il recueille un peu plus de 18 % des voix. Les suffrages des communistes passent de 27 à 64. En 1959, la même candidate, Mme Laplace, n'avait recueillie que 8 voix.

1965 : inscr., 1 428 ; vot., 1 415 ; suffr. expr., 1.380. — Liste des rép. ind. et pays. : MM. Cornat, prés. cons gén., ind., 1 287 voix, REELU ; Jozeau-Marigné, ind., 1 235, REELU ; Yver, ind., 1 220, REELU. — Isolé : M. Bocher, S.F.I.O., 167. — P.C. : Mme Laplace-Dolonde, 27 ; M. Lemaire, 22.

MARNE (3)

Sortants : MM. Jean Collery, Un. cent., suppléant de Roger Menu, décédé en 1970 ; Marcel Lemaire, Pays. ; Robert Soudant, Un. cent. (n.s.r.p.).

Inscrits, 1 275 ; votants, 1 267
Suffrages exprimés, 1 255

MAJ. : *M. Maurice Prevoteau*, prés. cons. gén., 843 voix .... *ELU*
M. Jean Collery C.D.P., 812 .... *REELU*
M. Marcel Lemaire Rép. ind., 781 .... *REELU*
ISOLE : M. Pierre Conreau, 331.
P.S. : MM. Léon Basson, 209 ; Michel Devèze, 188 ; Georges Colin, 174.
P.C. : MM. Maurice Mestre, 117 ; Jean Reyssier, 105 ; Claude Lamblin, 90.

En dépit des changements d'hommes (deux suppléants sont élus sans difficulté), l'équipe sénatoriale centriste modérée qui s'était constituée dans la Marne après la Libération est renouvelée et reconduite sans heurt. Bénéficiant de l'appui de l'U.D.R., elle est restée hors de portée de la gauche, qui a cependant enregistré un très léger progrès. Candidat isolé, M. Conreau (favorable à la majorité) a réussi un score honorable, mais il n'a pu entamer sérieusement le bastion des sortants.

* * *

[M. Maurice Prevoteau est né le 6 novembre 1908. Agriculteur, il est maire de Bourgogne (commune rurale proche de Reims) et conseiller général depuis le 17 octobre 1951. Il fut longtemps président de la commission départementale, avant d'être élu, le 3 octobre 1973, à la présidence du conseil général. Il succédait à M. Robert Soudant, sénateur (Centre démocrate), dont il était déjà le remplaçant désigné au Sénat. Il préside également la commission permanente du conseil régional Champagne-Ardenne. Membre du M.R.P., puis du Centre démocrate, il s'était rapproché depuis quelques années de la majorité.]

1965 : inscr., 1 207 Premier tour : vot., 1 198 ; suffr. expr., 1 189. — Liste républicaine : MM. Lemaire, ind., 792 voix, REELU ; Soudant, prés. cons gén., M.R.P., 785, REELU ; Menu, M.R.P., 741, REELU. — Un. rép. d'act. rurale : MM. Amelin, 278 ; Gaudebert, 276. — Isolé : M. Macquart, 173. — P.C. : MM. Benoit, anc. dép., 104 ; Reyssier, 90 ; Conio, 67.

(Lire la suite page 4.)

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 3.)

HAUTE-MARNE (2)

Sortants : MM. Raymond Boin, Gauche dém. ; René Rollin, Gauche dém., suppléant de Pierre Mathey, décédé en 1972.

PREMIER TOUR

Inscrits, 952 ; votants, 948
Suffrages exprimés, 928

REF. : M. *Georges Berchet*, 569 voix ...... *ELU*
DIV. G. : M. Edgard Pisani, anc. min., anc. sén. gauche dém., anc. dép. U.D.-Vᵉ, 387.
GAUCHE DEM. : M. René Rollin, sén. sort., 290 ; M. Raymond Boin, sén. sort., 273.
P.S. : M. André Gerbault, 86.
RAD. G. : M. Jean Rouot, 84.
P.C. : M. Marius Cartier, m. de Saint-Dizier, 61 ; M. Albert Richoux, 50.

DEUXIEME TOUR

Votants, 952 ; suffr. expr., 918
DIV. G. : M. *Edgard Pisani*, 535 .... *ELU*
MAJ. : M. Jean Raullet, m. de Colombey-les-Deux-Eglises, 383.

Les sénateurs sortants de la Haute-Marne, MM. Raymond Boin et René Rollin, tous deux radicaux, n'ont pas retrouvé leur siège.

Un autre radical, M. Georges Berchet, a été élu dès le premier tour de scrutin.

Avant le second tour, les deux sortants se retirèrent cédant la place à un homme de la majorité, M. Raullet, maire de Colombey-les-Deux-Eglises, conseiller général du canton de Juzennecourt, qui n'a déposé sa candidature que dimanche à 15 heures.

Dans le même temps, les quatre candidats du programme commun, MM. Rouot (radical de gauche), Gerbault (socialiste), Cartier et Richoux (communistes), demandaient à leurs électeurs de reporter leurs voix sur le nom de M. Edgard Pisani, républicain de gauche.

L'ancien ministre du général de Gaulle retrouve ainsi à l'issue du scrutin de ballottage le fauteuil qui lui avait été confié la première fois en 1954 à la faveur d'une élection partielle, et qu'occupait depuis 1961 son suppléant, le docteur Boin.

***

[Né le 9 octobre 1918 à Tunis, M. Edgard Pisani fut de 1947 à 1953 préfet de la Haute-Marne. Elu sénateur de ce département en 1954, inscrit au groupe de la Gauche démocratique, il devint ministre de l'agriculture dans les gouvernements Debré et Pompidou.

Elu conseiller général du Maine-et-Loire en 1964, puis maire de Montreuil-Bellay et député U.D.R. du Maine-et-Loire en 1967, il y fut battu lors des élections législatives de 1968 par le candidat U.D.R., M. Narquin. Il avait donné sa démission de ministre de l'équipement en avril 1967 pour protester contre la demande de pleins pouvoirs présentés par le gouvernement afin de légiférer dans les domaines économiques et sociaux. Il avait, en mai 1968, démissionné de son mandat parlementaire après avoir refusé de voter la confiance au gouvernement. M. Pisani s'est ensuite rapproché de l'opposition et a soutenu, en mai 1974, la candidature de M. Mitterrand à l'Elysée.]

[M. Georges Berchet âgé de quarante-huit ans, est originaire d'Annecy (Haute-Savoie). Il est marié et père de trois enfants. Il est ingénieur du génie rural, directeur adjoint de la direction départementale de l'agriculture à Chaumont. Ancien radical-socialiste, maintenant réformateur, il est le premier adjoint au maire de Chaumont et conseiller général.]

1965 : inscr., 801. Premier tour : vot. 799 ; suff. expr., 787. — Rassemblement démocratique : MM. Boin, gauche dém., 393 voix ; Mathey, gauche dém., 342. — Action éco. et soc. : MM. Cointat, U.N.R., 257 ; Champion, 182. — Action fam. et soc. : MM. Hanin, anc. dép., ind., 207 ; Florentin, 116. — P.C. : MM. Mougeot, 38 ; Chausset, 35.

Deuxième tour : vot., 801 ; suff. expr., 765 ; MM. Boin, 312 voix, *REELU* ; Mathey, 442, *REELU* ; Cointat, 337 ; Champion, 257 ; Hanin, 3 ; Florentin, 2.

MAYENNE (2)

Sortants : MM. Lucien de Montigny, Un. cent. (n.s.r.p.) ; Raoul Vadepied, Un. cent.

Inscrits, 766 ; votants, 763
Suffr. expr., 755

UN. CENT. : *M. René Ballayer*, prés. cons. gén., 576 .... *ELU*
M. Raoul Vadepied, cent. dém., sén. sort., 557. *REELU*
P.S. : MM. Claude Leblanc, m. de Mayenne, 188 ; Francis Roussel, 180.
P.C. : MM. Marc Marillaud, 4 ; Daniel Hallier, 4.

M. de Montigny, qui avait annoncé qu'il ne se représenterait pas si M. Ballayer était candidat, a apporté son soutien au nouvel élu, lequel a obtenu 76,29 % des suffrages exprimés. M. Vadepied, avec qui il faisait liste commune, voit son score en sensible augmentation par rapport à 1965. Les socialistes, qui jusqu'à présent étaient les grands absents de ce genre de scrutin dans ce département, réalisent un bon score. M. Leblanc, qui en 1971 était élu maire de Mayenne, alors que le maire, M. de Montigny, ne se représentait pas, et M. Roussel, qui, aux élections cantonales de septembre 1973, avait battu le conseiller général sortant, M. Pierre Buron, député U.D.R. de la première circonscription, recueillent les voix des grands électeurs de gauche, qui ont préféré voter socialiste plutôt que communiste.

***

[M. Ballayer, originaire d'Andouillé, où il est né en 1915, est maire d'Ernée depuis 1959. Elu en 1961 conseiller général, il est devenu président de l'assemblée départementale en octobre 1973. Vice-président du conseil régional, M. Ballayer est également président de l'Association des maires et adjoints de la Mayenne depuis octobre 1971.]

1965 : inscr., 751 ; vot., 751 ; suffr. expr. : 742. — Liste du Centre dém. : MM. Vadepied, M.R.P., 391 voix, *ELU* ; de Montigny, M.R.P., 374, *ELU*. — Liste des sén. sort. : MM. Delalande, ind., 333 ; Le Basser, U.N.R., 290. — P.C. : Mme Stindel, 29 ; M. Guillou, 22.

MEURTHE-ET-MOSELLE (3)

Sortants : MM. Pierre de Chevigny, Rép. ind. ; Robert Gravier, Rép. ind. (n.s.r.p.) ; Marcel Martin, non-ins.

Inscrits, 1 834 ; votants, 1 810
Suffrages exprimés, 1 791

ISOLES : MM. Roger Boileau, div. g., prés. cons. gén., m. de Dombasle, 706 voix ; Richard Pouille, C.D.P., m. de Vandœuvre, 584 ; Hubert Martin, rép. ind., anc. dép., m. de Briey, 565 ; Pierre de Chevigny, ind., sén. sort., 515 ; Guy de Talhouet, rép. ind., 508 ; Marcel Martin, s. étiq., sén. sort., m. de Nancy, 403.
P.C. : M. Michel Antoine, m. de Frouard, 297 ; Mme Yolande Bertrand, 293 ; M. André Claudel, 289.
P.S. : MM. Jean Lhommée, 260 ; Charles Clavel, 244 ; Maurice Lefort, 235.

Vot., 1 808 ; suffr. expr., 1 791
ISOLES : MM. *Hubert Martin*, rép. ind., 1 010 *ELU*
Roger Boileau, div. g., 972 .... *ELU*
Richard Pouille, C.D.P., 914 .... *ELU*
Marcel Martin, 568.
P.S. : M. Jean Lhommée, 482.
P.C. : Mme Yolande Bertrand, 442 ; M. Michel Antoine, 289.

Si les trois sièges du département changent de titulaires, la large défaite du maire de Nancy, M. Marcel Martin, sénateur sortant, représente de loin l'élément majeur du scrutin. Les jeux étaient pratiquement faits dès le premier tour à l'issue duquel M. Martin se trouvait en dernière position des six candidatures individuelles avec près de trois cents voix de retard sur le premier. Il décidait de maintenir sa candidature au second tour afin de « défendre au niveau national » la ville de Nancy et les intérêts de la région. Il déclarait : « Alors que dans les autres départements lorrains tous ont concentré leurs forces autour des maires de leurs capitales pour en faire leur avocat, ici, en Meurthe-et-Moselle, toutes les attaques ont convergé vers la ville de Nancy. » *Au second tour, il n'obtenait pas le tiers des suffrages exprimés. Cet échec s'explique en grande partie par les tergiversations de M. Martin au sujet de l'avenir de l'agglomération nancéienne. Au sein du district sont apparues en effet d'importantes divergences, notamment financières, entre les seize communes de la banlieue et la ville de Nancy : le préfet du département a mis en demeure les dix-sept communes de se prononcer sur une nouvelle formule avant le 26 septembre (voir « le Monde » du 18 avril). Or, le conseil municipal de Nancy, attendant le déroulement des élections sénatoriales, a décidé de se prononcer seulement le 25 au soir... Les communes de la banlieue n'ont guère apprécié le silence de M. Martin, président du district, qu'elles qualifient de « manque de netteté » ou même d' « absence de courage politique ». Il semble également que de nombreuses communes rurales aient voté contre le maire de Nancy, estimant « ne pas le voir suffisamment », alors que son concurrent banlieusard, M. Richard Pouille, en tant qu'ingénieur du génie rural, avait des contacts fréquents avec elles.*

M. Hubert Martin remplace M. de Chevigny comme représentant du Pays-Haut. Le sénateur sortant s'est retiré entre les deux tours afin que cette partie du département continue d'être représentée au Sénat. Ce retrait a permis à M. Martin d'être élu en tête du second tour.

***

[M. Hubert Martin est maire de Briey depuis 1959. Né le 23 février 1912, médecin radiologue, il fut député de Meurthe-et-Moselle de 1962 à 1967, puis de 1968 à 1973, avant de céder son siège à M. Gilbert Schwartz, maire communiste de Jarny.

M. Roger Boileau, né le 1ᵉʳ juin 1914 à Nancy, pharmacien, est maire de Dombasle depuis 1958. Pésident du conseil général de Meurthe-et-Moselle depuis 1970, il a été réélu à ce poste en 1973 avec l'appui de la majorité.

M. Richard Pouille, cinquante-deux ans, est depuis 1965 maire de Vandœuvre, deuxième ville du département par le nombre d'habitants (20 160). Ingénieur du génie rural, il a joué un rôle important au sein du district urbain de l'agglomération nancéienne avant de se démettre de ses fonctions de vice-président, il y a quelques semaines, pour protester contre la paralysie progressive des structures du district. Il a été élu conseiller général du nouveau canton de Vandœuvre en septembre 1973.

1965 : insct., 1 819. Premier tour : vot., 1 812 ; suffr. expr., 1 805. — Un. des ind. et pays. : MM. Gravier, prés. cons. gén., ind., 649 voix ; de Chevigny, ind., 470 ; Berthe de Pommery, sén. sortant, ind., 417. — Act. et entente gaulliste : MM. Fournier, 467 ; Delber, 417 ; La pointe, 399. — Isolé : M. Martin, 448. — P.C. : MM. Bertrand, 332 ; Sacconi, 318 ; Lucien Caro, 316. — Un. rép. dém. et soc. ; MM. Boileau, 261 ; Jeanclaude, 178 ; Richoux, 149. — S.F.I.O. : MM. Plumet, 153 ; Herbuvaux, 151 ; Almeter 135.

Deuxième tour : vot., 1 779 ; suffr. expr., 1 716 ; MM. Martin, 842 voix, ELU ; Gravier, 839, RÉÉLU ; de Chevigny, 749, RÉÉLU ; Fournier, 540 ; Delber, 417 ; Bertrand, 401 ; Lapointe, 399 ; Caro, 382 ; Sacconi, 382.

MEUSE (2)

Sortants : MM. Martial Brousse, Pays. ; François Schleiter, Rép. ind.

PREMIER TOUR

Inscrits, 962 ; votants, 957
Suffrages exprimés, 936

LISTE « SANS TITRE » : MM. François Schleiter, prés. C.N.I.P., sén. sort., 376 voix ; Rémi Herment, Cent. dém., 295.
LISTE D'ENTENTE MEUSIENNE : MM. André Beauguitte, dép. rép. ind., m. de Verdun, 193 ; Robert Louppe, 183.
P.S. : MM. Pierre Méchin, 148 ; Michel Chobert, 136.
PAYS. : MM. Martial Brousse, sén. sort., 138 ; Jacques Bailleux, U.D.R., m. de Saint-Mihiel, 136.
LISTE « SANS TITRE » : MM. Jean Franc, s. étiq., 76 ; Jean-Louis Gilbert, s. étiq., 59.
P.C. : MM. Daniel Mayer, 42 ; Bernard Serrier, 39.
ISOLE : M. René Dupont, s. étiq., 19.

DEUXIEME TOUR

Vot., 960 ; suff. expr., 939
LISTE « SANS TITRE » : MM. *François Schleiter*, 544 .... *REELU*
Rémi Herment, 446 .. *ELU*
LISTE D'ENTENTE MEUSIENNE : MM. Robert Louppe, 261 ; André Beauguitte, 208.
P.S. : MM. Pierre Méchin, 135 ; Michel Chobert, 21.
P.C. : MM. Daniel Mayer, 29 ; Bernard Serrier, 1.
ISOLE : M. René Dupont, 8.
PAYS. : MM. Jacques Bailleux, 3 ; Martial Brousse, 2.
LISTE « SANS TITRE » : M. Jean Franc, 1.

M. Beauguitte, député, maire de Verdun, subit une nette défaite puisqu'il est même dépassé, au second tour par son colistier : il ne parvient donc pas à évincer M. Schleiter, auquel il avait pris, en 1965, la mairie de Verdun, et dont l'échec, aux élections cantonales de 1973, avait montré, croyait-on, la fragilité de la position. Le sénateur sortant, vice-président de la Haute Assemblée, qui, à soixante-trois ans, est plus jeune de dix ans que M. Beauguitte, a également bénéficié de la relative volonté de rajeunissement manifestée par les grands électeurs : ceux-ci ont, en effet, écarté M. Martial Brousse, qui, à près de quatre-vingts ans, avait d'abord songé à se retirer, avant de solliciter un nouveau mandat. Il sera remplacé par M. Rémi Herment, qui a longtemps été considéré comme le dauphin de M. Brousse avant de faire liste commune avec M. Schleiter.

Les voix obtenues par M. Pierre Méchin, vainqueur de M. Schleiter aux élections cantonales de 1973, confirment la poussée socialiste dans dans le département.

***

[M. Rémi Herment, agriculteur, est âgé de quarante-deux ans. Il est maire de Vigneulles-lès-Hattonchatel, vice-président du conseil général (centre dém.), et président de l'Union laitière du département, après avoir exercé, dans sa jeunesse, des responsabilités syndicales à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.]

1965 : inscr., 873 ; vot., 868 ; suffr. expr. : 860. — Liste des sén. sort. : MM. Schleiter, anc. min., ind., 528 voix, RÉÉLU ; Brousse, pays., 450, RÉÉLU. — Liste pour l'expansion : MM. Dory, 108 ; Madoux, 80. — Défense des libertés communales : MM. Thiébaut, anc. dép., rad., 100 ; Dodin, S.F.I.O., 99. — Isolés : MM. Courot, 169 ; Dupuy, U.N.R., 65. — P.C. : MM. Savart, anc. dép., 36 ; Mayer, 34.

VINGT-HUIT SÉNATEURS SORTANTS NE SE REPRÉSENTAIENT PAS

Vingt-sept des quatre-vingt-quatre sortants de Métropole et un sénateur d'outre-mer ne se sont pas représentés :

SIX SOCIALISTES : MM. Darou, Guislain (Nord), Henneguelle (Pas-de-Calais), Gauthier, Montpied (Puy-de-Dôme), Lhospied (Nièvre).

SIX GAUCHE DEMOCRATIQUE : MM. Bertholn, Dufeu (Isère), Laurent-Thouverey (Jura), Perpère (Lot-et-Garonne), Bourda, Mailhe (Hautes-Pyrénées), ces trois derniers appartenant au mouvement des radicaux de gauche.

QUATRE UNION CENTRISTE : MM. Desseigne (Loire), Soudant (Marne), de Montigny (Mayenne), Sibor (Pyrénées-Atlantiques).

SEPT INDEPENDANTS : MM. Bouvard (Haute-Loire), Bruyneel (Loir-et-Cher), Esseul (Maine-et-Loire), Robert Gravier (Meurthe-et-Moselle), Isautier (La Réunion), Lambert (Morbihan), Pelleray (Orne).

DEUX U.D.R. : MM. Lartigue (Pyrénées-Atlantiques) et Liot (Nord).

TROIS « PAYSANS » : MM. de Lachomette (Haute-Loire), Perdereau (Loiret), Vassor (Indre-et-Loire).

MORBIHAN (3)

Sortants : MM. Victor Golvan, U.D.R. ; Marcel Lambert, Rép. ind. (n.s.r.p.) ; Joseph Yvon, Un. cent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 385 ; votants, 1 380
Suffrages exprimés, 1 369

REP. IND. : M. *Raymond Marcellin*, m. de Vannes, prés. cons. gén., anc. min., 747 .... *ELU*
UN. CENT. : M. Joseph Yvon, sén. sort., 573.
REF. : M. Joseph Le Montagner, anc. dép., m. de Guidel, 406.
U.D.R. : M. Victor Golvan, sén. sort., 402.
REP. IND. : M. Eugène Remilly, 375.
P.S. : MM. Michel Masson, m. de Pontivy, 373 ; Jean Lagarde, m. de Lorient, 326 ; Albert Rivier, 299.
P.C. : MM. Jean Maurice, m. de Lanester, 140 ; Eugène Crepeau, m. d'Hennebont, 133 ; Reny Mory, 128.
FRONT NATIONAL : M. Joseph Laurent, 38.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 379 ; suffr. expr., 1 348
REF. : M. *Joseph Le Montagner*, 854 .... *ELU*
UN. CENT. : *M. Joseph Yvon*, sén. sort., 775 *REELU*
P.S. : M. Michel Masson, 483.
P.C. : M. Jean Maurice, 401.

Au premier tour, la liste d'union de la majorité, comprenant M. Raymond Marcellin, républicain indépendant, et deux sortants, Mᵉ Yvon, Centre démocrate, conseiller général de l'île de Groix, et M. Golvan, U.D.R., conseiller général de Quiberon, n'a eu qu'un élu, M. Marcellin, qui a obtenu 54,56 % des suffrages exprimés. Ce pourcentage est nettement inférieur au score réalisé en 1965 par la liste d'union de la majorité (63,29 %), M. Lambert, indépendant, maire de Pontivy, étant alors le troisième candidat.

Cette régression s'explique pour plusieurs raisons : la nouvelle liste d'union était mal composée « géographiquement ». Elle ne comprenait que des candidats du littoral et aucun de l'intérieur du département : c'est ce que n'ont pas admis les grands électeurs de cette zone, qui se sont estimés frustrés. D'autre part, la candidature de M. Golvan, qui avait déclaré il y a deux mois qu'il ne se représenterait pas — il est âgé de soixante-douze ans — n'avait pas été accueillie avec faveur. Il y avait de surcroît cinq candidats modérés au lieu de quatre il y a neuf ans. Aussi M. Golvan a-t-il été devancé dès le premier tour par un candidat centriste isolé, M. Le Montagner. L'U.D.R. perd donc un siège au profit des centristes réformateurs.

A noter la progression de la liste socialiste, qui gagne près de 100 voix par rapport à 1965.

Au deuxième tour, M. Golvan s'est retiré, ainsi qu'un autre candidat isolé indépendant, M. Remilly.

***

[M. Raymond Marcellin, né le 19 août 1914 à Sézanne (Marne), avocat, a derrière lui une longue carrière politique. Elu député du Morbihan en 1946, constamment réélu depuis lors, il a occupé de nombreux postes ministériels sous la IVᵉ et la Vᵉ République. Ministre de l'intérieur du 31 mai 1968 au 27 février 1974, il a ensuite détenu le portefeuille de l'agriculture du 1ᵉʳ mars au 27 mai 1974 (troisième gouvernement Messmer). Il est président du conseil général du Morbihan depuis 1964.]

[M. Louis Le Montagner, né le 5 octobre 1907 à Guidel, est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie de l'université catholique d'Angers. Député C.N.I. de la sixième circonscription du Morbihan (Lorient) de 1958 à 1962, il avait été battu par M. Maurice Bardet (U.N.R.) ; il est maire de Guidel depuis 1944. Conseiller général de Pont-Scorff pendant douze ans, il est président de l'Association des maires du Morbihan depuis trois ans.]

1965 : inscr., 1 417 ; vot., 1 412 ; suffr., expr. : 1 384. — Liste d'entente républicaine : MM. Yvon, anc. dép., M.R.P., 878 voix, RÉÉLU ; Lambert, ind., 875, RÉÉLU ; Golvan, anc. dép., U.N.R., 722, RÉÉLU. — Isolé : M. Roger de Vitton de Peyruis, 307. — S.F.I.O. : MM. Le Moenic, 280 ; Le Priol, 238 ; Uguen, 215. — P.C. : MM. Crépeau, 167 ; Maurice, 165 ; Noguès, 158.

MOSELLE (4)

Sortants : MM. Jean-Eric Bousch, U.D.R. ; Paul Driant, Rép. ind. ; René Jager, Un. cent. (Cent. dém.) ; Robert Schmitt, U.D.R.

PREMIER TOUR

Inscrits, 2 445 ; votants, 2 434
Suffrages exprimés, 2 422

UN. CENT. : MM. Jean-Marie Rausch (C.D.P.), M. de Metz, 848 voix ; René Jager, Cent. dém., sén. sort., 830 ; Rémy Botz, C.D.P., M. de Stiring-Wendel, 615 ; René Froelinger, Rép. ind., 532.
MAJ. PRES. : MM. Paul Driant (Rép. ind.), prés. cons. gén., sén. sort., 808 ; Robert Schmitt, app. U.D.R., sén. sort., 759 ; André Bohl (Cent. dém.), M. de Creutzwald, 671 ; Marcel Wolfersberger (U.D.R.), 492.
UNION ET ACTION POUR LE PROGRES SOCIAL : MM. Jean-Eric Bousch (U.D.R.), sén. sort, M. de Forbach, 583 ; André Nopré, 350 ; Henry Durand, 310 ; Robert Rolin, 296.
P.S. : MM. Victor Madelaine, m. de Nilvange, 502 ; Jean Laurain, 452 ; André Podsiadlo, 417 ; Gilbert Hoffmann, 408.
P.C. : MM. Ferdinand Lodi, m. d'Hagondage, 153 ; René de Mattéis, m. de Terville, 150 ; Joseph Tritschler, 148 ; Alain Philippe, m. d'Audun-le-Tiche, 137.

DEUXIEME TOUR

Vot., 2 434 ; suffr. expr., 2 397
UN. CENT. : MM. *René Jager*, 952 .... *REELU*
Jean-Marie Rausch, 949 .... *ELU*
Rémy Botz, 810 ; René Froelinger, 591.
MAJ. PRES. : MM. *André Bohl*, 846 .... *ELU*
Robert Schmitt, 816 .. *REELU*
Paul Driant, 760 ; Marcel Wolfersberger, 411.
P.S.-P.C. : MM. Victor Madelaine, 593 ; Jean Laurain, 506 ; René de Mattéis, 413 ; Ferdinand Lodi, 406.
UNION D'ACTION POUR LE PROGRES SOCIAL : M. Jean-Eric Bousch, 339.

Les résultats de l'élection marquent un tournant dans la vie politique du département. La multiplicité des candidatures (vingt candidats répartis sur cinq listes) avait laissé présager quelques surprises. En effet, face à une liste socialiste et à une liste communiste, les candidats qui se réclamaient de la majorité présidentielle s'affrontaient sur trois listes différentes. Deux sénateurs sortants, MM. Jean-Eric Bousch (U.D.R.) et Paul Driant (rép. ind.) sont battus. Or chacune de ces personnalités avait réussi à conserver son siège sans interruption depuis 1948. Pour M. Bousch, maire de Forbach, cet échec intervient après sa double défaite aux élections cantonales (puisqu'il fut battu, une première fois, par Mlle Anne-Marie Fritsch, député réformateur, puis, une nouvelle fois, en 1974, après invalidation du premier scrutin). M. Bousch, qui fut pourtant pendant des années le chef de file des gaullistes en Moselle, n'avait pu obtenir le soutien de l'U.D.R. pour ces élections sénatoriales. Il peut craindre maintenant de perdre la mairie de Forbach.

Quant à M. Paul Driant, président du conseil général, maire de Gravelotte, son échec est incontestablement une surprise.

L'élimination de ces deux sénateurs sortants marque peut-être une volonté de rajeunissement, mais également une redistribution des cartes dans ce département, qui, ces dernières années, a vu, d'une part, un affaiblissement grave de l'U.D.R. et, d'autre part, une forte poussée de la gauche.

Le rajeunissement se traduit par la victoire de deux hommes dont les débuts en politique sont relativement récents. Il s'agit tout d'abord de M. Jean-Marie Rausch (C.D.P.), maire de Metz, conseiller général. Sans nul doute, cette victoire le conforte dans sa position à la mairie de Metz, position qui avait paru précaire après son échec aux législatives contre M. Jean Kiffer (Centre démocrate). Depuis la mort de Raymond Mondon, ministre des transports, Metz n'avait plus de maire parlementaire. Quant à M. André Bohl (Centre démocrate), maire de Creutzwald et conseiller général depuis à peine une année, il s'affirme comme un possible chef de file. Sa victoire aux sénatoriales au premier rang de la liste de M. Driant est d'autant plus marquante qu'il se trouvait en quatrième position sur cette liste.

Le résultat du scrutin révèle l'arrivée en force des centristes, qui prennent trois des quatre sièges. Le quatrième leur échappe de peu. En effet, le sénateur sortant, M. Robert Schmitt (rép. ind. apparenté au groupe U.D.R. du Sénat), second de liste de M. Driant, ne devance M. Rémy Botz (C.D.P.), maire de Stiring-Wendel, que de six voix.

Une poussée de la gauche est également sensible : les deux candidats socialistes, MM. Madelaine, conseiller général, maire de Nilvange, et Jean Laurain, conseiller général de Metz-II, ont recueilli 1 099 voix, soit près de 25 % des suffrages. Quant aux communistes, qui se trouvaient au deuxième tour sur la même liste, ils ont obtenu 810 voix, ce qui est remarquable si l'on se réfère aux élections sénatoriales de 1965. A cette date, les élus communistes n'avaient pu recueillir que 145 voix sur 2 419 électeurs inscrits.

***

[M. André Bohl, âgé de trente-huit ans, ingénieur commercial à la Société chimique des Charbonnages, est, depuis septembre 1973, maire de Creutzwald et conseiller général du canton de Bouzonville.]

[Agé de quarante-cinq ans, M. Jean-Marie Rausch est maire de Metz depuis le 28 mars 1971. Il a succédé à Raymond Mondon, ministre des transports, décédé quelques mois plus tôt. Auparavant, il avait enlevé, en février, le siège de conseiller général laissé vacant par le décès du maire de Metz. M. Rausch est né à Sarreguemines. Minotier depuis 1935 à Woippy, dans la banlieue de Metz, il devient président de la chambre syndicale de la meunerie de Moselle en 1967, puis administrateur de l'union patronale des industries de la Moselle en 1969, jusqu'en 1971. En mars 1973, il se présente aux élections législatives avec l'étiquette C.D.P. Au deuxième tour, à l'occasion d'une élection triangulaire, il est devancé de 1 935 voix par M. Jean Kiffer, Centre démocrate.]

1965 : inscr., 2 419. Premier tour : vot., 2 412 ; suffr. expr., 2 401. — Liste d'entente démocratique : MM. Driant, prés. cons. gén., ind., 1 284 voix, REELU ; Jager, M.R.P., 1 227, REELU ; Massing, ind., 1 094 ; Pastinger, sén. sortant, ind., 998. — Union pour le progrès Vᵉ rép. : MM. Bousch, U.N.R., 1 197 ; Schmitt, rép. ind., 990 ; Stenger, 952 ; Grandidier, 939. — P.C. : MM. Depietri, 224 ; Muller, anc. dép., 206 ; Lamm, 198 ; Mme Kauffmann, 191.

Deuxième tour : vot., 2 414 ; suffr. expr., 2 358 ; MM. Bousch, 1 228 voix, REELU ; Schmitt, 1 109, ELU ; Massing, 1 069 ; Ditsch, 1 060 ; Depietri, 79 ; Muller, 66.

NIÈVRE (2)

Sortants : MM. Pierre Barbier, Gauche dém. ; Jean Lhospied, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 742 ; votants, 739
Suffrages exprimés, 732

P.S. : *M. Pierre Petit*, 400 voix .... *ELU*
M. Fernand Dussert, m. d'Arleuf, 344.
ISOLES : MM. Pierre Barbier, Gauche dém., sén. sort., 243 ; Michel Gauthier, U.D.R., 144 ; Diègue Azzaro, s. étiq., 1.
P.C. : MM. Pierre Perronnet, 144 ; Claude Lebon, m. de Clamecy, 128.

DEUXIEME TOUR

Vot. 740 ; suffr. expr., 734
P.S. : *M. Fernand Dussert*, 468 .... *ELU*
ISOLE : M. Pierre Barbier, Gauche dém., sén. sort., 266.

La campagne électorale menée dans les régions de Clamecy et Châtillon-en-Bazois par M. François Mitterrand a porté ses fruits. Les deux élus socialistes ont en outre bénéficié d'un précieux appoint de voix communistes, lesquelles sont en augmentation de près de cent unités par rapport à 1965 (372 contre 275).

« Ces résultats, *déclarait dimanche soir M. François Mitterrand,* montrent que les grands électeurs ont reconnu la compétence des candidats et aussi que la discipline et l'élargissement de la base électorale de la gauche traduisent une conscience politique de plus en plus claire sur les grands choix. Ce phénomène est en soit bon pour la démocratie. »

Quant à M. Barbier, le fait d'avoir abandonné la gauche démocrate et socialiste lui coûte son siège, le premier secrétaire du P.S. prouvant une fois de plus qu'il tient bien en main son département.

***

[M. Fernand Dussert est né le 4 août 1904 à Arleuf (Nièvre). Maire d'Arleuf depuis 1953, sénateur suppléant de M. Lhospied (qui ne s'était pas représenté) depuis 1967, il est l'ancien président départemental de la Convention des institutions républicaines.]

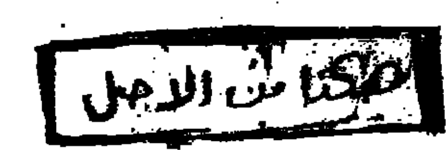
[M. Pierre Petit est né le 29 novembre 1919 à Paris. Ancien sapeur-pompier, il est maire de Saint-Benin-d'Azy depuis 1957, conseiller général depuis 1964, président de la commission départementale depuis 1970. Président du Syndicat intercommunal d'électrification de la Nièvre, il est en outre secrétaire général de l'Union amicale des maires de la Nièvre.]

1965 : inscr., 729. Premier tour : vot., 728 ; suffr. expr., 723. — Liste Union dém. soc. : MM. Benoist, S.F.I.O., 373 voix, REELU ; Barbier, rass. dém., 300. — Isolés : MM. Gadoin, sén. sort., Gauche dém., 208 ; Ramey, U.N.R., 207 ; Cougny, M.R.P., 77. — P.C. : MM. Perronnet, 90 ; Lambert, 85.

Deuxième tour : vot., 729 ; suffr. expr., 723 ; MM. Barbier, 401 voix, ELU ; Gadoin, 322.

1967 : inscr., 729. Premier tour : vot., 728 ; suffr. expr., 715. — MM. Lhospied, S.F.I.O., 281 voix ; Gadoin, Centre dém., anc. sén., gauche dém., 219 ; Petit, soc. ind., 125 ; Perronnet, P.C., 88 ; Griffon, sans étiq., 2.

Deuxième tour : vot., 726 ; suffr. expr., 713. — MM. Lhospied, 380 voix, ELU ; Gadoin, 336 ; Perronnet, 2.



DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

NORD (9—R.-P.)

Sortants : MM. Octave Bajeux, Un. cent. (Cent. dém.) ; Pierre Carous, U.D.R. ; Marcel Darou, P.S. (n.a.r.p.) ; René Debesson, P.S., en remplacement d'Emile Dubois, décédé en 1973 ; Jean Desmarets, Rép. ind., en remplacement de M. Roger Deblock, démissionnaire en 1974 ; André Diligent, Un. cent. (Cent. dém.) ; Marcel Guislain, P.S., en remplacement de M. Charles Naveau, élu député en 1967 (n.a.r.p.) ; Robert Liot, U.D.R. (n.a.r.p.) ; Hector Viron, P.C., en remplacement de M. Adolphe Dutoit, démissionnaire en 1967.

Inscrits, 4 826 ; votants, 4 818
Suffrages exprimés, 4 809

P.S. : 1 456 voix :
MM. *Victor Provo*, m. de Roubaix .... *ELU*
René Debesson .... *REELU*
Jean Varlet .... *ELU*
Roland Grimaldi, Jacques Bialski, Armand Moriss, Raymond Allard, Mmes Rosette Meyde, Monique Bouchez.

UNION DE DEF. DES LIBERTES LOCALES ET EXPANS. REG. : 1 838 voix. MM. *Pierre Carous*, prés. du groupe U.D.R. .... *REELU*
Maurice Schumann, anc. min., U.D. Vᵉ .... *ELU*
Arthur Moulin ; Jacques Van Den Bavière ; Claude Pringallé ; Georges Brice ; Michel Hennebois, Albert Bocktaels, Mme Marie-Fanny Gournay.

P.C. : 1.007 voix. —
MM. *Hector Viron* ...... *REELU*
Gérard Ehlers .... *ELU*
Georges Cacheux, Pierre Briatte, Mme Elise Lefebvre, MM. Emile Beauchamp, René Carpentier, Marceau Gauthier, Georges Lainé.

UNION DES CENTRISTES ET INDEPENDANTS : 997 voix. —
MM. *Octave Bajeux* (réf.) .... *REELU*
Jean Desmarets, ind. .... *REELU*
André Diligent, sén. sort., Paul Bataille, Elie Jonnart, Jacques Bardoux, Gabriel Pochon, Jean Quintart, Gustave Dessin.

FRONT NATIONAL : 11 voix. — M. Joseph Delcour, Mme Colette Dupont, MM. Fernand Lepoutre, Patrick Massé, Rabah Benziani, Jacques Pauwels, Pierre Delaval, Gustave Théry, Amar Gassimi.

La surprise dans le Nord a été l'échec de M. André Diligent (Centre démocrate), président du groupe de l'Union centriste au Sénat et sans doute le sénateur le plus connu dans le département par ses multiples prises de positions. M. Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères (U.D. Vᵉ), avait fondé lui-même toute sa campagne sur le thème : « Mon seul concurrent pour le neuvième siège est le second communiste. » *Cet « argument meurtrier », selon la formule de M. Octave Bajeux, a porté bien plus qu'on ne s'y attendait généralement chez les grands électeurs modérés.*

Mais si M. Schumann efface sa défaite des législatives de 1973, en retrouvant sa place au Parlement, les communistes n'en gagnent pas moins un élu. La désunion au sein de la majorité présidentielle, qui a provoqué l'affrontement entre les listes de MM. Carous et Bajeux, en est la cause.

D'après ces chiffres, on peut dire qu'une liste unique aurait maintenu M. Diligent au Sénat et rendu problématique l'élection de M. Schumann.

Ce n'est pas l'avis de M. Pierre Carous, président du groupe U.D.R. au Sénat : « Une liste unique, *dit-il*, aurait fait un meilleur score et nous aurait gardé cinq sièges. Je regrette le départ de M. Diligent. Le responsable de l'échec de la liste unique est M. Jean-Paul Bataille, président de la Fédération départementale des républicains indépendants. Je me demande s'il a agi pour lui seul ou s'il a été un instrument... Je ne réponds pas à cette question. »

M. Carous évoque discrètement ce qui est paru nettement dans le Nord : la rivalité entre le centrisme-indépendant et l'U.D.R. Certains responsables politiques, estime-t-on ici, ont peut-être choisi le Nord, pour tenter de marquer quelques points contre l'U.D.R. amoindrie, selon eux, par les présidentielles.

M. Maurice Schumann, après avoir rappelé qu'il avait accepté une place en cinquième position sur une liste unique, a déclaré : « Il faut constater que le gaullisme reste une grande force dans le Nord. Il faut savoir aussi que les démocrates chrétiens n'accepteront en aucun cas une alliance avec la droite contre les gaullistes. Vouloir gouverner la France comme cela, c'est une folie... »

Quant à M. André Diligent, il constate que l'on a assisté à un chef-d'œuvre de transformation d'un scrutin proportionnel en un scrutin d'arrondissement. Mais, ajoute-t-il : « Cela ne correspond pas à la conjoncture nationale. »

A gauche, les communistes font une avance plus grande que prévu (+ 164 voix). Grâce à eux, la gauche obtient la majorité absolue des voix qu'elle avait frôlée en 1965. Les socialistes gardent leurs trois élus, mais avec une perte de voix (— 69 voix), il est vrai.

L'analyse d'un corps électoral de ce type est très complexe. On faisait état dans tous les groupes du rôle qu'ont pu jouer quelque six cents communes rurales du Nord. Les « 5 % de Bruxelles », disait-on, ont coûté cher aux centristes indépendants. Il est, en fait, curieux de constater que les républicains indépendants, ayant cette fois abandonné l'U.D.R., n'ont pas empêché celle-ci — alliée à des modérés — de progresser de 400 voix. Et apparemment, ils n'ont guère aidé efficacement les centristes : le Centre national des indépendants sauve le seul siège qu'il avait obtenu en 1965.

[En fait, nombre d'électeurs démocrates-chrétiens n'ont pas accepté l'alliance privilégiée avec la droite que représentent dans le département les indépendants et républicains indépendants ; ils ont préféré voter pour M. Maurice Schumann, U.D.R., mais ex-M.R.P.]

* * *

[M. Maurice Schumann est né le 10 avril 1911, à Paris. Licencié ès lettres, il est d'abord attiré par le journalisme, et entre à l'agence Havas. Engagé volontaire en 1939, il est fait prisonnier, s'évade et devient le porte-parole de la France libre à Londres. En 1945, élu député du Nord (il sera réélu six fois), il est président du groupe parlementaire du M.R.P. Il présidera ensuite l'ensemble du mouvement, de 1946 à 1949.

Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de 1951 à 1954, il devient, en avril 1962, ministre délégué auprès du premier ministre pour l'aménagement du territoire, dans le cabinet de Georges Pompidou. Le 15 mai 1962, M. Maurice Schumann, en même temps que tous les ministres M.R.P. opposés à la politique européenne du chef de l'Etat, renonce à ses fonctions ministérielles. Dans le quatrième gouvernement Pompidou il est ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (avril 1967-mai 1968), puis ministre d'Etat chargé des affaires sociales (mai 1968-juillet 1968, dans les gouvernements Pompidou et Couve de Murville).

Le 22 juin 1969, M. Jacques Chaban-Delmas le charge des affaires étrangères, poste qu'il conservera jusqu'en mars 1973. Battu aux élections législatives, il démissionne de son poste de ministre.

M. Maurice Schumann, compagnon de la Libération, est membre de l'Académie française depuis l'an dernier.]

[M. Victor Provo est né le 30 août 1903, à Wattrelos (Nord). Il est maire de Roubaix depuis 1945, et a été président du conseil général du Nord, de 1967 à 1973. Député du Nord de 1952 à 1958, il a siégé au comité directeur et au bureau du parti socialiste entre 1944 et 1969.]

[M. Jean Varlet, employé de commerce, est conseiller général et maire de Bourbourg. Il est né le 1 4septembre 1916 et a été déporté à Buchenwald.]

[Ouvrier dans une raffinerie de la région dunkerquoise, M. Gérard Elhers assume des responsabilités nationales à la direction syndicale C.G.T. des produits chimiques. Membre du bureau départemental de la Fédération du Nord du parti communiste, il est responsable de la région dunkerquoise et des Flandres.]

1965 : inscr., 4 797 ; vot., 4 795 ; suffr. expr., 4 779. — S.F.I.O. : 1 525 voix, 3 sièges ; MM. Naveau, REELU ; Darou, anc. dép., REELU ; Dubois, anc. dép., REELU. — Union défense Vᵉ rép. : 938 voix, 2 sièges ; MM. Liot, U.N.R., REELU ; Carous, U.N.R., anc. dép., ELU. — M.R.P. : 936 voix, 2 sièges ; MM. Bajeux, REELU ; Diligent, anc. dép., ELU. — P.C. : 843 voix, 1 siège : M. Dutoit, REELU. — Ind. et pays. : 505 voix, 1 siège ; M. Dehé, REELU. — Ind. nationaux : 32 voix, aucun siège (liste conduite par M. Georges Brice, anc. dép.).

OISE (3)

Sortants : MM. Amédée Bouquerel, U.D.R. ; Hector Dubois, Pays. ; Jean Natali, U.D.R.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 606 ; votants, 1 597
Suffrages exprimés, 1 588

MAJORITE PRESIDENTIELLE : MM. *Amédée Bouquerel*, U.D.R., sénateur sort., 1 082 voix .... *REELU*
Jean Natali, U.D.R., sén. sort., 1 080 .... *REELU*
Hector Dubois, Rép. ind., sén. sort., 1 060 .... *REELU*
P.S. : M. Jacques Niel, 317 ; Mme Liliane Marazano, rad. de g., M. d'Auneuil, 315 ; M. Jean-Pierre Hanniet, 315.
P.C. : MM. Jean Sylla, 176 ; Jacques Poupon, 176 ; Raymond Maillet, 187.
ISOLES : M. Jean-Marc Bourquin, ind., 23.

Les trois sénateurs sortants ont été confortablement réélus dès le premier tour alors qu'en 1965 ils avaient été élus au second tour seulement. Cette élection contraste avec les résultats du scrutin présidentiel, à l'occasion duquel on avait constaté une nette poussée vers la gauche.

1965 : inscr., 1 511. Premier tour : vot., 1 502 ; suffr. expr., 1 485. — Union et progrès social : MM. Dubois, pays., 700 voix ; Bouquerel, U.N.R., 698 ; Natali, anc. dép., U.N.R., 675. — Isolés : MM. Patria, sén. sortant, ind., 530 ; Verlay, ind., 267 ; Dusausoy, mod., 241 ; Gorecki-Leroy, rad., 38 ; Maury, mod., 33 ; Didelet, mod., 29. — S.F.I.O. : MM. Fournier, 205 ; Pommery, 193 ; Ville, 173. — Union des forces ouvrières : MM. Coene, P.C., 130 ; Vogel, P.S.U., 118 ; Le Duc, 119. — Liste démocratique : MM. Strauss, rad., 77 ; Lefrançois, rad., 66.

Deuxième tour : vot., 1 503 ; suffr. expr., 1 495 ; MM. Dubois, 782 voix, REELU ; Bouquerel, 756, REELU ; Natali, 744, ELU ; Patria, 601 ; Fournier, 318 ; Pommery, 311 ; Ville, 238 ; Dusausoy, 55 ; Verlay, 50 ; Didelet, 22 ; Coene, 16 ; Le Duc, 14 ; Vogel, 14 ; Lefrançois, 1 ; Strauss, 1.

ORNE (2)

Sortants : MM. Hubert d'Andigné, rép. ind. ; Paul Pelleray, rép. ind. (n.a.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 954 ; votants, 948
Suffrages exprimés, 942

ISOLES : M. *Hubert d'Andigné*, C.D.P., sén. sort., prés. cons. gén., 574 voix .... *REELU*
MM. Henri Olivier, C.D.P., 292 ; Hubert Bassot, rép. ind., 260 ; Roland Boudet, dép., cent. dém., m. de l'Aigle, 215 ; Maurice Maignan, s. étiq., 182 ; Philippe Baratte, P.S., 82 ; Pierre Van der Gucht, cent. dém., m. de Flers, 70 ; Norbert Sillière, ind., 59 ; Pierre Raguideau, mod., 20.
P.C. : MM. Jean Blanchet, 14 ; Marcel Delaunay, 9.

DEUXIEME TOUR

Vot., 951 ; suffr. expr., 931
ISOLES : M. *Henri Olivier*, C.D.P., 536 .... *ELU*
MM. Hubert Bassot, 344 ; Philippe Baratte, 26 ; Roland Boudet, 20 ; Norbert Sillière, 3 ; Maurice Maignan, 1 ; Pierre Raguideau, 1.

De même que M. d'Andigné, réélu aisément dès le premier tour, n'avait pas réussi l'an dernier à entrer à l'Assemblée nationale, de même M. Roland Boudet, député de la deuxième circonscription, ne parvient pas à entrer au Sénat : les grands électeurs lui ont préféré M. Henri Olivier, considéré comme l'héritier de M. Paul Pelleray, qui, à soixante-dix-neuf ans, avait décidé de ne pas se représenter. M. Hubert Bassot, membre important de l'appareil de la Fédération nationale des républicains indépendants, échoue nettement comme il avait échoué en 1973 dans la troisième circonscription législative. Au second tour, il a été victime du régionalisme des grands électeurs qui ont porté leurs suffrages sur des « hommes du département » (ainsi se présentaient M. Olivier et son suppléant) plutôt que sur un Parisien fraîchement « parachuté ».

* * *

[M. Henri Olivier, cinquante-sept ans, agriculteur, est maire de Saint-Germain-des-Grois (Orne) depuis 1971. Il est conseiller général du canton de Rémalard depuis 1964. A l'assemblée départementale, M. Olivier préside la commission de l'éducation nationale. Après avoir été longtemps indépendant paysan, comme M. Pelleray, sénateur sortant, qui ne se représentait pas, M. Olivier est actuellement inscrit au C.D.P.]

1965 : inscr., 959 ; vot., 956 ; suffr. expr., 943. — Isolés : MM. Pelleray, anc. dép., ind., 735 voix, REELU ; d'Andigné, 538, ELU ; Gervais, 469. — P.C. : MM. Garnier, 13 ; Delaunay, 8.

PAS-DE-CALAIS (6 — R.-P.)

Sortants : MM. Henri Collette, U.D.R., en remplacement de M. Roger Poudonson (cent. dém.), nommé membre du gouvernement en 1974 ; Michel Darras, P.S. ; Emile Durieux, P.S. ; Baudouin de Hauteclocque, pays. ; Henri Henneguelle, P.S., en remplacement de M. Bernard Chochoy, élu député en 1967 (n.a.r.p.) ; Léandre Létoquart, P.C., en remplacement de M. Jean Bardol, élu député en 1973.

Inscrits, 3 405 ; votants, 3 358
Suffrages exprimés, 3 382

P.S. 1 584 voix. —
MM. *Bernard Chochoy*, prés. cons. gén., ancien min., anc. sén. .... *ELU*
Michel Darras, sén. sort. *REELU*
Emile Durieux, sén. sort. *REELU*
Marcel Wacheuk, Raymond Splingard, Claude Bois.

MAJORITE PRESIDENT. 1 128 voix. —
MM. *Roger Poudonson*, secrét. d'Etat à la fonct. publ., anc. sén., Centre dém. .... *ELU*
Baudouin de Hauteclocque, sén. sort., pays. ... *REELU*
Henri Collette, sén. sort. (suppl. de M. Poudonson), Henri Elby, Pierre Bonnel, Louis Petit.

P.C. 670 voix. —
MM. *Léandre Letoquart* *REELU*
Raymond Dumont, Mme Arlette Tercleux, MM. Roger Cressent, Henri Picot, Raymond Dufay.

La répartition des sièges, dans le Pas-de-Calais, n'a subi aucun changement. La gauche garde la majorité absolue (68 %), et, si elle progresse de quelques voix, elle le doit au parti communiste, qui réalise une belle progression. Ce succès tient surtout à la conquête de la mairie de Calais, en 1971, sur une municipalité U.D.R.-modérés. Mais le parti socialiste accuse une légère baisse, comme dans le département du Nord.

La majorité présidentielle, conduite par M. Roger Poudonson (C.D.), secrétaire d'Etat à la fonction publique, progresse de 182 voix. Il est vraisemblable qu'elle a récolté les électeurs de la liste paysanne de M. Dorgères en 1965.

M. Roger Poudonson devra bientôt choisir entre son poste de secrétaire d'Etat et son siège au Sénat. On le dit très perplexe à ce sujet...

* * *

[M. Bernard Chochoy est né le 14 août 1918, à Nielles-lès-Bléquin. Il est conseiller général depuis 1937 et préside l'assemblée départementale depuis 1962. Il a déjà siégé au Sénat de 1948 à 1967, année où il fut élu député de la huitième circonscription du Pas-de-Calais. Il devait être battu aux élections législatives de 1968. M. Chochoy a été secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement, puis à l'industrie et au commerce dans les cabinets de MM. Guy Mollet et Bourgès-Maunoury (1956-1957).]

1965 : inscr., 3 334 ; vot., 3 333 ; suffr. expr., 3 304 ; S.F.I.O. : 1 682 voix ; trois sièges : MM. Chochoy, anc. min., REELU ; Durieux, REELU ; Darras, ELU. — Act. écon. et sociale : 945 ; deux sièges : MM. Poudonson, M.R.P., ELU ; de Hauteclocque, ind., ELU. — P.C. : 557 ; un siège : M. Bardol, REELU — Défense paysanne : 120. (Liste conduite par M. Henri Dorgères.)

(Lire la suite page 6.)

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 5.)

PUY-DE-DOME (3)

Sortants : MM. André Barroux, P.S., suppléant de Michel Champleboux, décédé en 1967 ; Abel Gauthier, P.S. ; Gabriel Montpied, P.S. (n.s.r.p.).

Inscrits, 1 426 ; votants, 1 416
Suffrages exprimés : 1 407

P.S. : *M. Roger Quilliot*, maire de Clermont-Ferrand, 764 voix.......... *ELU*
M. André Barroux, sén. sort., maire de Ceyrat, 747 voix .... *REELU*
M. Gilbert Belin, maire de Brassac-les-Mines, 709 *ELU*
MAJOR. NOUV. : MM. Claude Wolff, rép. ind., maire de Chamalières, 576; Jacques Paquet, maire de Pionsat, 557; Alfred Pipet, rad., 552.
P.C. : MM. Jean Alix, maire de Pont-du-Château, 105 ; Armand Mansat, maire de Neuf-Eglise, 101 ; Maurice Grangier, maire de Blanzat, 99.

Le parti socialiste conserve les trois sièges du département et, ce qui apparaît comme particulièrement remarquable, ce résultat a été acquis, comme en septembre 1965, dès le premier tour. Pourtant la liste d'union socialiste et républicaine avait perdu sa « locomotive » en la personne de M. Gabriel Montpied, qui siégeait au Sénat depuis mai 1952.

La liste « majorité nouvelle », qui espérait être portée par le « courant présidentiel », comptait enlever un siège et avait été soigneusement dosée. Elle comprenait, en effet, un radical, M. Pipet ; le successeur de M. Giscard d'Estaing à la mairie de Chamalières, M. Wolff ; et, enfin, M. Paquet, ancien chef de cabinet de M. Poniatowski, puis de Mme Simone Veil au ministère de la santé. M. Paquet avait, en septembre 1973, réussi à s'implanter dans un canton de tradition socialiste, à Pionsat. La compétition entre socialistes et républicains indépendants lors des élections cantonales avait d'ailleurs tourné à l'avantage des amis de M. Giscard d'Estaing, qui avaient gagné un siège, alors que les socialistes en concédaient deux. Cette progression n'aura pas été suffisante pour que les républicains indépendants accèdent au Sénat, et leur échec est d'autant plus lourd de conséquence qu'il permet aux socialistes de poursuivre la relève de leurs cadres locaux.

***

[M. Gilbert Belin est né le 22 octobre 1927 à Clermont-Ferrand. Professeur de dessin au C.E.T. de Brassac-les-Mines, il est maire de cette commune et conseiller général du canton de Jumeaux.]

[M. Roger Quilliot est né le 19 juin 1925 à Hermaville (Pas-de-Calais). Docteur ès lettres, il est maître de conférences à la faculté de Clermont-Ferrand. Héritier politique de M. Gabriel Montpied, il succède à celui-ci comme maire de Clermont-Ferrand le 9 avril 1973, et comme conseiller général du canton de Clermont-Ferrand-nord le 30 septembre 1973, devenant ainsi le leader du parti socialiste dans le département. Il est membre du conseil régional d'Auvergne et occupe les fonctions de secrétaire général adjoint de l'Association des maires des grandes villes de France. M. Quilliot avait fait partie du « contre-gouvernement » de M. François Mitterrand en 1967 et y était chargé des questions de l'éducation nationale. Il est un des meilleurs connaisseurs de l'œuvre d'Albert Camus, auquel il a consacré un essai, et également l'auteur d'une Histoire de la S.F.I.O. sous la IVe République.*]*

1965 : inscr., 1 371 ; vot., 1 365 ; suffr. expr., 1 359. — S.F.I.O. : MM. Montpied, 849 voix, RÉÉLU ; Champleboux, 785, RÉÉLU ; Gauthier, 736, ÉLU. — Ind. et pays. : MM. Laroche, 282 ; Chassaing, 281 ; Revenel, 238. — Rad. et centre gauche : MM. Gaillard, 226 ; Marliac, 223 ; Lacroix, 207. — P.C. : MM. Fondras, 80 ; Cistel, 74 ; Azam, 70.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (3)

Sortants : MM. Emmanuel Lartigue, U.D.R., suppléant de M. Jean-Louis Tinaud, nommé membre du gouvernement en 1969 (n.s.r.p.) ; Guy Petit, rép. ind. ; Henri Sibor, Un. cent., suppléant de Jean Errecart, décédé en 1971.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 363 ; votants, 1 357
Suffrages exprimés, 1 349

ISOLES : MM. Pierre Sallenave, rép. ind., anc. dép., 575 voix ; Michel Labeguerie, Cent. dém., anc. dép., 451 ; Guy Petit, rép. ind., sén. sort., m. de Biarritz, 425 ; Franz Duboscq, U.D.R., 411 ; Jean-Louis Tinaud, rép. ind., anc. sén., anc. min., 405 ; Max Fauchay, 131 ; Richard Gaby, 120.
P.S. : MM. Henri Prat, 543 ; André Fabre, 301 ; Jean Geneze, 204.
P.C. : MM. Jean Abadie, 49 ; André Cazetien, 34 ; Jean Ducos, 32.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 360 ; suffr. expr., 1 310
MAJORITE PRESIDENTIELLE : M. *Pierre Sallenave*, rép. ind., 834.. *ELU*
M. Michel Labeguerie, cent. dém., 815 .... *ELU*
M. Guy Petit, rép. ind., 733 .... *REELU*
P.S. : MM. Henri Prat, 567 ; André Fabre, 348 ; Jean Geneze, 325.

Pour le premier tour, les candidats de la majorité étaient trop nombreux pour pouvoir former une liste et s'étaient donc présentés isolément. Les trois candidats arrivés en tête à l'issue du premier scrutin constituèrent alors une liste d'union, qui a finalement enlevé les trois sièges. Si MM. Lartigue (qui avait remplacé M. Tinaud lorsque celui-ci était devenu, en 1969, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, dans le gouvernement Chaban-Delmas) et Sibor (qui avait remplacé M. Errecart, décédé) ne s'étaient pas représentés, le troisième sénateur sortant, M. Petit, a été menacé par un candidat socialiste, M. Prat, qui pouvait compter sur les voix de ses amis, sérieusement implantés à Pau, où ils détiennent à présent, outre la municipalité, trois des quatre cantons.

Le scrutin constitue, d'autre part, un net échec pour M. Tinaud, qui, non seulement n'a pas retrouvé son siège au palais du Luxembourg, mais qui, de plus a été distancé lors du premier tour.

***

[M. Michel Labeguerie est né le 4 mars 1921, à Ustaritz (Pyrénées-Atlantiques). Médecin, il a été député de la troisième circonscription du département (Mauléon) de 1962 à 1967. Conseiller général d'Espelette, maire de Cambo-les-Bains, il préside une association de défense de la langue et de la culture basques : « Eskualzaleen Biltzarra ».]

[M. Pierre Sallenave est né le 20 novembre 1920, à Pau. Fils de Louis Sallenave, ancien maire de Pau, il est élu conseiller général et député dans cette ville (première circonscription) et siège à l'Assemblée nationale de 1958 à 1967, puis de 1968 à 1973. En 1967, puis lors des dernières élections législatives, il a dû s'incliner devant M. Labarrère, maire socialiste de Pau.]

1965 : inscr., 1 314 ; vot., 1 304 ; suffr. expr., 1 295. Isolés : MM. Tinaud, ind., 762 voix, RÉÉLU ; Errecart, M.R.P., 732, RÉÉLU ; Petit, anc. min., ind., 732, REELU. — Cassagne, anc. dép., anc. sén., rad., 470 ; Pruc, S.F.I.O., 335 ; Narbaits, s. étiq., 184 ; Cami, ind., 182. — P.C. : MM. Abadie, 43 ; Martin, 36 ; Cluchague, 34.

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

Sortants : MM. Pierre Bourda, Gauche dém. (n.s.r.p.) ; Pierre Mailhe, Gauche dém., suppléant de Paul Baratgin, décédé en 1966.

PREMIER TOUR

Inscrits, 806 ; votants, 794
Suffrages exprimés, 793

RAD. de G. : M. *Hubert Peyou*, prés. cons. gén., 434 voix .... *ELU*
M. René Billères, anc. dép., anc. min., anc. prés. du parti radical, 371.
MAJ. PRES. : MM. Pierre Bieuler, C.D.P., 336 ; Etienne Achille-Fould, C.D.P., 308.
P.C. : MM. Yvan Souptes, 67 ; Raymond Peyres, anc. min. de Tarbes, 64.

DEUXIEME TOUR

Vot., 799 ; suffr. expr., 792
RAD. de G. : M. *René BILLERES*, 427 .... *ELU*
MAJ. PRES. M. Pierre Bieuler, 365 voix.

Les deux sénateurs sortants, MM. Pierre Bourda et Pierre Mailhe, qui ne se représentaient pas, n'avaient pas obtenu l'investiture du Mouvement des radicaux de gauche. Les délégués au congrès fédéral de leur parti, qui était présidé par M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, leur avaient reproché un certain manque de combativité. En outre, M. Bourda n'acceptait pas d'avoir un suppléant socialiste, ce que les deux candidats, MM. Billères et Peyou, ont accepté. Ils ont, en conséquence, bénéficié de l'investiture de l'union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D., qui regroupe les radicaux de gauche et le P.S.).

Si l'élection des deux nouveaux sénateurs ne constitue pas, en principe, un changement dans la représentation politique du département, elle traduit toutefois un renforcement de l'influence de la gauche, puisque les nouveaux élus sont des porte-parole plus convaincus de la politique unitaire adoptée par les radicaux de gauche.

***

[M. René Billères, né le 29 août 1910, à Ger-près-Lourdes (Hautes-Pyrénées) a représenté le département à l'Assemblée nationale de 1946 à 1973. Il ne s'est pas représenté lors des élections législatives de mars 1973. Au cours de sa carrière politique, il a notamment été secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Mendès France, en 1954-1955, ministre de l'éducation nationale dans les cabinets Guy Mollet, Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard, de 1956 à 1958. Il a présidé le parti radical de 1965 à 1969.]

[M. Hubert Peyou, cinquante et un ans, pharmacien à Tarbes, est conseiller général d'Ossun depuis 1955. Il est devenu président du conseil général en 1967, après le décès du sénateur Paul Baratgin.]

1965 : inscr., 775. Premier tour : vot., 772 ; suffr. expr., 743. — Liste de la Gauche dém. : MM. Baratgin, anc. dép., 465, RÉÉLU ; Bourda, anc. sén., 274. — Isolés : MM. Burret, sén. sort., ind., 168 ; Boyrie, ind., 155 ; Etienne Achille-Fould, 123 ; Charlier, U.N.R., 78 ; Despouey, pays., 67. — P.C. : MM. Peyres, 36 ; Lebrun, 29.

Deuxième tour : vot., 774 ; suffr. expr., 756. — MM. Bourda, 335, ÉLU ; Burret, 246 ; Boyrie, 175.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2)

Sortants : MM. Léon-Jean Grégory, Gauche dém. ; Gaston Pams, Gauche dém. (rad. de g.).

Inscrits, 758 ; votants, 755
Suffrages exprimés, 746

UN. REP. SOC. : M. *Léon-Jean Grégory*, sén. sort., prés. cons. gén., soc., 556 voix .... *REELU*
M. *Gaston Pams*, Gauche dém. (rad. de g.) sén. sort., cons. gén., m. d'Argelès, 531 voix ...... *REELU*
ISOLE : M. Pierre Doutres (P.S.), 126.
P.C. : MM. Narcisse Planas, 123 ; Joseph Albert, cons. gén., 106.

La décision de la fédération départementale du parti socialiste (confirmée à Paris par le bureau exécutif) de retirer, au profit de M. Doutres, son investiture à M. Grégory, n'a pas porté grand préjudice à ce dernier, qui ne perd que 8 % des suffrages par rapport à 1965. M. Pams est, lui aussi, facilement réélu et ne perd que 4 % des voix par rapport à 1965. M. Doutres ne devance que de peu ses alliés du programme commun, et notamment M. Planas, communiste, pour lequel ont sans doute voté quelques grands électeurs socialistes.

1965 : inscr., 686 ; vot., 683 ; suffr. expr., 671. — Union rép. et soc. : MM. Gregory, S.F.I.O., 554 voix, REELU ; Pams, gauche dém., 504, REELU. — P.C. : MM. Cortale, 91 ; Planas, 89. — Isolé : M. Garridou, S.F.I.O., 70.

RÉUNION (2)

Sortants : MM. Alfred Isautier, rép. ind. (n.s.r.p.) ; Georges Repiquet, U.D.R.

PREMIER TOUR

Inscrits, 622 ; votants, 617
Suffrages exprimés, 604

ISOLES : MM. Pierre Lagourgue, Rép. ind., prés. cons. gén., 297 voix ; Georges Repiquet, U.D.R., sén. sort., 232 voix ; Louis Virapoullé, Maj., 249 voix ; Gaston Badre, Maj., 143 voix ; Gaston Hoareau, P.S., 81 voix ; Bruny Payet, P.C. réunionnais, 87 voix.

DEUXIEME TOUR

ISOLES : MM. *Marcel Repiquet*, U.D.R., sén. sort., 305 .... *REELU*
Louis Virapoullé, Maj., 300 .... *ELU*
Pierre Lagourgue, Rép. ind., 294.

Il n'a pas suffi à M. Pierre Lagourgue, président du conseil général, d'avoir été l'un des principaux animateurs de la campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing à la Réunion pour entrer au Sénat. La sourde rivalité qui oppose le président du conseil général à l'U.D.R., et en particulier à M. Michel Debré, député de l'île (qui était présent à Saint-Denis, dimanche) est à l'origine de cet échec.

Le comité de coordination des partis favorables à l'autodétermination a donné sa version de cet échec. Dans une déclaration publiée à Paris dimanche soir, et où il dénonce la fraude électorale, ce comité affirme : « M. Lagourgue n'a pas été proclamé élu au premier tour parce que le niveau de la majorité absolue avait volontairement été fixé au-dessus de la réalité. Le résultat du premier tour a été annoncé après deux heures et quarante-cinq minutes de délibérations et de contestations. Le ballottage a été proclamé dans la confusion. »

1965 : inscr., 578 ; vot., 576 ; suffr. expr., 568. — Liste des sénateurs sortants : MM. Isautier, ind., 411 voix, REELU ; Repiquet, U.N.R., 402, REELU. — Isolés : MM. Isnard, sans étiq., 174 ; Techer, s. étiqu., 32.

[M. Louis Virapoullé est né le 9 août 1934. Avocat, il est le frère de M. Jean-Paul Virapoullé, maire, U.D.R., de la commune de Saint-André.]

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS (1)

Sortant : M. Mamadou Barkat-Gourat, U.D.R.

Inscrits, 41 ; votants, 41
Suffrages exprimés, 41

ISOLE : *M. Mamadou Baricat Gourat*, U.D.R., sén. sort., 41 .... *REELU*

1965 : Inscr., 32 ; vot., 32 ; suffr. expr., 31. — M. Barkat Gourat, U.N.R., 21 voix, ELU ; M. Mohamed Kamil, sén. sort., U.N.R., 10.

NOUVELLE-CALÉDONIE (1)

Sortant : M. Henri Lafleur, rép. ind.

PREMIER TOUR

Inscrits, 255 ; votants, 254
Suffrages exprimés, 252

ISOLES : MM. Henri Lafleur, sén. sort., rép. ind., 89 ; Maurice Lenormand, div. g., 84 ; René Hénin, U.D.R., 61 ; Yann-Célène Uregei, div. g., 14 ; Guy François, div. g., 4.

DEUXIEME TOUR

Vot., 254 ; suffr. expr., 249
ISOLES : M. *Henri Lafleur*, 135 voix ...... *REELU*
M. Maurice Lenormand, 114.

1965 : Inscr., 80 ; vot., 79 ; suffr. expr., 79. — MM. Lafleur, ind., 46 voix, REELU ; Ohlen, anc. sén., gauche dém., 33.

Les commentaires de la presse

LE FIGARO : stabilité et soutien.

« Le scrutin d'hier, encore qu'il faille attendre l'affiliation des nouveaux élus aux différents groupes, ne semble pas de nature à bouleverser les « pointages » faits par le gouvernement. Le centre de gravité politique de la Haute Assemblée ne s'est pas déplacé. Et, s'il y a eu, comme toujours, ce que l'on appelle des surprises, elles ne tirent pas, politiquement, à conséquence.

» Au total, l'assise parlementaire du gouvernement, forte à l'Assemblée nationale, maintenue au Sénat, n'est pas entamée.

» C'est un point qui a son importance. Ne fût-ce qu'en raison du climat d'incertitude qui, désormais, pèse sur le pays. Et qui, de toute évidence, appelle une mise au clair de la part du pouvoir et une adhésion réfléchie de la part des Français.

» La stabilité parlementaire est une arme pour l'action, mais le soutien de l'opinion reste la condition du succès. »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la rondeur autant que la couleur.

« A souligner : la réélection de M. Gregory dans les Pyrénées-Orientales. Celui-ci, inscrit au groupe socialiste du Sénat, avait été désavoué par le parti socialiste, qui lui reprochait de s'opposer à l'union avec le P.C. Ce succès illustre sans doute la philosophie de ces élections : elles ne provoquent guère de bouleversements politiques, tiennent peu compte des mots d'ordre des états-majors parisiens et confirment l'implantation de notables dont, souvent, on se soucie moins de la « couleur » que de la « rondeur ».

(MICHEL SCHIFRES.)

L'AURORE : très léger glissement à gauche.

« Les partis, qu'ils soient momentanément en progression ou en régression, pèsent, je ne dirai pas peu — mais beaucoup moins qu'en d'autres confrontations — dans un choix qui a d'autres critères.

» Le parti socialiste en a fait hier l'expérience : tel sortant bruyant exclu par lui, parce qu'il ne se pliait pas aux principes de l'union de la gauche, l'a emporté sans difficultés et grâce à son électorat traditionnel.

» On n'en fera pas une affaire nationale.

» Pas plus que le léger, très léger glissement enregistré à gauche — quatre ou cinq sièges — ne devrait préoccuper outre mesure le gouvernement.

» Il a des motifs d'inquiétude plus pressants.

» (...) La marque essentielle, frappante, de ce renouvellement demeure l'élection de « jeunes » sénateurs de tous bords.

» Car si l'arrivée au Palais du Luxembourg d'anciens ministres en renom ne passera pas inaperçue, le rajeunissement qu'il vient de subir devrait renforcer bien plus encore sa volonté d'assurer pleinement son rôle.

» Un rôle que la Constitution lui confie et que le pouvoir — jusqu'ici — lui a plutôt mesuré.

(DOMINIQUE PADO.)

L'HUMANITE : le P.C. gagne deux sièges.

« Le parti communiste français a gagné deux sièges dans ces élections. L'un dans le Nord et l'autre dans l'Isère. Ses deux sortants ont également été réélus. Il y aura donc maintenant vingt élus au groupe communiste du Sénat.

» On constate en règle générale que les candidats qui portaient l'étiquette giscardienne (R.I.) n'ont pas, sauf exception, obtenu de grands succès. Et certains centristes qui avaient fait alliance avec eux contre des U.D.R. ou apparentés ont échoué. »

DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les élections confirment les évolutions constatées lors des scrutins de mars 1973 et mai 1974

(Suite de la première page.)

Le ministre d'Etat a souligné : *« La classification présente quelques difficultés dans une assemblée dont tous les membres n'adhèrent pas à une formation politique nationale. Une comparaison ne pourra valablement être faite que dans quelques jours, lorsque seront constitués les groupes du Sénat. »*

Pas de « statu quo »

Il n'en reste pas moins que les quelque quarante et un mille « grands électeurs » du 22 septembre (députés, conseillers généraux, délégués des conseils municipaux) ne se sont pas vraiment prononcés pour le *statu quo* absolu.

Dans le secteur de la gauche, où l'on voit clair, puisque les étiquettes floues sont rarissimes, la statistique du ministère de l'intérieur fait apparaître un gain de deux sièges pour le P.C. (qui double son malgre effectif en enlevant un siège dans le Nord et un dans la Nièvre) et de deux sièges pour le P.S. (Haute-Loire et Nièvre), le siège perdu, selon la Place Beauvau par les radicaux de gauche étant compensé par celui que gagnent les « divers gauche ».

En dépit des frictions qui se sont produites entre communistes et socialistes dans l'Isère, entre socialistes et radicaux de gauche dans le Lot-et-Garonne et les Landes, entre membres du parti socialiste dans les Pyrénées-Orientales (où M. Grégory est aisément réélu malgré l'hostilité des dirigeants locaux et nationaux du P.S.), la gauche considérée dans son ensemble peut se tenir pour satisfaite et l'on comprend les appréciations de M. Duclos (*« Mes vœux sont comblés, nous ne pouvions espérer mieux »*), comme celle de M. Estier (*« La gauche enregistre des gains tout à fait significatifs »*).

Abstraction faite des succès déjà signalés, le P.S. progresse en voix dans des départements où sa poussée s'était amorcée en mars 1973 et confirmée en mai 1974 (Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Moselle, Puy-de-Dôme), et recule dans le Nord, le Pas-de-Calais.

Le P.C.F. obtient de bons résultats dans les Landes, le Lot, la Nièvre, le Pas-de-Calais. La Gauche démocratique connaît des déceptions dans l'Isère, le Loiret, la Haute-Marne, la Nièvre, mais se maintient bien dans le Jura, la Loire-Atlantique, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales.

Dans quatorze des trente départements métropolitains concernés (Jura, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Manche, Marne, Mayenne, Meuse, Oise, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales), la stabilité politique est totale, même si plusieurs sièges changent de titulaire, mais il y en a beaucoup d'autres où des mutations plus ou moins importantes concernent les formations qui composent la « nouvelle majorité présidentielle ».

L'U.D.R. en perte de vitesse

En affirmant que l'U.D.R. *« garde toute son importance même dans un scrutin au second degré qui lui est traditionnellement peu favorable »*, M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., force la note s'il est vrai que les échecs de MM. Collette dans le Pas-de-Calais et Bousch en Moselle confirment le recul des gaullistes dans les régions où ils étaient installés depuis bien des années. Ce sont des déboires que ne saurait compenser le succès dans le Nord de M. Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères, leader de l'Union des démocrates Vᵉ République, très proche parente de l'U.D.R.

Les « républicains indépendants » (ce vocable n'a pas la même signification au Sénat qu'à l'Assemblée nationale) obtiennent un succès attendu dans le Morbihan avec l'élection au premier tour de M. Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, mais ils n'en sont pas moins débités de quatre sièges par le ministère de l'intérieur, leurs échecs ou recuis étant localisés dans le Loir-et-Cher, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle.

Les réformateurs et autres centristes de majorité connaissent des succès, notamment dans l'Isère (avec l'élection de M. Perrin, due pour partie à la bienveillance du P.C.), la Loire, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, l'Orne et peuvent ainsi se consoler de l'échec de M. Diligent dans le Nord. Respectivement crédités par M. Poniatowski de gains de quatre et de deux sièges, réformateurs et C.D.P. sont les mieux lotis au sein de la « nouvelle majorité présidentielle ».

On ne pourra se faire une idée exacte, répétons-le, que lorsque les groupes du Sénat seront définitivement constitués, mais il semble dès maintenant qu'il faille nuancer quelque peu les propos de MM. Duclos et Estier, qui, soulignant respectivement que les scrutins « sénatoriaux » ne donnent par nature qu'« *un reflet déformé du suffrage universel* », « *un reflet très déformé de la réalité politique française* ». Qu'il s'agisse de l'évolution de l'opposition de gauche ou des mutations au sein de la majorité, la consultation du 22 septembre a confirmé, ne fût-ce que partiellement, dans la ligne des changements qu'avaient révélés les élections législatives de mars 1973 et l'élection présidentielle de mars 1974.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Georges Sarre*, membre du secrétariat du parti socialiste, a évoqué, le dimanche 22 septembre à Angers, les déclarations favorables à la gauche de MM. Delors et Léo Hamon. Il a indiqué : *« Notre tâche est de faciliter l'insertion à la base dans les sections des anciens militants ou électeurs gaullistes. A l'inverse des demi-solde en mal de reconversion, tels M. Delors et M. Léo Hamon, ils doivent donner des gages tangibles. On n'est pas à gauche parce qu'on le dit. Des déclarations calculées mais vagues, imprécises, ne sauraient suffire. Oui ou non ces hommes qui se cherchent se prononcent-ils en faveur des réformes de structure (nationalisation, planification démocratique) contenues dans le programme commun de gouvernement ? Dans une hypothèse favorable ils pourraient éventuellement renforcer nos amis radicaux de gauche. Sinon qu'ils méditent sur leurs actions passées. »*

LES RÉACTIONS DANS LES MILIEUX POLITIQUES

● LA MAJORITÉ

M. PONIATOWSKI : des variations limitées.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : *« La constatation majeure qui peut être faite à l'issue de la consultation est la grande stabilité du corps électoral sénatorial.*

» Les résultats obtenus traduisent des variations limitées.

» La physionomie politique du Sénat ne sera pas affectée par le renouvellement intervenu.

» S'agissant d'élection politique, la tentation est grande de faire des comparaisons, d'établir des bilans de pertes et de gain pour chacune des formations politiques.

» Or cette classification présente quelques difficultés dans une Assemblée où tous les membres n'adhèrent pas à une formation politique nationale.

» Toute statistique, dans ces conditions, comporte inévitablement une part d'incertitude et peut donc donner à contestation.

» Une comparaison ne pourra valablement être faite que dans quelques jours, lorsque seront constitués les groupes du Sénat et que les inscriptions des élus seront effectivement intervenues. »

M. SANGUINETTI : l'U.D.R. garde toute son imoprtance.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R. : *« L'U.D.R. reste, à part entière, dans la majorité : sur huit sénateurs sortants ayant maintenu leur candidature jusqu'au second tour, huit sont réélus. En outre, sur les trois sénateurs sortants qui ne se représentaient pas, l'un d'entre eux, M. Liot, dans le Nord, est remplacé par un nouveau sénateur U.D.R., M. Maurice Schumann, brillamment élu, les deux autres par de nouveaux sénateurs de la majorité. Partout où, conformément aux directives de leurs instances, les formations de la majorité ont été solidaires de l'U.D.R., la majorité l'a emporté. Dans les quelques cas isolés où des concurrences locales ont cherché à isoler l'U.D.R. — c'était le cas dans le Nord, le Maine-et-Loire et la Réunion, — l'U.D.R. garde toutes positions et, dans le Nord, c'est un centriste qui est battu au profit d'un communiste*

» La leçon me paraît claire : l'U.D.R. garde toute son importance, même dans un scrutin au second degré qui lui est traditionnellement peu favorable. Là où nos alliés locaux se refusent à admettre [cette leçon], *c'est au plus grand profit de la coalition socialo-communiste. »*

M. CHINAUD (rép. ind.) : rajeunissment et stabilité.

M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants : *« Ce scrutin fait la preuve d'une grande stabilité politique. J'en tire deux leçons, sur le fond et sur la forme. Sur le fond, il faut reconnaître que la majorité présidentielle améliore ses positions. Sur la forme, le mouvement de rajeunissement des membres du Sénat, amorcé il y a trois ans, se trouve confirmé. »*

● *M. André Fosset*, secrétaire général délégué du Centre démocrate : *« Si l'on exclut le département du Nord, tous les sortants ont été réélus. Les sénateurs qui ne se sont pas représentés ont été remplacés par d'autres qui incarnent le même courant centriste. »*

LE PARTI RADICAL : nécessité du pouvoir régional.

Le parti radical, dont le président est M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a publié une déclaration dont nous extrayons les passages suivants :

« 1) Le choix des grands électeurs a confirmé la tendance au renouvellement et au rajeunissement de la représentation parlementaire, tendance qui s'était déjà exprimée lors des élections législatives.

» 2) Là où l'U.D.R. recule, c'est au profit des candidats du changement, réformateurs et démocrates.

» 3) Le désir de réformes et de renouveau manifesté (...) ne peut se réaliser que par l'instauration d'un véritable pouvoir régional. (...)

» 4) Le Parlement ainsi complété doit maintenant remplir son rôle qui est essentiel pour le redressement du pays. (...) Le résultat des sénatoriales constitue un encouragement pour une politique de réformes hardies. »

Le parti radical-socialiste « *regrette* » l'échec de M. André Diligent, « *militant réformateur de la première heure qui a servi avec un courage exceptionnel son mandat politique* ».

M. SERVAN-SCHREIBER : un encouragement aux réformes.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical : *« Dimanche soir, en Lorraine, les candidats du changement, les candidats réformateurs, sont arrivés en tête aux sénatoriales. En particulier en Meurthe-et-Moselle, c'est le renouveau complet depuis la libération. Etant donnée la sensibilité particulière de ces départements, on peut considérer qu'il s'agit d'un signe d'une valeur nationale. Le gouvernement doit y trouver un encouragement pour une politique de réformes hardies, à un autre rythme que ces derniers mois. »*

● L'OPPOSITION

M. ESTIER (P.S.) : des gains significatifs pour la gauche.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste : *« Les élections sénatoriales, qui ne sont qu'un reflet très déformé de la réalité politique française, ne provoquent jamais de grands mouvements d'opinion. Il en est encore ainsi cette fois-ci. Cependant, compte tenu du fait que la composition du corps électoral sénatorial découle essentiellement des élections municipales de 1971, c'est-à-dire avant le congrès d'Epinay, avant la signature du programme commun et avant sa progression générale de 1973 et 1974, la gauche enregistre des gains tout à fait significatifs. Le parti socialiste, en particulier, qui avait douze sénateurs, enlève quatorze sièges en en gagnant un dans la Nièvre et un dans la Haute-Loire. Malgré l'embarras manifesté par le ministre de l'intérieur en présentant les résultats, c'est bien la majorité présidentielle qui subit un recul au cours de cette consultation. »*

M. JACQUES DUCLOS (P.C.F.) : nos vœux sont comblés.

M. Jacques Duclos, président du groupe communiste du Sénat, ancien candidat à la présidence de la République : *« Bien que ce scrutin soit un reflet déformé du suffrage universel, nos vœux sont comblés avec l'élection de MM. Paul Jargot (Isère) et Gérard Ellers (Nord), et la réélection de MM. Hector Viron (Nord) et Léandre Letocard (Pas-de-Calais). Nous ne pouvions espérer mieux. »*

POLITIQUE

TANDIS QUE LE « NEW YORK TIMES » CRAINT UNE « CRISE MONDIALE »

Les déclarations se multiplient en France pour demander au chef de l'État de s'exprimer clairement sur l'inflation

Les déclarations pessimistes sur la situation économique française et mondiale se sont multipliées durant le week-end. L'éditorial du « New York Times » du dimanche 22 septembre donne le ton, en évoquant la « véritable menace de crise économique » que font peser l'inflation et la hausse des prix pétroliers.

Si l'équilibre de l'économie n'est pas restauré par une réduction nette des tarifs pétroliers, écrit le quotidien américain, « non seulement les États-Unis et les autres pays importateurs de pétrole, mais aussi les pays producteurs eux-mêmes subiront une catastrophe économique générale ». Le « New York Times » appelle les États-Unis et leurs alliés à « prendre des mesures économiques efficaces contre l'action du cartel pétrolier international ».

En France, c'est aux pouvoirs publics que s'en prennent un certain nombre de personnalités politiques ou syndicales comme MM. Michel Jobert, Jacques Delors et André Bergeron. En termes voisins, ils reprochent au gouvernement de manquer de courage dans la lutte contre l'inflation et de ne pas oser dire la vérité aux Français. Les éditorialistes de plusieurs hebdomadaires et quotidiens reprennent le même thème. « Le Point » et « l'Express » incitent vivement le chef de l'État à intervenir directement ou à s'adresser aux Français pour leur redonner confiance. Les quotidiens « le Figaro » et « la Croix » publient de leur côté des articles où sont recensés les erreurs de la politique gouvernementale.

M. DELORS : nos dirigeants manquent de prévoyance et de détermination.

Interviewé samedi 21 septembre à la première chaîne de télévision, M. Jacques Delors, ancien conseiller économique et social de M. Jacques Chaban-Delmas, à l'époque où celui-ci était premier ministre, s'est inquiété du manque de « *prévoyance, de courage et de détermination* » dont font preuve à ses yeux les dirigeants français face à la situation économique.

M. Jacques Delors observe : *« Tout d'abord, une navigation à vue, des mesures prises les unes après les autres, alors qu'au contraire il faudrait une détermination, voir loin et long et recourir à la planification qui nous a tant aidés pour notre développement dans le passé. J'observe aussi,* dit-il, *les propos du « docteur Tant Mieux », une certaine décontraction, comme si l'on avait peur de dire la vérité aux Français, comme si l'on cachait aux enfants qu'ils ont de la fièvre. Et enfin, on nous met en parallèle les pays étrangers chez lesquels, hélas ! cela va plus mal, mais c'est un raisonnement de gribouille. Qui nous dit que nous ne connaîtrons pas la même évolution ? »*

M. Delors conclut qu'il faut *« avoir la capacité politique de susciter le dialogue avec les Français et aussi l'effort de discipline nationale sans lequel rien n'est possible. L'essentiel est un problème politique; or, de ce point de vue-là, il y a quand même un facteur d'espoir. Au cours de sa remarquable campagne présidentielle, François Mitterrand a présenté un ensemble de propositions sérieuses pour lutter contre la crise. Et nul doute que ses propositions ont accru l'audience et la crédibilité de l'union de la gauche. C'est un progrès pour notre démocratie, car il n'y a pas de démocratie sans alternance. Les Français savent désormais qu'une autre politique est possible et qu'elle sera fondée sur l'assentiment populaire et sur une juste répartition des efforts demandés. » « En tant qu'homme de gauche je ne puis,* dit M. Delors, *que m'en féliciter et y voir un espoir pour l'avenir. »*

M. JOBERT : il faut dire la vérité aux Français.

(De notre correspondant.)

Caen. — Au cours de la première étape de son « tour de France », M. Michel Jobert a dénoncé samedi 21 septembre à Caen les retards du gouvernement dans la lutte contre l'inflation : *« Six mois ont été perdus. On n'a pas dit la vérité aux Français. Il y a eu trop de docteur Tant-Mieux. M. Fourcade nous demande d'attendre fin 1975 pour juger son action. Savoir à ce moment-là s'il a échoué ou réussi nous fera une belle jambe. C'est tout de suite qu'il faut agir. »*

Pour l'ancien ministre, la lutte contre l'inflation doit s'organiser avec le concours de tous les Français en restaurant le rôle du Plan, en défendant l'épargne et en utilisant la fiscalité comme moyen de direction de l'économie. *« Nous devons,* a-t-il dit, *associer tous les Français à l'effort de la politique économique. Mais pour que les Français puissent s'associer, il faut qu'ils croient à cet effort, il faut leur dire la vérité. Il faut savoir où l'on va. Or, actuellement, nous allons au jour le jour. »*

Une centaine de personnes participaient à ce dîner-débat organisé par l'Union des jeunes pour le progrès de Basse-Normandie, et dont M. Jobert était l'invité. Parmi elles, les deux députés U.D.R. de la Manche, MM. Godefroy et Bizet — qui avaient soutenu M. Royer au premier tour de l'élection présidentielle — et le député socialiste du Calvados, M. Mexandeau.

« Je compte dès que possible présenter des candidats aux diverses élections. Je définis mes positions et continue à le faire. Qui m'aime me suive », a encore déclaré l'ancien ministre des affaires étrangères, indiquant que son mouvement resterait très simple et s'organiserait autour des comités nés spontanément à l'échelon des villes, des quartiers ou des lycées.

M. BERGERON (F.O.) : Ouvrir publiquement le dossier de l'inflation.

Prenant la parole dimanche 22 septembre devant un groupe de militants de la région parisienne, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré : *« La lutte anti-inflationniste échouerait sûrement si le gouvernement ne se décidait pas à dire les choses telles qu'elles sont. »*

« Les Français, a ajouté le secrétaire général de Force ouvrière, *sont adultes. Ils ont droit à toute la vérité. Rien ne serait plus néfaste que de semer des illusions ou de laisser circuler des rumeurs plus ou moins fondées, dont le résultat ne peut être qu'une aggravation du climat psychologique. Or, la lutte contre l'inflation suppose au premier chef la confiance, et cette confiance ne peut exister que si les responsables gouvernementaux, au-delà de toute considération politique, se décident à ouvrir publiquement le dossier complet de l'inflation. »*

Parler vrai

(Suite de la première page.)

M. Michel Jobert, qui découvre avec ivresse, après de longues années au service de l'Etat, à quel point la critique est plus aisée que l'art, trouve la « copie » de M. Giscard d'Estaing, « *malgré de bons passages, en dehors du sujet* » (2). C'est là, certes, montrer trop d'indifférence aux vœux de beaucoup de Français. Il ne suffit pas que les gouvernements précédents aient négligé de s'en occuper pour que la contraception ou la réforme des prisons soient « *en dehors du sujet* ». Mais l'ancien ministre des affaires étrangères a bien raison de dire que l'inflation commande tout. Et le fait est qu'au lieu d'utiliser, pour essayer d'en venir à bout, les trois mois de grâce qui, les vacances aidant, lui étaient accordés, le président de la République s'est contenté de quarts de mesure et de propos lénifiants. Il n'y a que quelques jours que, emboîtant le pas à M. Durafour, des ministres se sont décidés à admettre que la situation était « grave », sans pour autant nous dire comment y remédier.

L'opinion attend aujourd'hui de M. Giscard d'Estaing qu'il s'en charge. Dans un système monarchique comme le nôtre, c'est d'ailleurs une tradition que le chef de l'Etat s'adresse au peuple, par le canal de la télévision, chaque fois que les circonstances l'exigent. L'arme de la parole n'est-elle pas l'une des principales dont il dispose ? Quelle chance de vaincre a-t-il s'il n'a pas réussi auparavant à convaincre ?

L'actuel président de la République n'a certes pas pour ce faire les dons exceptionnels du général de Gaulle, dans la bouche duquel certains mots devenaient de véritables bombes : qu'on se souvienne du « *volapük* », du « *quarteron* », de l'impérieux discours qui, le 30 mai 1968, stoppa net l'éboulement de l'Etat. Mais l'homme du « *Oui mais* », le critique mordant de « *l'exercice solitaire du pouvoir* », a montré, en d'autres temps, notamment électoraux, qu'il était capable de dire ce qu'il fallait quand il le fallait.

Dire ce qu'il faut, dans le moment présent, c'est dire la vérité. Celle-ci, en matière économique, tient en un petit nombre de propositions souvent fort banales :

1) Le monde est entré dans une période de modification profonde de la répartition des richesses entre les pays industrialisés et les autres, modification conforme non seulement à celle du rapport des forces, mais aussi, malgré de criantes exceptions, à la justice ;

2) Cette modification rend inévitable un changement, dans le sens de la restriction, de nos habitudes de consommation. Si nous ne nous y prêtons pas, notamment en ce qui concerne l'énergie, le déficit déjà énorme de notre commerce extérieur ira s'aggravant. Des ajustements monétaires deviendront inévitables qui feront que nous devrons travailler de plus en plus pour acheter de moins en moins ;

3) Si, au lieu d'investir dans le développement de l'économie, nous continuons de diriger une partie non négligeable de l'épargne vers des placements improductifs ou des dépôts à vue, le ralentissement de l'activité économique et le chômage sont à nos portes.

4) Chacun, à l'exception des plus mal lotis, doit donc faire des sacrifices. Ceux-ci seront moins lourds s'ils sont consentis aujourd'hui de bon gré que s'ils sont imposés demain par la contrainte, plus ou moins totalitaire, résultant d'une grave crise économique et sociale ;

5) Pour que ces sacrifices soient supportés sans trop d'amertume, des mesures spectaculaires doivent démontrer aux Français que l'austérité frappe d'abord les privilégiés.

Un langage mobilisateur

De telles vérités peuvent être énoncées simplement, sans recours à la grandiloquence ni à la littérature. Le chef de l'Etat, pour la clarté des exposés, ne craint personne. Mais c'est aussi affaire de ton : il faut, en l'occurrence, que ce soit celui de l'autorité et de la persuasion. Il faut en un mot tenir un langage mobilisateur. Et cela ne dépend pas seulement de la netteté de la voix et de la fermeté du regard. Cela dépend aussi des termes employés. Il faut, si l'on veut être cru et suivi, écarter les formules creuses, éviter à tout prix de donner l'impression de parler pour ne rien dire. Rien n'est plus vain que les bonnes paroles.

Les bonnes paroles, c'est pour les gouvernements la tentation de la facilité. Le risque de voir le chef de l'Etat y succomber n'est malheureusement pas négligeable, puisque c'est ce qu'il a fait à propos d'une inflation à peine moins menaçante que l'autre : celle de la violence. Amalgamant de manière arbitraire la prise d'otages de La Haye et l'attentat du drugstore de Saint-Germain-des-Prés, alors qu'ils n'ont, jusqu'à plus ample informé, aucune espèce de rapport, il a fait lire par M. André Rossi, le 17 septembre, après le conseil des ministres, une déclaration qui sonne vraiment bien creux.

« *La violence, parfois présentée comme un acte d'avant-garde, n'est rien d'autre,* disait M. Giscard d'Estaing, *que la remontée à la surface du fond de barbarie et de cruauté primitive dont tout l'effort de l'humanité a été de se délivrer.* » La triste vérité est que la violence a été présente tout au long de l'histoire, dont de Gaulle a dit justement qu'elle a été « *écrite par l'épée* ». Notre siècle, celui d'Auschwitz, du Goulag et d'Hiroshima, n'a pas grand-chose à envier à cet égard aux sociétés « primitives ». Et, sans doute, n'y a-t-il jamais eu autant de gouvernements qui doivent leur pouvoir à la seule violence.

Une société sans violence

Le président de la République invite, d'autre part, dans sa déclaration « *la société française* » à être une « *société sans violence* ». Noble programme, dont on aimerait qu'il fût entendu, non seulement des adeptes de la violence politique, des voyous qui assassinent des septuagénaires pour leur voler leurs maigres économies, des psychopathes qui s'entretuent pour une place de parking et des gangsters de toutes sortes, mais aussi des trop nombreux policiers que leur allergie aux peaux sombres et aux cheveux longs conduit aux pires brutalités. Et qu'il fût entendu également d'un pouvoir dont les initiatives sont souvent bien loin de s'inspirer d'un tel esprit.

N'est-ce pas, en effet, le ministre de l'intérieur qui, à quelques semaines d'intervalle, a invité gardiens de prison et policiers à tirer, les uns sur les détenus — coupables, et de quoi ? ou pas — cherchant à s'évader, les autres, au risque de tuer des passants ou d'autres policiers, sur les gangsters en fuite ?

La raison profonde du différend entre les gouvernements français et hollandais dans l'affaire de La Haye n'est-elle pas que le premier nommé en tenait pour ce qu'il a appelé la « *fermeté* » ? Si la brigade anti-gangs a été envoyée à l'aéroport d'Amsterdam en Mystère-20, si le chef du SDECE, M. de Marenches, a été convoqué en pleine nuit à Matignon, si le porte-parole du ministère de l'intérieur a pu déclarer que « *si ce genre d'incident venait à se passer en France le gouvernement pourrait être appelé à prendre un minimum de risques en intervenant* », n'est-ce pas parce que MM. Chirac et Poniatowski étaient jaloux des lauriers de James Bond et du général Dayan ? Menacer d'abattre Furuya si un otage était exécuté, ce qui était d'une folle imprudence puisque dix otages seraient restés, dans cette hypothèse, aux mains des terroristes, n'était-ce pas, au nom de la loi du talion, faire régresser le droit comme aux pires temps de la guerre d'Algérie ?

Les paroles creuses ne sont pas moins vaines contre la violence que contre l'inflation. Pis : elles l'excitent. Elles renforcent l'opinion si répandue que, face aux « *pouvoirs* » véritables du monde moderne, qui sont économiques, syndicaux, idéologiques, et parfois militaires, le « *pouvoir* » tout court est sans « *pouvoir* » réel et que ses détenteurs essayent surtout en parlant et en s'agitant de dissimuler leur impuissance à leurs propres yeux et à ceux du public. Ce n'est pas là un trait propre à la France puisque aussi bien l'Armée rouge japonaise, dont trois hommes viennent de faire capituler deux nations parmi les plus développées, est le produit direct de cette conviction.

Dans un roman à l'ironie mordante, qui vient de paraître, M. René-Victor Pilhes met peut-être le doigt sur l'essentiel lorsqu'il écrit : « *Nous sommes victimes de l'orgueil et du manque d'imagination conjugués des économistes des vingt dernières années. (...) Voilà ce qui rend les entreprises fragiles et les gouvernements de plus en plus cyniques et autoritaires. Le bonheur de consommer s'accompagne de versatilité et d'angoisse. Le premier idiot venu (...) compromet l'équilibre des forces de production lancées follement dans un développement artificiel. Le pouvoir politique ayant presque partout abdiqué, sa place est occupée par des mouvements révolutionnaires exacerbés, des jeunesses dégoûtées contre lesquelles il ne sera pas toujours loisible de faire donner la police. (...) Les nerfs de notre société sont tendus et il n'en faudra plus beaucoup aux populations endormies (...) pour se livrer nues aux dictatures.* »

La citation est un peu longue, mais elle résume bien ce qui arrive lorsqu'on oublie que l'homme ne vit pas seulement de pain. Il a aussi besoin de justice et de vérité. Et il n'en a jamais tant besoin que lorsque le pain, pour une raison ou pour une autre, commence à manquer.

C'est seulement si les gouvernements, mettant enfin leurs actes en accord avec leurs paroles, montraient fortement qu'ils les cherchent l'une et l'autre qu'ils ont une chance de remonter le courant d'inquiétude et de violence dans lequel la démocratie occidentale est peu à peu en train de sombrer.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Interview au *Point*, 16 septembre.

(3) René-Victor Pilhes : *l'Imprécateur*. Ed. du Seuil, 1 vol., 286 pages (voir l'article de J. Piatier dans « le Monde des livres » du 13 septembre).

LES ÉLECTIONS CANTONALES

ARDENNES, canton de Rumigny (1er tour).

Inscrits, 3 295; votants, 1 995
Suffrages exprimés, 1 954

MM. Camille Titeux, anc. prés. du cons. gén., anc. dép., cons. gén. de Revin P.S., 787 voix ; Pierre Chaize, Cent. dém., 700 ; Michel Patris, s. étiq., 298 ; Georges Lebrun, P.C., 169.

Il y a ballottage.

[Il s'agit de remplacer Antoine Piernas, républicain indépendant, décédé, élu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973 en battant de 18 voix M. Titeux, alors président du conseil général et conseiller général de Revin, dont le siège n'était renouvelable qu'en 1976. Antoine Piernas avait été favorisé par le maintien au second tour de M. Patris, gaulliste de gauche.

Au premier tour, alors que le conseiller général sortant, M. Grasquin, ind., ne se représentait pas, Antoine Piernas avait obtenu 758 voix contre 569 à M. Titeux, qui, bien que militant à la fédération socialiste, s'était alors présenté sans étiquette, 362 voix à M. Patris, gaulliste de gauche, et 191 à M. Lebrun, P.C. Au second tour, sur 3 084 inscrits, 2 179 votants et 2 146 suffrages exprimés, Antoine Piernas avait recueilli 976 voix ; M. Titeux, 958 ; M. Patris, 212.]

Dans la presse

L'EXPRESS : qu'attend Giscard ?

Sous le titre « *Qu'attend Giscard ?* », et en matière d'éditorial signé *l'Express*, on lit notamment dans l'hebdomadaire fondé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber :

« *Cent jours, c'était sans doute court. Mais les Français n'attendront pas cinq cents jours pour accorder ou non leur confiance, adhérer ou non aux disciplines collectives que l'on réclame d'eux. (...) Il est temps que le président et son gouvernement changent de langage, de méthode et de rythme. Le changement des « changements », c'est bien celui-là, il commande les autres. S'il n'intervient pas, il serait vain d'espérer que se modifient spontanément les comportements individuels, ou catégoriels, des citoyens Qu'attend donc M. Giscard d'Estaing ? (...)*

» *Le projet de budget pour 1975 risque d'aggraver encore le désenchantement. (...) Si ce projet arrive dans cet état devant le Parlement, le risque est réel d'une crispation légitime de l'opinion, d'une dislocation accrue du consensus national.*

» *On ne peut mobiliser l'opinion vers le changement par une vigoureuse campagne électorale en mai, pour lui offrir en octobre le même brouet qu'avant. Ce n'est pas raisonnable.*

» *Certes, rien n'est joué. Le mur si épais qui séparait dramatiquement Georges Pompidou et son équipe des aspirations du pays, M. Giscard d'Estaing souhaiterait, on le sent bien, le démolir, et que le courant passe. (...) Cette renaissance, on continue de l'attendre. Jusqu'à quand ?* »

LE POINT : parlez, monsieur le président.

Dans la rubrique Nation, et sous l'estampille « crise », *le Point* publie une « lettre ouverte au président de la République » rédigée par le chef de son service politique, André Chambraud. Nous extrayons de cette lettre les passages suivants :

» *Ecoutez, entendez, monsieur le président, ces éditorialistes des quotidiens et des radios qui vous prient, vous pressent, vous somment de parler. Croyez-nous, ils ne sont pas victimes de quelque coup de sang ou de fébrilité, ils ne cèdent pas à la mode pessimiste de toutes les rentrées. Non, tout simplement, ils pressentent la montée d'un doute, d'une inquiétude. Quelque chose fait frissonner ce peuple. Comme s'il s'apprêtait, avec une intensité plus grande encore que pendant la campagne électorale, à juger et pour longtemps, non plus le candidat d'hier, mais le président d'aujourd'hui. (...)*

» *Mais ce qui, en ces derniers jours, a le plus troublé les Français, c'est le sentiment confus qu'on ne leur dit pas — que vous ne leur dites pas — toute la vérité. Que, par manque de confiance ou de courage politique — mais oui, l'expression déjà est chuchotée — on leur cache — vous leur cachez — la gravité de la crise économique, financière, monétaire qui secoue la France et le monde. Bref, les Français ont l'impression qu'au moment même où leur anxiété devant l'avenir les inciterait sans doute à accepter des sacrifices, le pouvoir se méfie d'eux, hésite, biaise, et ne fait pas ce qu'il doit.*

LE NOUVEL OBSERVATEUR : appel à M. Mitterrand ?

Sous le titre « Le grand désarroi », Georges Mamy écrit dans le *Nouvel Observateur* :

« *Giscard d'Estaing se voit mal adoptant le style de l'adjuration churchillienne promettant* « des larmes et du sang ». *Et puis il n'est décidément pas « interventionniste » en matière économique : il espère encore qu'avec le traitement entrepris la fièvre finira par ralentir. Mais il paraît bien être l'un des derniers à entretenir cette foi. (...) Giscard, affirmait voici peu un ministre,* « admet qu'une union nationale puisse s'imposer un jour ». *Et, dans le même temps, d'autres de répondre que si François Mitterrand se voyait un jour offrir le pouvoir par Giscard pour faire face à une situation dramatique, et pourvu qu'il soit en mesure de faire accepter ses conditions, il ne dirait pas nécessairement non.*

» *L'hypothèse anticipe trop allègrement sur l'événement ? Sans doute. Aussi bien convient-il de la considérer principalement comme signe extérieur d'un certain état...* »

LE FIGARO : les lampions s'éteignent...

Raymond Aron écrit notamment dans *le Figaro* du 23 septembre : « *Le premier résultat de la lutte timide contre l'inflation a été l'effondrement de toutes les Bourses, qui entraîne non pas seulement la ruine de nombreux épargnants, mais celle des institutions, assurances, caisses de retraite qui avaient placé leurs fonds en valeurs mobilières. On ne financera pas indéfiniment les investissements sur les profits fictifs de l'inflation ni l'élévation des salaires sur l'érosion du capital. Les cycles de prix, typiques de l'agriculture traditionnelle, deviennent insupportables dès lors que les paysans, transformés en entrepreneurs, achètent des biens de production 20 à 30 % plus cher et vendent leurs marchandises à un prix réduit.*

» *Que l'on m'entende bien. Un an après la guerre du Kippour et la crise de l'énergie, la conjoncture française ressemble, sinon aux pronostics officiels, du moins aux prévisions raisonnables des observateurs. Ce qui serait insupportable, ce serait la prolongation de la fête électorale. Les lampions s'éteignent. Et il n'y a aucune raison de les rallumer parce que les jeunes voteront à dix-huit ans. Le changement que les Français attendent désormais, c'est que nos princes parlent sérieusement à un peuple sérieux, face à un avenir sérieux.* »

LA CROIX : les conséquences d'une mauvaise politique familiale.

Dans le quotidien *la Croix* daté du 22-23 septembre, on lisait, sous la plume de Jean Boissonnat :

« *Nous sommes en présence d'une caractéristique de notre époque : les comparaisons dans l'espace l'emportent sur les comparaisons dans le temps. Ce n'est pas d'après le passé que nous mesurons notre situation, c'est d'après le voisin. (...)*

» *Le gouvernement ne paraît pas accorder une grande attention à la politique familiale. La suppression du quotient familial pour les jeunes de plus de dix-huit ans, prévue dans le budget de 1975, n'en est qu'un signe parmi d'autres. On peut certainement justifier cette mesure en faisant valoir qu'on remplace le quotient familial, pour ces jeunes, par un abattement forfaitaire de 4 500 francs qui favorisera davantage les familles modestes. Mais le quotient familial avait été conçu pour transférer des ressources, des ménages sans enfants vers les ménages avec enfants (à tous les niveaux de revenus) et non pas pour réaliser ce transfert entre les familles aisées et les familles qui le sont moins.*

» *Ce qui est vrai, c'est que les groupes sociaux réagissent plus vite que par le passé contre la hausse des prix. Cela explique, d'ailleurs, l'accélération de l'inflation. Car celle-ci n'est finalement que le solde des incompatibilités sociales.* »

FRANCE-SOIR : il faudra plus d'un discours.

Henri Amouroux, directeur de *France-soir*, écrit dans son éditorial :

« *Un homme politique élu de justesse, qui a fondé sa carrière sur l'optimisme et le libéralisme relatif, qui croit à l'élasticité des économies occidentales, craint les effets de la panique dans un pays aux structures morales presque inexistantes et qui sait, j'imagine, que ceux-là même qui le supplient aujourd'hui de parler fort, par et dur, ne mourront pas plus que moi au champ d'honneur des restrictions, mais trouveront toujours assez de forces pour critiquer un programme naturellement sévère, cet homme politique peut-il opérer une aussi brutale conversion sans donner prise à l'opposition qui aura vite fait de transformer le « parlez » en « partez » ? Nous le verrons bientôt.*

» *Mais si M. Giscard d'Estaing se résout à nous dire que nous souffrons d'un mal sérieux et non de l'habituelle mélancolie des retours de vacances, il lui faudra plus d'un discours pour alerter l'opinion, modifier nos habitudes, casser le rythme du progrès en bouleversant l'idée que nous nous faisons du bonheur, pour faire accepter enfin un plan de sauvetage qui n'ira pas sans mesures impopulaires dans un pays politiquement coupé en deux.* »

POLITIQUE

M. LÉO HAMON PRÉCONISE UN VASTE RASSEMBLEMENT POPULAIRE

M. Léo Hamon, ancien secrétaire d'État, ancien vice-président du Mouvement pour le socialisme par la participation (gaulliste de gauche), affirme dans une interview publiée lundi 23 septembre par *le Nouvel Observateur* que sa place est désormais *« avec la gauche, afin de faire avec elle et au-delà de ses limites actuelles un vaste rassemblement populaire français ».* Il explique notamment : *« Le comportement des républicains indépendants n'est que celui de « conservateurs éclairés » qui font, parfois avec talent, des réformes ponctuelles et qui s'en remettent au mouvement spontané de la société pour réaliser d'elle-même des changements plus profonds... Au demeurant, un happening n'est pas une politique. Et, même si le pouvoir rêvait de grandes réformes, comment pourrait-il les faire, n'ayant pas l'appui des forces populaires organisées ? »*

A propos du P.C., il précise : *« C'est en invoquant la nécessité de s'opposer aux communistes qu'on légitime n'importe quoi. Or les communistes représentent un peu plus du cinquième de l'électorat français, dont plus de la moitié ont accepté l'alliance avec eux. Et puis il ne faut pas rêver : on ne séparera pas les socialistes des communistes et on ne mènera pas sans eux une politique de gauche. (...) Je ne suis pas de ceux qui préfèrent attraper une insolation plutôt que d'emprunter un trottoir où il y a de l'ombre, mais que les communistes ont choisi. »*

Avant les assises nationales du socialisme

« L'HUMANITÉ » CRITIQUE M. ROCARD

L'Humanité du 23 septembre reproche à M. Michel Rocard, membre du bureau national du P.S.U., une tribune libre publiée dans *le Nouvel Observateur* de cette semaine. Le quotidien communiste note :

« Le programme commun de la gauche semble, pour lui aussi, nul et non avenu. Il n'existe plus qu'à l'état de fantôme dans le long article qu'il consacre aux perspectives de la gauche. Un fantôme dont on ne retrouve même plus les traces. Même plus le nom : soigneusement gommé. (...)

» Notons que les projets de Michel Rocard, comme ceux de Robert Chapuis, tendent non pas à élargir le rassemblement déjà existant, mais à le rétrécir si l'on en juge par ce commentaire annexe : « Étant entendu que les » masses d'aujourd'hui sont dans » leur grande majorité réformistes et qu'il faut pourtant faire » assez vite pour que l'engagement d'une expérience socialiste » en France conserve un sens » (...)

» Le « gauchissement » qu'on nous offre aboutit donc non à consolider la gauche mais à l'affaiblir. C'est à ce double titre que les thèses de Michel Rocard nous paraissent inquiétantes et, à vrai dire, peu conformes aux intérêts de la gauche. »

[« L'Humanité » du 18 septembre avait déjà critiqué des déclarations de M. Chapuis, secrétaire national du P. S. U. (« le Monde » du 19 septembre).]

Les fédéralistes européens proposent la mise en place d'un comité de « sages »

M. Max Richard, délégué général du mouvement fédéraliste français la Fédération, a présenté ce lundi 23 septembre, au cours d'une conférence de presse, un schéma de relance de la construction de l'Europe politique. L'archiduc Otto de Habsbourg, président international de l'Union paneuropéenne (dont la section française est présidée par M. Triboulet, ancien ministre, U.D.R.), qui assistait à la réunion, a ensuite participé à un déjeuner auquel devait assister M. Leprince-Ringuet, président du Mouvement européen.

Cette rencontre marque un rapprochement entre deux des principales organisations qui militent en faveur d'une construction européenne, alors que leurs conceptions avaient souvent divergé dans le passé, la branche française du mouvement paneuropéen étant de tendance gaulliste, et donc hostile à la supranationalité.

Le rapprochement s'est trouvé facilité par le fait que le schéma proposé par la Fédération évite de relancer les querelles « doctrinales ». Il préconise, en effet, que « *dans un premier temps* », sur propositions (séparées ou, si possible, conjointes), de la Commission et du conseil des ministres de la Communauté économique européenne, le collège des chefs d'État et de gouvernement (« sommet ») désignerait *officiellement* un « *groupe de « sages »* ; ceux-ci seraient en nombre inférieur à celui des États membres, afin de ne pas risquer de « représenter » leur pays.

Le groupe de « sages » aurait une *double* mission :

— Faire des propositions concrètes en matière de *coopération politique* dans le cadre communautaire actuel ;

— En liaison avec tous les organes de la Communauté, mettre sur pied un secrétariat politique intérimaire dans un délai de dix-huit mois au plus. Ce secrétariat, dirigé par une ou plusieurs personnalités politiques, aurait pour objet essentiel de veiller à l'exécution des décisions des « sommets » en matière de politique étrangère, militaire et *monétaire*.

Dans un second temps, et après une période probatoire qui ne devrait pas excéder un an, un groupe de travail serait constitué par les « sages » et les présidents du conseil des ministres, de la Commission européenne, du Parlement européen, de la Cour européenne de justice et du Conseil économique et social européen.

Dans un délai préalablement fixé (douze à dix-huit mois) et après consultation d'experts, de personnalités et d'organismes qualifiés, de mouvements européens, etc., ce groupe de travail élaborerait un projet de pacte fédéral qui serait soumis au collège des chefs d'État et de gouvernement, et qui devrait comporter, entre autres, un exécutif européen, un Sénat fédéral, une assemblée élue au suffrage direct, et des conseils consultatifs.

Une fois accepté par un « sommet » spécialement réuni à cet effet, ce pacte fédéral ferait l'objet d'un traité international.

Mme EDWIGE PRUDHOMME RÉÉLUE A LA PRÉSIDENCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE FÉMININE

Mme Edwige Prudhomme a été réélue grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France au terme du convent annuel de l'obédience, dont le thème était, cette année : « *La recherche d'une morale universelle.* »

La Grande Loge féminine de France, qui a son siège à Paris, 7, rue Saulnier, a arrêté au cours de ce même convent les grandes lignes du colloque qu'elle se propose d'organiser en 1975 à l'occasion de l'année internationale de la femme.

● *M. Jacques Chirac* a rendu visite, samedi après-midi 21 septembre, à Mme Georges Pompidou dans sa propriété de Cajarc (Lot). La veuve de l'ancien président de la République avait reçu récemment les visites de MM. Jobert et Maurice Druon.

DIPLOMATIE

APRÈS UN DEUXIÈME ENTRETIEN AVEC M. GROMYKO

M. Ford a reçu M. Tanaka

Une rencontre occidentale à cinq sera consacrée samedi aux problèmes économiques

Washington (*A.F.P.*). — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, a eu samedi 21 septembre après-midi un nouvel entretien de trente minutes avec M. Ford et le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger. Ce rendez-vous a été décidé à la dernière minute vendredi soir, après que M. Gromyko se fut déjà entretenu pendant deux heures quarante-cinq minutes avec M. Ford et le secrétaire d'Etat.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. John Hushen, a déclaré qu'aucun nouveau sujet n'avait été soulevé au cours de cet entretien et que la discussion n'avait pas été limitée à un thème spécifique. Il a ajouté qu' « *aucune percée, aucun accord* », n'avaient été réalisés au cours de la visite de M. Gromyko à Washington sur les problèmes examinés. Il s'agit, selon la Maison Blanche, de la limitation des armements stratégiques, de la poursuite des efforts de paix au Proche-Orient et de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique contre la promesse par ce pays de libéraliser l'émigration de ses citoyens juifs.

Samedi après-midi également, et toujours en présence de M. Kissinger, le président Ford s'est entretenu avec le premier ministre du Japon, M. Tanaka — qui vient d'achever une visite officielle de cinq jours au Brésil, — et avec le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kumura. La conversation a porté sur a prochaine visite au apon de M. Ford.

On apprend enfin de Washington que, samedi prochain 28 septembre, à Camp David, résidence du président Ford, dans le Maryland, aura lieu une rencontre « informelle » des ministres des affaires étrangères occidentaux et des ministres des finances des Cinq Grands occidentaux — Etats-Unis, France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne et Japon — qui sera consacrée notamment aux problèmes de la réforme monétaire, de l'inflation et des prix du pétrole.

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Les États-Unis envisagent de retirer certaines armes nucléaires d'Europe

New-York (*A.F.P.*). — Le *New York Times* annonce, lundi 23 septembre, que le département de la défense a entrepris une « *étude sérieuse* » sur la possibilité de réduire ses stocks d'armes nucléaires disséminés en Europe. « *De hauts fonctionnaires du ministère de la défense, le secrétaire à la défense, James Schlesinger, compris, estiment que l'étude conduira à la conclusion, sur des bases strictement militaires, que certaines armes nucléaires pourraient être retirées* », écrit à ce propos le journal.

Pour le ministère de la défense et le département d'Etat, ce problème est « *plus politique que militaire* », note le journal. Une telle perspective pourrait « *provoquer la consternation politique parmi les alliés européens, qui sont devenus dépendants de la force de dissuasion américaine* ».

***

Parlant le 19 avril dernier à Bonn, M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, avait déjà confirmé qu'à son avis le déploiement nucléaire tactique américain « n'était pas immuable » *et qu'il pourrait être établi que* « le stock actuel d'environ sept mille armes est plus grand que ce qui est optimal ». *De fait, la présence d'un arsenal aussi démesuré (bien que tactiques, la plupart de ces ogives nucléaires dépassent largement la puissance de la bombe d'Hiroshima) ne se justifie guère sur le plan militaire, au moment où les Etats-Unis déploient des armes stratégiques tout aussi nombreuses (près de sept mille elles aussi) et de plus en plus diversifiées, qui pourraient être tout aussi avantageusement utilisées sur un théâtre d'opérations : c'est le cas notamment des ogives multiples à faible puissance de l'engin sous-marin « Poséidon ». Les craintes « politiques » que le quotidien américain mentionne chez les alliés européens des Etats-Unis sont réelles, notamment en Allemagne, mais elles ne reposent sur aucun fondement technique.*

EUROPE

Grande-Bretagne

ANCIEN MINISTRE DU GOUVERNEMENT WILSON

Lord Chalfont démissionne du parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Alors que M. Wilson trouve un indéniable réconfort dans les sondages d'opinion — l'un d'eux lui donne une avance allant jusqu'à 1: %, — un coup sérieux vient d'être porté à sa cause par la démission spectaculaire de lord Chalfont, qui abandonne le Labour party.

Avant de devenir baron Chalfont de Llantarnam, Alun Gwinne Jones était le rédacteur militaire du *Times*. Il fut élevé à la Chambre des lords et invité au gouvernement par M. Wilson en 1964. Ministre d'Etat au Foreign Office, où il s'occupa d'abord des *problèmes du désarmement*, il devint ensuite l'un des négociateurs britanniques avec la Communauté, ce qui lui valut le surnom de « Monsieur Europe ».

C'est la seconde défection d'un ancien ministre travailliste qui intervient en quelques semaines. M. Christopher Mayhew, qui fut également ministre au Foreign *Office*, a *déjà rejoint le* parti libéral, dont il est le candidat dans la circonscription de Bath. Lord Chalfont a, d'autre part, promis de soutenir un autre rebelle du Labour, M. Taverne, qui, aprè avoir protesté contre l'attitude anti-européenne de son parti, est parvenu à conserver son siège de Lincoln.

L'argument essentiel invoqué par lord Chalfont dans la lettre de démission adressée au « *Cher Harold* » est l'influence croissante de la gauche sur la direction du parti travailliste. Il rappelle les propos tenus par M. Wilson lui-même, il y a quelques années, définissant le caractère « *essentiellement démocratique et évolutionnaire* » du système britannique. Aussi lord Chalfont s'élève-t-il contre ceux des grands syndicats qui ont eu recours à l' « *action industrielle pour des buts politiques* », et qui ne cachent pas leur intention d'imposer leurs vues au moyen de la grève.

Pour faire bonne mesure, le pair travailliste dénonce la manière dont certains chefs trade-unionistes sont élus, et y voit « *un travestissement de la démocratie* », ce qui ne manque pas de provoquer un tollé dans les rangs du TUC. Mais alors que certains dirigeants syndicaux se réjouissent d'être « *débarrassés* » de lord Chalfont, d'autres dénoncent ce ce qu'ils appellent « *un acte calculé de sabotage politique* » à la veille des élections.

L'ancien ministre reproche aussi à M. Wilson de s'opposer catégoriquement à toute espèce de coopération entre les partis pour surmonter la crise économique. Lord Chalfont lui-même prône un remodelage de la gauche qui permettrait de grouper tous les sociaux-démocrates modérés et mettrait fin au « *système des deux partis* ».

Une seconde raison invoquée par le démissionnaire est l'attitude du Labour party à propos de l'Europe. Déjà en 1972, lord Chalfont avait renoncé à être le porte-parole travailliste pour les affaires étrangères à la Chambre haute, lorsque M. Roy Mason — l'actuel ministre de l'intérieur — renonça *à ses fonctions de chef adjoint du* parti pour protester contre la volte-face de M. Wilson dans l'affaire euroéenne. Aujourd'hui, lord Chalfont considère — il n'est d'ailleurs pas seul de cet avis — qu'un référendum sur l'adhésion britannique à la Communauté serait incompatible avec la démocratie parlementaire du Royaume-Uni.

JEAN WETZ.

Union soviétique

M. BREJNEV SERAIT SOUFFRANT

Moscou (*A.F.P.*). — M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, est souffrant, ont déclaré de hauts fonctionnaires soviétiques à M. Shadhil Taka, ministre irakien des affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie irakienne devait être reçu jeudi 19 septembre par M. Brejnev. L'entretien, avec le secrétaire général a été annulé au dernier moment.

Les derniers entretiens accordés par le secrétaire général à des personnalités étrangères remontent au 10 septembre. M. Brejnev a reçu ce jour-là MM. Swaran Singh, ministre indien des affaires étrangères, et Edward Kardelj, membre de la direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Quelques jours plus tard, le 16 septembre, il a fait dire à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, qu'il n'était pas à Moscou.

Depuis son retour de vacances, le 18 août, le chef du P.C. de l'U.R.S.S. a prononcé un seul discours, le 7 septembre, à Novorossiisk.

Turquie

M. Ecevit envisage des élections anticipées dès décembre 1974

De notre correspondant

Ankara. — M. Bulent Ecevit, premier ministre et chef du Parti républicain du peuple (P.R.P.), ne recevra pas avant mardi 24 septembre la réponse du parti démocratique de M. Ferruh Bozbeyli à sa proposition de former un gouvernement de coalition, dont la *mission essentielle sera d'organiser* des élections anticipées.

Bien que favorable à l'association des deux partis malgré leurs différences idéologiques, M. Ferruh Bozbeyli a décidé de consulter les organismes directeurs de son groupe quant à la date du déroulement du scrutin. Le P.R.P. pose en effet comme *condition préalable que les élections aient lieu dans l'* « *immédiat* », c'est-à-dire en décembre 1974, mais, pour certains amis de M. Bozbeyli, il serait désavantageux, en ce qui concerne leur parti, que cette consultation anticipée se déroule avant le 12 octobre 1975. La décision définitive du P.D. sera connue mardi à l'issue de la réunion du conseil du parti.

Que se passera-t-il si le parti démocratique se prononce contre l'organisation d'élections immédiates ? M. Bulent Ecevit pourrait alors tenter de constituer un gouvernement minoritaire, mais cette formule aurait peu de chances de réussir étant donnée l'opposition des autres formations politiques. Reste alors la possibilité d'un regroupement des partis en dehors du P.R.P. Cependant, il est difficile de penser que cette coalition, si elle voit le jour, puisse avoir une longue existence.

En attendant, M. Bulent Ecevit, dans *une interview au quotidien Milliyet*, a fait remarquer : « *Ce serait une grande erreur de croire que le parti républicain du peuple veut organiser le plus vite possible de nouvelles élections en raison du prestige qu'il s'est acquis dans l'affaire de Chypre. Alors qu'il ne pouvait se prévaloir d'un tel succès, le P.R.P. avait déjà préconisé cette formule durant la précédente crise gouvernementale.* »

Après avoir souligné que la violente polémique sur l'affaire chypriote engagée actuellement dans une atmosphère de campagne électorale peut porter préjudice à la nation et rendre plus difficile la solution du problème de Chypre, M. Ecevit a conclu : « *Cette controverse durera huit mois, si les élections ont lieu dans huit mois. Elle se poursuivra pendant un an, si la consultation se déroule dans un an. Aussi n'est-il pas préférable que les élections aient lieu dans deux mois afin que la discussion cesse au terme de cette période ?* »

Intérim.

Grèce

Trente-six officiers dont six généraux sont placés en disponibilité

Athènes (*A.F.P., Reuter*). — Trente-six officiers des trois armes ont été placés en disponibilité pour des périodes allant de quatre mois à un an, « *dans l'intérêt du service* », indique un *communiqué du ministre de la* défense, M. Evanghelos Averof, publié le samedi 21 septembre.

La liste des officiers comprend un général de corps d'armée, cinq généraux de brigade, un colonel d'aviation, onze lieutenants-colonels et dix-sept commandants. Parmi les généraux, on relève les noms du général Nicolas Dertilis, qui *dirigea le mouvement* des chars lors des émeutes de l'Ecole polytechnique, le 16 novembre dernier, puis le mouvement des blindés sur Athènes dans la nuit du 24 au 25 novembre 1973, permettant la prise du pouvoir par la junte. Il était alors commandant adjoint de l'Atlantique.

On relève aussi le nom du général Pavlos Papadakis, qui était, jusqu'en juin 1974, le chef de l'état-major général de la garde nationale, l'armée chypriote grecque — Mgr Makarios l'avait *accusé d'être le « cerveau de l'organisation clandestine Eoka B »* ; celui du général Andréas Kondylis, qui était, le 15 juillet, commandant du contingent national grec à Chypre, et celui du général de brigade Michel Georgitsis, qui aurait été l'envoyé spécial du général Ioannidis, alors chef de la police militaire grecque. Les *deux* derniers auraient *joué* un rôle déterminant dans le coup d'Etat du 15 juillet à Chypre.

Parmi les lieutenats-colonels, on relève l'ancien commandant adjoint de la police militaire, et, parmi les commandants, l'ancien chef de la section des interrogatoires de la police militaire.

PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein réagit violemment à la décision du Caire et de Damas de reconnaître l'O.L.P. comme « représentant unique du peuple palestinien »

Le roi Hussein de Jordanie a réagi violemment à la décision de la conférence égypto-syro-palestinienne du Caire, qui a reconnu, le samedi 21 septembre, l'O.L.P. comme le « représentant légitime unique du peuple palestinien ».

Le souverain hachémite a rejeté une invitation, qui lui a été transmise dimanche par le ministre syrien des affaires étrangères, à participer aux côtés des représentants de l'Egypte, de la Syrie et de l'O.L.P. à une réunion qui se tiendrait au Caire. Il a également décidé de « suspendre toute action politique résultant de son acceptation des résolutions 242 (novembre 1967) et 338 (octobre 1973) du Conseil de sécurité des Nations unies ». Cela signifie qu'il ne prendra pas part aux conversations préliminaires à une reprise éventuelle de la conférence de Genève. Un communiqué du gouvernement d'Amman précise cependant que ce « gel » n'est que temporaire et que la Jordanie pourra reconsidérer sa position au « sommet » arabe de Rabat le 26 octobre.

Un succès pour la résistance

De notre correspondant

Beyrouth. — *Tout en prêchant la coopération entre les différents Etats arabes et la résistance palestinienne, la conférence tripartite du Caire parait avoir voulu prévenir toute initiative jordanienne destinée à frayer la voie à un accord bilatéral avec Israël sur le dégagement des forces en Cisjordanie, accord qui se ferait aux dépens de l'O.L.P. Néanmoins, et en échange de ce succès remporté par les Palestiniens, l'Egypte et la Syrie ont offert au roi Hussein l'occasion de se réconcilier avec la résistance. Celle-ci avait d'ailleurs souscrit au principe d'une normalisation de ses rapports avec le trône hachémite, moyennant la reconnaissance par ce dernier de l'O.L.P. comme* « représentant unique et légitime du peuple palestinien ». *Voilà qui n'est pas acquis malgré l'insistance du ministre syrien des affaires étrangères pour amener le roi* « à accepter le fait accompli du communiqué tripartite », *en contrepartie d'une réconciliation avec la résistance.*

Un tel accord aurait permis et de resceller le front arabe et de débloquer le processus dit de normalisation qui doit préluder à la reprise des négociations de paix à Genève.

En opposant une fin de non-recevoir au « marché » *qui lui était proposé, le roi Hussein a aussitôt raidi sa position en annonçant qu'il allait geler toutes les activités* « diplomatiques et politiques » *de son gouvernement, qui devraient lui permettre de récupérer une partie au moins des territoires perdus lors de la guerre de juin 1967, et cela en attendant le prochain « sommet » arabe de Rabat fixé au 26 octobre. En somme, le souverain hachémite revient à sa position initiale quand il a mis les Palestiniens devant le choix : collaborer avec le royaume dans le cadre d'un Etat fédéral ou unifié, ou s'en séparer totalement. Dans cette dernière éventualité, la résistance devrait négocier seule la libération des territoires palestiniens qui lui seraient rendus en vertu de la résolution 242 du Conseil de sécurité. Il ne resterait plus alors au royaume transjordanien qu'à se replier sur lui-même et à renoncer au territoire palestinien qu'il contrôlait entre le mois de mai 1948, date de la création de l'Etat d'Israël, et juin 1967.*

Le roi suppose qu'Israël et les Palestiniens refuseront de s'asseoir à une même table de négociation. Il semble toutefois qu'après le double succès qu'elle vient de remporter, et au Caire, où elle s'est imposée comme un élément d'équilibre dans les relations inter-arabes, et aux Nations unies, où elle a obtenu que la « question de Palestine » *soit inscrite séparément à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'ONU, la direction politique de la résistance s'estime suffisamment forte à présent pour se départir de certaines de ses positions* « obstructionnistes ». *De même, elle n'aura plus à ménager outre-mesure les groupuscules extrémiste du Front arabe de refus (FAR), hostiles à toute solution politique négociée.*

ÉDOUARD SAAB.

Un nouveau revirement de l'Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — Les palinodies de l'Egypte sont-elles devenues une règle en matière palestinienne ?

C'est la question que l'on se pose du Caire à l'isue des entretiens égypto-syro-palestiniens qui ont vu l'Egypte adhérer de nouveau à la doctrine découlant des principes adoptés l'an passé au « sommet » d'Alger, et qui reconnait l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) comme l' « *unique représentant légitime du peuple palestinien* ».

Or, l'été dernier, recevant le roi Hussein de Jordanie à Alexandrie, le raïs admettait qu'en fait les sujets d'origine palestinienne du souverain hachémite ne pouvaient pas être représentés par l'O.L.P.

En revenant sur cette prise de position, le *gouvernement égyptien* s'attendait-il à la brutale réaction d'Amman ? A-t-il voulu au contraire la provoquer ? On avait plutôt l'impression dimanche soir qu'une certaine surprise régnait dans les milieux des affaires étrangères. Mais ceux-ci sont loin d'être toujours informés des desseins du raïs. Le sentiment général paraît être que, le cas échéant, le roi Fayçal, dont l'un des principaux conseillers, M. Kamel Adham, vient d'arriver au caire, usera de son influence sur la cour hachémite.

Cependant, la porte n'est peut-être pas entièrement refermée pour une reprise à terme du dialogue entre la Jordanie et le reste du monde arabe, puisque l'on vient de décider au Caire que « *des contacts seront pris avec les autres pays arabes* » à l'occasion des rencontres égypto-syro-palestiniennes désormais prévues mensuellement. Le revirement ne serait-il alors qu'une manœuvre *audacieuse pour parvenir à ce* que les diplomates du Caire donnaient l'impression de préparer depuis plusieurs mois : faire asseoir à la même table Jordaniens et Palestiniens et colmater ainsi la brèche principale de « *la solidarité arabe* » ?

Syriens et Palestiniens ont quitté Le Caire apparemment rassérénés. La très prochaine visite au raïs de M. Yasser Arafat, qui avait refusé de conduire la délégation palestinienne à la conférence tripartite, devrait sanctionner la satisfaction de la tendance majoritaire de l'O.L.P. Du communiqué commun, on retiendra encore que si une adhésion pleine et entière des participants est donnée à « *la création d'une autorité nationale palestienne dans les territoires palestiniens qui seront libérés* », on admet que cette libération pourra être opérée « *par la voie politique ou militaire* ».

Les Palestiniens pourront toutefois continuer « *à agir par tous les moyens en vue de récupérer leurs droits fondamentaux* », conformément, est-il précisé, « *aux objectifs et principes des Nations unies* ». Le communiqué parle aussi du « *droit du peuple palestinien à l'autodétermination* » et de « *l'indépendance nationale* » de ce dernier. On tient au Caire que, le moment venu, Amman renoncera à la Cisjordanie pourvu qu'un processus juridique honorable soit trouvé.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

CORRESPONDANCE

La Grèce et « le rêve de l'Enosis »

A la suite de la publication dans le Monde *du 21 septembre d'une tribune internationale de M. Turhan Feyzioglu, nous avons reçu de M. Stylianou, directeur du bureau de presse de l'ambassade de Grèce en France, la lettre suivante :*

Depuis son accession au pouvoir le 24 juillet dernier, le gouvernement de M. Caramanlis n'a jamais cessé de réaffirmer son attachement à l'indépendance et *à l'intégrité territoriale* de la République de Chypre.

Le vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Mavros, a répété de la façon la plus catégorique, au cours d'une conférence de presse à Athènes, le 19 septembre, que la Grèce excluait aussi bien l'Enosis que la partition déguisée en « *fédération sur une base géographique* ».

Je ne vois pas comment on peut continuer à utiliser l'argument usé du « rêve de l'Enosis » si ce n'est pour justifier les deux agressions turques à Chypre, dont la seconde a été perpétrée après la chute de la junte, responsable du putsch contre le gouvernement légitime de Nicosie et quelques jours à peine après l'accord tripartite de Genève du 31 juillet.

C'est par un véritable tour de force que M. Feyzioglu a pu, dans son article, si riche en citations oubliées, ne jamais mentionner la très récente invasion de Chypre par quarante mille soldats et trois cents chars turcs, les bombardements au napalm par l'aviation de son pays, les cinq mille morts et disparus et les deux cent mille réfugiés, bilan *tragique de l'application du* « Plan Attila ».

Chypre

Les deux parties échangent leurs prisonniers civils

Mgr Makarios a quitté Belgrade ce lundi 23 septembre pour les Nations unies, où il assistera aux travaux de l'Assemblée générale. Arrivé dimanche en fin de matinée à Belgrade, venant du Caire, l'ethnarque avait rencontré le maréchal Tito. Selon l'agence Tanyoug, ces entretiens ont fait apparaître une complète identité de vues entre les deux interlocuteurs.

Au cours de son passage au Caire l'ethnarque a précisé à notre correspondant que, contrairement aux propos qui lui avaient été prêtés à Alger, il ne rentrerait à Chypre qu' « après le départ des officiers grecs de la garde nationale chypriote, et non pas après l'évacuation de toutes les troupes étrangères basées dans l'île ».

Nicosie. — Après l'échange de prisonniers malades et blessés, devait commencer ce lundi 23 septembre à 14 heures (heure locale), à l'hôtel Ledra de Nicosie, le premier échange de prisonniers de guerre et de civils valides détenus par les deux belligérants. Près de quatre cents prisonniers de guerre grecs et turcs seront ainsi libérés. Sauf contre-temps, les deux mille cent soixante-neuf prisonniers chypriotes grecs et les trois mille cent vingt-sept Chypriotes turcs seront libérés avant dix ou quinze jours.

Malgré la joie et le soulagement que manifestent les familles des prisonniers, une certaine inquiétude se fait sentir dans les milieux politiques ou diplomatiques, et même parmi la population chypriote quant aux répercussions à long terme de l'accord conclu entre MM. Cléridès et Denktasch. A Nicosie, on s'accorde à voir dans cet échange la première phase d'un transfert tacite des populations. En effet, les prisonniers turcs, tous originaires de la partie méridionale de l'île, gagneront la partie nord actuellement occupée par l'armée turque, tandis que les Chypriotes grecs, qui vivaient en majorité dans la partie septentrionale de l'île iront au Sud.

ASIE

Loin des capitales

VUNG-TAU : LE SEL AMER DE LA PAIX INDOCHINOISE

DEUX radars géants juchés sur un promontoire lui-même avancé sur la mer. On les aperçoit de bien loin. La route les prend maintenant comme point de mire. Elle se déroule entre des plans d'eau salée mal séparés les uns des autres par de maigres buissons. Un vent fouette ; déjà la brise de mer. Ben-Suc disparaît sur la droite, hameau de pêcheurs paisible, mal amarré, misérable. La nuit s'abat d'un coup. Sur la chaussée, deux enfants se déhanchent lentement sur leurs trop grandes bicyclettes. Ils ont été vendre leurs crèmes glacées aux alentours de Phuoc-Le. Ils en reviennent, bavardant, pas pressés. La nuit, que pourraient-ils redouter d'autre que les fantômes de leur imagination ? Vung-Tau, le cap Saint-Jacques, est une presqu'île à l'écart de la guerre, un havre de paix. Ou presque.

« Il n'y en a que trois ce soir ; on en comptait parfois jusqu'à vingt. » Khai regarde les lumières des cargos ancrés au large. Ils attendent de pouvoir remonter la rivière de Saigon jusqu'aux quais de la capitale. Autrefois ? *« Du temps des Américains »*, précise-t-il. Khai a soixante-cinq ans et onze enfants. Il est conducteur de cyclo-pousse. Voilà trois ans encore, la baie de Vung-Tau n'était qu'une fête de lumières. Les cargos patientaient longtemps avant de pouvoir gagner Saigon. En ville, c'est-à-dire autour du marché, les bars-bordels faisaient fortune. Pour des raisons de sécurité, Vung-Tau demeurait la seule ville du Sud où les soldats américains avaient l'autorisation de prendre une permission. La promenade, le long de la plage aux cocotiers bien alignés, leur était interdite. Ils évoluaient à 100 mètres en retrait.

« Avec eux, on gagnait de l'argent », se rappelle Khai. Un comptoir assez sombre et, derrière une porte, le couloir sur lequel donnaient les chambres de passe miteuses. A quarante ou cinquante exemplaires aux alentours du marché, sans compter les hôtels plus chics des rues voisines. Khai leur montrait le chemin et les attendait à la sortie. Ils sont partis, les affaires ne marchent plus, la hausse des prix a grignoté les économies d'un pauvre bougre à qui l'armée a déjà pris trois fils. Les aînés. Kim, le quatrième, quinze ans, a été retiré de l'école pour aller vendre des cacahuètes sur la plage, et, quand il en revient trop tard sans raison, il a droit au rotin. Le père Khai, tout pauvre qu'il soit, ne badine pas avec les principes.

LE cap Saint-Jacques avait connu un deuxième essor ces dernières années avec un afflux de « vacanciers », vietnamiens cette fois. Les deux corniches s'étaient construites. Chambres à bon marché, villas cossues qui font parfois penser à un coin de Côte d'Azur. Une clientèle de petits bourgeois et de généraux saigonnais. De l'autre côté de la colline, sur *« la plage de derrière »*, comme on dit ici, les restaurants à même le sable avaient proliféré. Le dimanche, Vung-Tau était devenue la station balnéaire de Saigon.

Les temps ont changé. Le prix de l'essence a plus que doublé depuis l'an dernier. Les Saigonnais, pour la plupart, ont rangé leurs motocyclettes dans leurs salons et leurs voitures sous des bâches. Une minorité de privilégiés seulement prend encore la route du cap, le samedi, parfois dans une voiture officielle, jeep ou limousine noire climatisée. En semaine, les restaurants ferment tout bonnement leurs portes. Le Grand Hôtel, propriété du gouvernement sur la plage aux cocotiers, a clos définitivement les siennes, faute d'un gérant. La plupart des bars sont abandonnés. *« Les touristes ne sont pas venus »*, se lamente le directeur de la branche locale de la Banque du Vietnam. Un événement ne s'est pas produit, comme souvent au Vietnam.

Vung-Tau vit surtout de ses camps militaires. Les installations nombreuses de la marine sud-vietnamienne, l'école des enfants de troupe, le centre de repos des fusiliers marins, le camp Chi-Linh, où l'on fabriquait autrefois *« les commissaires politiques de la pacification »* et où l'on *fomente* aujourd'hui la *« révolution administrative »*, l'infanterie, la police, un petit aéroport militaire, quelques chantiers. Une base arrière en somme. Mais, aussi, beaucoup de mots un peu trop creux. A cause des marécages d'eau salée, la guerre s'est rarement manifestée sur la presqu'île. On y a donc construit des hôpitaux, logé des invalides et des orphelins de guerre, et quelques épaves humaines. Chez les moins de vingt ans, la drogue a pris, comme dans toutes les autres villes du Sud. L'héroïne, pas l'opium.

A tout ce monde appauvri, le président Thieu a offert une fête cette année, celle du laboureur ou, si l'on préfère, de la réforme agraire. Des stands de tir, des jeux d'argent — sans risque, il n'y a pas de clients, — et une exposition rurale. Le jour de l'inauguration, il y avait foule. Plusieurs compagnies de soldats avaient été acheminées de Saigon par la route. Le président, chapeau conique sur la tête, avait fait un tour en calèche après avoir donné le départ à deux courses cyclistes. Des soldats, en armes cette fois, montaient la garde un peu partout. D'habitude, la fête du laboureur se tient à Can-Tho, la capitale du delta du Mékong, pays des rizières. Sans doute, pour des raisons de sécurité, Vung-Tau en a hérité en 1974. Les habitants ne s'en sont pas plaints. La kermesse est restée ouverte une semaine, l'entrée en était gratuite.

Sur la promenade, les « quan », ces gargottes fréquentées surtout par une jeunesse vietnamienne désœuvrée, se sont multipliés. Les soldats y passent leurs soirées quand ils n'ont pas le courage d'aller marcher un peu plus loin, sur la route de la corniche. Toute la semaine, quelques commerçants y attendent des week-ends de plus en plus maigres. Seuls les pêcheurs et les va-nu-pieds y sont encore à leur affaire. Pour eux, rien n'a changé. Les autres se demandent s'il ne serait pas temps d'aller tenter sa chance ailleurs. Eux savent qu'il ne sert à rien de se poser trop de questions. Il y a de bonnes saisons, il y en a également de mauvaises à l'abri des plans d'eau salée et aux pieds des deux puissants radars qui continuent de balayer la campagne et la mer.

J.-C. POMONTI.

A Saigon

L'opposition crée un Front populaire de lutte contre la famine

Saigon (*A.F.P., Reuter*). — Un nouveau comité, le Front populaire contre la famine, regroupant des catholiques, des bouddhistes, des caodaïstes et des hoa-hao, a été formé à Saigon. Ses responsables ont dénoncé, dimanche 22 septembre, dans une pagode antigouvernementale du centre de la ville, la corruption qui sévit au Sud.

Le président, le vénérable Thich Thien, a lancé *« un appel aux étudiants et écoliers pour soutenir la lutte du peuple qui demande nourriture et habillement ». « En même temps que les champs et les récoltes étaient détruits par les Américains, un groupe de particuliers corrompus et pourris ont utilisé et utilisent l'argent destiné à la reconstruction pour importer notamment des produits de beauté au mépris de la misère du peuple »*, a-t-il dit.

De son côté, le père Thanh Lang, président du Pen Club du Vietnam, a mis en cause *« le système fiscal trop lourd et l'appauvrissement du peuple par une minorité corrompue »*. Mme Ngo Ba Thanh, qui milite pour l'existence d'une troisième composante, a déclaré que *« malgré les milliards de dollars déversés au Sud, des gens continuent à mourir de faim »*.

Un député de Hué, Mme Kieu Mong Thu, a écrit avec son sang une menace au chef de l'Etat ainsi formulée : *« Pour le riz et l'habillement du peuple, nous demandons la démission du président Thieu. »* Les vice-présidents de ce Front sont le père Phan Khac Tu, le sénateur caodaïste Hong Son Dong et le député hoa-hao Vu Cong Minh.

D'autre part, un groupe de directeurs de journaux, d'écrivains et d'élus demandent dans un télégramme au Congrès américain de ne pas fournir au régime de Saigon *« les moyens d'opprimer la presse et le peuple épris de paix »*. Samedi, la police a encore une fois saisi des journaux, le *Dien Tin* et le *Song Thanh* qui rendaient compte des manifestations antigouvernementales de la veille.

Sur le plan militaire, le commandement de Saigon indique que 247 communistes ont été tués lors d'attaques d'avant-postes au nord de Hué.

Cambodge

Après un an d'absence

LE GÉNÉRAL LON NON A REGAGNÉ PHNOM-PENH

Phnom-Penh (*A.F.P., Reuter*). — Le général Lon Non, frère du maréchal Lon Nol, chef de l'Etat, a regagné le Cambodge samedi 21 septembre après avoir passé un an à l'étranger (aux Etats-Unis et en France). Il a déclaré que son retour n'entraînerait pas un changement de gouvernement. Il reste que sa présence dans la capitale pourrait avoir des conséquences politiques : le général Lon Non est l'homme qui, par deux fois, en 1972 et au début de 1973, a maté les mouvements de protestation dirigés par les étudiants. Or, le malaise social ne fait que croître actuellement et les très fortes hausses de prix pourraient provoquer des troubles dans la capitale.

Des incidents ont d'ailleurs eu lieu la semaine dernière. A Kompong-Speu, des militaires et des civils ont pillé une centaine de boutiques appartenant à des Chinois. A Kompong-Som, trois cents soldats à la recherche de riz ont mis à sac des boutiques — chinoises également, — tirant des coups de feu en l'air. La police militaire n'est pas intervenue. Deux cents autres soldats auraient pénétré dans un entrepôt et volé des sacs de riz américain. Le prix de cette céréale importée est passé il y a une semaine de 85 à 165 riels de kilo.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans un câble de notre correspondant à Pékin, que, selon des experts nippons, la Chine produirait 100 millions de tonnes de pétrole cette année. Il s'agit en fait de 70 millions de tonnes. (*Le Monde* du 11 septembre.)

AFRIQUE

Tunisie

Le renouvellement du bureau politique

M. Hedi Nouira est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du P.S.D.

M. Bourguiba, agissant en sa qualité de président du Parti socialiste destourien (P.S.D.), parti unique tunisien, a désigné, le samedi 21 septembre, le nouveau bureau politique de cette formation. Conformément aux décisions du neuvième congrès du parti, qui vient de se tenir à Monastir (*le Monde* du 17 septembre), les membres de cet organisme sont en effet nommés et non pas élus.

Au nombre de vingt, au lieu de quinze précédemment, ils sont choisis parmi les soixante membres du comité central.

Ainsi qu'il était prévu, M. Bourguiba a confirmé dans ses fonctions de secrétaire général le premier ministre, M. Hedi Nouira, qu'il avait présenté au congrès comme son « dauphin ». Comme le souligne notre correspondant à Tunis, les deux charges sont étroitement liées, et, en vertu de l'article 51 de la Constitution, c'est leur titulaire qui est appelé à succéder au chef de l'Etat s'il y a vacance en cours de mandat. Outre M. Nouira, le bureau politique comprend treize ministres, ce qui confirme plus que jamais l'intégration des appareils du parti et de l'Etat. M. Mohamed Sayah, ministre délégué auprès du premier ministre et directeur du P.S.D., conserve ses fonctions. Pour diriger le parti, il sera désormais assisté par cinq adjoints.

Neuf membres seulement de l'ancien bureau politique conservent leur poste, ce qui traduit l'importance du renouvellement opéré. Parmi les onze « rentrants » il faut mentionner M. Habib Bourguiba junior : le fils du président fait une rentrée politique remarquée. Il avait été membre du bureau politique jusqu'en 1971 et avait détenu le portefeuille des affaires étrangères. Il avait été remplacé à ce poste par M. Masmoudi, qui vient d'être exclu du parti.

Le maintien, au bureau politique de M. Habib Achour, secrétaire de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), mérite également d'être relevé, après les attaques lancées durant le congrès contre « *certaines organisations nationales qui ne suivent pas la ligne du parti* ».

L'actualité politique sera dominée maintenant par les élections législatives et présidentielle qui doivent se dérouler le 3 novembre. Il est possible que le président Bourguiba attende cette échéance pour procéder à un remaniement ministériel dont il est de plus en plus question à Tunis.

Kenya

Candidat unique

LE PRÉSIDENT KENYATTA EST RECONDUIT D'OFFICE A LA TÊTE DE L'ÉTAT

Nairobi (A.F.P., Reuter). — Candidat unique à l'élection présidentielle, qui devait se dérouler le 14 octobre prochain, le président Jomo Kenyatta n'aura pas à solliciter le verdict des urnes. Il a été « réélu » d'office à la tête de l'Etat, le vendredi 20 septembre, pour un troisième mandat de cinq ans. La décision a été prise par la commission de contrôle de l'élection en vertu des dispositions de l'article 13 de la loi électorale. Dans un arrêté publié au « Journal officiel », le président de la commission, M. Montgomery, affirme que le président était « le seul candidat à avoir fait l'objet d'une nomination valide ».

Les élections législatives, qui devaient se dérouler le même jour, ne sont pas, pour le moment, supprimées. Le président Kenyatta y est d'ailleurs candidat. Il faut cependant signaler que tous les meetings électoraux ont été interdits dans le district de Nairobi à la suite d'un incident survenu le samedi 21 septembre. Une bagarre a éclaté entre les partisans de deux candidats, et un conseiller municipal de la capitale a été blessé par balle. On signale également des affrontements dans le district de Busia.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique portugaise

● M. DUARTE FONSECA a été officiellement investi dans ses fonctions de gouverneur de l'archipel du Cap-Vert, samedi 21 septembre, par le général Spinola. Depuis cinq cents ans de présence portugaise au Cap-Vert, M. Duarte Fonseca est le premier gouverneur originaire de l'archipel. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

● L'ANCIEN CHANCELIER WILLY BRANDT, qui dirige toujours le S.P.D., a annoncé, le dimanche 22 septembre, son intention de postuler à nouveau la présidence du parti social-démocrate lors du congrès qui aura lieu en 1975. — *(A.F.P.)*

Argentine

● L'ANCIEN CHEF ADJOINT DE LA POLICE DE LA PROVINCE DE BUENOS-AIRES, M. Julio Troxler, a été assassiné, le vendredi 20 septembre, dans un faubourg de la ville. M. Troxler entretenait des contacts étroits avec la faction péroniste de gauche. Il avait démissionné de ses fonctions peu après la démission du gouverneur de Buenos-Aires, en janvier dernier. — *(A.P.)*

Cité du Vatican

● LE SAINT-SIEGE ET LE GOUVERNEMENT TCHECOSLOVAQUE veulent « parvenir à une solution appropriée de leurs problèmes », annonce un communiqué du Vatican, publié à l'issue d'entretiens qui ont eu lieu du 16 au 20 septembre à la résidence du nonce apostolique à Rome. Les deux délégations étaient dirigées par Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, et par M. Karel Hruza, directeur du secrétariat aux affaires religieuses. — *(A.F.P., UPI.)*

Egypte

● LA CENSURE sur les communications téléphoniques entre l'Egypte et l'étranger a été abolie le dimanche 22 septembre. Jusqu'à présent, les conversations téléphoniques entre Le Caire et les capitales étrangères étaient écoutées. Les usagers étaient souvent invités à ne se servir que du français ou de l'anglais à défaut de l'arabe. Parfois même les conversations dans des langues peu répandues ou en dialectes étaient prohibées. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE RAPPORT rédigé par le général Peers au sujet du massacre de villageois sud-vietnamiens intervenu à My-Lai en 1968 n'a jamais été rendu public en raison de l'opposition de MM. Ehrlichman, John Dean et Buzhardt, conseillers de M. Nixon, révèle le *Washington Post*, citant des sources militaires. Ce document a été rédigé en 1970. Des pressions seraient exercées sur le président Ford pour qu'il le publie.

Éthiopie

● LE GOUVERNEMENT MILITAIRE ETHIOPIEN a rendu publique la composition de la commission consultative civile qui aura pour charge de rédiger une nouvelle Constitution et d'établir la procédure qui conduira à l'élection d'un gouvernement populaire. Cette commission comprendra quarante-huit membres, dont dix-sept représenteront les ministères civils, quatorze les provinces éthiopiennes et les autres catégories socio-professionnelles telles que l'Eglise, les syndicats et l'Université. — *(Reuter.)*

Japon

● QUELQUE CINQ CENTS OUVRIERS ont *été tués* et plus de onze mille autres ont été blessés pendant les travaux de construction des chemins de fer rapides, il y a quelques années, vient de révéler M. Edamura, député du parti socialiste, devant une commission parlementaire. — *(Tass.)*

Liban

● TROIS PERSONNES ONT ETE TUEES et une dizaine d'autres blessées au cours des sérieux incidents qui se sont produits dimanche après-midi 22 septembre au village de Tarchiche, à une dizaine de kilomètres à l'est de Beyrouth, entre des éléments du parti de droite Kataeb (phalanges), que dirige M. Pierre Gémayel, et des membres du parti socialiste progressiste de M. Kamal Joumblatt. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● UNE DELEGATION DU P.C.F., conduite par M. Gaston Plissonier, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, est arrivé le 22 septembre à Bucarest, où elle est l'hôte du comité central du P.C. roumain. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LE PASSAGE DU CYCLONE « FI-FI » AU HONDURAS

Des milliers de morts

(Suite de la première page.)

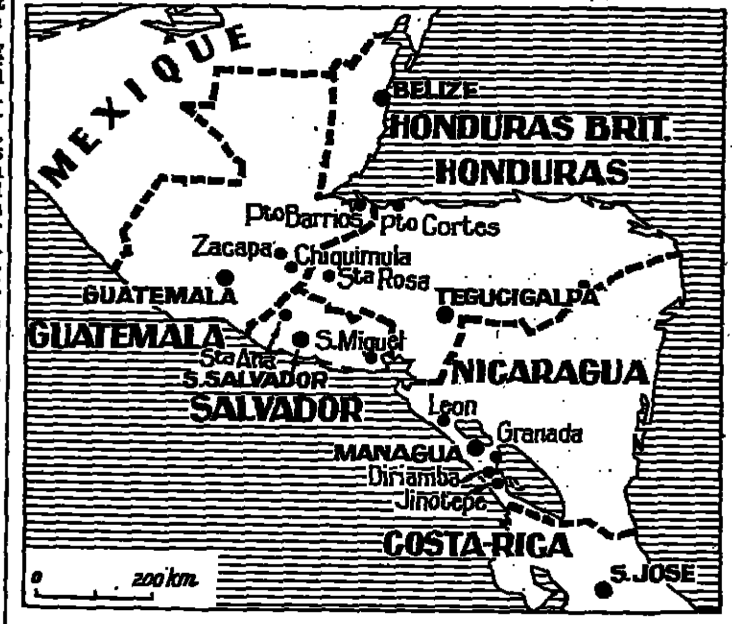
Au Costa-Rica, les pluies ont provoqué surtout des dégâts matériels, dans la partie nord du pays. Il n'y aurait eu qu'un seul mort, un enfant emporté par la crue d'une rivière.

Au Nicaragua, il y aurait eu de nombreuses victimes du fait des inondations. En outre, sept personnes ont trouvé la mort dans un accident d'avion alors qu'elles se rendaient dans la zone sinistrée pour porter secours aux populations. Au Salvador, il y aurait eu une trentaine de morts.

Au Mexique, enfin, il y a eu de très fortes pluies dans les Etats de Chiapas, Tabasco, Quintana, Roo et Yucatan. Le sud de l'Etat de Chiapas a subi des inondations sérieuses. De nombreuses petites localités sont isolées. Apparemment, il n'y a pas de victimes dans la population, mais les dégâts matériels sont importants.

JOSÉ CARRENO.

● *Le Secours populaire français* ouvre une souscription pour venir en aide aux sinistrés du Honduras. Les souscriptions sont reçues au C.C.P., Secours populaire français, 654-37 Paris (indiquer : « Sinistrés du Honduras »).



200 à 300 kilotonnes par seconde

Suivant les régions qu'il frappe, un cyclone tropical prend des noms divers : hurricane dans les Caraïbes, typhon en Asie du Sud-Est, willy-willy en Australie, baguio aux Philippines, cyclone dans le sud-ouest de l'océan Indien. Mais il s'agit du même phénomène qui se produit, le plus souvent à la fin de l'été et au début de l'automne, entre les 8e et 30e parallèles des deux hémisphères, et frappe presque toujours les côtes orientales des continents.

Un cyclone tropical est un tourbillon atmosphérique qui, passant sur des mers chaudes (26° C minimum), où l'évaporation est très intense, y prend une violence inouïe. Au centre du tourbillon, la pression atmosphérique n'atteint que 900 millibars (parfois moins encore) ; elle provoque donc une fantastique aspiration, responsable de vents extrêmement violents pouvant dépasser 300 kilomètres à l'heure. Dans l'hémisphère nord, le tourbillon tourne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et, dans l'hémisphère sud, dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le diamètre du système varie de 80 à 800 kilomètres, et le tout se déplace en général à une vitesse moyenne de 20 à 30 kilomètres à l'heure. Il ne faut d'ailleurs pas confondre la vitesse de déplacement du cyclone avec celle — beaucoup plus considérable — des vents qui l'accompagnent. La trajectoire d'un cyclone tropical est d'abord orientée vers l'ouest, mais, dépendant de conditions locales, elle est aléatoire et peut même faire des boucles imprévisibles ; puis elle s'infléchit vers le nord dans l'hémisphère nord (vers le sud dans l'hémisphère sud) lorsque le système monte vers des latitudes moins basses. Si le cyclone arrive dans les latitudes suffisamment hautes, sa trajectoire s'oriente vers l'est, et il se désagrège peu à peu. La durée de vie d'un cyclone tropical est en général de huit à dix jours, et le phénomène perd de sa violence dès qu'il arrive sur la terre ferme.

Un cyclone tropical est un phénomène d'une violence fantastique : on a évalué l'énergie qu'il libère à 200 ou 300 kilotonnes par seconde (la bombe d'Hiroshima ne faisait « que » 20 kilotonnes).

Avec les vents très violents, le cyclone engendre des pluies diluviennes et une tempête formidable. Le niveau de la mer monte de 4 ou 5 mètres le long des côtes. Si les régions côtières sont très basses, elles sont recouvertes par les eaux : c'est ce qui explique les centaines de milliers de morts que le Bangladesh (alors Pakistan-Oriental) eut à déplorer lors du cyclone de novembre 1970. Le meilleur moyen d'éviter les pertes en vies humaines est donc l'évacuation des populations côtières : le hurricane Camille (août 1969), un des plus violents qui aient balayé le sud des Etats-Unis, ne fit « que » deux cent cinquante-six morts. Une autre protection efficace consiste à élever de puissantes digues le long des côtes basses susceptibles d'être balayées par un cyclone tropical : c'est ce qu'on a fait, au début du siècle, au Texas. Mais digues et évacuation ne sont réalisables que dans les pays disposant de beaucoup d'argent, de moyens efficaces d'alerte des populations, et de bons transports publics ou privés. Les pays pauvres sont ainsi, malheureusement, beaucoup plus lourdement frappés que les nations riches.

Y. R.

ONU

MM. Kissinger et Sauvagnargues s'adressent à l'Assemblée générale

Nations unies, New-York (*A.P., A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le débat général de la 29e Assemblée des Nations unies s'ouvre ce lundi 23 septembre, à 15 heures (heure de Paris), à New-York. Selon la tradition, le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Da Silveira, sera le premier à intervenir dans ce débat. Il sera suivi de M. Kissinger, qui développera en détail, croit-on savoir, le point de vue américain sur les problèmes énergétiques, déjà exposé dans ses grandes lignes par le président Ford. M. Sauvagnargues prendra ensuite la parole.

Lui succéderont, lundi après-midi, les ministres des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, de l'Allemagne de l'Ouest, du Portugal, de la Finlande, du Salvador et de la Grèce. Le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, s'adressera à l'Assemblée mardi.

Samedi, l'Assemblée a terminé l'organisation du travail de sa session en répartissant entre ses sept commissions permanentes les cent treize points inscrits à son ordre du jour. Malgré les protestations israéliennes, le président algérien de l'Assemblée, M. Bouteflika, a en effet décidé que la question palestinienne était inscrite à l'ordre du jour « *sans objection* ». Le représentant d'Israël avait en effet déclaré qu'un débat sur cette question, « *avec son aboutissement connu d'avance du fait d'une majorité automatique et partiale, pourrait porter un coup fatal aux actuels efforts en faveur d'une paix juste et durable dans le Proche-Orient* ».

Tout au contraire, le représentant de la Chine, M. Huang-hua, avait fermement soutenu l'inscription de la question palestinienne à l'ordre du jour de l'Assemblée, déclarant notamment qu'il était grand temps que l'ONU aborde ce problème créé par « *l'agression sioniste avec l'appui et la connivence des deux super-puissances* ».

Un accord est d'autre part intervenu, au sein de l'Assemblée, en ce qui concerne la procédure à suivre pour l'examen de la question de Chypre : l'Assemblée générale, le moment venu, invitera la commission politique spéciale à se réunir afin d'entendre les représentants des communautés chypriotes grecque et turque. Elle examinera ensuite le problème sur la base du rapport que lui fera la *commission*.

États-Unis

Dans une interview à « Time »

M. Colby s'explique sur le rôle de la C.I.A. au Chili

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Time*, M. William Colby, directeur de la C.I.A., a démenti que l'agence qu'il dirige ait participé à des actions visant à renverser des gouvernements démocratiquement élus, que ce soit en Grèce, au Chili ou ailleurs. Toutefois, M. Colby reconnaît que la C.I.A. a été et demeure impliquée dans des actions de caractère politique et paramilitaire dans des pays étrangers. Il indique, en particulier, que la C.I.A. a joué un rôle capital pour éviter la rupture lors des récentes négociations menées par M. Kissinger au Proche-Orient.

S'agissant du Chili, M. Colby a assuré que l'action de la C.I.A. avait consisté à soutenir les forces démocratiques hostiles à Salvador Allende. Celui-ci, en effet, s'attaquait, assure-t-il, à la presse, aux stations de radio et aux groupes politiques. De surcroît, Cuba et d'autres pays communistes fournissaient une assistance importante au Chili.

Mais, précise M. Colby dans l'interview, « *nous n'avons jamais aidé à renverser des régimes démocratiques. En particulier, nous n'avons rien fait de tel au Chili. D'abord, nous n'avons en rien été à l'origine du coup d'Etat ; ensuite le régime d'Allende n'était pas démocratique* ».

De son côté, le ministre des affaires étrangères chilien, l'amiral Patricio Carvajal, a déclaré qu'il n'était pas au courant d'une éventuelle intervention de la C.I.A. dans les événements qui ont conduit au renversement de l'Unité populaire et à la prise du pouvoir par la junte militaire.



SPORTS

MOTOCYCLISME

Le trente-huitième Bol d'Or

DANS LE CULTE D'UNE DÉESSE

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Ces motocyclistes qui se croisent sur la route en se saluant de la main, qui s'arrêtent quand l'un des leurs est en panne, ces trublions de banlieue célèbrent leur fête annuelle au Mans. Pour le trente-huitième Bol d'Or, ils ont convergé vers la Sarthe les samedi 21 et dimanche 22 septembre, plus nombreux que jamais, — on a avancé le chiffre de cent mille spectateurs, — en de longues files frémissantes dans l'odeur entêtante d'essence brûlée.

Au milieu de cette cohue pétaradante, les policiers de la route prenaient des airs de grands frères endimanchés, sans pouvoir réel sur une horde en blousons de cuir et bottes à glissière. Parfaitement à l'aise dans cet univers de bruit et de chrome, les milliers de jeunes venus au Mans ne se souciaient guère d'autre chose que d'éprouver le plaisir de se retrouver entre eux, enfermés dans la boucle de 4,442 kilomètres sur laquelle tournaient non point tant leurs idoles que les meilleurs d'entre eux.

Les concurrents du Bol d'Or expriment leur passion faite d'un mélange de risque et de courage autant que d'un sentiment de puissance, d'autonomie et de liberté. Les organisateurs des courses de moto connaissent cette passion et l'exploitent à leur manière, qui peut être désintéressée ou ne pas l'être du tout. Le Mans, pendant vingt-quatre heures, résume bien cette ambiguïté. On y prône la sagesse de la conduite, la maîtrise de la mécanique et on y vend de tout à une clientèle que l'on sent peu regardante sur les prix dès lors qu'il s'agit de la moto ou de ses accessoires. On y fait venir le ministre de la qualité de la vie et Johnny Hallyday. L'un fera un tour de moto avec le préfet de la Sarthe sur son tansad, l'autre y fera connaître sa dernière chanson, qui célèbre précisément les fastes du Bol d'Or.

Des terrains d'évolution

Le ministre, M. Jarrot, s'est montré visiblement ému par l'afflux des jeunes motocyclistes, dont il voudrait que l'on modifie l'image de marque. « *Ce ne sont pas des blousons noirs* », a-t-il dit, bien qu'il n'y eût que ce genre d'uniforme au Mans. Il songe à les transformer en chevaliers des temps modernes, « *le motocycliste pouvant être au service de ceux qui utilisent la route* ». La majorité des motocyclistes, qui n'ont en effet rien à voir avec des dévoyés, accueilleront sans doute avec plus d'attention les projets de création de terrains d'évolutions dont a parlé le ministre. Loin de la ville et de ses rancœurs compréhensibles, les adeptes du gymkhana pourraient y trouver un exutoire que ne leur offre ni la rue ni la route à vitesse limitée. Mais leur goût de l'autonomie ne s'accommodera pas d'une surveillance trop étroite des lieux.

Et puis cette initiative, qui est défendue par le Comité national pour le développement et les réformes des sports mécaniques, ne serait acceptable que si elle répondait au seul désir des jeunes de s'exprimer à travers la surpuissance de la moto. Malheureusement, dans la prolifération de ces coûteuses machines — le nombre des immatriculations en France est passé de 4 000 en 1967 à 72 000 en 1973 — il faut voir aussi les intérêts bien compris qiu s'affichaient clairement au Mans. Tant de pétroliers et de fabricants d'apéritifs sur la ligne de départ, aux côtés des plus grandes marques de mots, ne laissent pas espérer que des actions purement philanthropiques.

L'exploitation du culte de la déesse moto se trouvait symbolisée au cours de ce trente-huitième Bol d'Or par la mise en valeur d'une nouvelle machine japonaise de 1 000 cm3, dont on détaillait les mensurations de reine de beauté : 4 cylindres, 2 arbres à cames en tête, boîte à 5 vitesses, transmission par cardan, 250 kilos. Elle peut faire plus de 200 km.-h. et coûtera environ 20 000 francs.

Elle eut droit à son tour d'honneur avant la course et le frisson qui parcourut la foule à ce moment en disait assez sur la fascination qu'elle exerçait. Puis on la remit en exposition, monstre froid et luisant dont on avait soulevé la robe pour en montrer la rigoureuse nudité. Les amateurs s'arrêtaient, extasiés, comme le sont les touristes au musée de Berlin devant la tête, à jamais mystérieuse, de Négertiti.

FRANÇOIS SIMON.

TIR

Aux championnats du monde

LES SOVIÉTIQUES DEVANCENT, POUR L'INSTANT, LES ÉTATS-UNIS

La France remporte, par équipes, la médaille d'or à la fosse

Les championnats du monde qui se déroulent en Suisse, à Berne pour les armes à canons lisses, et à Thoune pour armes à canon rayé, ont débuté vendredi 20 septembre. Comme il était prévisible après trois jours de compétition, les Soviétiques mènent la danse car ils détiennent déjà onze médailles d'or, quatre d'argent et trois de bronze. Suivent les Etats-Unis avec six médailles d'or, sept d'argent et six de bronze.

Mais les Français ont été aussi à l'honneur avec Jean Faggion, qui a obtenu une médaille de bronze au pistolet à air à 10 mètres, tandis que Françoise Robrolle s'adjugeait également une médaille de bronze à la fosse olympique, discipline dont on suivra, côté messieurs, ce lundi, la finale individuelle (en deux cents plateaux). Mais, d'ores et déjà, par équipes, la formation masculine française, sur les cent cinquante plateaux imposés pour le concours collectif, a remporté la médaille d'or

Il semble se confirmer, à la lumière des résultats intermédiaires intervenus dimanche, que le duel U.R.S.S. — Etats-Unis (*le Monde* du 14 septembre) va continuer avec probablement un avantage pour les tireurs soviétiques.

AUTOMOBILISME

Après le Grand Prix du Canada

FITTIPALDI, REGAZZONI OU SCHECKTER peuvent encore devenir champion du monde

Après le Grand Prix du Canada, disputé à Mosport le 22 septembre, trois pilotes, Emerson Fittipaldi, Clay Regazzoni ou Jody Scheckter, peuvent encore devenir champion du monde des conducteurs. Vainqueur au Canada, le Brésilien Fittipaldi (MacLaren) compte désormais le même nombre de points (52) que le Suisse Regazzoni (Ferrari), qui s'est classé deuxième à Mosport. Le titre mondial devrait, en principe, se jouer entre les deux pilotes, lors du dernier Grand Prix de l'année, le 6 octobre à Watkins-Glen (Etats-Unis), mais le Sud-Africain Jody Scheckter (Tyrrell), malgré son abandon au Canada, conserve une chance de remporter lui aussi le titre.

Pour y parvenir, il faudrait cependant qu'un exceptionnel concours de circonstances le favorise. Rien de moins que gagner à Watkins-Glen le Grand Prix des Etats-Unis, et que Regazzoni et Fittipaldi n'obtiennent pas un meilleur classement qu'une quatrième place.

Dans l'hypothèse où Regazzoni et Fittipaldi seraient contraints à l'abandon aux Etats-Unis, s'ils ne marquaient aucun point (l'attribution va aux six premiers : 9, 6, 4, 3, 2 et 1 points), si Scheckter ne gagnait pas, le titre mondial irait à Fittipaldi, comme le veut le règlement. Lorsque deux pilote sont ex aequo par le nombre de points, il est, en effet, pris en considération la « qualité des places » obtenues au cours de l'année. Or Fittipaldi peut se prévaloir d'avoir remporté trois Grands Prix en 1974, contre un seul à Regazzoni.

A Mosport, deux pilotes ont été écartés de la course au titre. Il s'agit de l'Autrichien Nikki Lauda (Ferrari), qui a dû abandonner aux deux tiers de l'épreuve (heurt contre un rail de sécurité), alors qu'il était en tête devant Fittipaldi, et du Suédois Ronnie Peterson (Lotus), classé troisième, mais dont le retard (17 points) est désormais sans appel puisqu'il ne reste qu'un Grand Prix marque que 9 points. — F. J.

TENNIS

L'Inde bat l'U.R.S.S. en demi-finale de la Coupe Davis

Pour la deuxième fois de son histoire, l'Inde — qui s'était fait battre dans le challenge-round par l'Australie, 4-1, à Melbourne, en 1966 — s'est qualifiée pour la finale de la Coupe Davis. Les frères Vijay et Anand Amritraj ont été les héros de la demi-finale disputée à Poona, une ville d'un million d'âmes, enthousiasmée par la performance de leurs ressortissants en face des Soviétiques.

La première journée ayant laissé dos à dos les deux équipes de l'Inde et de l'U.R.S.S., c'est une fois de plus le point du double qui devait faire la décision. Ce double fut si disputé qu'il ne put être terminé dans la journée de samedi. Repris, dimanche matin, sur le score de 13-15, 7-5, 19-17, en faveur des frères Amritraj, ceux-ci coururent au poteau, enlevant le quatrième set par 6-3 devant Metreveli- Korotkov.

Aussitôt après le double, Anand Amritraj — le « tombeur » d'Orantès à Forest-Hills — l'emportait en cinq sets sur Kakoulia, le numéro deux soviétique, et donnait le point de la victoire à son pays. Le dernier simple, disputé pour la forme entre Vijay Amritraj et Alexandre Metreveli, était interrompu par l'obscurité, alors que les deux joueurs étaient à égalité à deux sets partout.

L'Inde, qualifiée pour la finale, va-t-elle affronter le vainqueur de l'autre demi-finale, qui va se disputer en fin de semaine à Johannesburg entre l'Italie et l'Afrique du Sud ? Si l'Italie gagne, pas de problème. Mais si, comme il est probable, c'est l'Afrique du Sud (avec Drysdale, Moore, Hewitt et Mac Millan) qui est victorieuse, alors il est probable que l'Inde, hostile plus que les autres nations à la politique d'« apartheid », « scratchera ».

Une victoire par forfait en finale de la Coupe Davis : on n'aurait jamais vu ça.

● *Rosie Darmon*, épouse de Pierre Darmon, a remporté, dimanche, à la Croix-Catelan, la finale du simple dames de la coupe Porée en battant Michelle Rodriguez — née Boulle — par 6-4, 5-7, 6-3.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE FRANCE

Classement général final. — 1. Larrousse - Nicolas - Rives (Ligier JS-2), 3 h. 46 min. 30 sec. 2/10 ; 2. Darniche-Jambert (Ligier JS-2), à 2 min. 8 sec. 5 ; 3. Andruet-« Biche » (Lancia Stratos), à 2 min. 58 sec. 7 ; 4. Henry-Gelin (Porsche Carrera), à 3 min. 56 sec. 6 ; 5. Ballot-Léna-Morenas (Porsche Carrera), à 12 min. 48 sec. 9, etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
GRAND PRIX DU CANADA A MOSPORT

1. Emerson Fittipaldi (McLaren), 1 h. 40 min. 26 sec. ; 2. Clay Regazzoni (Ferrari), à 14 sec. ; 3. Ronnie Peterson (Lotus), à 14 sec. ; 4. James Hunt (Hesketh), à 15 sec. ; 5. Patrick Depailler (Tyrrell), à 55 sec. ; 6. Denis Hulme (McLaren), à 1 tour ; 7. Mario Andretti (Parnelli), à 1 tour ; 8. Carlos Pace (Brabham), à 1 tour.

Classement du championnat du monde. — 1. Fittipaldi et Regazzoni, 52 points ; 3. Scheckter, 45 ; 4. Lauda, 38 ; 5. Peterson, 35 ; 6. Reutemann, 23 ; 7. Hunt, 21 ; 8. Hulme, 20.

Athlétisme

Frédéric Piette a amélioré, le 21 septembre, à Salome (Nord), son record de France du lancer du disque avec un jet de 59,76 mètres. Son précédent record était de 58,96 mètres.

La Tchécoslovaque Helena Fibingerova a établi le 21 septembre à Gottwaldov (Tchécoslovaquie) un nouveau record du monde du lancer du poids féminin avec un jet de 21,57 mètres. Le précédent record appartenait à la Soviétique Nadejda Tchichova avec 21,45 mètres.

Montée pédestre du mont Ventoux. — 1. Pierre Liardet (Sault), les 26 kims en 1 h. 39 min. 9 sec. ; 2. Sylvain Cacciatore (Aix-les-Bains), 1 h. 46 min. 12 sec. ; 3. Mohamed Taiebi (Vitrolles), 1 h. 53 min. 41 sec. ; 4. Bernard Crottez (Suisse), 1 h. 54 min. 30 sec. ; 5. Guy Tosello (Nice), 1 h. 56 min. 8 sec.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE I
(première journée)

*Tours b. Caen	86-57
Challans b. *Nice	84-81
*Bagnolet b. Monaco	104-82
*Roanne b. Villeurbanne	73-67
*C.R.O. Lyon b. Denain	91-72
Vichy b. *Bordeaux	95-93
*Berck b. Le Mans	97-90

Nantes-Antibes, reporté au 23 octobre.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(Sixième journée)

GROUPE A

Fontainebleau bat Paris F.C.*, 2-0 ; *Cambrai et Rouen, 1-1 ; Hazebrouck bat Quimper*, 1-0 ; *Angoulême bat Sedan, 4-1 ; *Amiens bat Brest, 3-0 ; Lorient bat *Auxerre, 1-0 ; *Gueugnon bat Valenciennes, 1-0 ; *Laval bat Mantes, 3-1 ; Dunkerque bat *Boulogne, 2-1.

Classement. — 1. Angoulême, 12 points ; 2. Rouen et Fontainebleau, 9 pts ; 4. Valenciennes, Laval, Lorient et Sedan, 8 pts.

GROUPE B

*Toulouse bat Tours, 2-1 ; *Toulon bat Avignon, 2-1 ; *Martigues bat Chaumont, 2-0 ; *Blois et Epinal, 2-2 ; *Béziers bat Cannes, 4-1 ; *Mulhouse bat Sete, 1-0 ; *Montluçon et Besançon, 3-3 ; Nancy bat *Châteauroux, 3-1. Exempt : Bourges.

Classement. — Nancy, 13 points ; 2. Martigues, 10 pts ; 3. Béziers, 9 pts ; 4. Sete, 8 pt.

Hippisme

Le prix de Satory disputé à Longchamp et comptant pour les paris « couplé gagnant et tiercé », a été remporté par Mon Zouzou, suivi de Djarvis et de Courbet.

Motocyclisme

BOL D'OR

1. Godier-Genoud (Kawasaki 1000), 850 tours, soit 2 877,624 km, moy. 119,901 km-h ; 2. Guili-Choukroun (Kawasaki 1000), à 9 tours ; 3. Debrock - Chemarin (Honda 750), à 12 tours ; 4. Gougy-Husson (Kawasaki 1000), à 13 tours ; 5. Ruiz-Huguet (Japauto 1000), à 18 tours ; 6. Orban-Stinglhamber (Dholda 800), à 28 tours ; 7. Sciaresa-Mulazzani (Guzzi 850), à 28 tours ; 8. Ravel-Peyré (Kawasaki 900), à 34 tours ; 9. Maison-Vial (BMW 900), à 38 tours ; 10. Maingret-Brutino (Kawasaki 800), à 57 tours.

Rugby

Une sélection de joueurs opérant en deuxième division a battu une sélection de l'armée soviétique par 15 à 7, le 21 septembre, à Toulouse.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Première journée)

POULE A

*Béziers bat Castres, 12-7 ; *Toulon bat Cahors, 25-6 ; *Saint-Girons bat Chambéry, 6-3 ; *Gaillac et Saint-Jean-de-Luz, 10-10.

POULE B

*Narbonne bat Valence, 30-6 ; *Montauban bat Lourdes, 17-6 ; *Le Creusot bat Grenoble, 32-4.

Le match Racing C.F.-Saint-Médard se disputera le 27 octobre.

POULE C

*Brive bat Marmande, 32-7 ; Bègles bat *Dijon, 33-4 ; *Auch bat Vichy, 13-12 ; Mont-de-Marsan bat *Mazamet, 13-10.

POULE D

*Pau bat Tyrosse, 19-6 ; *Montferrand bat Angoulême, 38-6 ; Bourg bat *S.B.U.C., 6-3 ; *Lavelanet bat Oloron, 28-6.

POULE E

*Biarritz bat Graulhet, 4-3 ; *Châteaurenard et Carmaux, 6-6 ; *Bagnères bat Avignon, 39-6 ; *Lyon O.U. bat Nice, 26-13.

POULE F

*Tarbes bat Montchanin, 13-9 ; Saint-Claude bat *Oyonnax, 9-3 ; Bayonne bat *Albi, 24-16 ; *Périgueux bat Aurillac, 12-0.

POULE G

Bourgoin bat *Beaumont, 17-16 ; *Perpignan bat La Rochelle, 18-7 ; *Mérignac bat Salles, 15-6 ; *La Voulte bat Bergerac, 43-6.

POULE H

*Dax bat Quillan, 34-0 ; *Agen bat Stade Toulousain, 16-6 ; *Boucau bat Castelsarrasin, 14-6 ; *Romans bat Tulle, 13-12.

Tir

CHAMPIONNATS DU MONDE

Messieurs : pistolet à air comprimé. — 1. Kossych (U.R.S.S.), 389 pts ; 2. Corneliu (Roum.), 387 ; 3. Jean Faggion (Fr.), 386/98.

Par équipes. — 1. U.R.S.S., 1 531 ; 2. R.F.A., 1 528 ; 3. R.D.A., 1 526.

Match olympique au petit calibre. — 1. Bulan (Tch.), 599 pts (record du monde égalé) ; 2. Anshushaug (Norv.), 597 ; 3. Walbel (Aut.), 597.

Par équipes. — 1. Finlande, 2 372 ; 2. Etats-Unis, 2 371 ; 3. Tchécoslovaquie, 2 371.

Dames : pistolet à air comprimé. — 1. Z. Dimonian (U.R.S.S.), 383 pts ; 2. A. Motei (Roum.), 382 ; 3. N. Stoliarova (U.R.S.S.), 381.

Par équipes. — 1. U.R.S.S., 1 141 ; 2. Etats-Unis, 1 100 ; 3. R.F.A., 1 098/281.

Match olympique au petit calibre. — 1. M. Murdock (E.-U.), 598 pts (record du monde égalé) ; 2. Ch. Gustafsson (Suède), 597 ; 3. N. Shatarova (Bulg.), 594.

Par équipes. — 1. Etats-Unis, 1 778 ; 2. Yougoslavie, 1 774 ; 3. Suède, 1 771/297.

Sanglier courant : par équipes. — 1. U.R.S.S. 1 527 pts (record du monde) ; 2. R.F.A., 1 475 ; 3. Etats-Unis, 1 466.

Messieurs : petit calibre trois positions. — 1. Writer (E.-U.), 1 168 pts (400 couché, 372 debout, 391 à genou) ; 2. Wigger (E.-U.), 1 162 (397, 383, 383 ; 85, 97) ; 3. Bassham (E.-U.), 1 162 (398, 378, 386 ; 95, 95).

Par équipes. — 1. Etats-Unis, 4 644 ; 2. U.R.S.S., 4 607 ; 3. R.F.A., 4 569.

Messieurs : fosse olympique, par équipes. — 1. France, 578 pts ; 2. Italie, 577 ; 3. Etats-Unis, 571.

Dames : fosse olympique. — 1. S. Nattrass (Canada), 137 pts ; 2. A. Gosch (E.-U.), 137 ; 3. F. Robrolle (Fr.), 136.

JUSTICE

QUATRE MISES EN LIBERTÉ DANS L'AFFAIRE DE LA DISPARITION DE M. GOREL

Tous les inculpés qui étaient détenus dans l'affaire de la disparition de M. Raymond Gorel, alias Cimeterre, enlevé le 20 décembre 1968 à Neuilly-sur-Seine, ont à présent bénéficié d'ordonnances de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, leur accordant la liberté sous contrôle judiciaire. Après MM. Jean-Jacques Susini et Jacques Lafaille, libérés respectivement les 14 et 18 septembre derniers, ont été libérés samedi 21 septembre : MM. Jean Lecrivain (assigné à résidence dans la Manche et le Calvados), Gabriel Bernard (Essonne et Hauts-de-Seine), Georges Renault (Seine-et-Marne) et André Robert de Latour (Essonne).

Toutefois, M. Robert de Latour ne profite pas pour l'instant de cette mesure car il purge la peine de six ans de réclusion qui lui a été infligée le 4 février, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour vol qualifié.

UNE ESCROQUERIE AUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EST DÉCOUVERTE A TOULON

Un mandat d'amener, signé par M. Bernard Aubry, juge d'instruction à Marseille, vient d'aboutir à l'arrestation, le 20 septembre, sous l'inculpation d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux et d'escroquerie, de M. Jean Pierotti, quarante-six ans, animateur de cabinets de prêts hypothécaires situés à Toulon, Grasse, Nice, Marseille et Nancy. Son « bras droit », M. Laurent Chamoray, trente-huit ans, président-directeur général de quatre sociétés civiles immobilières et d'une société de construction toulonnaise — fictive — avait été arrêté le 7 juin dernier et inculpé d'escroquerie et de banqueroute. Cette affaire porterait sur près de 100 millions de francs.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le mécanisme de l'escroquerie serait le suivant : MM. Pierotti et Chamoray constituaient des sociétés fictives qui faisaient appel à des sous-traitants pour des travaux immobiliers : au cours de la construction, la société était mise en faillite. M. Pierotti demandait, au nom des clients, la mise aux enchères du bâtiment inachevé qu'il rachetait ensuite à bas prix avant de l'achever avec des matériaux non payés.

Un nouveau tribunal de commerce à Versailles

LE JUGE CONSULAIRE DOIT ALLER « AU-DELA DU DROIT » déclare M. Lecanuet.

Des efforts devront être poursivis pour donner aux juridictions consulaires les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, a annoncé vendredi 20 septembre, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, à l'inauguration des nouveaux locaux du tribunal de commerce de Versailles.

« L'accroissement des dimensions des entreprises, la rapidité, la complexité des phénomènes économiques, le progrès et la diffusion des techniques, l'influence des exigences politiques nationales, voire même internationales, ont donné une dimension nouvelle à la vie des affaires par leur incidence sur le milieu social ».

« La fonction du juge consulaire, a conclu M. Lecanuet, *s'est donc élargie et le magistrat ne peut plus seulement se contenter de n'appliquer que le droit. Il apporte, au-delà, sa contribution à la solution des problèmes sociaux et économiques souvent aigus. »*

Mme Dorlhac juge « très insuffisant » le budget pour 1975

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, a de bon gré indiqué ce qu'il fallait penser de l'augmentation du budget du ministère de la justice pour 1975. En déclarant le 20 *septembre, à Colmar : « L'opinion publique comprendra aisément cette augmentation, surtout qu'elle n'est pas très importante et que le budget de la justice est très insuffisant »,* elle ramène à de plus justes proportions d'autres affirmations officielles, qui faisaient de la justice l'un des rares rescapés du budget général de 1975.

Les récents événements pénitentiaires ont démontré l'immensité des besoins de la justice dans tous les domaines. Soutiendra-t-on qu'une réponse satisfaisante y est aujourd'hui apportée ?

Les crédits de fonctionnement (1 928 millions de francs) augmentent moins cette année (17 %) que l'an passé (18 %). Les autorisations de programme (201,65 millions) croissent de 9,5 % contre 54 % en 1974. Ce qui est inférieur au taux de l'érosion monétaire. On pourrait même penser qu'elle ont diminué puisque, en 1974, elles se montaient à 204 millions, compte tenu des 20 mil*lions du Fonds d'action conjoncturelle* (FAC). Il est vrai que, absente du budget 1975, la dotation du FAC n'a pas été attribuée dans l'exercice en cours. Enfin, le taux d'augmentation de la justice (9,5 %) est inférieur à celui du budget général (12,4 %).

Certes, les crédits de paiement — pouvant seuls traduire dans les faits les autorisations de programme qui n'ont, d'une certaine manière, que *valeur d'intention* — bondissent de 84,09 % (le budget général : + 14,3 %), en passant de 88 à 182 millions de francs.

Mais la combinaison des deux chapitres (autorisations et crédits de paiement) démontrent avant tout qu'il s'agit d'une accélération de ce qui était déjà, en principe, acquis. Le désir d'entreprendre constaté l'an passé (« le Monde » du 22 sep*tembre 1973)* paraît sans lendemain.

Pour ce qui concerne les emplois, il faut être le docteur Tant Mieux pour trouver matière à satisfaction en observant que tombant de deux mille trente-cinq à mille trois cent douze créations de postes (— 35,5 %), la justice chute à peine plus que l'État en général (— 34,3 %) ou l'intérieur (— 34,9 %), moins que l'éducation (— 36,7 %), mais beaucoup plus que les finances (— 17,14 %).

PHILIPPE BOUCHER.

• Services judiciaires

Le raccourcissement de la scolarité à l'École nationale de la magistrature aura tout juste permis — grâce à la sortie de deux promotions d'élèves magistrats en une seule année — de couvrir les quelque cinq cents vacances de postes correspondant, en *1974*, aux départs à la retraite, aux vacances existantes et aux *créations* de postes pour 1974 (deux cent quarante). Cent seulement seront créés cette année, *destinés, explique-t-on*, à renforcer les sections financières des tribunaux, les cours d'assises de *Paris* et de *Lyon* et aussi... à réduire les délais de jugement. Les quatre cent neuf autres *créations* — contre *mille* en 1974 — viseront à « étoffer » le *corps des fonctionnaires, notamment* des greffiers. Une autorisation de programme de 2,4 mil*lions est d'ailleurs prévue pour* l'ouverture à Dijon d'une école nationale des greffes.

Le total des autorisations de programmes est de 45 millions de francs pour l'entretien des tribu*naux relevant de* l'État, et de 20 millions de francs à titre de subventions aux collectivités lo*cales (14,3 en 1974).*

En dehors des 7,8 millions de francs résultant des réévaluations *pour la construction du tribunal* de Créteil (Val-de-Marne), les autorisation de programmes vont *essentiellement aux équipements* judiciaires des DOM-TOM qui, ainsi que l'Alsace et la Moselle, relèvent uniquement *de l'État.*

• Administration pénitentiaire

Trois cent quatre-vingt-cinq postes (contre 465) seront créés au profit de l'administration pénitentiaire, dont 11 de premier surveillant et 81 de surveillant et surveillant principal. Ainsi pourra-t-on peut-être ouvrir la nouvelle maison centrale de Saint-Maur (Indre), près de Tours.

Cent postes — dont 55 d'éducateur — iront au « milieu ouvert », dont les effectifs (42 000) continuent de dépasser ceux du « milieu fermé » (moins de 30 000 détenus). L'évolution vers la parité des salaires des surveillants avec ceux des policiers — qui aura nécessité six décrets *et cinq arrêtés* — résulte de mesures déjà connues, et représente un crédit de 18,8 millions de francs.

L'administration pénitentiaire voit réserver la plus grosse part des *autorisations de programmes*: 92,64 millions sur 201,65 millions ; 11 millions serviront à la modernisation des maisons centrales (Toul, Poissy, Saint-Martin-de-Ré), et 80,14 millions aux maisons d'arrêt et aux centres de semi-liberté : Bois-d'Arcy (maison d'arrêt des Yvelines, qui doit remplacer *Chartres et Versailles*), déjà programmé et, bénéficiant de 4,5 millions de réévaluation ; *33,3 millions* seront consacrés à l'édification d'une nouvelle maison d'arrêt à Nantes ; 8,7 millions à *l'achèvement* de la maison d'arrêt de Metz (quartier des jeunes), 15 millions à des centres légers (quarante places) de semi-liberté : Metz, Lille, Nîmes, Montpellier, Marseille et deux dans la région parisienne ; 0,5 million à l'école d'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

• Education surveillée

Deux cent quatre-vingt-dix postes vont à l'éducation surveillée, parmi lesquels cent quarante-quatre pour l'installation définitive de sept établissements lourds et cent trente-deux pour la mise en place progressive de « structures légères » (consultations, orientations) auprès des juridictions pour enfants.

Le ministère cherche, en outre, à développer la déconcentration de *l'éducation* surveillée (et du milieu ouvert) en augmentant le nombre des délégations régionales. *Deux existent déjà (dans le* Centre et en Lorraine), deux devraient fonctionner à la fin de 1974 *(dans* le Nord et en Bretagne) et deux encore en 1975.

Par dédoublement de celle de Savigny *(Essonne)*, une *nouvelle* école d'éducateurs va être ouverte à Lille (soit trois au total avec *Toulouse)*, grâce à une subvention de la DATAR (1 million).

Les autorisations de programme *(35 millions)* se décomposeront en : 18,7 millions pour des centres d'orientation et d'action éducative, 15,7 millions pour les internats et établissements spéciaux, dont 9 millions pour un établissement polyvalent à Nanterre

• Administration centrale (et informatique)

Cent vingt-deux postes y sont créés (dont dix de magistrats) et 5 *millions* d'autorisation de programmes sont accordés (dont 3 pour le téléphone du ministère).

Il est souligné qu'un effort important est fait pour l'équipement informatique. C'est ainsi que des fonds sont dégagés pour remplacer l'Iris-50 de Versailles par un Iris-80, afin qu'il absorbe les données du casier judiciaire et celles du « bureau d'ordre » de la région parisienne. A Pâques, il devrait également traiter les amendes résultant des ordonnances pénales.



JUSTICE

SUR LES PRISONS

II. — La société et "eux"

Par GILBERT CESBRON

Visiteur des prisons, Gilbert Cesbron énonce, en vue d'une réforme, « quelques idées simples ». Dans une première partie, il a évoqué les conditions actuelles de la vie carcérale, qui, cumulées, aboutissent à la dégradation et à la révolte. (« Le Monde », du 21 septembre.)

Il ne faut pas se laisser arrêter par ce postulat que *« la société engendre ses délinquants »* ni par celui que *« la société opprime l'individu »*. L'un et l'autre sont partiellement vrais ; ou plutôt, comme la plupart des idées reçues, *vrais aussi*. Le conformisme a changé de camp.

La vie en société est une nécessité. Vivre *« en marge »* de la société implique qu'il en existe une, et la plupart de ceux qui rêvent de la détruire ne subsistent que grâce à elle. C'est ce qui irrite tant de travailleurs dans l'attitude de certains jeunes. D'ailleurs, les avantages de la vie en société l'emportent sur ses inconvénients, sauf si le taux de concentration y dépasse ce que les humains (et les rats eux-mêmes) ne peuvent supporter. Les grandes villes et les grands ensembles ont largement dépassé ce taux. Tout imparfaite qu'elle soit, elle demeure la seule protection des êtres sans défense. *« Elle les multiplie mais elles les protège »*, tel est le dilemme de l'époque que, seul, l'aménagement pourra volatiliser. Le bréviaire de ce qu'il convient de faire dans ce but porte pour titre : *les Exclus* (*), et l'auteur de ce livre fait partie de l'actuel gouvernement. C'est un motif d'espérance.

***

Toute société doit faire face à trois devoirs élémentaires dont aucun ne peut être privilégié sous peine de partisanerie : soigner ses malades et aussi ses irresponsables ; mettre les citoyens à l'abri de tous ceux qui leur nuisent vraiment ; intégrer ou réintégrer dans son sein tous ceux qui lui sont utiles. Ces trois idées simples et peu contestables sont l'armature de tout système judiciaire et pénitentiaire. Car ce triple devoir implique que la société s'arroge collectivement ce qu'elle refuse à chacun : le droit de juger et de condamner, c'est-à-dire d'infliger à ceux qui lui ont nui volontairement une *punition* et une *mise à l'écart*. Voilà la prison justifiée, mais quelle prison ? Pour qui ? Et pour combien de temps ? C'est l'objet de toute réforme. En effet, la punition doit être *proportionnelle* et la mise à l'écart *temporaire*.

***

Infliger une punition proportionnelle implique une justice dont les barèmes soient conformes aux normes de l'époque et soient partout les mêmes. Or ce n'est pas du tout le cas. Le public ne comprend pas pourquoi d'une cour, d'un tribunal, parfois d'une chambre à l'autre, la jurisprudence est si variable. Et il pressent aussi que, même si parfois cela fait son affaire, en matière civile comme en matière pénale, *« nous sommes en retard d'un code »*.

Par exemple, les barèmes de la justice pénale devraient toujours tenir compte du *prix de la vie* (je parle de la vie humaine), qui, hélas ! est en baisse, et du *prix de la liberté*, qui, lui, est en constante hausse. Socialement parlant, le prix de la vie perd, jour après jour, de sa valeur — et cela juge une civilisation. Cette dégradation honteuse est due au fourmillement humain, à l'échelle des villes comme à celle du monde ; à la « démocratisation » du pouvoir de tuer (chacun possède une arme et, sinon, une auto) ; au gâchis de vies humaines dont les guerres, mondiales ou locales, donnent l'exemple en le drapant indûment d'héroïsme. Cela est dû aussi à la débauche de morts que nous fournissent les *mass media*. Sur le petit écran, la vie est trop bon marché pour que les enfants qu'il fascine puissent en estimer le prix. Pour ces générations-là, tous les autres sont à jamais des Indiens...

En revanche, le prix de la liberté ne cesse d'augmenter à cause de l'existence concentrationnaire elle-même, qui, tout ensemble, la réduit et en exaspère le besoin. A cause de la démocratisation des loisirs qui nous tournent à l'évasion. L'automobile, en même temps qu'elle brade le prix de la vie, fait sans cesse monter celui de la liberté. La perte de la foi et, ce qui revient au même, celle du sens de l'engagement, la « démythification » de toutes les fidélités y contribuent aussi. A l'homme *libéré* de toute entrave morale ou matérielle, la moindre privation de liberté devient un châtiment insupportable.

Prix de la vie (celle de la victime), prix de la liberté (celle du coupable), ces deux courbes inverses conduisant à « réviser en baisse » les barèmes de la justice.

Si la punition doit être proportionnelle, la « mise à l'écart », elle, doit n'être que temporaire, matériellement et *moralement*. L'intérêt de la société exige évidemment qu'elle réintègre le plus grand nombre des siens, le plus vite possible et dans le meilleur état possible. Mais il faut aussi — et c'est l'aspect moral — que la réinsertion de ces débiteurs dont le compte est apuré soit acceptée (on devrait dire fêtée) par ces créanciers que nous sommes. Or, ce n'est pas non plus le cas. Plus sûrement que leurs tatouages naïfs, notre ostracisme désigne, dénonce les anciens prisonniers. L'Etat nous en donne le mauvais exemple. Après les guerres, il a su réserver des emplois pour les citoyens devenus invalides à son service, et il s'apprête, je pense, à en faire autant pour les handicapés. Pourquoi ne pas consentir le même geste au profit de ces hommes qui sortent débiles et dépaysés des prisons ? La vue des mains d'un détenu ancien ouvrier serre le cœur, mains blanches de convalescent.

Oui, des convalescents. L'Etat-patron ne les aidera-t-il pas ? Et les autres employeurs à son expemple ? La suppression du casier judiciaire et de la relégation ne suffira pas : les services du personnel des grandes entreprises ont leur « police » parallèle et leur réseau d'informations. Ils pensent faire leur devoir en dépistant les anciens détenus, en brûlant la terre devant leurs pas si mal assurés : en détruisant leurs dernières chances. Il faut leur dire que cette défiance engendre plus de malheurs qu'elle n'en prévient ; il faut leur assurer, preuves en main, que la « confiance paie ». Mais ils ne pourront prendre ce *risque* que si leur personnel, les syndicats, le public lui-même, les soutiennent : que si tous nous chassons ce hideux racisme qui fait payer deux fois leur dette aux détenus.

***

Ce qui précède n'a rien d'un brillant exercice. C'est, je l'ai dit, une suite d'idées simples dont je voudrais seulement qu'aucune n'ait pu choquer quiconque. Car, une fois admises, ces vérités premières entraînent des conséquences de nature à concilier, autant que faire se peut, le respect de l'individu et celui de la *société*, à changer du tout au tout l'univers carcéral et, de proche en proche, non seulement notre système judiciaire, mais l'idée même que nous nous faisons de la justice. Une justice trop empreinte jusqu'ici de formalisme et de spectacle ; une justice « panique », reflet de notre grand-peur, une justice manichéenne. L'ombre de Charlemagne mettant les Bons à sa droite et les Mauvais à sa gauche s'étend toujours sur nos tribunaux comme sur nos écoles. Il est grand temps de changer ces décors sévères ou sordides que sont nos tribunaux et nos prisons, grand temps de ne plus ériger comme un rempart ce « comptoir » du bon côté duquel se trouvent les uns, et les autres toujours du mauvais. Les juges des enfants nous en donnent l'exemple. Puisque les sciences humaines nous ressassent que les enfants sont déjà des hommes et que la plupart des hommes demeurent des enfants, pourquoi ne pas étendre à la justice tout court les principes qui, depuis vingt ans, malgré un contexte consternant, ont sauvé tant d'adolescents mal-aimés ?

La réforme porte nos espoirs. Nous connaissons les hommes qui, depuis longtemps, l'ont préparée, leur expérience, leur opiniâtreté. Mais cette réforme n'est qu'un début. Il faut élargir le « milieu ouvert » en moissonnant à travers le monde (car le problème est universel) toutes les tentatives faites dans le sens de ce qu'on appelle, d'un terme heureux parce qu'il est familier, la « prison à la carte ». La vraie, la grande réforme est donc affaire d'imagination ; mais aussi de cœur. Il faut informer le public, l'approvisionner, lui demander son concours. On a besoin de délégués à la probation, de visiteurs de prisons. Ici, la liberté ne peut renaître que de la fraternité. Chaque fois qu'un homme ou une femme dialogue fraternellement avec un prisonnier, qu'il aide sa famille, qu'il trouve un emploi au détenu libéré, c'est le désespoir qui recule, ce sont les hautes murailles noires qui s'effritent un peu.

(*) Editions du Seuil. Par René Lenoir.

FIN

SOCIÉTÉ

LE GRAND REFUS

(Suite de la première page.)

Ce qui n'était avant 1968 que la protestation solitaire de quelques-uns contre la « société technicienne », ce qui devint peu après un immense frémissement collectif, puis se transforma en une espèce de « sensibilité écologique » balbutiante, est aujourd'hui — entre autres choses — « récupéré » par la société des bavards pusillanimes. En 1974, le « grand refus », la fuite romantique hors des villes, a ses spécialistes, ses théoriciens concurrents, ses docteurs et ses prêtres, ses chapelles, ses journaux et, naturellement, ses bouffons. La marginalité a pignon sur rive gauche.

Plus encore. Elle participe désormais à la provisoire mythologie du temps et à celle de M. Dupont. Moulinée par la mode et l'édition, banalisée et hachée menu, elle s'est chargée de naïvetés gentilles, de niaiseries rassurantes ou de rhétoriques floues. Le « retour à la terre » et la « belle vie pauvre » sont devenus des idées assez fixes et assez creuses pour remplacer celles d'hier — l'abondance, la voiture, le « jeune cadre » — dans le catéchisme bête que chaque époque se donne à elle-même pour « *supporter le présent* ». On manquait de pétrole : cela tombait bien. Cultivons des orties...

Les trois pistons

Dommage ! Le « grand refus » — ou plutôt son rêve — n'est plus qu'un article de grande consommation gonflé d'hormones suspectes. Galvaudé, pollué... Déjà les plus sensibles aux vents des modes parisiennes font la grimace. Usé, le gadget ? Raté, l'« an 01 » ? Va-t-on, après trois cents livres, deux mille articles et un candidat à l'Elysée, refermer le dossier sans l'avoir épluché vraiment ? Dans la France de Giscard, brusquement rationnée et inquiète pour son « niveau de vie », va-t-on renvoyer dans leurs coins ces clowns paisibles — les écologistes — qu'on aura tant plébiscités ? Quand *Charlie-Hebdo* fustige sa petite sœur *la Gueule ouverte* au nom du scientisme redécouvert en disant : « *Faut pas pousser trop loin l'utopie* », est-ce bon signe ? (1). Si la gauche assimile encore mal la protestation écologique, si les prolixes théoriciens de la « révolution totale » s'emberlificotent un peu dans leurs dialectiques, cela doit valoir la peine d'aller enfin écouter les moins bavards de tous. Ceux qui, là-bas, depuis cinq ou dix ans, se refabriquent en tâtonnant une « autre vie ». Aussi muets dans leurs campagnes que toutes les « taupes » des vraies révolutions. Muets, peut-être, mais levés tôt.

« *En 1968*, dit Jean-Pierre, *je n'étais pas politisé du tout, ça c'est sûr. Mais j'ai eu l'impression de recevoir beaucoup de choses sur le crâne. Patatras ! On « prenait conscience » des aberrations d'un certain type de société et pendant quelques semaines, à la fac, il était clair que plus rien ne serait comme avant. Voilà. Du coup, je ne me voyais plus — mais plus du tout — dans la peau d'un économiste, d'un « cadre ambitieux » ou surtout d'un patron. Bon. Quand, en juin, la fête a été finie, j'ai vu des tas de copains parmi les plus contestataires reprendre tranquillement leur petit train-train tout en contestant aussi fort. Moi, j'étais sans doute naïf, mais j'avais pris les choses bien trop au sérieux pour accepter de refermer comme ça la parenthèse.* »

Laissé au sec — avec bien d'autres — par le grand ressac de la révolution collective, Jean-Pierre va continuer, à la rentrée, une espèce de mai 68 individuel et irascible. Avec le prodigieux entêtement des « apolitiques » qui n'ont retiré des « *événements* » que quelques idées fort simples mais tranchantes. Une espèce d'équation : la société qu'on nous offre est un moteur qui tourne avec trois pistons, un piège à trois branches : l'argent qui autorise à consommer, la « considération » qui fait courir le jeune cadre, l'exploitation du plus gros par le plus petit qui ouvre grand l'éventail social. Pour courir derrière ces trois lièvres, tout le monde accepte sans sourciller de sacrifier le meilleur de ce qu'il a : sa vie, son temps, son cadre quotidien. Au bout du compte, on trouve la ville polluée, le surmenage, les comptes en banque et la vie ratée. Très peu. Mais si on a jugé sérieusement et décidément que : un, la consommation était un marché de dupes ; deux, la « considération » et l'ambition des niaiseries, et trois, l'exploitation des autres inacceptable, quoi de plus simple ?

Nous voici devant une fenêtre grande ouverte qu'on peut — au moins — franchir seul. Muni, après quelques angoisses, de ces conclusions « naïves » mais dangereuses comme des pétards allumés, Jean-Pierre va laisser tomber sa licence et la fac, épouser la fille qui lui plaît, travailler comme manœuvre chez Bis en attendant un service militaire qu'il passera presque entièrement en prison pour indiscipline. C'était bien le moins.

A quelques semaines de sa libération, il cherche une « situation » conforme. Avec la même simplicité coupante. On aime la campagne ? Bon, alors c'est là qu'il faut travailler. Si on se moque du « fric », on pourra bien accepter d'en gagner peu et si, enfin, on rit toujours sincèrement de la « considération », qu'importe le « statut social ». Danièle, sa femme, est d'accord là-dessus. Après quelques démarches, le voici « ouvrier agricole » — c'est-à-dire manœuvre balai — sur un domaine de 500 hectares. Le degré zéro de la « réussite » classique. Avec du courage plein les bras et un seul objectif : apprendre le « métier ». Humblement.

Le poids des fourches

Ce sera très dur. A cause du travail physique et du poids des fourches chargées de foin, bien sûr. (« *Au début, je titubais de fatigue. Je serrais les dents.* ») Mais surtout, parce que changer de vie c'est aussi changer de monde, pénétrer dans un univers absolument nouveau, en apprendre le langage et les règles, s'y faire accepter.

Pour ce qui est de la découverte, c'est d'abord celle d'une triste évidence : l'agriculture en 1974, ce n'est plus — mais plus du tout — le Petit Trianon, ni même la douce cour de ferme de grand-père. Pour l'en convaincre, on le précipite dans un élevage industriel de poulets : vingt mille tubes digestifs coincés dans des cases empilées, alimentés mécaniquement aux granulés et « poussés » en quelques semaines; un univers concentrationnaire et fou où des fantômes de poulets ne sont plus que ces choses flasques et infirmes qui attendent déjà la cellophane. Ce n'est qu'un exemple. On lui fera faire la même découverte pour les veaux « en batterie », les brebis détraquées — et rentabilisées — par des éponges placées dans les ovaires, la monoculture intensive, etc. Autrement dit, Jean-Pierre reçoit en pleine figure ce que précisément il fuyait : l'agriculture technocratique, l'idéologie totalitaire de la rentabilité, la morne disparition d'un monde vivable. Il apprend, il compare et il conclut. Jamais il n'acceptera cette agriculture-là. Le voici non seulement paysan mais, avec beaucoup d'autres, paysan contestataire. Déjà.

Il y aura plus difficile. Intégré peu à peu dans le personnel — salarié — du domaine, il fait la connaissance d'une nouvelle classe d'agriculteurs prolétarisée dont il soupçonnait à peine l'existence. Celle des ouvriers payés au mois (2) coupés à tout jamais d'une espèce d'intimité personnelle avec la terre, libérés des aléas funestes de l'agriculture, mais floués, coincés à vie dans une espèce de « sécurité » grincheuse et dépendante. Les congés payés, le formica et les week-ends assurés peut-être, mais rien d'autre autour qu'une existence strictement « consommatrice ».

Les compagnons de Jean-Pierre vivent dans quelque chose qui ne ressemble à rien de plus qu'à une copie (désavantagée) des banlieues. On court au supermarché empiler des gadgets dérisoires (et donc des heures de salaire) dans le cady du samedi, on lâche les moutons à la « débauche » pour se suspendre à la télé, on passe des vacances dans les embouteillages de Barcelone. On est déjà totalement englouti dans une condition humaine clinquante, tout en « *trompe-l'œil-du-voisin* » et plus vide encore que celle des villes dont elle n'est qu'un vilain reflet. On est berné sans le savoir très bien par un système. Tout en se faisant bruyamment son avocat. « *La paye en fin de mois, quand même, tu comprends...* »

Pour les ouvriers du domaine, Jean-Pierre, qui n'a toujours pas la télévision, fabrique ses meubles avec de vieilles poutres (« *c'est moins moche* ») et boude le supermarché, c'est un farfelu, un fada qui n'y comprend rien : ce petit monde de faux paysans lui renvoie, sur un ton courroucé, exactement l'idéologie conservatrice qu'il fuyait. Et seul devant cet univers, où il faut d'abord modestement entrer, c'est lui qui doit faire — quotidiennement — des concessions. En avalant avec le sourire beaucoup de « piste aux étoiles » devant la télé couleur des voisins.

Berger attitré

Et puis — mais cette leçon-là n'est pas triste — Jean-Pierre apprend à ses dépens que la campagne n'accepte jamais comme cela les bavardages et les « idées ». Ici on paye comptant avec sa personne exclusivement. Le ticket d'entrée sur les prés est beaucoup plus difficile à gagner que celui d'un salon parisien. « *Jamais je ne pensais que cela serait si dur, si long, si compliqué. Au début, tout le monde rigolait en disant : attendons les foins, on verra le petit intellectuel. J'ai tenu bon. Mais il a fallu bien plus longtemps. J'ai dû tout apprendre moi-même en regardant faire des paysans, volontiers narquois, qui n'ont pas l'habitude de raconter à tout le monde comment ils travaillent.* »

Etonnante et interminable confrontation. Presque toujours silencieuse. Jean-Pierre, qui « *a fait des études* », est tout de même en position d'infériorité ambiguë dans un milieu dont il ne connaissait rien. Mais chaque secret appris au fil des jours, c'est une brèche qui tombe. Quelquefois, les « autres » résistent en dissimulant un peu de ce qu'ils savent, en reprochant même à Jean-Pierre, qui « *a eu la chance de faire des études* », d'avoir « *gaspillé tout ça* ». Pas facile.

Les mois passent. Et les années. Danielle tient la maison et le poulailler, un peu exclue de l'aventure, mais « *femme au foyer* », consentante et pivot. On gagne 1 200 F par mois, on en dépense à peine la moitié : le jardin, chauffage au bois, pas beaucoup d'envie d'achats. Jean-Pierre prend peu à peu son rythme, des muscles et une allure différente. D'une difficulté à l'autre, d'une modestie à l'autre, il s'épaissit au propre et au figuré. Il rumine des tas de choses en découvrant enfin une autre catégorie de paysans : celle, « retardataire », anachronique et chaleureuse, des petits propriétaires vivotant dans leur polyculture bricolée. Celle d'hier, condamnée par M. Mansholt, et c'est paradoxalement avec ceux-là qu'il va se trouver très vite de plain-pied en harmonie, apprenant vingt leçons d'écologie pratique par jour et retrouvant exactement ce « *certain accord de la terre et du pied* » qu'il cherchait. Son « copain » et son « maître » — une sorte de Zorba limougeaud, rigolard, dédaigneux du confort et tout en instinct, qui lui « *apprend les moutons* », est tenu pour un raté, un vieux bouc, par les autres, les salariés tout raides du domaine. De quoi réfléchir : Jean-Pierre et ce Zorba-là, ce sont bien deux siècles et deux mondes qui se rejoignent en secret par-dessus une époque. L'écologie ? Celui-ci en fait comme on respire, sans le savoir...

Alors Jean-Pierre pénètre vraiment à « *la campagne* » par le travers de cette complicité bourrue qu'ailleurs on appellerait de la sympathie. Il devient berger attitré, mais débutant, avec la responsabilité entière d'un troupeau : cent cinquante brebis, la tâche est rude et, vers février, les agnelages éprouvants. Cette année pourtant, vers minuit, « Zorba » qui, lui, a deux mille ans d'expérience, est venu pour la première fois de sa vie... lui demander aide et conseil.

Jean-Pierre et Danielle quitteront demain ce domaine pour changer de condition et d'étape. Deuxième partie de l'histoire. Ils prendront une ferme « *à leur compte* ». Ça marchera ou pas. Mais il suffit de s'être arrêté près de Limoges pour comprendre que l'appel à l'aide de « Zorba » venant après six ans, en plein agnelage... ça pèse déjà le poids d'une licence.

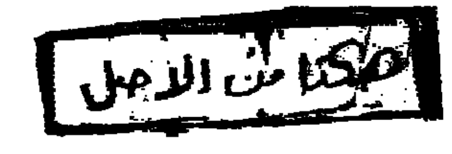
JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Voir sur cette polémique l'article de Pierre Viansson-Ponté : la « Soupe d'orties » (*le Monde* du 7-8 juillet 1974).

(2) Au recensement de 1968 on dénombrait en France 570 600 salariés agricoles pour 1 676 700 agriculteurs exploitants. En 1961, les chiffres étaient respectivement de 826 100 et 1 676 700 (source INSEE).

Prochain article :

II. — LA « MAIN VERTE »



ÉDUCATION

A l'université de Paris-Nord

Les ambitions du président Josefowicz

« Si dans les jours qui viennent le secrétariat d'Etat aux universités ne fait pas preuve de compréhension, je n'aurai plus qu'à aller au greffe du tribunal de Paris déposer mon bilan. » *Malgré la détermination qu'il affiche, M. Marcel Josefowicz, président de l'université de Paris-Nord (Paris XIII), a le sentiment que l'heure est grave. La rentrée — décidée pour le 1er octobre — est proche et les crédits qu'il réclame ne lui ont toujours pas été accordés.* « Vous êtes ici dans une salle où vous risquez de prendre froid. J'ai donné l'ordre, en effet, de ne pas rétablir le chauffage car je n'en ai pas les moyens. »

Un sens indéniable de la publicité, une volonté sans faille faite d'un mélange de naïveté et d'ambition avouée, ce chimiste de trente-neuf ans n'y va pas par quatre chemins. Depuis quelques mois seulement à la tête du centre universitaire de Villetaneuse et des établissements qui lui sont attachés, il a entrepris de transformer de fond en comble le contenu des enseignements. Son objectif avoué est de faire de Paris XIII le modèle de ce que pourrait être l'Université française de demain. Rien de moins.

Paris XIII : quelques blocs de béton jetés à la diable au milieu des cités ouvrières de la banlieue nord. Une situation géographique qui pourrait — si les projets en cours aboutissent — être un atout. L'origine sociale de grande partie des étudiants de cette université a joué en effet un rôle important dans la volonté d'y assurer une formation qui tienne compte des besoins réels de l'économie et du marché du travail. D'où l'existence de trois instituts universitaires de technologie et la création de maîtrises de sciences et techniques à « finalités professionnelles » (le Monde du 11 juillet), sur la création desquelles le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche devrait se prononcer début octobre.

Ces nouvelles filières semblent avoir reçu un accueil favorable de la part des milieux professionnels qui ont participé à leur élaboration. Elles sont fondées sur l'idée simple que les entreprises attendent de l'université qu'elle leur fournisse des étudiants déjà formés professionnellement.

L'université de Paris-Nord attache, d'autre part, une particulière importance à la mise en place d'un enseignement consacré à la formation des futurs professeurs de l'enseignement secondaire. D'ores et déjà, dix lycées de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ont reçu le feu vert du ministère pour accueillir en stages pratiques les étudiants intéressés par cette initiative.

Mais si les idées ne manquent pas, les crédits, par contre, se font rares. Ces nouveaux enseignements réclament des hommes et des moyens matériels considérables. Pour sa part, M. Marcel Josefowicz estime raisonnable de réclamer cette année la création de cinquante postes d'enseignants supplémentaires, alors que quatre cent cinquante postes budgétaires sont prévus pour l'ensemble de la France en 1975. Les obtiendra-t-il ? C'est peu probable. Mais, fort de l'appui d'un conseil d'université soudé autour de lui, de l'approbation des étudiants de l'UNEF, majoritaires au conseil, de la sympathie manifestée par les habitants et les élus communistes de la région, le président Josefowicz (qui ne cache pas son appartenance au parti communiste) espère néanmoins que les solutions qu'il propose pour remédier à la crise de l'université lui vaudront sous peu de la part du gouvernement les moyens minimum d'aller de l'avant.

BERTRAND LE GENDRE.

Les tarifs des restaurants et résidences universitaires augmenteront le 1er octobre

Les tarifs des restaurants et résidences universitaires augmenteront à partir du 1er octobre. Le conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), réuni le 20 septembre, a, en effet, décidé de faire passer le prix total du repas dans les restaurants universitaires de 4,30 F à 4,90 F. Cela revient à faire passer le prix total du ticket payé par les étudiants de 2,15 F à 2,45 F. Il s'agit d'une mesure transitoire, en attendant que le conseil d'administration du CNOUS — qui doit se réunir à nouveau dans un mois — ait mis au point un nouveau système de fonctionnement et de financement des restaurants universitaires.

Ce relèvement — qui avait d'ailleurs été différé par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, — « *n'a été arrêté*, précise un communiqué du secrétariat d'Etat, *qu'au terme du colloque tenu avec les responsables étudiants. Il a été réduit à des proportions très modérées afin de répondre à l'inquiétude que les associations étudiantes avaient alors manifestées* ».

« *Parallèlement*, ajoute le communiqué, *le secrétaire d'Etat a décidé que les hausses votées par les conseils d'administration pour les redevances des loyers des cités universitaires ne seraient pas acceptées dans leur totalité.* » Ces tarifs, en effet, son fixés par les conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et varient selon les régions. La décision de M. Soisson consiste donc à limiter les majorations proposées par les conseils d'administration des CROUS, « *de manière que la moyenne des redevances passe, compte tenu de la diversité des situations régionales, de 135 F à 145 F* » par mois.

Le secrétaire d'Etat considère que « *ces hausses particulièrement limitées au regard des augmentations des charges supportées par les œuvres universitaires, qui succèdent à une longue période de blocage et qui s'accompagnent d'un important relèvement des bourses (504 F par échelon), sont un gage de sa volonté de poursuivre une action vigoureuse en faveur des étudiants* ».

Plusieurs associations étudiantes, en fait, bien que satisfaites des journées d'études sur l'aide aux étudiants, s'étaient opposées à une augmentation de ces tarifs. L'UNEF (ex-Renouveau), notamment, indiquait à la veille de la réunion du conseil d'administration du CNOUS : « *La récente augmentation des bourses constitue une légère bouffée d'oxygène pour plus de cent mille étudiants ; pour les sept cent mille autres, ce sont des difficultés financières supplémentaires qui résulteraient d'une augmentation des tarifs des œuvres.* » Cette organisation demandait « *que le gouvernement comble le déficit budgétaire des œuvres (...) conformément à l'avis unanime émis par les étudiants* ».

A l'appel du SGEN-C.F.D.T.

DES MANIFESTATIONS AURONT LIEU LE 25 SEPTEMBRE POUR PROTESTER CONTRE LE CHOMAGE DES AUXILIAIRES.

Des manifestations sont prévues mercredi 25 septembre, à Paris et en province, pour protester contre la situation des maîtres auxiliaires du second degré, à l'appel du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). A Paris, un rassemblement est prévu à 15 heures à proximité du ministère de l'éducation. Le comité de lutte contre l'auxiliariat de la région parisienne (gauchiste) a décidé de se joindre à cette manifestation. D'autre part, un « comité de liaison » appelle à un meeting, mardi 24 septembre, à 18 heures, dans la cour de la Sorbonne. Il réclame « *un poste pour tous les maîtres auxiliaires et tous les licenciés d'enseignement* ».

Le S.G.E.N., dans un communiqué, déclare maintenir, à la date du 1er septembre, le nombre de dix mille maîtres auxiliaires non réemployés dans le second degré. « *Que des suppléances temporaires soient ultérieurement attribuées à une partie d'entre eux ne résoud pas le problème* », estime le syndicat C.F.D.T., qui réclame l'ouverture de négociations « *refusées par le ministère* ». Il indique, d'autre part, que des grèves sont organisées par ses sections régionales dans les académies de Strasbourg, Nantes, Lille et Orléans.

ADMISSIONS AUX CONCOURS

● **Ecole des affaires de Paris.**

Mlles et MM. Le Page, Figard, Ciquier, Julou, Haendler, Le Chevallier, Cadain, Noyrez, Llobet, Duranton, Hervé, Malherbe, Sannier, Berrier, Uzac, Van der Mandelé, Beretti, Casseville, Castro, Habert, Larroche, Loiseau, Sagnac, Dyan, Pertus, Barberot, Bennacer, Bertagnolio, Lange, Wastin, Artru, Duroy de Bruignac, Jourdan, Guigou, Le Bouar, Lenfant, Logier, Poujade, Tourbier, Audiat, Ouaniche, Boisson de Chazournes, Breillout, Fonds, Jeanningros, de Leseleuc, Merck, Pechmajou, Reiniche, Ricaud, Rubellin, Gilard-Pourtal, Lasalle, Lormant, Santafé, Baquet, Cojan, Duval, Grau, de Séroux-Fouquet, Truel, Tzola.

RELIGION

LE PASTEUR ANDRÉ APPEL EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉGLISES EUROPÉENNES

Engelberg (*A.F.P.*). — Le pasteur André Appel, cinquante-deux ans, président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine (luthérienne), a été élu, le dimanche 22 septembre, président de la Conférence des Eglises européennes pour une durée de quatre ans, à l'issue de la septième assemblée plénière de cet organisme œcuménique, qui se tenait à Engelberg, en Suisse centrale.

Le pasteur Appel, qui succède à M. Ernst Wilm (Allemagne fédérale) est le premier Français à accéder à la présidence de cette « conférence » qui regroupe cent une Eglises protestantes et orthodoxes d'Europe, à l'exclusion de l'Albanie.

L'assemblée a été marquée par la très importante participation des pays de l'Est, puisque la plupart des Eglises des pays communistes y étaient représentées. La plus importante était la délégation russe avec ses quatorze membres (presque autant que l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne) dont huit pour la seule Eglise orthodoxe très majoritaire en U.R.S.S. Mgr Pimen, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, qui n'a pu venir à Engelberg, a adressé un long message aux participants, dans lequel il les a invités à œuvrer pour la paix en faisant référence à « *la tension qui persiste au Proche-Orient* » et à « *la situation explosive en Irlande du Nord* ».

Les différents délégués y ont fait, eux aussi, allusion, mais se sont systématiquement refusés à ce que l'on parle de la situation précaire des chrétiens dans certains pays communistes.

● *Premier évêque du nouveau diocèse du Havre*, Mgr Michel Saudreau, nommé le 6 juillet par Paul VI, a reçu dimanche après-midi, en la cathédrale Notre-Dame du Havre, l'ordination épiscopale des mains du cardinal François Marty, archevêque de Paris.

Deux mille fidèles environ ont assisté à la cérémonie. De nombreuses personnalités de l'Eglise étaient également présentes, dont Mgr Righi Albertini, nonce apostolique représentant le Saint-Siège, quinze évêques et de très nombreux membres du clergé.

Mgr Saudreau, dans son homélie, a évoqué le conflit du *France et a exprimé l'espoir que des négo* et a exprimé l'espoir que des négociations efficaces menées par les uns et les autres, dans un esprit de justice et de vérité, s'ouvrent dans un avenir proche. — *(Corresp.)*

JEUNESSE

LE PROJET DE BUDGET DU SECRÉTARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

L'austérité conduira à des changements de politique

Le projet de budget du secrétariat d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, prévoit pour 1975 une augmentation de crédits de 14,2 %, à peine supérieure à celle du budget général de l'Etat (13,8 %). Sous réserve de l'adoption sans modification de ce projet par le Parlement au mois d'octobre, ce budget 1975 du secrétariat d'Etat se chiffrera globalement à 1 862,2 millions de francs contre 1 631,9 millions de francs en 1974.

L'Etat ne consacrera en 1975 que 0,75 % de son budget général au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Chiffre faible, dérisoire même, lorsqu'on mesure que la part consacrée au secteur jeunesse, par les services de la rue de Châteaudun, ne dépassera guère le millième du budget national. Mais chiffre « normal » dans le sens où il était peu probable qu'en cette période des bonnes intentions déflationnistes un effort particulier soit fait pour un secteur qui n'a jamais été considéré comme prioritaire.

En fait, le projet reflète assez fidèlement les options du budget général et se résume en deux propositions : une politique de freinage en matière d'investissements, et au contraire une politique de rattrapage pour les crédits de fonctionnement, pour lesquels le secrétariat d'Etat procédera davantage à une revalorisation des moyens existants qu'à une création notable de moyens nouveaux.

Ce double souci apparaît de façon très nette dans la répartition des crédits. Sur les 1 862,2 millions de francs, 1 384,2 millions de francs seront consacrés au budget de fonctionnement, en sensible augmentation sur l'année précédente (17,2 %). Le reste, 478 millions de francs, sera affecté aux crédits d'équipements, en augmentation de 6 % par rapport à 1974, c'est-à-dire, en francs constants, en régression. Encore faut-il souligner que dans cette part faite aux investissements est inclus un crédit de 40 millions de francs, représentant le prélèvement qui sera fait en cours d'année prochaine sur les recettes fiscales du P.M.U.

Moins d'équipements « industrialisés »

Cette politique de freinage se retrouve dans les autorisations de programmes — l'engagement de l'Etat à construire des équipements — qui, fixées à 532 millions de francs, n'augmenteront que de 7,5 % par rapport à 1974. L'an dernier, avec 494,8 millions de francs, l'effort avait été beaucoup plus net (+ 17,3 %). Cela ne permettra évidemment pas de rattraper les retards accumulés dans l'application de la troisième loi-programme d'équipements sportifs et socio-éducatifs (1971-1975), qui arrive à échéance à la fin de l'année 1975 : la loi ne sera probablement réalisée qu'à environ 73 % alors que, fin 1974, ce pourcentage ne dépasse pas 60 %.

Les « sacrifices » porteront plus directement sur les équipements industrialisés — par exemple, en 1975, on ne construira que cinquante à soixante-dix piscines industrialisées, contre cent trente en 1974 — tandis que le secrétariat d'Etat — dont on peu tse demander s'il ne procède pas à cette occasion à un véritable renversement de sa politique d'équipements — s'attachera à financer un plus grand nombre d'équipements traditionnels (terrains de sports en zones rurales, clubs de jeunes) en s'appuyant sur les collectivités locales. D'autre part, en 1975, il sera proposé un programme d'actions nouvelles ou renforcées qui, outre l'avantage de répondre aux besoins révélés par l'enquête préparatoire sur le VIIe Plan, présentent celui de n'être pas excessivement coûteuses : sentiers sportifs, terrains d'aventures (vingt créations en 1975), équipements sportifs sommaires sur les terrains de camping, bases de plein air et de loisirs.

Les crédits de fonctionnement — secteur privilégié du budget 1975 — seront très irrégulièrement partagés entre les deux secteurs, sports et jeunesse, du secrétariat d'Etat, puisque sur les 1 384,2 millions de francs, à peine le septième devrait être consacré à la jeunesse. Disproportion flagrante et qui traduit, mieux que tout, l'intérêt très relatif porté par le gouvernement à ce secteur.

Ce budget permettra d'abord de créer cinq cent trente emplois nouveaux, dont cinq cents postes d'enseignants en éducation physique et sportive (contre mille en 1973 et sept cents en 1974). La démographie imposant automatiquement la création de quatre cent dix postes nouveaux, le gain réel ne sera donc que de quatre-vingt-dix postes d'enseignants. Aussi bien, l'objectif pour 1974 — qui était de parvenir à une moyenne de deux heures quarante de pratique de l'éducation physique et du sport dans l'enseignement secondaire à la rentrée de 1974 — ne sera-t-il pas atteint en 1975. Il s'en faut, puisqu'on parle au secrétariat d'Etat d'une moyenne de deux heures vingt par semaine pour l'année à venir. Il faut noter également que le rythme de création des Centres d'animation sportive (CAS) sera — ceci explique cela — très sensiblement ralenti, passant de cent cinquante en 1974, à moins de cent en 1975.

En fait, l'augmentation du budget de fonctionnement servira essentiellement à procéder d'abord à un réajustement et à une revalorisation des traitements et de certaines subventions. Un effort très sensible sera fait en faveur des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports, ainsi que des établissements dépendant de cette administration (Institut national des sports, Centre régional d'éducation populaire de Paris, Centres régionaux d'éducation physique et sportive, etc.) dont les crédits de fonctionnement augmenteront de 18 %.

Les crédits d'« interventions publiques » passeront de 180 millions de francs en 1974 à 192,6 millions de francs en 1975 (+ 10,8 %). En ce domaine, l'effort principal portera sur les subventions accordées aux associations sportives (fédérations, Comité national olympique et sportif français, préparation olympique, aides aux clubs), en augmentation de 12,1 %.

Reste le domaine des activités de jeunesse et socio-éducatives : le budget est trop limité pour que l'on puisse en espérer autre chose que des efforts ponctuels : formation de cadres, de centres de vacances et de loisirs, revalorisation des subventions accordées aux associations (+ 13,6 %), ouverture de deux nouveaux centres d'information et de documentation jeunesse en province, aide aux loisirs des jeunes handicapés ou des jeunes Français musulmans, institution d'un système de bourses-subventions pour des groupes de jeunes qui présenteraient au secrétariat d'Etat des projets originaux. Celui-ci a toutefois l'intention d'accroître la sélectivité des subventions accordées aux associations, en modulant son aide suivant deux critères principaux : le type d'activité et les projets précis définis par les associations.

Il reste qu'en d'autres domaines (aide aux locaux-clubs, action de prévention, sections connaissance de la France), les crédits accordés ne seront pas augmentés. Ils ne le seront pas davantage pour le secteur des relations internationales et les offices franco-allemands et franco-québécois, dont les subventions seront pratiquement les mêmes que celles accordées en 1974.

PIERRE GEORGES.

(PUBLICITÉ)

L'ece au service de la nécessaire polyvalence des dirigeants et des cadres

Les cadres dirigeants sont très vite — s'ils n'y prennent garde — « dépassés ». Dépassés dans leur propre technique. Mais également dépassés par les problèmes de gestion, dont ils n'ont souvent qu'une connaissance acquise sur le tas. On ne fait plus de la gestion comme M. Jourdain faisait de la prose.

Le directeur technique, par exemple, ne peut se désintéresser de la politique générale de l'entreprise. Souvent, il y est insuffisamment préparé. Pour développer son efficacité personnelle, il doit mieux connaître l'ensemble des techniques de gestion, qui sont de plus en plus complexes. Il ne peut éviter de se « décloisonner », de se « déspécialiser ». Plus sa carrière s'affirme, plus il doit se familiariser avec la gestion générale de l'entreprise. Ce qui est vrai du directeur technique l'est aussi du directeur commercial, du directeur comptable, du directeur du personnel...

A cette meilleure connaissance générale des « rouages » de l'entreprise et de la mise en œuvre de sa politique, s'ajoute, pour un cadre dirigeant, un autre impératif : celui de savoir animer un groupe d'hommes. Les problèmes humains dans l'entreprise ont une importance considérable. Ce n'est pas tout de savoir. Il faut savoir animer, savoir suggérer, savoir faire passer. Sans bon climat social, pas de véritable efficacité dans l'entreprise.

Apprendre à bien gérer, certes, mais avec le souci des personnes, tel est le but fondamental de l'Ecole du chef d'entreprise, E.C.E., créée en 1945 par une organisation patronale, le C.F.P.C.

Un programme général

LA PRATIQUE DU MANAGEMENT

TRENTE ans dans le domaine du perfectionnement, cela compte. Bien avant toute législation sur la formation continue, l'E.C.E. a, en effet, mis sur pied un programme de synthèse permettant aux cadres et aux dirigeants de s'adapter aux méthodes modernes de gestion, de s'entraîner à aborder les problèmes dans une large perspective de synthèse, d'améliorer leur expérience et de dépasser leur spécialité : ce programme — toujours en évolution — s'intitule « La pratique du management ». Plus de sept mille cadres-dirigeants l'ont suivi : pourquoi ce succès ?

Programme

(Octobre 1974 à juin 1975.)

Tout d'abord un rappel de connaissances fondamentales permet aux auditeurs de remettre à jour leurs connaissances de base indispensables pour suivre avec profit l'ensemble de l'enseignement. C'est pourquoi il est traité sous forme d'un séminaire au début de la session.

Ensuite est abordée la pratique du management, qui se déroule autour des trois axes suivants :

I. LES GRANDES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE.

● **Le marketing** : l'étude de la fonction marketing se divise en trois parties centrées sur : le marché, la mise en marché, la communication avec le marché.

RENTRÉE 7 OCTOBRE

Un quatrième point est consacré aux échanges internationaux.

● **La finance** : cette partie a pour but de présenter la gestion financière dans son ensemble. Après avoir étudié les flux financiers et les mécanismes de financement à court et à long terme, elle traite de l'avenir financier de l'entreprise.

● **La production** : il ne s'agit pas dans cette partie de l'étude détaillée des systèmes de production, mais de présenter les problèmes issus de la fonction production et des relations de celle-ci avec les autres fonctions de l'entreprise.

● **Les hommes dans l'entreprise** : quatre points évoqués ; ils concernent les sciences du comportement (éléments psychologiques et sociologiques), les rapports des hommes et de l'organisation, la gestion du personnel, la *gestion participative*.

II. L'ENTREPRISE ET SON CONTEXTE.

● **L'environnement** : l'entreprise est un élément s'intégrant dans des ensembles interdépendants : économique, social, politique, régional, national, international. Elle fait partie d'un contexte dont elle est à la fois moteur et sujet.

● **Management et méthodologie** : l'état d'esprit et les méthodes du management sont communs à toutes les fonctions et à tous les niveaux de l'entreprise. Il convient donc de les aborder de façon préliminaire.

● **Les outils du management** : cette partie étudie les méthodes quantitatives, les techniques informatiques et la créativité, conditions d'un management efficace.

● **Le droit et l'entreprise** : cette partie développe la « règle du jeu » que tout dirigeant doit connaître.

III. POLITIQUE GENERALE BUTS ET MOYENS.

Les éléments étudiés ci-dessus sont intégrés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie. C'est pourquoi sont traités dans cette partie les sujets suivants : les systèmes d'information, le contrôle de gestion, la politique générale de l'entreprise, stratégie et structure, l'éthique.

L'ensemble forme cinquante « cours ».

E.C.E. - C.R.C.

UN programme commun : « la Direction moderne de l'entreprise moyenne » pour les chefs d'entreprise (100 à 1 000 personnes) et leurs adjoints directs qui participent à la stratégie d'ensemble.

Objectifs :

— Analyser les problèmes spécifiques qui se posent aux dirigeants d'entreprise moyenne ;

— Déterminer et appliquer, de façon simple et concrète, les méthodes de gestion commerciale, financière et sociale de leur firme aux changements technologiques, économiques et sociaux actuels ;

— Réfléchir aux structures et à l'organisation permettant d'augmenter l'efficacité en déléguant la responsabilité.

5 × 3 jours sur 6 mois

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique de l'E.C.E. répond à une double préoccupation :

— Etre accessible aux Parisiens, aux provinciaux et aux étrangers (voir article ci-contre) ;

— Permettre une acquisition de connaissances et une confrontation d'expériences. Elle fait en effet appel pour chaque « cours » :

● **Au travail personnel** sur documents écrits,

● **Au travail en équipe** sur études de cas (réunions hebdomadaires),

● **Au dialogue** avec les différents chargés de cours sous forme de conférences-discussions.

Ces conférences - discussions ont lieu sous deux formes différentes, entre lesquelles les auditeurs doivent choisir lors de leur admission :

HORS HEURES DE TRAVAIL	PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL
Le lundi, de 17 h. 30 à 20 h. 30, ainsi qu'un samedi matin par mois.	Au cours de quatre sessions organisées à Paris en octobre, décembre, mars et juin (chacune cinq jours consécutifs ouvrables).

Animateurs

Une des originalités de l'E.C.E. dans le domaine du perfectionnement est d'être animée par des responsables d'entreprise. Le corps professoral est composé d'hommes engagés dans la vie économique ou de conseils d'entreprise qui font part de leur expérience et dont tout l'« enseignement » est simple, concret, pratique. L'appel à des théoriciens du management est inconnu à l'E.C.E.

A qui s'adresse « la pratique du management »

La « Pratique du management » s'adresse :

— Aux dirigeants d'entreprise — essentiellement moyennes et petites entreprises — qui veulent constamment s'adapter aux méthodes modernes de gestion ;

— Aux cadres ayant depuis plusieurs années déjà l'expérience de la vie de l'entreprise mais qui veulent dépasser leur spécialité pour mieux se situer dans l'ensemble complexe de ses activités.

Un esprit, une « école »

Ce programme de la « Pratique du management » a donc fait ses preuves. Et c'est sans doute à travers lui que se justifie le plus — et s'explique — le nom choisi : Ecole du chef d'entreprise.

Il s'agit d'aider les cadres-dirigeants à être plus polyvalents face à une interdépendance croissante des techniques de gestion. Mais il s'agit aussi de le devenir dans une optique de dépassement de soi — accroître l'efficience personnelle — et dans la volonté de servir l'entreprise et les hommes qui y collaborent. *Ceci est la marque* de l'« esprit E.C.E. », qui réellement a fait école et auquel ses anciens auditeurs sont particulièrement attachés. « Ecole », oui..., car tout l'enseignement est donné en référence à une certaine éthique des affaire : l'économie au service de l'homme.

SÉMINAIRES 1974-75

Management général

- La succession dans les sociétés de famille et dans les petites et moyennes entreprises .... 2 jours.
- La société anonyme à directoire et conseil de surveillance : élément de solution aux problèmes des petites et moyennes entreprises .... 2 jours.
- Entreprise individuelle ou société ? .... 2 jours.
- Le statut fiscal du chef d'entreprise .... 1 jour.
- Innover pour s'adapter : problème de la petite et moyenne entreprise .... 2 × 2 jours.
- La petite et moyenne entreprise face au défi de l'inflation .... 2 jours.
- Comment l'entreprise sous-traitante peut-elle surmonter ses contraintes propres .... 2 jours.

Organisation et gestion

- La politique commerciale dans les petites et moyennes entreprises .... 2 × 2 jours.
- Les conditions d'une *action* efficace de la force de vente *d'une petite et moyenne entreprise* .... 3 jours.
- Les crédits de modernisation et d'équipement pour les petites et moyennes entreprises .... 2 jours.
- Le contrôle de gestion dans les petites et moyennes entreprises .... 2 jours.
  - — Industrielles ;
  - — Commerciales ou prestataires de services.
- Opportunité et préparation de l'accession à l'informatique dans la petite et moyenne entreprise .... 2 jours.

Sciences humaines

- Les rapports humains dans la petite et moyenne entreprise : une politique spécifique de personnel .... 2 jours.

L'E. C. E., partenaire du GERME (1)

CREE il y a deux ans sous la présidence de M. Chenevier, président - directeur général de la Société française des pétroles BP, le Groupe d'enseignement et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :

— Il entend, d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts, faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement.

— Il entend, d'autre part, et surtout, accroître les échanges et la recherche pédagogique entre les établissements fondateurs :

● Le C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) ;

● Le C.N.O.F. (qui comprend deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;

● L'ECE (Ecole du chef d'entreprise) ;

● Et enfin l'ISSEC (Institut supérieur des sciences économiques et commerciales).

Cette initiative permet un enrichissement mutuel des corps professoraux par de nombreux échanges d'expériences. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) Voir *le Monde* des 5 et 12 septembre 1974.

GERME, 16, rue du Plâtre, 75004, Paris ; téléphone : 887-31-39.

Au-delà de la région parisienne : La province et l'étranger

UNE éthique, c'est un état d'esprit, mais pour l'E.C.E. c'est aussi un esprit de service. Dès sa création, l'E.C.E. s'est préoccupée de diffuser son enseignement, non seulement en région parisienne, mais également en province. Elle y a réussi puisque chaque année la moitié des auditeurs du cycle la « Pratique du management » réside en province. Et ceci... depuis trente ans !

L'E.C.E. en province

Cette constance, le souci de rendre le meilleur service possible, a amené l'E.C.E., depuis quelques années, à décentraliser tout ou partie de son enseignement, soit pour répondre à des besoins plus précis qu'elle a constatés elle-même, soit pour répondre à des demandes d'anciens auditeurs, d'organisations professionnelles ou d'organismes de formation. L'organisation particulièrement souple de l'E.C.E. lui permet d'intervenir rapidement, sans vaine préoccupation de concurrence, dans le respect de la politique régionale de formation.

C'est ainsi que — avec le programme la « Pratique du management » — trois centres E.C.E. voient leur développement s'amplifier en 1974-1975.

— Haute-Alsace, autour des trois villes de Belfort, Mulhouse, Colmar ;

— Lorraine, autour de Nancy et Metz ;

— *Midi-Pyrénées, autour de* Toulouse, Albi, Castres Mazamet et Carcassonne

Par ailleurs, des programmes spécifiques — dérivés de la « Pratique du management » — seront mis en place en 1974-1975 dans d'autres régions : Charentes, Languedoc-Roussillon.

Les mutations économiques sont inévitables, en région parisienne comme en province. A travers l'actualité la plus immédiate, nous savons qu'elles s'effectuent parfois douloureusement. En préparant les hommes à réduire les tensions dans l'entreprise et à « épouser » une conjoncture nouvelle en s'y étant préparés, l'E.C.E. répond à sa vocation de service.

L'E.C.E. sans frontières

En Europe et au-delà, l'E.C.E. a *toujours cherché à être présente*. Chaque année, elle compte parmi ses auditeurs une dizaine de cadres - dirigeants appartenant à toutes les régions du monde.

Mais elle a fait plus. A la demande d'organisations patronales étrangères, elle a prêté son concours pour le lancement de centres de perfectionnement qui se *sont fortement inspirés de son* esprit, de ses programmes et de ses méthodes. Dans un passé très proche, ce fut le cas au Brésil, au Chili, en Uruguay, au Portugal.

Par ailleurs, ses anciens auditeurs étant particulièrement nombreux en Côte-d'Ivoire (comme dans la plupart des anciennes colonies françaises), elle a participé avec l'INADES à la création récente du Centre Ivoirien du Management à Abidjan, et en reste le principal conseiller pédagogique.

OPÉRATION PORTES OUVERTES

LUNDI 23 SEPTEMBRE, DE 17 H. A 20 HEURES AU SIEGE DE L'ECE, 24, RUE HAMELIN 75116 PARIS

M. Yvon Cholard, président de l'ECE, vice-président du *GERME*, vice-président du C.N.P.F., animera à cette occasion une discussion sur la place de l'ECE dans la formation continue.

---

ece Centre de perfectionnement des chefs d'entreprise et des cadres supérieurs

24-26, rue Hamelin, 75116 PARIS - Tél. : 553-31-59

NOM : .... **Prénom** : ....

Adresse personnelle : ....

.... **Tél.** ....

Adresse professionnelle : **Société** ....

.... **Tél.** ....

Je souhaite recevoir une documentation sur les actions de perfectionnement de l'E.C.E. en 1974-1975.

Je suis spécialement intéressé par ....

Date : ....

Signature : ....

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Pourquoi et comment indexer l'épargne

L'accélération de l'inflation, de plus en plus inquiétante, explique pourquoi la question de l'indexation de l'épargne fait l'objet de prises de position et de discussions de plus en plus fréquentes. Ainsi MM. Edgar Faure et Marcel Jeanneney viennent de se prononcer en sa faveur. Il en est de même des partis de gauche pour des raisons de justice sociale. Mais il ne s'agit pas seulement de justice. L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous estime que l'indexation est nécessaire aussi pour des raisons économiques.

IL est souvent opposé aux partisans de l'indexation l'attitude des épargnants. N'accroissent-ils pas leur épargne avec une belle constance qu'elles que soient les vicissitudes de l'indice des prix ? Cette réplique n'a, en fait, guère de portée. Les variations du taux d'épargne des ménages ne constituent pas un bon indice de leur satisfaction. Leur mécontentement se manifeste par d'autres voies plus dangereuses pour la croissance et la stabilité de l'économie.

Les variations du taux d'épargne des ménages n'ont guère de signification. L'épargne considérée est constituée par l'accroissement, d'une période à l'autre, des actifs immobiliers, financiers et monétaires de l'ensemble des ménages. Or plus l'inflation sévit et plus les ménages doivent accroître leur encaisse monétaire pour faire face à des transactions sans cesse plus coûteuses tant pour se procurer auprès des entreprises leur production courante que pour s'échanger entre eux des actifs réels, mobiliers ou immobiliers, à la valeur sans cesse croissante. Une grande partie de l'épargne des ménages est donc une épargne « forcée ». Le fait que l'ensemble croisse à un rythme soutenu n'a donc rien de surprenant.

C'est par d'autres voies que se manifeste le mécontentement des épargnants. A mesure qu'augmente le taux d'inflation, leurs choix deviennent de plus en plus instables, et leurs arbitrages privilégient des placements contraires aux intérêts de la collectivité.

Une catastrophe monétaire ?

La stabilité des choix devient fragile : l'épargne monétaire des ménages a pour fonction essentielle de permettre l'acquisition, plus ou moins proche et plus ou moins planifiée, d'actifs réels. Des anticipations pessimistes sur l'évolution comparée de la valeur monétaire de ces biens et de celle de l'épargne liquide accumulée peuvent provoquer une transformation plus rapide que de coutume d'actifs monétaires en actifs réels. Une tension, génératrice de hausse des prix, en est la conséquence inévitable sur le marché de ces derniers.

Les placements des ménages se font également dans un sens de moins en moins conforme aux intérêts de la collectivité : les particuliers cherchent en effet à acquérir des biens réels, considérés comme des « valeurs refuges ». Le développement considérable des transactions sur ce type de biens a des conséquences dommageables. Si le bien est nécessaire à l'activité économique, comme les terres agricoles, par exemple, l'augmentation de sa valeur, non liée à celle de sa valeur d'usage, exclura de sa possession ceux-là mêmes pour qui elle serait nécessaire. Si le stock disponible des biens est susceptible d'accroissement, des ressources importantes y seront consacrées en raison de l'attraction qu'exerce une forte différence entre le coût de production et le prix de vente. Ces ressources auraient, à coup sûr, été plus utilement employées ailleurs : en échange d'or, qui sera immédiatement enfoui dans des coffres, notre pays cède à l'Afrique du Sud un volume sans cesse croissant de biens plus utiles à la vie.

Nul ne peut garantir que, aujourd'hui relativement stables, les arbitrages des épargnants ne se modifieront pas brutalement demain, provoquant ainsi une catastrophe monétaire. Chacun sent bien l'ampleur du gaspillage auquel conduit la recherche éperdue d'une garantie de la valeur. Pour parer à cette menace, pour mettre fin à ce non-sens, l'indexation de l'épargne s'impose.

Contrairement aux épargnants, les emprunteurs n'ont aucun intérêt à voir l'inflation cesser. Bien au contraire, au fur et à mesure qu'elle s'accélère, la charge de leur dette s'allège. L'indexation aura pour effet de stabiliser la valeur réelle de cette charge et donc de diminuer le revenu disponible pour d'autres emplois des emprunteurs. Il est vain de penser que cette diminution puisse être acceptée sans réactions.

La première est la réduction drastique du montant des investissements financés par l'emprunt. Une telle réduction est d'autant plus probable qu'à l'incertitude sur le rendement d'un investissement s'ajoutera désormais l'incertitude sur le montant du remboursement de l'emprunt qui l'a financé et que le taux de rentabilité de ce type d'investissement baissera très fortement. Elle aura pour conséquence une réduction du montant total des investissements qui risque, en dépit d'une meilleure sélection des projets, d'affecter très sérieusement la croissance de l'économie.

La seconde est une accélération de la hausse des prix, les entreprises cherchant à financer par l'augmentation de leur bénéfice, c'est-à-dire de leur prélèvement sur le consommateur, les investissements qu'elles finançaient par l'emprunt.

Des précautions nécessaires

Instituée sans précautions, une indexation de l'épargne risque donc fort de se traduire par une récession accompagnée d'un fort chômage des jeunes et d'une inflation exceptionnelle. Il n'est pas en effet possible de mettre fin du jour au lendemain à un transfert de ressources des épargnants vers les entreprises de l'ampleur de celui que nous connaissons sans provoquer de très graves perturbations.

Une mise en place de l'indexation de l'épargne doit donc être prudente et progressive. Cette progressivité atténuera les risques qu'elle comporte, et des mesures correctives pourraient alors suffire pour assurer une transition sans heurt.

L'institution de l'indexation doit, pour éviter des distorsions, s'étendre à tous les actifs financiers et quasi monétaires en n'excluant que les actions et le numéraire impossibles à indexer. Elle doit s'appliquer, pour les mêmes raisons, aux actifs nouvellement émis comme à ceux déjà détenus par les épargnants. Le mécanisme de sa mise en place pourrait alors être le suivant : il serait institué par la loi une distinction dans les taux d'intérêts actuellement servis entre deux taux. Le premier, le taux « réel », varierait avec la durée du prêt de 1 à 4 %. Le second, le taux de réévaluation du capital, serait égal à la différence entre le taux initial et le taux réel, inférieur au départ au taux d'inflation et variant selon la date et le type de l'emprunt considéré, ces taux de « réévaluation » seraient progressivement unifiés et rapprochés par paliers du taux d'inflation.

PHILIPPE JAFFRÉ.

(Lire la suite page 21, 1re col.)

Une interview de M. André Postel-Vinay

« LES ÉTATS EUROPÉENS DEVRAIENT SE CONCERTER SUR LEUR POLITIQUE D'IMMIGRATION »

M. ANDRÉ POSTEL-VINAY démissionnait le 22 juillet dernier de ses fonctions de secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés pour manifester son désaccord avec les choix budgétaires du premier ministre, entérinés par le président de la République, concernant le département dont il avait la charge. Il déplorait en particulier que les fonds prévus en 1975 pour la construction de logements destinés aux travailleurs immigrés soient insuffisants et, en partie, incertains.

Les rapports de M. Postel-Vinay avec le monde étranger du travail ne dataient pas de son entrée dans le gouvernement de M. Chirac. Pendant vingt-sept ans, l'ex-secrétaire d'État avait dirigé la Caisse centrale de coopération économique, principal organisme de l'aide française aux pays en voie de développement. De 1963 à 1974 il avait également présidé une association chargée du logement des travailleurs étrangers, l'AFTAM.

M. Postel-Vinay avait donc déjà une longue expérience de ces problèmes. Quelles leçons en tire-t-il aujourd'hui, une fois effacées l'amertume et la déception ? Et comment pense-t-il que les pays développés, dont le nôtre, pourraient améliorer leur politique à l'égard du monde des immigrés, pauvre et si souvent brimé ? Ce sont ces questions qu'entre autres nous lui avons posées.

« Animateur pendant vingt-sept ans de la caisse chargée de gérer l'aide financière au tiers-monde puis chargé des problèmes de l'immigration, d'abord comme directeur général au ministère du travail, puis comme secrétaire d'État, quels liens voyez-vous entre ces deux catégories de problèmes ? Comment pensez-vous qu'ils vont évoluer ?

— Une forte proportion des étrangers qui viennent chercher du travail en Europe arrivent de pays du tiers-monde. La misère qui les oblige à s'expatrier s'explique habituellement par la pauvreté des sols, la lenteur des progrès agricoles et la rapidité de la croissance démographique. Les liens entre le sous-développement et l'immigration sont donc très étroits.

» Vous me demandez comment les choses vont évoluer ? Sans jouer au prophète, on peut dire, certes, qu'il y a de graves motifs d'inquiétude. Le doublement de la population du tiers-monde, que l'on nous promet pour la fin du siècle, présente, à mon avis, des dangers considérables. Ce que j'ai pu lire des discours de Bucarest ne m'a pas fait changer d'opinion. »

L'émigration continuera à augmenter

« A moins que l'art et les techniques du développement ne réalisent des progrès d'une étonnante rapidité, à moins que l'esprit de solidarité ne se répande d'une manière imprévue, cette prolifération de l'espèce humaine aggravera la misère et la sous-alimentation sur de très vastes territoires. Cette aggravation ne menace pas seulement des régions dont la densité de population est déjà forte ; elle menace aussi des pays aujourd'hui peu peuplés, mais trop pauvres pour supporter une croissance rapide du nombre de leurs habitants.

» Nous ne parviendrons pas à surveiller efficacement nos frontières sans renforcer largement les effectifs qui en sont chargés. Nous n'y parviendrons pas non plus sans changer certaines de nos méthodes. A l'heure actuelle, comment voulez-vous que les policiers ou douaniers puissent déterminer sans erreurs, à l'arrivée dans les aérogares, les ports ou les postes-frontières, quels sont, dans la masse des voyageurs, les « faux touristes », c'est-à-dire ceux qui ne viennent pas vraiment en visiteurs, mais pour chercher un emploi ou rejoindre un travailleur étranger, chez qui ils vont s'installer ? J'aperçois mal personnellement comment on pourrait assurer, d'une manière acceptable, ce contrôle des « faux touristes », sans rétablir le système du visa préalable des passeports, par les consuls de France à l'étranger, pour tous les pays d'où nous recevons de la main-d'œuvre. Avec le système du visa, le principal contrôle s'opérerait avant le départ du candidat à l'émigration au lieu de se faire, comme aujourd'hui, à l'arrivée, c'est-à-dire dans les pires conditions. Il ne faut pourtant pas sous-estimer les problèmes que poserait le rétablissement d'un système de visas. Ce ne serait ni simple, ni rapide.

» Quelles que soient les difficultés du contrôle de nos frontières, nous devons tâcher de les surmonter. Si nous n'y parvenons pas, nous ne pourrons pas avoir de véritable politique d'immigration ; nous nous exposerons à voir grandir le « marché noir du travail » au lieu de réussir à le supprimer, car les flux migratoires ont tendance à s'accroître ; nous ne pourrons pas trouver de solution au problème des « régularisations », car tout effort dans ce sens sera immédiatement compromis par de nouvelles entrées frauduleuses qui reconstitueront la masse des travailleurs étrangers en situation irrégulière ; enfin, nous ne pourrons pas non plus éviter l'aggravation des antagonismes sociaux créés par une immigration trop rapide, pressée par la misère et le surpeuplement.

» Telle que je la comprends, la question que vous m'avez posée concerne l'incidence de l'évolution du tiers-monde sur les phénomènes de migration. L'appauvrissement dramatique que je viens d'évoquer augmenterait sans doute, dans des proportions considérables, la force des flux migratoires vers les pays riches et, notamment, vers l'Europe occidentale. Même si des progrès — difficilement imaginables aujourd'hui — permettent d'éviter un tel appauvrissement, il paraît vraisemblable que nous allons voir s'aggraver à la fois les déséquilibres démographiques et les écarts de niveaux de vie entre les pays riches et la plupart des pays pauvres. En toute hypothèse, la force des mouvements de population aura donc tendance à grandir. Elle y aura d'autant plus tendance que les peuples pauvres vont prendre de mieux en mieux conscience de la richesse des riches et de la proximité de cette richesse : le progrès technique rapproche les peuples, que cela plaise ou non aux privilégiés.

» Il paraît également probable que nous allons voir s'élargir les zones d'émigration vers l'Europe occidentale. Un aperçu de cette éventualité nous a été fourni, cette année même, par le scandaleux trafic de main-d'œuvre qui s'est organisé du Pakistan vers la France.

» Le président Pompidou disait dans les dernières années de sa vie : « *Si nous n'arrivons pas à réduire l'écart entre les pays développés et les pays sous-développés, nous irons à un affrontement, sous une forme ou sous une autre, ce qui sera un désastre pour le monde.* » Eh bien, l'immigration pourrait devenir l'une des formes de cet affrontement. »

Limites et inadaptation de l'aide au tiers-monde

— *Vos inquiétudes pourraient faire croire que vous n'avez aucune confiance dans l'aide au tiers-monde. Cette aide n'aurait-elle aucune efficacité ?*

— Son efficacité me paraît gravement insuffisante. Bien entendu, il y a des aides excellentes et de grands dévouements. Il y a aussi des institutions — internationales ou nationales — qui luttent contre le sous-développement, autant qu'elles le peuvent. Mais le tableau d'ensemble reste sombre.

» Les donneurs d'aide ont rarement pour principal souci de combattre la misère. Ils sont bien trop influencés par leurs problèmes à court terme, par la fausse idée qu'ils se font de leurs intérêts politiques et par les interventions de leurs entreprises exportatrices. Ces interventions jouent trop souvent, hélas ! un rôle décisif, même pour des opérations contraires aux intérêts généraux des États qui leur cèdent, même pour des prêts à des emprunteurs insolvables, même pour des affaires qui, loin d'enrichir les pays pauvres, ne font que les appauvrir davantage.

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 21, 3e col.)

BULLETIN

Raisonnables ?

VOICI revenu le temps des incantations. Les ministres, à commencer par le premier, appellent les Français à être « raisonnables », à éviter le gaspillage, à réduire leur consommation d'essence et aussi, bien sûr, à limiter leurs prétentions en matière de rémunération. Sur ce dernier point, ils reçoivent l'appui du président du C.N.P.F. qui devait lundi, lors d'un discours à Lyon, appeler les chefs d'entreprise à freiner les augmentations de salaires ; ils obtiennent aussi le soutien des experts de la Commission européenne de Bruxelles qui viennent, dans leur rapport pour 1975, d'inviter les Français à « modérer les revendications de revenus ».

En décembre 1973, puis en mars de cette année, M. Messmer avait déjà annoncé que le pouvoir d'achat ne pourrait qu'être maintenu en 1974. Ces propos n'eurent d'autre effet que de susciter un tollé de protestations parmi les syndicats. Passé de la rue de Rivoli à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing se montra en juin plus souple, déclarant que la progression du pouvoir d'achat ne devrait pas, en moyenne, être supérieure à 0,5 % par trimestre.

M. Fourcade reprend ce taux aujourd'hui pour l'appliquer à l'année 1975. Comment croire que cet objectif ait la moindre chance d'être atteint ? Ce n'est pas de 0,5 % par trimestre, mais par mois que progresse le salaire réel moyen des ouvriers depuis le début de l'année. Les appels à la modération, même assortis de menaces de sanction à l'encontre des entreprises, sont décidément sans effet.

C'est que, à vrai dire, l'évolution des rémunérations dépend d'abord d'un certain nombre de données objectives : l'activité économique générale, la situation de l'emploi, les moyens financiers des entreprises. Pour l'heure, ces trois éléments ne jouent pas en faveur d'une décélération de l'augmentation des revenus. Si quelques secteurs professionnels sont en difficulté, l'activité industrielle reste dans l'ensemble bonne ; les exportations n'ont-elles pas, depuis le début de l'année, progressé au rythme exceptionnel de 40 % ?

La situation de l'emploi s'est certes détériorée depuis un an, mais le chômage n'a pas atteint une telle ampleur qu'il puisse exercer un effet dissuasif sur les revendications salariales. Quant aux entreprises, du moins celles qui connaissent une forte activité (la majorité), elles se trouvent souvent dans une situation de moindre résistance face aux demandes d'augmentation, dans la mesure où la politique de restriction de crédit pèse sur les trésoreries. L'arrêt prolongé de la production pour fait de grève pourrait avoir de graves effets.

Comment, dans une telle conjoncture et alors que les prix continuent à augmenter au rythme « déraisonnable » de 15 %, penser que les salariés — et les employeurs — puissent, eux, spontanément devenir « raisonnables » ?

Le Fonds monétaire à la recherche de nouveaux statuts et d'une nouvelle politique

La panoplie du parfait débiteur

DU 30 septembre au 4 octobre se tiendra à Washington l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale (dont nous donnons par ailleurs, page 37, le résumé du rapport annuel. Jamais la situation *financière* et monétaire du monde capitaliste n'a été plus préoccupante qu'à la veille de cette rencontre solennelle. L'inflation s'aggrave chaque jour dans les grands pays industriels où la hausse des prix dépasse partout, sauf en Allemagne fédérale pour l'instant, le rythme de 10 % pour avoisiner ou même excéder 20 % dans quelques nations dont la Grande-Bretagne, et l'Italie en Europe.

Plusieurs pays, dont les deux qui viennent d'être cités, connaissent des déficits considérables de leur balance des paiements que le récent *renchérissement des prix du pétrole devrait normalement augmenter* encore. Par des canaux divers, la Grande-Bretagne et l'Italie ont emprunté sur le marché international des capitaux (eurodevises) chacune quelque 10 milliards de dollars pour financer leur déficit. Depuis le début de l'année, les emprunts de la France sur ce même marché ont été de l'ordre de 5 milliards de dollars, sans compter l'emprunt du Trésor non encore utilisé.

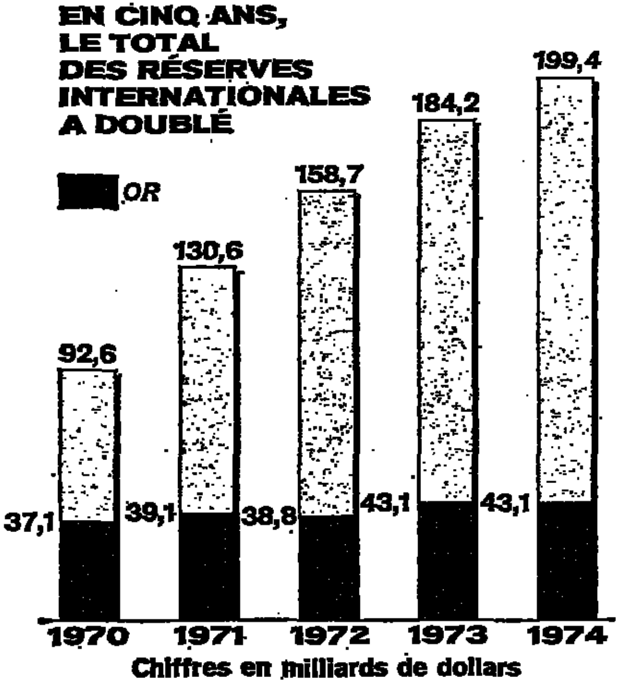
Le *marché* de l'eurodollar s'est ainsi substitué aux réserves de change des banques centrales pour équilibrer les comptes des nations déficitaires. Mais celles-ci empruntent à moyen et à long terme alors que le marché est alimenté par des dépôts à court terme effectués notamment par les pays producteurs de pétrole. Cela crée une situation de plus en plus dangereuse et, pour y remédier, le Fonds monétaire cherche à organiser sur une base plus sûre le fameux « recyclage » des capitaux. Mais jusqu'à maintenant ces tentatives dans cette direction *n'ont obtenu que des résultats de portée moyenne.*

C'est en vertu de cette politique que le Fonds a réussi à emprunter 3,4 milliards de dollars aux pays producteurs de pétrole. Ces ressources devraient lui permettre d'accorder des prêts à moyen terme aux pays connaissant des difficultés de balance des paiements attribuées au renchérissement du coût de l'énergie. Plusieurs pays en voie de développement, *mais aussi l'Italie*, ont déjà *demandé et obtenu de telles facilités.*

Pour venir en aide aux pays particulièrement touchés par la crise, le Fonds monétaire envisage dans certaines circonstances d'étendre la durée normale de ses prêts, actuellement limitée à cinq ans.

Pour se procurer de nouvelles ressources, le Fonds va demander un *relèvement* général des souscriptions faites par ses membres (voir plus loin).

L'abandon du système des parités fixes sur lequel étaient basés les statuts du Fonds monétaire a rendu le fonctionnement de celui-ci très *difficile* et apparemment moins utile (puisque le financement et le déficit s'effectuent par emprunts directs sur le marché). Le conseil d'administration du Fonds étudie une série d'amendements aux statuts destinés, notamment, à tenir compte des recommandations du comité des Vingt.



Chiffres en milliards de dollars

EN cinq ans, le total des réserves détenues par les banques centrales a doublé, ce qui est incontestablement une cause majeure d'inflation puisque le gonflement des réserves de l'institut d'émission a nécessairement pour contrepartie une *augmentation* de la masse des moyens de paiement internes. A première vue, on pourrait penser que ce phénomène a eu au moins l'avantage d'améliorer la « liquidité » générale du système international des paiements. Mais il n'en est rien, et cela pour plusieurs raisons.

L'une d'elles est que l'augmentation des réserves a été très inégalement répartie. Une autre est que l'accroissement des réserves de certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou la France ne tient pas compte du fait que pour financer leur déficit ces pays se sont lourdement endettés vis-à-vis de l'extérieur.

Enfin et surtout, le gonflement des réserves globales est uniquement imputable à l'accroissement des balances-dollars et des balances-sterling. Autrement dit, il ne s'agit pas de véritables réserves, mais d'une aggravation de l'endettement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

L'évaluation des réserves est, du reste, très arbitraire, car la composante or est estimée au taux fictif de 42,22 dollars l'once.

Dans le total, les droits de tirage spéciaux ne représentent qu'une part assez faible.

Depuis 1970
LES RÉSERVES DE L'ALLEMAGNE ONT ÉTÉ MULTIPLIÉES PAR 2,5 ET CELLES DE L'ARABIE SAOUDITE PAR 10,7

(En milliards de dollars)

	En 1970	Juillet 1974
ETATS-UNIS :		
Réserves totales	14,40	14,88
dont or	11,07	11,62
GRANDE-BRETAGNE :		
Réserves totales	2,82	6,68
dont or	1,34	0,88 (1)
ALLEMAGNE FEDERALE :		
Réserves totales	13,61	33,91
dont or	3,98	4,95
FRANCE :		
Réserves totales	4,96	8,29
dont or	3,53	4,25
ITALIE :		
Réserves totales	5,35	5,55
dont or	2,88	3,47
SUISSE :		
Réserves totales	5,13	7,63
dont or	2,73	3,50
JAPON :		
Réserves totales	4,84	13,42 (2)
dont or	0,53	0,89 (2)
IRAN :		
Réserves totales	0,20	8,08
dont or	0,13	0,15
ARABIE SAOUDITE :		
Réserves totales	0,65	7,08 (2)
dont or	0,11	0,13
IRAK :		
Réserves totales	0,46	3,03
dont or	0,14	0,17 (2)

(1) Chiffres en mars. (2) Chiffres en juin.

Vers un relèvement des quotas

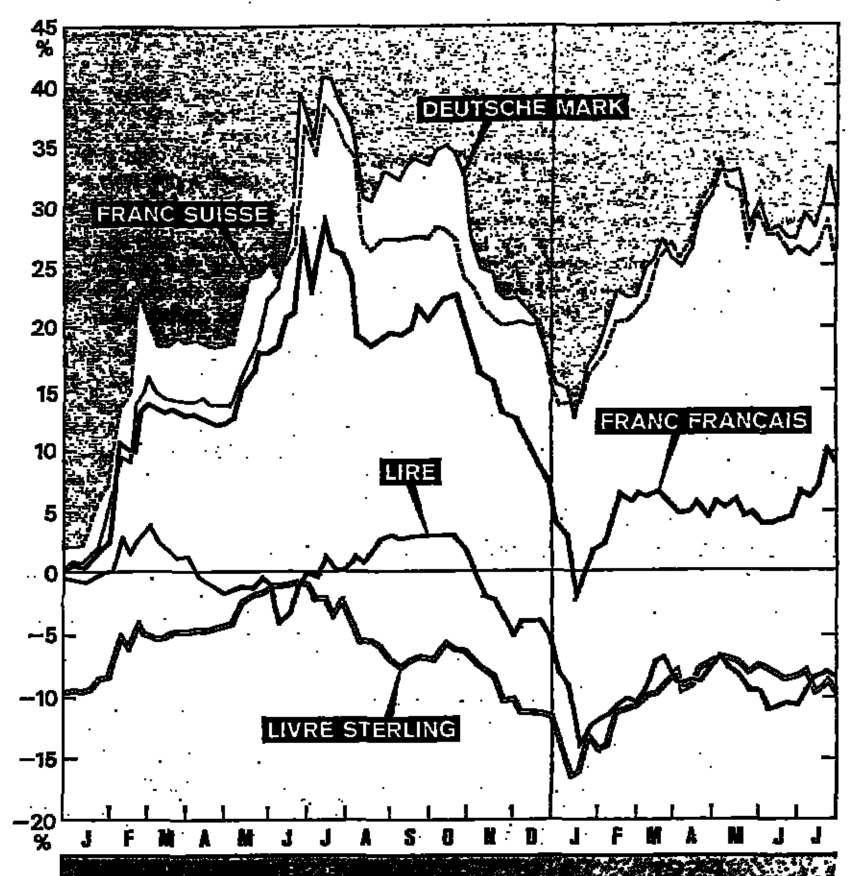
CHAQUE pays membre du Fonds doit verser un quota dont un quart, jusqu'à maintenant, devait être payé en or ; cette dernière disposition n'a pas été appliquée en ce qui concerne les Bahamas, dernier pays ayant adhéré au F.M.I., et sera abandonnée à l'occasion du prochain relèvement des quotas que le conseil d'administration (vingt hauts fonctionnaires permanents représentant les différents pays) soumettra au conseil des gouverneurs (c'est-à-dire des ministres des finances des pays membres) au plus tard le 8 février 1975.

Actuellement, le total des quotas est d'environ 29 milliards de dollars, dont 18,3 milliards représentent les souscriptions des pays industrialisés. Comme les droits de vote au sein du conseil d'administration et du conseil des gouverneurs sont pondérés en fonction de l'importance des quotas, cela signifie qu'actuellement les pays industrialisés sont globalement en position d'imposer leur volonté au sein du F.M.I. Les Etats-Unis à eux seuls disposent de 21,81 % du droit de vote, la Grande-Bretagne 9,16 %, l'Allemagne fédérale 5,27 %, la France 4,95 % et le Japon 3,97 %.

En regard de ces pourcentages, l'ensemble des pays arabes producteurs de pétrole représentés au conseil d'administration par l'administrateur de l'Egypte représente 3,04 % du total. L'Algérie et l'Iran sont intégrés à un autre groupe qui ne dispose que de 2,96 % des droits de vote.

A l'occasion du prochain relèvement des quotas, il s'agirait essentiellement de relever plus que proportionnellement les souscriptions des pays producteurs de pétrole et, en contrepartie, de leur accorder un pourcentage nettement plus important des droits de vote.

L'INSTABILITÉ DES CHANGES FLOTTANTS



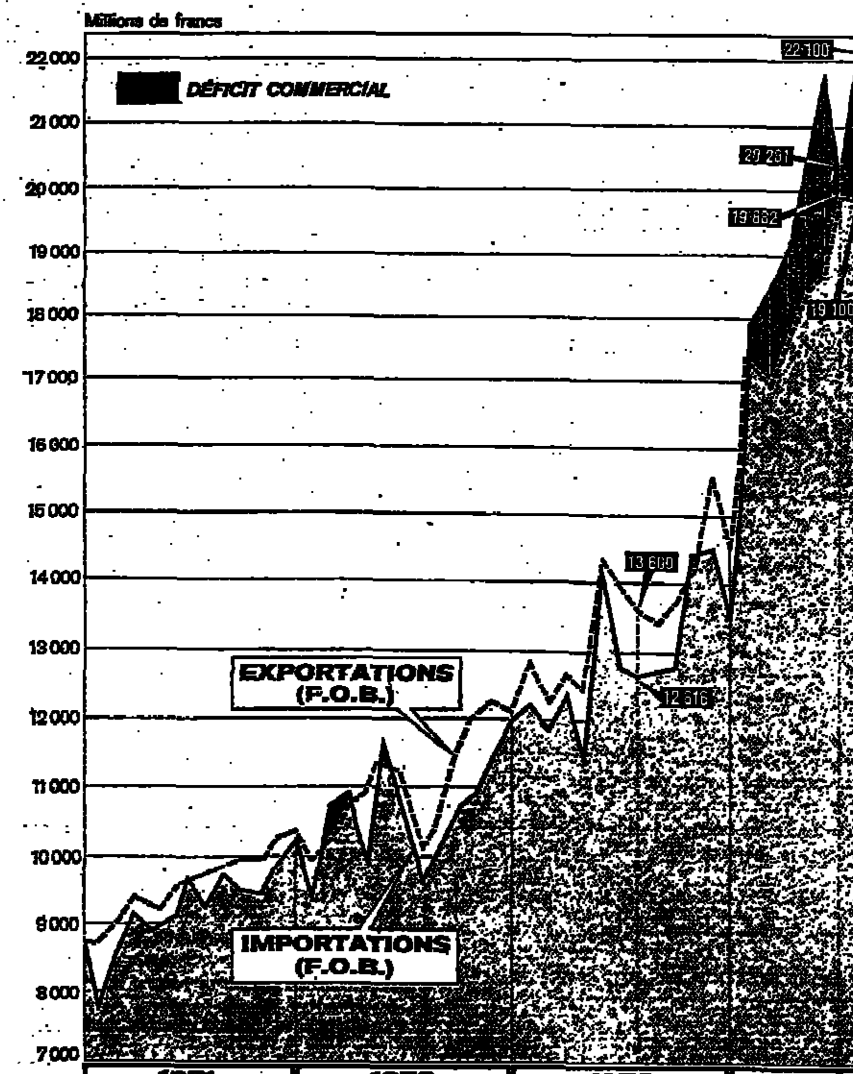
LE graphique ci-dessus illustre les énormes écarts qui se sont manifestés sur le marché des changes depuis que les principales monnaies sont devenues flottantes les unes par rapport aux autres (mars 1973). La période précédente avait été, il est vrai, caractérisée par une instabilité également très grande : dévaluation et réévaluation n'avaient cessé de se succéder tandis que certaines monnaies, pour échapper à la spéculation, recouraient temporairement au flottement. Cela tenait au dérèglement progressif du système institué à Bretton-Woods, plus aucun mécanisme correcteur ne venant rétablir l'équilibre des balances des paiements.

Certains théoriciens avaient prédit que la généralisation des taux de change flottants aurait pour effet de rétablir progressivement la stabilité. L'expérience a prouvé le contraire.

COMMERCE EXTÉRIEUR : déficit de 14 milliards de francs en huit mois

EN huit mois, depuis le début de 1974, le déficit commercial de la France a atteint près de 14 milliards de francs (13 907 millions, après correction des variations saisonnières). Les échanges de marchandises ont été déficitaires de 2 milliards de francs en août contre 3 milliards en juillet. En un mois, les importations ont diminué de 3,1 %, alors que les exportations ont augmenté de 1,1 %. Toutefois en un an, par rapport à août 1973, les achats à l'étranger ont progressé de 58,1 % et les ventes de 39,6 %.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi en août à 90,1 % au lieu de 86,4 % en juillet 1974 et 102,1 % en août 1973. En moyenne mobile, ce taux est de 91,3 % sur trois mois et de 94,3 % sur douze mois. Actuellement, le déficit de la balance commerciale est de l'ordre de 2 milliards par mois.



L'HORAIRE A LA CARTE CONNAIT UN DÉBUT DE SUCCÈS EN FRANCE

L'HORAIRE variable est aujourd'hui pratiqué dans huit cents entreprises françaises, dont les effectifs totaux, mal connus, représentent entre cent cinquante mille et trois cent mille personnes. La formule — le fait n'est pas si fréquent — s'est révélée être un terrain où peuvent se concilier les intérêts des salariés et ceux des employeurs. Pour ces derniers, notamment, elle réduit l'absentéisme et crée un climat plus détendu et moins propice aux conflits sociaux.

Pourtant, l' « horaire à la carte » ne doit être ni une panacée ni un alibi, comme l'a déclaré M. Durafour, ministre du travail, en présentant à la presse, le 19 septembre, la synthèse des travaux du groupe d'études (1) présidé par M. de Chalendar, inspecteur des finances. Ce rapport comporte des recommandations inspirées, pour une large part, par les syndicats et destinées à éviter les abus patronaux et aussi à protéger les salariés contre eux-mêmes. Le ministre va en demander l'application à l'inspection du travail.

Conçu à l'origine pour pallier les embouteillages des heures de pointe provoqués par les sorties massives des ateliers et des bureaux, l'horaire mobile est né en Allemagne de l'Ouest et en Suisse. Plusieurs millions de salariés le pratiquent déjà de l'autre côté du Rhin, où la moitié au moins des employeurs (contre 20 % en 1973) l'auront adopté en 1975. La Suisse s'est faite le champion de l'horaire variable, qui règne dans la quasi-totalité du secteur horloger et la plupart des entreprises du secteur tertiaire, banques et assurances comprises. Avec 65 % des salariés de Zurich ou de Bâle, le système atteint sans doute la saturation ; mais la démonstration est faite qu'il s'applique aussi bien aux « cols blancs » qu'aux « cols bleus ». S'il est exclu des grandes chaînes de montage, il est valable dans de petites équipes de travail pour l'électronique ou d'autres fabrications légères.

L'initiative se développe dans le Benelux, en Italie, en Grande-Bretagne, et éveille même l'intérêt des pays de l'Est, parmi lesquels la Hongrie a engagé une expérience. Et, une fois n'est pas coutume, les Etats-Unis et le Canada commencent à imiter l'Europe. En France, cependant, depuis 1971 l'horaire libre, surmontant les réticences initiales, est entré dans de nombreuses branches professionnelles : sièges sociaux et administratifs, assurances, banques, ateliers de production. 500 à 600 entreprises utilisent des compteurs individuels totalisateurs, les autres recourant à d'autres procédés de vérification. Cette nécessité du contrôle soulève évidemment des difficultés, et elle freinera sans doute le mouvement dans la fonction publique, où une dizaine d'expériences étaient néanmoins en cours au début de 1974.

Pour la direction des entreprises, il s'agit, naturellement, d'augmenter l'efficacité et de ne pas compliquer la tâche du personnel d'encadrement — ce qui dans la pratique ne paraît guère s'être produit. Du côté des salariés, les appréhensions n'ont pas manqué, contrebalançant la diminution de la fatigue et parfois de la durée des trajets, et l'attrait de ne plus vivre l'œil rivé à la montre, lorsqu'il s'agit de conduire les enfants à l'école, de vaquer à une tâche personnelle urgente, de faire les courses quotidiennes, voire de se distraire.

Pourtant, jamais, jusqu'à présent, les usagers de l'horaire à la carte n'ont demandé à revenir en arrière. Les syndicats, avec réalisme, ont donc modulé l'hostilité qui les avait d'abord animés. Pour eux, le rapport Chalendar n'est pas un document unanime et définitif. L'horaire variable proposé par les patrons, et non par les travailleurs, n'est qu'un palliatif provisoire.

La C.G.T. et la C.F.D.T., les plus irréductibles, déclarent que les salariés subissent toujours les contraintes du système capitaliste et de l'environnement, nées d'une « urbanisation sauvage », de services publics et de transports inadaptés, tous éléments qui allongent la durée des trajets, des démarches personnelles et même du repos nécessaire pour remédier à la fatigue accrue. Si bien que le temps vraiment libre des salariés est de plus en plus limité. La vraie solution réside dans la réduction du temps de travail et dans l'adaptation de l'urbanisme et des transports. « *Le problème est déplacé dans le temps, il n'est pas résolu* », dit M. Collineau (C.F.D.T.), qui constate aussi que l'horaire libre apporte une amélioration du rendement et réduit les conflits, sans que ceux-ci disparaissent, car les travailleurs sont plus isolés.

L'action syndicale n'est évidemment pas facilitée par des « fuseaux horaires » décalés, et les organisations ouvrières ont demandé des garanties en ce sens : limitation à dix heures quarante-cinq minutes de la durée maximale du travail quotidien (compte tenu de la pause de quarante-cinq minutes pour le déjeuner), respect de la majoration pour les heures supplémentaires au niveau de la semaine, renforcement de l'inspection du travail.

Les recommandations de la commission Chalendar, que fait siennes M. Durafour, stipulent que l'horaire variable, comme le prévoit la loi du 27 décembre 1973, ne peut être instauré qu'à la demande du personnel et en accord avec le comité d'entreprise. Une information préalable objective et très complète doit être donnée aux salariés, notamment aux cadres, aux délégués du personnel, aux membres du comité d'entreprise et aux délégués syndicaux, qui se livreront à un examen approfondi.

Un document écrit, discuté au comité d'entreprise ou avec les délégués du personnel, doit préciser les modalités de l'horaire variable (jamais supérieur à dix heures quotidiennes), les avantages acquis antérieurement n'étant pas remis en cause.

L'horaire à la carte, élément de l'amélioration des conditions de travail, est donc sorti de la phase expérimentale. M. de Chalendar n'hésite pas à dire qu'il apporte une certaine liberté dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle, conditionnées « *par des siècles d'encadrement militaire* ».

JOANINE ROY.

(1) Ce groupe comprenait les représentants de l'administration, des grandes centrales de salariés, du patronat, du Comité pour l'aménagement des horaires de travail et des temps de loisirs dans la région parisienne (CATRAL), du Comité lyonnais d'aménagement du temps (CLAT), d'Entreprise et Personnel, et d'Entreprise et Progrès.

Indexer l'épargne

(Suite de la page 19)

Cette progressivité devrait éviter de brutales modifications du comportement des entreprises. Une certaine baisse de leur taux d'investissement est cependant inévitable. L'Etat et les entreprises publiques devront donc en compenser les effets déflationnistes en développant leurs investissements et en les finançant par l'emprunt de façon à assurer à l'épargne des ménages un emploi au moment même où les entreprises se feront plus réticentes. La hausse des prix dans le seul but d'améliorer l'autofinancement devra être étroitement surveillée : l'intérêt qu'y trouveraient les entreprises pourrait être annulé par des mesures fiscales s'inspirant du modèle de la taxe conjoncturelle.

Quelles que soient toutefois les mesures propres à modifier des comportements spontanés qui seront prises, quelle que soit la prudence avec laquelle il sera procédé, les risques de la mise en place de l'indexation généralisée de l'épargne ne sont pas négligeables. Ils sont cependant moindres que la prolongation d'une situation de plus en plus fragile. Au fur et à mesure que s'accroît le taux de l'inflation, s'accroissent à la fois la nécessité et les difficultés de mises en place de l'indexation de l'épargne. Il convient donc de se hâter.

PHILIPPE JAFFRÉ.

Une interview de M. André Postel-Vinay

(Suite de la page 19)

Ces préoccupations à courte vue — commerciales ou politiques — exercent une telle influence sur les dispensateurs de l'aide que l'on en vient parfois à se demander s'ils conçoivent qu'il existe un problème du tiers-monde.

» A voir la manière dont l'aide est répartie, la façon dont on néglige les concours les plus utiles à la lutte contre la misère — par exemple l'aide à la recherche et à la vulgarisation agricoles, — à constater les abus qui vicient certains crédits — comme les crédits à l'exportation, — à voir l'inadaptation des systèmes d'enseignement et les difficultés du « planning familial », même dans des pays où les dangers de la croissance démographique sont d'une gravité évidente, on se rend compte de la transformation intellectuelle et morale qui serait nécessaire pour que le développement progresse à un rythme suffisant et d'une manière équitable, au profit de la grande masse des populations intéressées. Cette transformation d'état d'esprit devrait s'opérer largement et vite, à la fois dans les pays pauvres et dans les pays riches. Sans cela, on ne voit pas comment on évitera une aggravation de la misère et de la sous-alimentation dans de vastes secteurs du tiers-monde, soumis à des pressions démographiques trop fortes.

» Quant aux pays riches dont l'équilibre social est déjà fragile, comment croire, dans ce cas, qu'ils continueront de jouir en paix de leur prospérité et de leurs libertés, au milieu de cette évolution dramatique et malgré les troubles, les conflits et les mouvements de population qu'elle provoquera : migrations de masses paysannes misérables vers les bidonvilles des pays pauvres, migrations vers les bidonvilles des pays riches !

— *C'est sur votre proposition que le gouvernement a décidé, le 3 juillet dernier, d'interrompre l'immigration. Comment justifiez-vous l'adoption d'une mesure aussi rigoureuse ?*

— Cette mesure se justifie, d'abord, par les risques de récession et de chômage qui menacent certaines industries. Elle se justifie aussi par la crise du logement social. Permettez-moi de rappeler quelques chiffres : en 1970, le VIe Plan avait évalué à plus de six cent cinquante mille le nombre des étrangers vivant dans des bidonvilles ou des taudis. De 1971 à 1974, le solde migratoire (les entrées moins les sorties) a été, en moyenne, d'environ cent cinquante mille personnes par an, pour les travailleurs étrangers et les membres de leurs familles. Au cours de la même période, on peut admettre que le nombre de « lits de foyer » créés pour les ouvriers immigrés a été de l'ordre de vingt mille par an, en moyenne, et que le nombre de logements économiques ou très économiques mis à la disposition de familles de travailleurs étrangers est resté, chaque année, inférieur à quinze mille. La situation du logement des immigrés, qui était déjà grave en 1970, s'est donc encore aggravée, depuis cette date, d'une façon très nette.

» Je vous rappelle également la croissance rapide de l'immigration familiale : 25.000 familles en moyenne, par an, pendant les trois années précédant 1970 ; 38.000 familles, en moyenne, par an, depuis 1970 ; plus de 16.000 familles pendant les quatre premiers mois de 1974. Ces quatre premiers mois pouvaient donc faire craindre l'arrivée de 48.000 familles en 1974, alors que notre programme annuel de logements sociaux, pour l'ensemble de la population française et étrangère, ne dépasse pas 125.000 unités.

» Vous imaginez les tensions sociales qui peuvent naître d'une pareille situation. Les étrangers ne sont certes pas les seuls « mal logés ». La concurrence entre Français et étrangers pour obtenir des logements décents, les difficultés de cohabitation dans des immeubles plus ou moins sordides et surpeuplés, créent forcément des oppositions entre voisins de nationalités et de modes de vie différents. Faut-il parler ici de racisme ? Qui s'en croirait le droit ?

« Nous ne pouvons pas accueillir la misère sans limite »

» Je n'ignore pas les déceptions et les malheurs que peut susciter l'interruption de l'immigration ; mais que dire des malheurs et des dangers que fait naître la surpopulation des taudis ? Faudrait-il accepter aussi de créer une concurrence supplémentaire aux ouvriers qui sont à la recherche d'un emploi, qu'il s'agisse de Français ou d'étrangers déjà admis dans notre pays ?

» Rejeter, par principe, l'idée d'une interruption ou d'une limitation des entrées de nouveaux migrants, cela reviendrait à soutenir que nous devons laisser se développer l'immigration, même si elle contribue à l'accroissement du chômage et au peuplement des taudis. Cela n'est pas défendable.

» Je n'ignore pas les aspects choquants de toute mesure d'interruption ou de limitation des entrées, le caractère inhumain de ces refoulements de la misère ; mais cette misère, hélas ! risque d'affluer toujours davantage et d'arriver de secteurs géographiques de plus en plus lointains : nous ne pouvons pas l'accueillir sans limite. Nous en péririons sans la soulager.

» Bien entendu, ces mesures restrictives ne devraient pas rester sans contreparties : nous avons d'abord l'obligation évidente de faire un sort décent aux ouvriers étrangers que nous avons admis chez nous et qui nous apportent un concours que nous avons nous-mêmes jugé indispensable. Cela nous impose, en particulier, d'augmenter considérablement nos efforts pour leur logement et, par conséquent, de nous attaquer, avec une énergie toute nouvelle, à la crise du logement social, en faveur de tous les « mal-logés », français ou étrangers. Les problèmes de l'immigration devraient aussi nous conduire à réformer profondément les orientations de notre aide au tiers-monde, pour lui donner le maximum d'efficacité dans la lutte contre la misère, la faim et le sous-développement.

— *Le communiqué publié le 4 juillet par le ministre du travail laisse prévoir que l'interruption de l'immigration sera courte. Il faudrait cependant plusieurs années pour résoudre la crise du logement social, même si l'on s'y attaquait avec tous les moyens nécessaires. Dans ces conditions, comment pouvez-vous invoquer cette crise de logement — malheureusement durable — pour justifier une interruption de l'immigration dont on nous a dit qu'elle prendrait fin après deux ou trois mois ?*

— Je pense que l'admission de nouveaux travailleurs étrangers devrait être réduite le plus possible, aussi longtemps que la crise du logement social n'aura pas été résolue. S'il s'avérait absolument nécessaire que l'immigration reprenne après quelques mois d'interruption, il faudrait qu'elle soit limitée à un niveau très faible. Je vous rappelle, à cet égard, que l'Allemagne fédérale a décidé d'interrompre l'immigration en octobre 1973 et qu'elle a pu, jusqu'ici, maintenir cette décision.

» Le communiqué du 4 juillet disait d'ailleurs clairement que nous devions limiter les entrées de travailleurs étrangers et de leurs familles, en fonction de nos possibilités de logement. Dans le même esprit, ce communiqué annonçait également, qu'après la reprise de l'immigration, les comités d'entreprise devraient être consultés sur les conditions de logement des ouvriers étrangers dont l'introduction en France serait demandée.

— *Croyez-vous à l'efficacité du contrôle des frontières ?*

— Pour que ce contrôle soit efficace, il faudrait que nous réussissions à empêcher à la fois les entrées de « faux touristes » et les passages clandestins. Nous en sommes encore loin, malgré les efforts — insuffisants — qui ont été faits. Il faut tâcher d'y parvenir, mais c'est un objectif difficile à atteindre. Pensez, par exemple, aux dizaines de milliers d'ouvriers étrangers saisonniers et aux problèmes que pose, en fin de saison, le contrôle des rapatriements de cette masse de travailleurs ! Pensez aux dizaines de millions d'entrées et de sorties de voyageurs, qui ont lieu chaque année !

— *Pensez-vous que nous puissions pratiquer une politique d'immigration distincte de celle des autres Etats de la Communauté économique européenne ?*

— Il serait extrêmement souhaitable de parvenir à une concertation bien plus complète des politiques européennes d'immigration. En effet, à l'heure actuelle, les facilités de circulation qui existent entre les Etats de la C.E.E. ne profitent pas qu'à leurs ressortissants. Elles profitent aussi (en fait sinon en droit) à de très nombreux étrangers. La politique d'immigration suivie par chacun de ces Etats présente donc une grande importance pour tous les autres. Cette remarque ne vaut pas seulement pour les principes et les objectifs de la politique adoptée, mais pour ses méthodes et ses principales mesures d'application. Une concertation très active devient donc indispensable.

» Cela ne signifie certes pas que tous les Etats de la C.E.E. et, parmi eux, la France, devraient pratiquer la même politique d'immigration. Leurs problèmes, en effet, ne sont pas identiques. Le cas de l'Italie — exportatrice de main-d'œuvre — diffère même profondément de ceux des autres Etats. Une concertation plus complète n'en paraît pas moins nécessaire. Elle devrait permettre à la fois de mieux résoudre les questions intracommunautaires, de mieux contrôler les flux migratoires et d'utiliser plus efficacement l'expérience de tous les Etats membres pour l'amélioration du sort des travailleurs étrangers. Peut-être permettrait-elle aussi d'examiner, au niveau européen, les rapports qu'il y aurait lieu d'établir entre les politiques d'immigration et les politiques d'aide au développement. »

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

Une solution au conflit des matières premières

UNE REDISTRIBUTION MONDIALE DES ACTIVITÉS

Par MAURICE BOMMENSATH et MAURICE REYNE

LES années 1972 et 1973 ont connu une ascension extraordinaire des cours de matières premières. Plus du doublement et, même pour le pétrole, un quadruplement. Alors que pendant la décennie 60-70, les termes de l'échange — donc le pouvoir d'achat — des pays producteurs avaient peu à peu décru, voilà que brusquement, en un an à peine, il y a eu renversement complet.

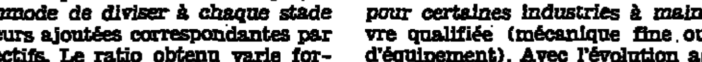
La plupart de ces pays ont ainsi retrouvé, fin 1973, leur pouvoir d'achat en produits industriels de 1960. Mais, à l'exception du pétrole et de quelques autres, ce n'est que pour peu de temps. En effet, depuis mai 1974, les cours redescendent et les producteurs s'interrogent sur les moyens de résister à la baisse. Les plus riches et les plus puissants feront de la rétention, comme l'ont si bien enseigné les pays de l'OPEP : ainsi dans le cas du bois ou des pâtes à papier. Mais les autres, comme les producteurs de cuivre ? Il est probable qu'ils verront se creuser à nouveau l'écart avec les pays riches, dont les prix, entraînés par le pétrole, vont continuer sur leur lancée inflationniste dans une nouvelle *spirale* à *l'échelon mondial*. Autrement dit, on va vers un contraste explosif ! Comment l'éviter ?

Pour y voir plus clair, il est utile de revenir sur quelques notions fondamentales, notamment celles de valeur et de coût.

Une distinction importante est à faire entre les matières de base et les produits industriels.

Les premières, difficilement reproductibles, ont une valeur dépendant presque exclusivement de la confrontation de l'offre et de la demande sans autre régulateur, et de ce fait fluctuante et incertaine. Elles n'ont pas de coût, ou tout au moins ce dernier est très faible : l'exemple le plus remarquable est celui du pétrole de l'Arabie Saoudite dont le coût est de 20 cents, alors que la valeur actuelle se situe entre 7 et 11 dollars, la différence entre les deux constituant une véritable rente. La notion de coût n'apparaît que lorsqu'on descend dans l'échelle des transformations et que s'ajoute progressivement aux matières premières la valeur « travail ». Cette dernière prend une part de plus en plus prépondérante : ainsi, en prenant la valeur 100 pour le naphta, on arrive au niveau 500 avec le vapocraquage, à 1 500 avec la chimie organique et à plus de 3 000 avec les résines synthétiques.

Par ailleurs, la reproductibilité des produits est de plus en plus aisée avec des possibilités de substitution et, le plus souvent, à *rendement croissant* ; alors que pour les matières premières, sauf innovation technique ou découverte discontinue, on se trouve dans une situation de rendement décroissant.



Dynamique des valeurs ajoutées par tête

Pour aller plus loin dans l'analyse, il *est commode de diviser à chaque stade* les valeurs ajoutées correspondantes par les effectifs. Le ratio obtenu varie fortement avec le secteur et caractérise en quelque sorte sa puissance économique. Et même, à l'intérieur de chaque secteur, une entreprise est d'autant plus forte que sa valeur ajoutée propre par tête est plus élevée ; ce supplément peut être *obtenu* soit par *gain* de productivité, soit par innovation permettant un monopole transitoire. Le schéma ci-dessus montre comment la valeur ajoutée par tête varie avec les secteurs : très élevée et de l'ordre de 200 000 F pour les premières transformations, telle celle du pétrole (à cause du poids des amortissements), elle décroît jusqu'à 20 000 F pour des industries de transformation telles que la chaussure ou la confection (industrie de main-d'œuvre banale), en passant par de bonnes valeurs intermédiaires de 50 à 60 000 F *pour certaines industries* à *main-d'œuvre* qualifiée (mécanique fine ou biens d'équipement). Avec l'évolution actuelle, il semble que très souvent on puisse observer une répartition de cette valeur ajoutée par tête, tout le long de chaque filière de transformation, conforme au deuxième schéma.

Dans le cas de la filière pétrole-textile, on part *ainsi* d'une valeur par tête très élevée en première transformation ; elle s'abaisse dans les opérations intermédiaires (surtout quand elles sont banales et moins capitalistiques, telles que filatures et tissage), puis remonte en fin de parcours quand on approche du marché. Ainsi des bas nylon, dont le prix de revient industriel est de 1 F, se vendent entre 2 et 20 F. Il y a alors en bout de circuit investissements immatériels (marketing) et souvent rente de marque.

Valeur ajoutée/tête du secteur (milliers de francs)

"Modèle de Hong-Kong" — *Faible V.A./tête forte part de main-d'œuvre*
Modèle des pays industriels
"Modèle de Téhéran" — *Forte V.A./tête Investissements lourds*
Industries alimentaires, beurres

Valeur ajoutée/tête	Secteurs (gauche)	Secteurs (droite)
		chaussure
20		confection
21		
22		
23		cuir, literie
24		mobilier
25		bonneterie, travail du bois
26	cycle, motocycle	jeux, jouets, articles de sport; tuiles et briques
27		brosserie, tabletterie, articles de bureau; électro-ménager
28		
29		bijouterie, orfèvrerie, optique; radio, télévision
30	construction métallique; fonderie, sous-traitance; construction navale, matériel ferroviaire	transformation des plastiques; transformation papier-carton
32	automobile et équipements; machinisme agricole; mécanique de précision	mesure, régulation, contrôle; gros équipement électrique
34	machine-outils	verre, caoutchouc
36	matériel manutention et T.P.	métallurgie des non-ferreux; corps gras
38		
40		produits pharmaceutiques, pâte à papier
42	construction aéronautique; tubes métalliques	instruments de musique, disques, bandes; parfumerie, imprimerie
44		travaux publics
46	minerai de fer	parachimie, édition; petit équipement électrique et électronique
48	sidérurgie	
50		chimie minérale
55		chimie organique
60		minerais non-ferreux; gaz; apéritifs et liqueurs
65		chaux et ciments
400		énergie électrique; pétrole et carburants
800		

Valeur ajoutée moyenne des différentes activités en France pour l'année 1970

Du modèle de Hongkong...

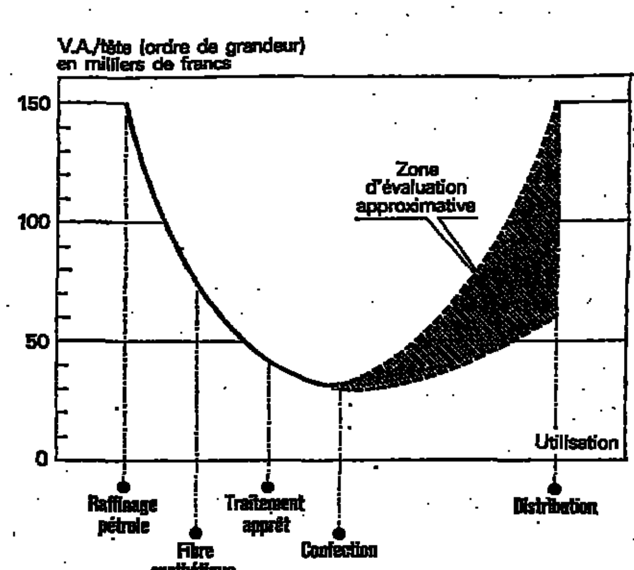
Le deuxième schéma permet de mieux comprendre la *dynamique spontanée* des échanges internationaux actuels, illustrée par le cas de Hongkong. Ainsi, une industrie traditionnellement nationale, et même fortement localisée, comme le textile, tend-elle de plus en plus à se transnationaliser tout le long de sa filière, allant de produits de base fortement capitalistiques (pétrochimie) en passant par les fils et écrus, puis la teinture et la confection pour déboucher finalement sur la distribution. Ceci lui permet d'effectuer les combinaisons les plus adaptées et les plus profitables : nylon fourni par le Japon, fils et écrus réalisés à Hongkong ou à Macao, teinture et confection à Lisbonne, et vente finale en France et en Allemagne.

Les circuits sont par ailleurs étudiés pour maximiser profits et minimiser résistances fiscales, douanières et institutionnelles.

... à celui de Téhéran

Mais tout le long de ces circuits, comment se fait le partage entre pays riches et pauvres ? Essentiellement par le critère de valeur ajoutée/tête : les plus fortes de ces valeurs, qu'elles correspondent au capital matériel ou immatériel, se situent dans les pays riches, ou tout au moins sous leur contrôle. Les plus faibles, qui correspondent aux opérations banales de pure productivité, se situent dans les pays pauvres.

Il est clair que le modèle de Hongkong, considéré comme la voie normale de développement des pays disposant d'une main-d'œuvre abondante et habile, ne leur permet pas suffisamment de progrès, car ce n'est pas là que l'on dégage des plus-values importantes. D'autant plus que les secteurs à faible valeur ajoutée par tête sont souvent menacés par une capitalisation matérielle ou immatérielle qui les fait échapper à nouveau à l'emprise des pays pauvres (exemple textile).

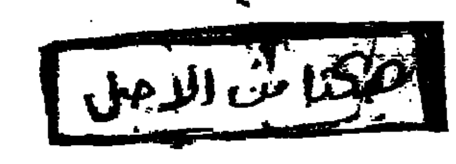


Une voie nouvelle semble avoir été ouverte avec ce que l'on peut appeler le modèle de Téhéran. Ainsi, l'Iran a, depuis de nombreuses années, choisi ce modèle qui consiste à se placer sur les industries de première transformation fortement capitalistiques et permettant un « *cash flow* » élevé. A la suite de la décision massive de relèvement des prix pétroliers de Téhéran, d'autres pays pétroliers, riches de leur pouvoir et de leurs dollars, vont suivre eux aussi cette voie. Et toute une série d'industries occidentales sont, à terme plus ou moins bref, vouées à l'immigration. Il se pourrait ainsi que, d'ici dix ans, la plupart des matières plastiques et des engrais nous viennent en abondance des pays pétroliers.

Ce modèle de Téhéran présente maints avantages. D'abord il rééquilibre les pouvoirs économiques. Ensuite, il permet aux pays producteurs de matières premières d'échapper enfin à l'arbitraire de la loi de l'offre et de la demande et les insère dans de véritables circuits industriels, solidaires des autres pays. Mais sa mise en œuvre exige de sérieuses adaptations aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres.

Dans les premiers, il nécessite un ripage vers des secteurs à forte contenance de capital immatériel et à faible utilisation de matières premières : autrement dit vers les secteurs intermédiaires du schéma 2 (biens d'équipement, mais aussi engineering, formation). D'où la nécessité de revoir les problèmes de génération de valeur ajoutée et de capital immatériel dans le cadre d'une nouvelle économie du savoir et de l'emploi.

Mais c'est surtout dans les pays pauvres que l'adaptation est lourde de risques et de déséquilibres. Le modèle de Téhéran, s'il donne du pouvoir économique à une classe éclairée de nouveaux managers de ces pays, est incapable, en revanche, de résoudre les problèmes de la masse de la population et de l'emploi le meilleur des capitaux dégagés. Il est donc indispensable de continuer à faire jouer les modèles Hongkong correctement adaptés, en appliquant, cette fois-ci, la stratégie multinationale au profit des pays retardés. Du même coup, pourraient être aussi atténués, sinon résolus, les problèmes de l'émigration excessive et ceux de la pollution. De même le problème de l'emploi de ces masses énormes de pétro-devises qui, répugnant à se placer à long terme, mettent en danger le système monétaire international.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Enigmes.



20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, B. Verley (4).
Ulysse raconte comment il échappa au cyclope Polyphème.
21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.
Des livres d'enseignement moderne, avec J. Demougin, A. Le Gall et M. Gieury.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.
L'agriculture au carrefour de l'Europe. Avec M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture. Présent. : J.-M. Cavada.
21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Découverte : Soul. Réal. D. Berger.
20 h. 5 Cinéma : Morceaux de bravoure. « Les films d'espionnage ». Réal. G. Paumier, avec Y. Boisset.
Des extraits de l'Attentat, *d'Y. Boisset,* Notorious, *d'A. Hitchcock,* Le jour où la terre s'arrêta, *de R. Wise*
20 h. 45 Film : « l'Assassinat de Trotski » (1971), de J. Losey. Avec R. Burton, A. Delon, R. Schneider.
En 1940, à Mexico, un tueur réussit à s'introduire chez Léon Trotski, ancien compagnon de Lénine en exil et adversaire de Staline, pour l'assassiner.
Récit scrupuleux, stricte illustration d'un fait divers historique avec deux acteurs monstres sacrés du cinéma. Un échec, si l'on songe à la tragédie politique que Losey aurait pu — aurait dû — nous donner.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Prestige de la musique. Concert de l'Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. M. Janowski, avec G. Jones : « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes » (R. Strauss), « Salomé », opéra en un acte, scène finale (R. Strauss), « Siegfried Idyll » (Wagner), « le Crépuscule des dieux » (Wagner). — 21 h. 55, Indicatif futur, par C. Dupont : L'Inde (1). — 22 h. 25, Black and blue (retour sur le Festival d'Antibes). — 23 h. 15, Libre parcours récital, par J. Bouvier, piano ; P. Rose, piano ; J.-J. Kantorov, violon : Œuvres de Ravel.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Myslivecek (1737-1781) : « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre », « Abraham et Isaac » (première audition). — 22 h. (S.), Correspondances : Fauré. — 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Reflet du temps passé », (Ton That Tiet), « le Chant des mondes » (Th. Brenet). — 24 h. (S.), Molto cantabile. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 2) : 20 h. 35, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, répond aux questions de J. Bellay (Inf. 2), M. Doumenc (« l'Humanité »), M. Terrier (« la Croix »), G. Thomas (« l'Expansion »).

MARDI 24 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Histoire d'animaux.
20 h. 55 Magazine : Latitude 101. « Vie et mort des volcans ».
21 h. 55 Récital de piano : Luciano Sgrizzi.
Sonate (Haydn) ; Variations sur un thème de « la Molinara » (Beethoven) ; Valses (Clementi).

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran : « le Silence de la mer », de J.-P. Melville (1947), avec H. Vernon, N. Stéphane, J.-M. Robain (N).
Au début de l'occupation, dans un petit village de France, un officier allemand, musicien et intellectuel détaché des contingences politiques, est logé chez un vieil homme et sa nièce. Il tente un rapprochement avec ses hôtes forcés qui, par dignité, s'enferment dans un silence obstiné.
Débat. — Les éditions clandestines pendant la guerre.
Avec la participation de Vercors, auteur du Silence de la mer ; *de Pierre Seghers ; de Mme Madeleine Braun, ancienne directrice des Editeurs français réunis, de Pascal Copeau, co-fondateur du journal* Libération ; *de M. Debû-Bridel, co-fondateur des* Lettres françaises.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury, de R. Reouven.
20 h. 5 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. « Parure et comédie ».
20 h. 35 Dramatique : « la Cité crucifiée », de J.-L. Rieupeyrout (2e partie). Réal. J.-P Roux. Avec S. Lory, Ph. Bouclet, Y. Brainville.
Les événements qui amenèrent la reddition de La Rochelle en 1628

● FRANCE-CULTURE

16 h. 30, Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing en clôture du colloque « Biologie et devenir de l'homme ». — 20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Les maths, à quoi bon ? », avec S. Baruk et J. Desanti. — 21 h. 20, Carte blanche : « Son jardin secret », de B. Beck, avec S. Flon, B. Ogier, G. Darrieu, P. Trabaud, N. Nerval, R. Bret (réal. G. Peyrou). — 23 h. 20, « Parole de Beckett », de G. Manzoni.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15 (S.), En direct de Berlin. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. G. Amy, avec G. Pludermacher, piano : « Roméo et Juliette » (Berlioz), « Refrains » (G. Amy), « Synaphai » (Xenakis), « Livre pour cordes » (Boulez), « la Mer » (Debussy) ; à l'entracte, concours international de guitare. — Vers 22 h. 15 (S.), Concert : « Valse romantique » (Debussy), « Trois chants d'autrefois » (Bartok), « Nocturne » (Debussy), Trois chansons napolitaines, « Rondo en la mineur » (Mozart), « Sérénade pour cordes en ut majeur » (Tchaïkovski), « Marche en ré » (Mozart). — 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Mozart, Ravel, Honegger, Beethoven). — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 SEPT. 74 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPT. DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 septembre à 0 heure et le mardi 24 septembre à 24 heures :

La dépression qui s'est creusée fortement à l'ouest de l'Irlande se déplacera vers la mer du Nord, et les vents soufflant en tempête qu'elle engendre gagneront lundi de la Bretagne à la Manche puis vers la mer du Nord. La perturbation pluvieuse qui l'accompagne traversera l'ensemble de la France. Mardi matin, elle se situera des Pyrénées centrales aux Alpes, puis s'éloignera vers la Méditerranée et l'Europe centrale. Un temps frais et instable lui succédera sur notre pays.

Mardi, des vents d'ouest, soufflant encore en tempête, affecteront le matin les côtes de la Manche et de la mer du Nord, ainsi que le nord du pays. Ailleurs, ils seront encore assez forts d'ouest à nord-ouest. Dans la journée, ces vents s'affaibliront pas l'ouest et, au contraire, bliront par l'ouest et, au contraire, terranéennes, où ils deviendront forts.

La zone pluvieuse associée à la perturbation se situera le matin des Pyrénées centrales et orientales aux Alpes, tandis que des orages pourront se produire dans le Sud-Est. Elle s'éloignera ensuite vers l'est et le sud-est.

Les températures maximales seront en baisse dans le Midi ; ailleurs, elles seront stationnaires ou en légère baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Lille 15 et 9 ; Lyon, 15 et 5 ; Marseille, 22 et 13 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 17 et 3 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 18 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 9 degrés ; Athènes, 26 et 19 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 32 et 25 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 13 et 10 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 28 et 7, Moscou, 16 et 11 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 24 et 20 ; Stockholm, 15 et 8 ; Téhéran, 39 (max.).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
145 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE			
104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Documentation

Les publications de l'INSEE

En dehors des informations conjoncturelles habituelles (Tendances de la conjoncture, Bulletin mensuel de statistique, Informations rapides) et des informations bibliographiques (Documentation économique), l'Institut national de la statistique et des études économiques a publié, du 15 août au 15 septembre, des informations dans les domaines suivants :

● PROBLEMES SOCIAUX. — Célibat paysan et pauvreté (*Economie et Statistique*, n° 58, juillet-août). — Les écarts de salaires entre hommes et femmes (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● SALAIRES ET REVENUS. — Les salaires : indicateurs rapides et observations approfondies (*Economie et Statistique*, n° 58, juillet-août). — Impôts directs et transferts sociaux : effets sur l'échelle des revenus de 1962 à 1970 (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre. — Les traitements de la fonction publique depuis 1962 (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● ENTREPRISES. — Concentrations d'entreprises : ralentissement en 1973 (*Economie et Statistique*, n° 58, juillet-août). — Répartition des gains de productivité et hausse de prix de 1959 à 1973 (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● COMMERCE. — En 1974, grand et petit commerce se répartissent 30 % à 70 % du marché (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● AGRICULTURE. — La hausse des prix des terres agricoles en 1973 (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● PROBLEMES MONETAIRES. — Le pouvoir d'achat des actions, des obligations et de l'or en 1973 (*Economie et Statistique*, n° 59, septembre).

● ORGANISMES. — Un système documentaire pour l'information statistique : Sphinx (*Economie et Statistique*, n° 58, juillet-août).

● ECONOMIE QUANTITATIVE. — Méthodes statistiques et numériques de l'analyse harmonique. — Migrations et disparités entre régions. — Les rectifications des prévisions d'investissement des entreprises.

★ INSEE, 29, quai Branly, 75700 Paris, dans toutes les directions régionales et observatoires économiques régionaux de l'INSEE et chez les libraires spécialisés.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 septembre 1974 :

UN DECRET

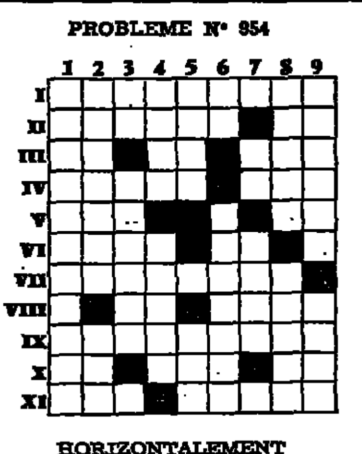
● Modifiant le décret n° 68 632 du 10 juillet 1968 relatif à l'organisation et à l'encadrement des services de la Caisse des dépôts et consignations.

UN ARRETE

● Relatif au tarif des honoraires alloués aux architectes et aux techniciens appelés à prêter leur concours aux organismes bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré, en vue de la construction d'immeubles d'habitation.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 954



HORIZONTALEMENT

I. Colle de qualité inférieure. — II. Localité de France ; Utiliser certain outil (épelé). — III. Prix réduit de moitié ; Pronom ; Personne n'envie son âge. — IV. Aventurier tristement célèbre ; Dissipa. — V. Etats étrangers ; Centre industriel allemand (épelé). — VI. Ternit sérieusement l'étoile de Frédéric-Guillaume III ; Symbole chimique inversé. — VII. Sur la Baltique. — VIII. Désinence verbale ; Dans une alternative célèbre. — IX. Loin d'être superflu. — X. Trou normand ; Roula ; Passé qui engage l'avenir, si l'on en croit le proverbe. — XI. Précède le nom d'une personne édifiante ; Montent des pieds à la tête.

VERTICALEMENT

1. Allégées et fortement mécontentes. — 2. A donc eu le dessous ; Forme de savoir. — 3. Lettres de voiture ; Font partie de la famille. — 4. Peut prendre des formes diverses ; Détestait son frère. — 5. Sur le chemin de la vie ; Dépouillés à l'extrême. — 6. Préposition ; A inspiré Patrick Juvet. — 7. Divinité ; Ce n'est pas le respect qui l'étouffe ! — 8. Localité de France ; Région chaude et obscure. — 9. S'illuminent dans l'obscurité ; Ne se sont donc pas présentés pour rien !

Solution du problème n° 953

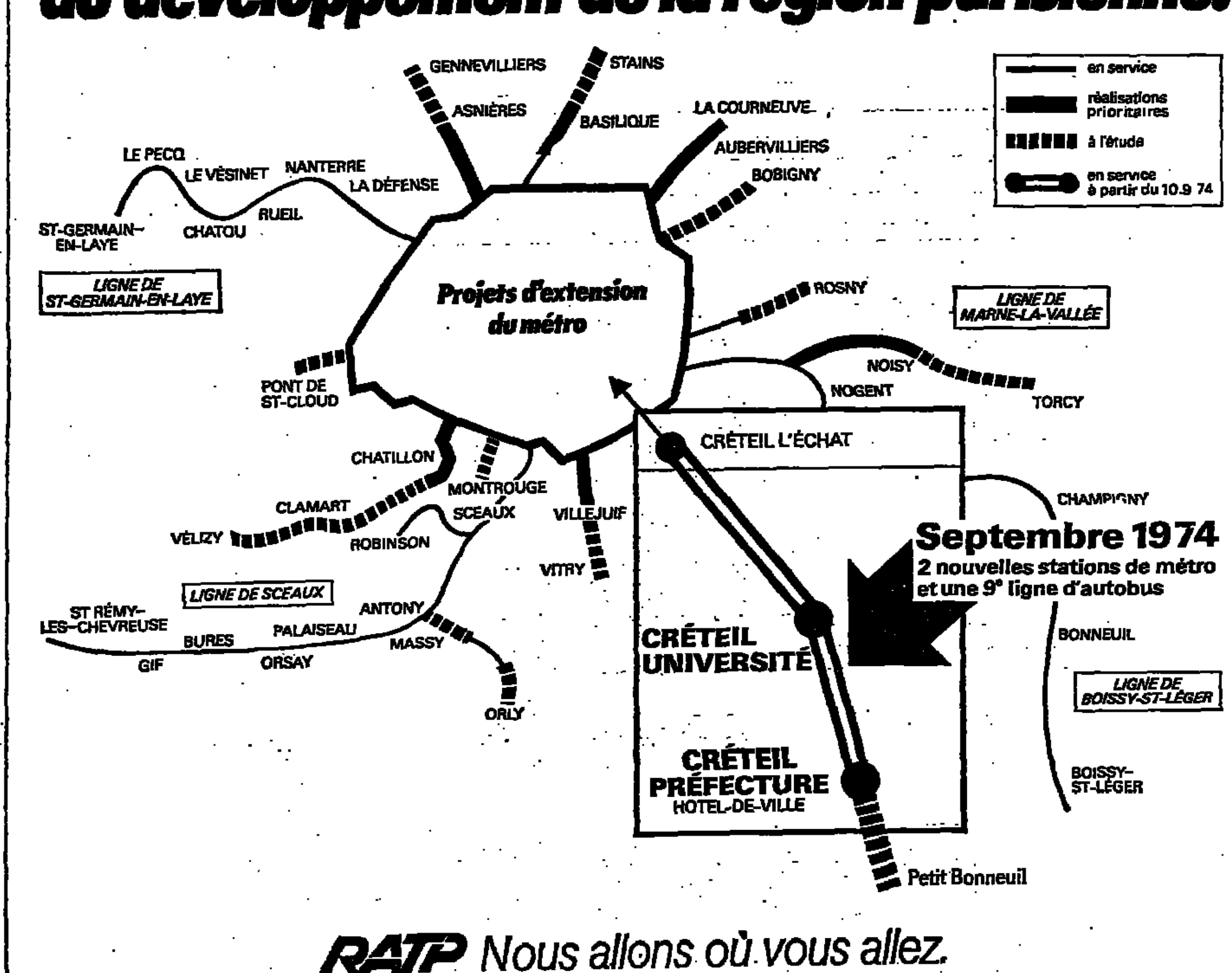
HORIZONTALEMENT

I. Occlusion. — II. Prairies. — III. Portes ; Te. — IV. Risée. — V. Ex ; Réva. — VI. Siennes. — VII. Sucer ; Ire. — VIII. Eté ; Image. — IX. Silène (père des satyres). — X. Méduse. — XI. Refusés.

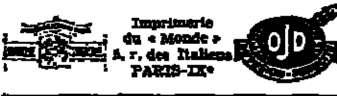
VERTICALEMENT

1. Oppressés. — 2. Croix ; Utile. — 3. Cars ; Scel. — 4. Literie ; Emu. — 5. Urée ; Erines. — 6. Sis ; RN ; Mède. — 7. Ie ; Ténia ; Us. — 8. Ost ; Verges. — 9. Evasée ; Et.

GUY BROUTY.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



SPECTACLES

Lundi 23 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 272-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h. : Cauch'rêves ; 21 h. : Appelez-moi maître ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison ; les Dactylos ; 22 h. 45 : Pfff... ; 24 h. : Yann B.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego.
Le Caf' Conc' de Paris, 20 h. : Coluche.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Hypothénar tombe la veste ; 21 h. : Bonjour, ça va ; 22 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 23 h. : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr. Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de la ville.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q ou.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Gilbert O'Sullivan.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les festivals

ESTIVAL
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : H. Walcha, orgue (Bach).
MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : J.-L. Gil, orgue (Bach).
SCEAUX
Orangerie du château, 20 h. 45 : M. Vogel, M. Debost, F. Sauvageot (Mozart, Stravinsky, Pulcinella, Schumann, Dichterliebe).

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Le p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 30 : Molière côté jardin.

Les concerts

Le Lucernaire, 20 h. 30 : M. Bresset, luth (musique des seizième et dix-septième siècles).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Boucaniers ; 18 h. 30 : Fifi Peau-de-Pêche ; 20 h. 30 : Nuit après nuit ; 22 h. 30 : Belle on the Nineties ; 0 h. 30 : The Big Broadcast.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : le Moulin du Pô ; 21 h. : Riz amer.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées S F 2, 8e (225-67-29) ; v.f. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Templiers, 4e (272-94-56) (sauf le Mar.).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97)
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-44-58), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Capri, 2e (508-11-69).
COMME UN POT DE FRAISES... (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LES DERNIÈRES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86)
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GOLD (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94)
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33)
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Méry, 17e (522-59-54).
JEUX INTIMES (Angl., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; (v.o) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97)
MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Murat, 16e (288-99-75)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Ciné-Halles, 2e (236-71-72) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82)
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (747-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU, film français de J. Rivette, avec Dominique Labourier, Juliet Berto, Bulle Ogier, Marie-France Pisier et Barbet Schroeder. Dragon, 6e (584-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

TROLL, film suédois de V. Sjoman (Titre français : Faites-donc l'amour, on n'en meurt pas). — (v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14) (v.f.) : Gramont 2e (742-95-82), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16), Axis 9e (874-70-63), Maxeville 9e (770-72-87)

NE VOUS RETOURNEZ PAS, film américain de Nicolas Roeg, avec Julie Christie, Donald Sutherland ; (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Miramar 14e (326-41-02), Magic Convention 15e (828-20-32), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Paramount Maillot 17e (747-24-24).

L'EXORCISTE, film américain de W. Friedkin, avec Ellen Burstyn, L.J. Cobb et Max von Sydow — (v.o.) Hautefeuille 6e (633-79-38), Normandie 8e (359-41-18), Publicis St-Germain 6e (222-72-80) (v.f.) : Gaumont Convention 15e (828-42-27), Caravelle 18e (387-50-70), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04), Bretagne 6e (222-57-97).

ERVINKA, film israélien de E. Kishon, avec Topol — (v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).

VIVE LA FRANCE ! film français de Michel Audiard — Ciné-Halles 2e (236-71-72), Omnia 2e (231-39-36), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Rotonde (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral 14e (734-20-70), Murat 16e (288-99-75), Clichy-Palace 17e (387-77-29), Liberté 12e (343-01-59).

JUSTICE SAUVAGE, film américain de P. Karlson, avec Joe Don Baker et Elizabeth Hartman — (v.o.) : U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Napoléon 17e (380-41-46) (v.f.) : Rex 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Telstar 13e (331-06-19)

Les grandes reprises

AVOIR VINGT ANS DANS LES AURÈS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LIFEBOAT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
LES LUMIÈRES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60)
LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Champollion (033-51-60).
MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MASH (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MUSIC LOVERS (Angl., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ORPHÉE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h., 16 h. et 18 h.
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA PECHE AU TRESOR (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

Les séances spéciales

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 35, 20 h. 30 et 22 h. 35.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES DYNAMIQUES AVENTURES DE TOM ET JERRY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45 et 17 h. 30.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
CONVERSATION SECRETE : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre



GUY RÉTORÉ veut choisir son destin

● « Je ne m'accrocherai pas contre vents et marées », a déclaré Guy Rétoré, directeur du Théâtre de l'Est parisien (TEP), à la fin de la conférence de presse qui, samedi, réunissait journalistes et représentants du public. Il parlait, bien entendu, de la situation créée par « le communiqué du 17 juillet » dans lequel le secrétariat d'Etat à la culture rendait publique sa décision de le remplacer par Pierre Laville et Marcel Maréchal en juillet 1975.

Auparavant, Guy Rétoré avait annoncé son programme pour la saison qui commence (une création, « Androclès et le lion », de Bernard Shaw ; une reprise, « l'Opéra de quat'sous » ; des spectacles invités : le Théâtre du Silence, le Théâtre populaire de Lorraine ; « Ubu à l'Opéra » ; du cinéma et, dans la petite salle du TEP-Atelier, Jean Bouchaud, Avron et Evrard, Bachir Touré, deux pièces de Pierre Louki mises en scène par Christian Dente). Il a également annoncé ses projets pour les saisons qui suivent.

La plupart des interventions ont porté sur la situation des théâtres nationaux et de la décentralisation. Des communiqués ont été lus : du parti communiste, du SNES, du SYNDEAC, renouvelant les protestations contre la politique d'arbitraire et de division du secrétariat d'Etat. La position du public organisé du TEP a été exposée par un délégué du conseil des spectateurs, ainsi que son plan d'action auprès des municipalités intéressées par la vie du TEP. A l'entrée, des cartes postales adressées au secrétariat d'Etat à la culture et portant le texte d'une pétition en faveur du maintien de Guy Thoré à la direction du TEP étaient à la disposition du public.

Quelqu'un dans l'assemblée a proposé « la grève », le sabotage des successeurs de Guy Rétoré. Ce qui paraît peu compatible avec la volonté de maintenir le débat sur un plan politique sans en faire une question de personnes. Aussi Guy Rétoré a-t-il jugé préférable de ne pas répondre à cette proposition. Il a rendu compte de l'entrevue qu'il avait eue la veille avec Gérard Montassier, chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, et de la proposition qui lui avait été faite : la création et la direction d'un centre de recyclage pour les comédiens, qui y trouveraient la possibilité d'expérimenter les méthodes d'approche dramatique les plus avancées. Guy Rétoré a reconnu l'« ouverture d'esprit » qu'il avait rencontrée, mais, sans aucun doute, il tient à choisir lui-même son destin. Et c'est un spectateur qui a eu le mot de la fin : « Nous sommes ici comme à un requiem, a-t-il dit. Guy Rétoré est bien vivant, il lui reste à faire un grand spectacle. »

Shakespeare, auteur anonyme

(Suite de la première page.)

De retour en Europe, il cherche à communiquer avec un public où tous sont mêlés, sans rien de commun, sinon le fait de n'avoir rien en commun, et de se trouver en un même lieu, au même moment. Il cherche à sauvegarder les vertus du théâtre élisabéthain qui offre simultanément tout ce que comporte la vie : la pornographie, la métaphysique, la pensée la plus aiguë, la grossièreté, la politique, l'anecdote quotidienne. « Et Shakespeare, dit-il, offre ceci de particulier que le moindre fragment d'une de ses pièces contient tout le théâtre et l'univers entier. De la même manière, le moindre détail d'un dessin ou d'une fresque contient tout le génie de Léonard de Vinci ou de Michel-Ange. »

Peter Brook ne veut pas placer Shakespeare au-dessus des autres auteurs, il ne veut pas dire qu'il est le meilleur, il dit : « Il y a les autres, les plus grands, et puis, il y a Shakespeare. »

« L'œuvre de Shakespeare, dans sa nature profonde, est anonyme, dit aussi Peter Brook, comme le Sphinx, la cathédrale de Chartres, le Parthénon. Ce n'est pas le vent, qui, traversant le désert, a sculpté le Sphinx. Elles ne sont pas nées du hasard, ces œuvres, mais d'une concentration d'énergies. Elles n'ont rien de flou, ce sont des entreprises humaines, « intensivement » conçues et réalisées, fondées sur une idée créatrice, une idée directrice, sur le travail de centaines d'artisans. Et tout cela produit un ensemble « anonyme » et parfaitement homogène.

» Quiconque pénètre dans la cathédrale de Chartres ou dans le temple du Soleil et de la Lune à Mexico ressent une émotion violente qui ne doit rien au passé, immédiate et brutale comme la peur devant le tigre. Il ne faut cependant pas oublier une distorvarient selon les individus, mais la sion importante : les émotions pierre, elle, reste immuable. Le cas d'un matériau dramatique est plus subtil. D'un côté, les mots restent les mêmes : des signes imprimés sur du papier. De l'autre côté, leur signification se renouvelle à chaque fois qu'ils rencontrent une sensibilité différente. On en arrive à ce paradoxe : l'œuvre est définie dans ses moindres détails, et pourtant elle n'est fixée en rien. Elle n'existe qu'en fonction de « la rencontre ».

» Lorsqu'il s'agit de Shakespeare, on ne peut pas construire une mise en scène en se référant aux « intentions de l'auteur », en se référant à un modèle qui serait le vrai Shakespeare, car personne ne peut le reconstituer. Il n'existe pas, dans la mesure où ce n'est pas lui qui s'exprime, où les personnages ne sont pas ses porte-parole. Le matériau shakespearien est fait d'éléments porteurs d'énergie et de lumière que metteur en scène et acteurs doivent transformer, traduire, transmettre.

Les vérités relatives

» Je suis comédien, je « rencontre » Lear, je prends la responsabilité de jouer devant des spectateurs du XXe siècle. Je dois défendre le rôle avec passion, donc avec certitude. Eventuellement, j'arrive à ce que l'on peut appeler « mon point de vue sur le personnage ». Mais, si je pars d'un point de vue, si je me bricole des idées « a priori », je n'arrive pas à grand-chose. C'est un piège dans lequel il est facile de tomber. On trouve bien des acteurs qui tiennent ce raisonnement : « Moi, » homme d'aujourd'hui post-freu» dien, je vois qu'Hamlet souffre » d'un complexe d'Œdipe non » résolu... » Alors, ils utilisent le rôle pour illustrer leurs propres théories. Si je dis : « cette pièce a besoin de moi, citoyen du XXe siècle. Comment l'interpréter à la manière du XXe siècle ? je me place devant un mur. De toutes les façons, la pièce est réduite, c'est une exploitation, une prostitution.

« Le metteur en scène étant un être humain, les acteurs n'étant pas des automates, ils arrivent avec une foule d'idées. Ils essaient ou bien de les cristalliser, ou bien de les pousser jour après jour aussi loin que possible, pour ensuite en abandonner les trois quarts. Le travail de préparation suit le processus création-destruction. Un spectacle ne se construit pas comme une maison, pierre par pierre, dans une ligne logique. Aux répétitions, il ne s'agit pas de le mettre en place petit à petit, par fragments. La répétition est le moment où tout est secoué, où chacun — chacun et le groupe dans son ensemble, microcosme social, — prend des positions provisoires, défendues avec passion avant d'être cassées. A moins de tomber dans le chaos, la dépression nerveuse, on commence alors à cerner une vérité authentique. Le mécanisme d'une mise en scène est le même que celui d'une psychanalyse : il faut d'abord, malgré la crainte du néant, se dépouiller de ses mythologies, des alibis, des illusions, pour atteindre sa vérité.

Comme un collier de graines

» Au début des répétitions, l'activité est intense, elle n'est pourtant pas créatrice. Elle le devient lorsque les habitudes, les idées reçues, ont été expérimentées, rejetées, lorsque s'est fait le vide. Il faut exprimer la bêtise pour s'en débarrasser. Personnellement, la pensée que je dois « faire bien » ne me trouble pas. Je sors en vrac ce qui me passe par la tête, même si c'est ridicule. Je serais un débutant au milieu d'acteurs hostiles, ce ne serait pas possible. Un bon climat permet une foule d'échanges. Il ne s'agit pas d'analyser, mais de proposer et de balayer, jusqu'au moment où se produit, sans le moindre doute, la « rencontre » réelle, jusqu'au moment où notre propre image se reflète dans un miroir qui commence à se polir.

» Alors apparaît une vérité qui, dans l'immédiat, semble absolue, qui est seulement relative, qui demeure tant que demeure la conjoncture d'où elle est née. Cela peut durer cinq ou dix ans. Nous avons pu jouer « le Songe d'une nuit d'été » dans beaucoup de pays pendant quatre ans. Et maintenant, c'est terminé, et je sais qu'il me serait impossible de reproduire les mises en scène de « Titus Andronicus » ou du « Roi Lear ».

» Le matériau shakespearien est comme un collier de graines ensemencées — des mots, et leurs enchaînements à l'intérieur d'une tirade, à l'intérieur d'une scène, et l'enchaînement des scènes forment une chaîne que l'on doit assimiler globalement. Il se produit un phénomène comparable à celui du code génétique. Chaque mot noté par Shakespeare sur une feuille de papier est un élément aussi complet qu'un gène, et ne prend son sens que dans la circonstance où il engendre un être humain. De siècle en siècle, on suit le trajet de l'hérédité, dans ses caractères semblables et ses différences. Même un fils qui serait « tout le portrait de son père » n'en serait jamais la copie conforme. Les spectacles nés d'une même pièce de Shakespeare peuvent se ressembler, ils sont tout à fait différents.

Etre ou ne pas être shakespearien

» Dans chaque pays, à chaque époque, la manière dont Shakespeare est monté correspond à une vérité de cette époque, de ce pays. Nous avons hérité de la tradition romantique qui voyait en Shakespeare un grand poète lyrique et morbide, y découvrait un monde de rêves, de héros, y accrochait ses grandes valeurs sentimentales et bourgeoises. Rien ne peut être plus éloigné du centre brûlant des valeurs élisabéthaines. Cette période dynamique de découvertes, de mutations, de rencontres normales et constantes entre les diverses couches sociales, ignorait d'une part l'esthétisme, d'autre part la peur. Aujourd'hui, nous en sommes plus proches que jamais. Shakespeare n'est pas romantique, il n'est surtout pas linéaire, on ne peut pas le définir par son époque, il la dépasse, s'en échappe.

» Actuellement, on a tendance à situer les gens dans leur contexte historique, réaction saine contre l'attitude du dix-neuvième siècle. Mais dix vies ne suffiraient pas à connaître les hommes d'une autre époque. Que peut-on faire, sinon lire des milliers de livres et se rendre compte qu'il n'en reste que des visions très vagues. Shakespeare vivait pendant la Renaissance, il n'est pas l' « homme de la Renaissance ». Enfermer son génie dans cette définition mène à une impasse. Vous prenez une de ses phrases, la plus riche, la plus dense, la plus vaste : « Etre ou ne pas » être. » Comment établir d'une manière analytique sa résonance pour Shakespeare, même en étudiant l'influence du Moyen Age et de la Renaissance sur son comportement ? Vous cherchez des documents, une iconographie, vous découvrez toutes sortes de théories complexes et contradictoires. De toutes les façons, ce n'est pas lui qui dit cette phrase, c'est Hamlet, prince de Danemark. Un Danemark qui n'exista pas, tout aussi inventé que le Soho de Brecht.

» Pour rendre ces mots vivants et saisissants, pour trouver la conviction qui permet de les dire devant mille personnes et de les galvaniser, l'acteur doit s'interroger lui-même, profondément. Mais le piège serait de s'accrocher à cette phrase d'une manière obsessionnelle. Si à force de réfléchir sur ces cinq mots qui résument l'angoisse de l'homme, je décide de construire autour d'eux le spectacle (je peux commencer, par exemple, par un personnage qui hurle dans le noir « Etre — ou — ne pas » être »), je réduis la pièce à un seul de ses éléments. Dans la gamme de provocations qu'elle recèle, et qu'on ne finit jamais de découvrir, pourquoi se limiter ?

» On peut monter de grandes œuvres, changer les mises en scène, trouver des interprétations différentes, nouvelles, percutantes, et de cette manière tracer des portraits insolites de grands auteurs. On ne peut tracer aucun portrait de Shakespeare, il est « anonyme », il disparaît devant la réalité de ce qu'il écrit. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Cinéma

« CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU » de Jacques Rivette

Sur la manière dont ce film a été conçu, sur la part prise par les quatre comédiennes à l'élaboration de leurs personnages, sur les intentions de Jacques Rivette, médium, meneur de jeu et grand orchestrateur de ce concerto pour rêves et fous rires, sur les « choses étranges » qui constituent la matière du récit, l'essentiel a déjà été dit ici même (le Monde du 19 septembre).

Ne reste au critique qu'à parler de son plaisir. Avec l'espoir que beaucoup le partageront.

Connaissez-vous à Paris la rue Nadir-aux-Pommes ? Et la recette du vin herbé, eau pure, persil, air du temps et jet de flammes aux quatre points cardinaux ? Avez-vous déjà acheté des bonbons qui font rêver ? Vous arrive-t-il de fréquenter les phantasmes de vos amis ? Non, sans doute. Et c'est dommage. Mais Céline et Julie sont là pour vous mettre sur la voie.

Mi-gavroche, mi-écureuil, mythomane et folledingue, vendeuse de « salades » et écorcheuse de mots, Céline (Juliet Berto) est prestidigitatrice de son état. Sur scène et dans la vie, sa spécialité est le tour de passe-passe. Lewis Carrol pourrait être son parrain.

Quand elle ne lit pas d'ouvrages de magie, Julie (Dominique Labourier) est souris de bibliothèque. C'est une rousse incandescente, plutôt sage et raisonnable d'apparence, mais qui a gardé de son enfance le goût des escapades. Très douée également pour franchir les miroirs.

Céline et Julie vont devenir amies. Mieux qu'amies : complices. Mieux que complices : interchangeables. A la fin du film, on ne sait plus très bien qui est Céline et qui est Julie. Célie et Juline, Liline et Céju, comme dirait Céline, qui a le sens de la contrepèterie.

Est-ce Céline qui entraîne Julie ? Oui, sans doute. Mais Julie n'attendait que cela. Où l'entraîne-t-elle ? Dans une de ces histoires à dormir debout qu'elle aime tant raconter. Jeux compliqués de la mémoire, fantasmagorie, pure mystification ? Peu importe, puisque Julie reconnaît cette histoire et la fait sienne. Voilà donc les deux filles embarquées sur le même bateau. Un bateau, précisons-le, dont les seules voiles sont celles de l'imaginaire.

Ce que Céline et Julie découvrent au cours de leur voyage, nous l'apprenons d'abord par bribes, par lambeaux de séquences. Puis, la fiction ayant pris corps et commençant à empiéter sur la réalité, le puzzle s'organise.

Au départ, la maison. Des murs couverts de vigne vierge, des volets clos, et un portail qui s'ouvre sur le mystère. On se croirait chez Henry James. Derrière le portail surgissent de l'ombre les éléments d'un drame familial qui tient de la tragédie odéonienne, du mélo sud-américain et du film hollywoodien à suspense des années 50. Deux femmes, une blonde évanescente et préraphaélite (Bulle Ogier) et une brune vénéneuse (Marie-France Pisier), se disputent les faveurs d'un veuf prétendument inconsolable (Barbet Schroeder), et tournent autour d'une petite fille atteinte d'un mal inconnu. Curieusement, Paul Bourget et Bernstein donnent la main à Hitchcock qui, lui-même, enlace la comtesse de Ségur. Pendant ce temps, s'attribuant tour à tour le rôle de nurse, Céline et Julie cherchent à savoir par qui (et de quoi) est menacée la petite fille.

Une autre illusion

Enquête chaotique et farfelue... Entre le rez-de-chaussée de la vie quotidienne et le septième ciel de la fabulation, les deux copines ne cessent de se renvoyer l'ascenseur. Avec des mines de conspiratrices et de grands rires de collégiennes, elles brodent, elles en rajoutent, elles brouillent les pistes, elles recommencent. Quand l'ascenseur s'arrête, c'est-à-dire quand sonne l'heure du dénouement, elles ont si bien tissé leurs rêves, elles y ont cru si fort, que leur histoire se transcende en représentation théâtrale et qu'elles deviennent les actrices d'un spectacle, dont leurs ultimes inventions frappent les trois coups.

Film à l'intérieur du film, métamorphose de la vie en spectacle et du spectacle en vie : depuis Paris nous appartient et l'Amour fou, Jacques Rivette reste fidèle à la fascination qu'exercent sur lui les secrets de la création artistique, le métier de comédien et les mirages de la réalité. Tout au long de son récit, il emprunte à ses deux héroïnes leur « am stram gram » enfantin et leurs formules cabalistiques, pour créer (et finalement détruire) en marge de leurs illusions, une autre illusion qui est celle du cinéma.

Maître du jeu, Rivette nous en impose les règles avec autant de discrétion que de force. Sous sa forme d'impromptu incontrôlable, le divertissement qu'il propose obéit à des mécanismes rigoureux. A sa manière, Rivette est le troisième magicien de l'aventure. Il demeure en coulisses, mais c'est de ses manchettes que s'échappent lapins et colombes. Et c'est sa baguette qui provoque sur l'écran cette explosion de jeunesse, de gaieté et de poésie qui nous enchante.

Un dernier mot sur la longueur du film : il dure trois heures et quart. A la mi-temps, on craint un moment de se perdre dans les détours du labyrinthe, dans cet enchevêtrement de redites et de substitutions. L'attention se relâche... Faiblesse éphémère. Et qu'il faut surmonter. La récompense est immédiate. Le temps pour Céline et Julie de tirer une bordée, et nous voilà repartis vers le grand large. Vers cette « ligne » que passent et repassent les toiles voyageuses et au-delà de laquelle se situe leur pays des merveilles.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Dragon, Hautefeuille, Elysées-Lincoln.

Musique

Bach en trio à Sceaux

Matthias Vogel, Michel Debost, François Sauvageot : un trio d'occasion, soudé par la sensibilité et réuni pour trois soirées consécutives à l'Orangerie de Sceaux. Baryton, flûte, piano : une formation insolite, permettant de passer du monologue au dialogue, du *Syrinx*, de Debussy, aux *Quatre chants d'amour pour voix soliste* de Peter Eben, des *Amours du poète* aux *Romances, opus 94*, pour flûte et piano, de Schumann. Les interprètes avaient gardé pour leur dernière rencontre l'occasion d'une conversation à trois avec les *Cantates* n°s 13 et 56 de Bach.

Ce dernier concert (uniquement composé d'œuvres du cantor) s'adressait aux flâneurs, à ceux qui aiment musarder d'une partition à l'autre, sans souci de la chronologie, ni des genres. Une sonate en duo, une cantate profane (« *Amore Traditore* ») un solo pour flûte seule et deux airs religieux : les pages d'apparat succédaient aux épures, l'italianisme aux « allemandes », le Bach mondain au Bach géomètre.

Michel Debost marque la suite pour flûte seule de fortes ponctuations. Il indique les virgules par de larges inspirations et laisse fléchir le tempo à chaque fin de phrase. La charpente est solide, mais il l'orne d'arabesques d'un style coulant et d'une sonorité diaphane.

Le baryton Matthias Vogel ne possède plus tout à fait le legato nécessaire aux longues périodes et au phrasé tortueux des airs de Bach, mais il charge les récitatifs d'une expression fascinante. Il les « dit » ; il les rend vrais.

Le jeune pianiste François Sauvageot a appris son métier d'accompagnateur dans la classe de ce pédagogue. Il le pratique discrètement mais sans se faire oublier, un peu à la manière d'Ivaldi. Il écoute et participe à ce qu'il entend. Il conçoit son rôle comme une épreuve de finesse.

ANNE REY.

■ Le cinéaste-animateur Norman McLaren a remporté la Sirène d'or Québec et du Canada anglophone. des Rencontres de Sorrente, consacrées cette année aux cinémas du

■ Un nouveau studio de danse s'est ouvert 4, rue de Leningrad, Paris-8e, métro Europe. Youra Loboff et Hélène Varenova y accueillent du lundi au samedi professionnels, amateurs et enfants. Pour tous renseignements, téléphoner au 387-44-24.

LETTRES

LA ROMANCIÈRE AMÉRICAINE JACQUELINE SUSANN EST MORTE

La romancière américaine Jacqueline Susann est morte, le samedi 21 septembre, à New-York. Elle était âgée de cinquante-trois ans.

[Mariée au producteur de cinéma et de télévision Irving Mansfield, Jacqueline Susann était une ancienne actrice. Elle avait joué dans de nombreuses pièces à Broadway. Les romans qu'elle écrivit, par la suite, allaient être inspirés par le monde du spectacle : *la Vallée des poupées* (1966), qui obtint un grand succès aux Etats-Unis, de même que *Love Machine* (1969). Son dernier livre, *Once is not enough* (*Une fois n'est pas assez*, 1973), allait lui aussi battre les records de vente. Ignorée ou dédaignée par la critique, Jacqueline Susann avait mis, dans ses romans, les ingrédients qui flattent le goût du grand public. Dans *Love Machine*, écrivait Gabrielle Rolin (*le Monde* du 9 février 1973), Jacqueline Susann « met ses héros au lit une bonne centaine de fois ». Les sommes que lui rapportèrent ses trois livres, et surtout les droits d'adaptation cinématographique, permirent à Jacqueline Susann de créer, à l'université Rockfeller de New-York, une fondation de recherche sur le cancer.]

★ Jacqueline Susann est publiée, en France, aux éditions Belfond.

ÉCHECS

UNE LUTTE ACHARNÉE ENTRE KARPOV ET KORTCHNOÏ

A Moscou, dans la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde, la troisième partie, qui avait été ajournée avec un léger avantage à Karpov, s'est finalement conclue par la nullité.

Dans la quatrième partie, Kortchnoï a choisi, avec les noirs, la défense française, variante Philidor. Cette partie a été ajournée, dimanche, au quarante-deuxième coup, dans une position que les experts jugent légèrement favorable à Kortchnoï. Karpov mène toujours par 1 point à zéro.

MORT DE L'ACTEUR WALTER BRENNAN

L'acteur américain Walter Brennan est mort samedi, près de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Walter Brennan était l'un des seconds rôles les plus connus du cinéma américain des années 30, 40 et 50. Après avoir joué des personnages très divers dans des comédies, Brennan avait su incarner avec un rare bonheur le personnage de vieux cow-boy nostalgique, édenté et chiqueur, gloussant et blaguant, qui secondait ou bravait le héros. Walter Brennan avait été dirigé par Howard Hawks (*Sergent York, le Port de l'angoisse, la Rivière Rouge, Rio Bravo*), Fritz Lang (*Fury*), Jean Renoir (*Swamp Water*), John Ford (*la Poursuite infernale*), Raoul Walsh (*Une corde pour te pendre*), Anthony Mann (*Je suis un aventurier*). Il avait débuté au cinéma en 1922. Il obtint à Hollywood trois oscars pour des seconds rôles. Depuis la fin des années 50, Walter Brennan était l'un des acteurs les plus populaires de la télévision américaine, notamment avec la série *les Mc Coys*.]

RADIO-TÉLÉVISION

LES ORGANISATIONS DE GAUCHE ET LES SYNDICATS DE L'O.R.T.F. S'APPRÊTENT A LUTTER CONTRE LES LICENCIEMENTS

Les huit organisations de gauche, qui avaient manifesté leur opposition au projet de loi conduisant à l'éclatement de l'O.R.T.F., affirment maintenant leur solidarité avec le personnel de l'Office « *dans sa lutte contre les conséquences de la loi* ». Ces organisations — Mouvement des radicaux de gauche, parti communiste, parti socialiste, parti socialiste unifié, C.F.D.T., C.G.T., Fédération de l'éducation nationale et Ligue des droits de l'homme — affirment notamment que « *la liquidation de l'O.R.T.F., décidée par le président de la République, est lourde de conséquences pour tous les moyens d'expression, pour la vie culturelle ainsi que pour la démocratie* ». Elles « *s'élèvent contre le refus du gouvernement de répondre positivement à la demande de négociation des organisations syndicales* » et « *condamnent dès à présent toute solution qui conduirait à des licenciements* » (...).

Cependant, les syndicats de l'O.R.T.F. poursuivent leurs consultations auprès du personnel — mardi à Marseille et à Bordeaux, mercredi à Lyon et à Toulouse, — afin de définir les modalités d'une action revendicative « dure » (pouvant aller jusqu'à des arrêts de travail sans préavis) pour les semaines à venir.

CARNET

Naissances

— M. Patrice Delarue et Mme, née Juliette de Sèze, et Olivier, sont heureux de faire part de la naissance de

Nicolas.

Brest, 16 septembre 1974.

— Najda et Charles Fejtö ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël

le 17 septembre à Paris.
12, rue de Miromesnil (8e).

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Isabelle Pastré,

fille de M. Pastré et de Mme, née Gemme Olphe-Galliard, avec

M. Jean-Pierre Tirouflet,

fils de M. Jacques Tirouflet et de *Mme, née Françoise Diethelm.*
61, boulevard Suchet, 75 016 Paris.
46, rue de la Faisanderie,
75 116 Paris

Mariages

— Le général et Mme Jean Bramoullé,
M. et Mme Jean Aba,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Annick et Olivier,

qui sera célébré à Paris le samedi 28 septembre.

Décès

— Mme veuve Hélène Lerville-Anger et ses enfants Xavier, Bruno, Anne et Vincent,
font part du décès de

Mlle Marguerite ANGER,

leur sœur et tante, survenu le 20 septembre 1974, dans sa soixante-treizième année. Elle était munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 septembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e), 91, bd du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alan ARRAGON,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de la part de Mme Alan Arragon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 septembre 1974.

Une messe de Requiem sera célébrée, le mercredi 25 septembre, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Tomas-d'Aquin, 75007 Paris), à 9 heures précises.

Cet avis tient de faire-part.
75007 Paris, 41, rue de l'Université.

— Le commandant, Mme R. Chavanier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,

M. Georges CHAVANIER,
capitaine de frégate en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de la Société d'horticulture du Maroc,
membre de la California Avocado Society,
pépiniériste plantes tropicales,

survenu à Casablanca le 29 août 1974 à l'âge de soixante-douze ans.

Il a été inhumé le 5 septembre 1974 au cimetière d'El Hank, à Casablanca.

— On nous prie d'annoncer que, le 16 septembre, ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Médard, sa paroisse, les obsèques de

Mme Marcel DELEPINE,
née Marguerite Dorveaux,

pieusement décédée le 12 septembre dans sa quatre-vingt-neuvième année, *en son domicile, 10 bis,* boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

De la part de M. et Mme Henri Tard,
Mme Marie Delépine,
M. et Mme *Pierre* Tard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Claude Valette et leurs enfants,
M. et Mme Claude Ouannès *et* leurs enfants,
M. et Mme François Tard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Tard,
M. et Mme Stéphane Tard et leur fils,
et des familles Delépina, Dorveaux, Gillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
48, avenue de Saxe, 75007 Paris.
10 bis, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

— M. Jean Fournier et Mme, née Ginette Doyen,
M. Jean-Bernard Doyen et Mme, née Colette Matras, et leurs enfants,
Les familles Doyen et Tétard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André DOYEN,
née Louise Tétard,

survenu le 18 septembre 1974 à Couches-les-Mines (71), dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements de l'église.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 21 septembre 1974, à 9 heures, en l'église Saint-Denis-de-l'Estrée (93 Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, avenue de Versailles,
75016 Paris.
8, rue de Varize, 75016 Paris.

— *Metz-Nancy.*
M. Gilbert Dreyfuss, ingénieur des ponts et chaussées, et Mme,
Mlles Anny et Françoise Dreyfuss,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel DREYFUSS,
née Andrée Rueff,

survenu à Nancy, le 15 septembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu à Nancy le 18 septembre.
Metz, 10, rue Winston-Churchill.

— Le commandant Fournage Guillaume, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Mme FOURNAGE,
née Marcelle Couture de Laghardille,

survenu le 19 septembre 1974 à l'âge de soixante-huit ans.

— Mme Joseph, Louis Giorgi,
M. et Mme Périclès Meneses,
M. et Mme Louis Giorgi, Xavier *et Florent,*
M. et Mme Alexandre Giorgi et Fabrice,
M. et Mme Charles Giorgi et Arnaud,
leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Joseph, Louis GIORGI,
commandeur *dans l'ordre national* du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
président des Heures corses,

survenu à Ghisoni, Corse, le 17 septembre 1974.
Nancy, 1, rue Notre-Dame.

[Né en Corse en 1898, le colonel Giorgi fut, dès juin 1940, l'un des initiateurs de la Résistance en Afrique du Nord, et, sous le nom d'Henri, joua un rôle de premier plan dans les mouvements oranais, préparant le débarquement du 8 novembre 1942.

Son courage pendant les deux guerres mondiales et son action dans la Résistance lui valurent de très nombreuses citations, décorations et honneurs français et étrangers.

Il fut adjoint au maire de Nancy, puis membre de la Délégation spéciale.

Poète et écrivain, il était membre de la Société des gens de lettres.]

— M. Charles Hanin-Grammont,
Mme Tramoy de Laubeypie,
Mme Laffin-Grammont,
La vicomtesse Emmanuelle de Lapparent,
M. Etienne Grammont,
M. Pierre Grammont,
M. et Mme Yves Commissionat,
Le vicomte et la vicomtesse Marc de Lapparent,
M. et Mme de Jugiart de Lardinie,
M. Jean Hanin,
Les familles Brossette, Desjoyaux, Ribes, Germain, Marcie-Rivière, Prachon, Lacroix, Lefèvre, Faure, Petit, Laffin, Pocachard,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne
GRAMMONT-BROSSETTE,

survenu à Saint-Tropez, *le 18* septembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées le 20 septembre en l'église de Saint-Tropez.

Inhumation au cimetière de Saint-Tropez.

— Reims, Signy-le-Petit.
On nous prie d'annoncer le décès de

Roger HOUSSEL,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
docteur en droit,
président du tribunal de grande instance de Reims,

décédé le 16 septembre 1974 à Signy-le-Petit (Ardennes).

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de son village et de ses nombreux amis en l'église de Signy-le-Petit.

De la part de Mme Roger Houssel, son épouse,
De Mme René Houssel, sa mère,
Du docteur Marie-France Houssel, sa fille,
De Mme Gaillard-Houssel, sa tante,
De ses cousins et cousines.
5 bis, rue des Murs, 51100 Reims.
15, Grande-Rue, 08380 Signy-le-Petit.
13, rue du Théâtre-Romain,
02200 Soissons.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Alexandre JAOUEN,

rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Kerlouen, Finistère-Nord, le mardi 24 septembre, à 15 heures.

De la part de ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcelle Boucheron,
Le docteur et Mme Ollier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Carlos DE LAS CASAS,
ancien consul du Venezuela à Paris,

survenu à Nice le 11 septembre.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Gilbert Lévy,
Mlle Françoise Lévy,
Mlle Agnès Lévy,
M. et Mme Robert Kaufmann,
et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Gilbert LEVY,
née Janine Kaufmann,

survenu le 18 septembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
4, rue Eugène-Labiche, 75016 Paris.
28, rue du Ranelagh, 75016 Paris.
5, rue Chalgrin, 75116 Paris.

— Mme Pierre Reichert,
M. Franck Reichert et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre REICHERT,
leur époux, père et parents,

survenu à l'âge de soixante-cinq ans le 20 septembre 1974 en son domicile, 2, square Emmanuel-Chabrier, Paris (17e).

L'inhumation dans le caveau de famille se fera au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris (18e), où l'on se réunira le mardi 24 septembre 1974, à 16 h. 15.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alfred VITOUX,
commissaire aux comptes,

survenu le 20 septembre, à l'âge de soixante-douze ans, à Rambouillet (78).

De la part de Mme Alfred Vitoux-Tullifer, son épouse,
de ses enfants et petits-enfants,
et de toute la famille.
Résidence « les Garennes »,
41 bis, rue R.-Patenôtre,
78120 Rambouillet.

— Mme Georges Weill et ses enfants,
M. et Mme André Lozneany et leurs enfants,
M. et Mme Serge Borner et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lévy et leurs *enfants,*
Les familles Weill, Zwirn et Kahn et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gaston Weill,
chevalier de l'Ordre de la santé publique,

leur père, beau-père, grand-père et *arrière-grand-père, survenu le 18 septembre* dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille le 19 septembre dans la plus stricte intimité.
101, boulevard Georges-Estrangui,
13007 Marseille.

Remerciements

— Annonay.
Mme Christian Mercier, M. et Mme Jacques Mercier, M. et Mme Georges Mercier, leur famille et leurs alliés, extrêmement touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées *lors du décès de*

M. Christian MERCIER,

et dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil cruel.

— Mme Jean Majorelle et sa famille, dans l'impossibilité de répondre *individuellement* aux innombrables messages de condoléances reçus lors du décès de

M. Jean MAJORELLE,

prient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans leur grand deuil d'accepter leurs remerciements émus et reconnaissants.

— *Mme Madeleine Lesoin,*
M. et Mme Michel Lesoin et leur fils,
Les familles Lesoin, Cuilie, Fromont, Laribière, Donger, Boucharel, profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

lieutenant-colonel LESOIN,

expriment leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, et en particulier le conseil municipal de Thenon, le comité des fêtes et FOPAC.

Anniversaires

— Neuilly, Rio-de-Janeiro.
A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Josué de CASTRO,

une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et admiré cet éminent nutritionniste, défenseur des pays du tiers-monde

Visites et conférences

MARDI 24 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., rue du Faubourg-Saint-Jacques, 38, Mme Chapuis : « Charles de Flahaut à l'hôtel de Massa ». — 15 h., devant l'église, Mme Gatouillat : « L'église Saint-Gervais et la rue François-Miron ». — 15 h., entrée boulevard de Courcelles, Mme Legregeois : « Le parc Monceau ».

CONFERENCES. — 18 h. 30, Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, Mme Masdupuy : « Les civilisations précolombiennes du Mexique » (Bible et Terre sainte). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, Frédéric Lionel : « Le patrimoine mythique de l'humanité » (L'homme et la connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITION

S. 1. - Meub. et obj. d'art des XVIIIe et XIXe s. Gravur. Tablx. MM. B. et J.P. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 6. - Tableaux. Argenterie. Mobil. ancien et de style. Me Oger.

S. 11. - Tableaux modernes et XIXe. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

VENTES

S. 6. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 13. - Bij. Mob. Four. Me le Blanc.





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		-
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

The Chase Manhattan Bank

RECHERCHE POUR LA GUADELOUPE - Pointe-à-Pitre, UN

responsable des opérations bancaires

Reportant au Directeur des opérations (exploitation), il aura la responsabilité de coordonner et de contrôler les activités de l'Agence telles que : administration des prêts, lettres de crédit, comptabilité, caisse...

Ce poste conviendrait à un candidat :
- d'origine antillaise voulant s'installer à la Guadeloupe,
- possédant au moins 5 ans d'expérience bancaire (bonne connaissance du système bancaire français),
- capable de superviser une équipe (25 personnes),
- ayant une bonne connaissance de l'Anglais.

Il sera formé aux techniques et procédures de la CHASE MANHATTAN BANK.

Envoyez CV manuscrit et photo à la Direction du Personnel (à l'attention de E.P. DUBUS) The Chase Manhattan Bank, 41, rue Cambon 75001 - PARIS.

plein emploi

Groupe TOTAL

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES
Direction Total Exploration Production

mettant en exploitation de nouveaux gisements en MER du NORD, AFRIQUE du NORD, MOYEN-ORIENT, EXTREME-ORIENT, etc...et poursuivant l'effort d'exploration en AMERIQUE LATINE, EXTREME-ORIENT, AFRIQUE du NORD, etc.

recherche

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

pour ses activités de forage, mise en développement et production à l'ETRANGER

Avant affectation sur chantiers, formation assurée dans un premier temps au SIEGE à PARIS.

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. avec photo
sous référence : 121.186
30 rue de Mogador 75009 Paris.

Centre de Psychologie Appliquée

C&C3526

FRAMATOME

SOCIETE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES

recherche pour sa Division des Réalisations au Siège Social PARIS - La Défense

chef de projet ingénieur

Mission :
Assurer la réalisation d'un ensemble nucléaire à l'exportation:
- *relations avec le client,*
- *lancement, coordination et contrôle de l'exécution par les Divisions spécialisées de la Société et des entreprises associées,*
- *gestion des budgets relatifs au projet.*

L'homme :
- *En plus de la formation d'ingénieur exigée, doit posséder une expérience dans l'installation d'usines clés en main à l'étranger, de préférence dans le domaine nucléaire.*
- *Age minimum 35 ans.*
- *Anglais courant indispensable.* (Réf. 381)

ingénieurs de projet

Sous la direction du chef de projet, suit et coordonne les études, la construction des équipements, l'expédition sur site, le montage.
- *Age minimum 30 ans.*
- *Anglais souhaité.* (Réf. 382)

Ces postes s'inscrivent dans une Société en forte expansion.

Adresser C.V. détaillé, photo, salaire souhaité (en précisant la référence du poste) à Service du Personnel - 77/81, rue du Mans 92403 - COURBEVOIE.

Important Bureau d'Etudes recherche pour un séjour en AFRIQUE NOIRE

ADJOINT TECHNIQUE ROUTIER

pour contrôle de travaux. Ce poste qui comporte les avantages de l'expatriation conviendrait à un jeune diplômé (B.T.S., I.U.T.) ayt environ 3 ans d'expérience, de préférence en Afrique. — Adresser votre candidat. (C.V. détaillé + photo + salaire) en indiquant la référ. 346/780. — PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle. — 75082 PARIS CEDEX 02.

Société Ingénieurs Conseils à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGENIEUR ROUTIER

apte à assumer la supervision de travaux. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant acquis une expérience d'environ dix ans dans les pays d'outre-mer.

Adres. votre candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en mentionnant la référence 327/780, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

emplois féminins

Pour MAYENCE (Allemagne fédérale) recherchons

COLLABORATRICE-SECRETAIRE

BILINGUE FRANÇ.-ALLEM.

pour Société technique. Age minimum impératif 30 ans. Libre rapidement.

Adresser C. V. manuscrit + photo (retournée) à Mlle GATHNET, 110, bd G.-Péri, MALAKOFF.

SALES ENGINEER

Are you a brilliant young CHEMIST OR CHEMICAL ENGINEER

with a degree delivered by one of the French Faculties or Colleges of Chemistry (Paris, Rennes, Strasbourg, etc.), wanting to :
- develop your personality and talents in technical sales,
- work hard with a young fast growing international company,
- be responsible for the further development and growth of our business in France with further exposure possibilities to international business based in our Paris Office,
- exert your self-initiative and demonstrate your real working talents,
- run business at highest decision making levels.

Our company is the European subsidiary of Calgon Corporation U.S.A. We are actively engaged in the production and sales of a wide range of purification media used at an ever increasing rate in water treatment and pollution control techniques, such as for a large number of industrial purification processes.

We are looking for a man aged minimum 28. **2 to 4 years of industrial selling experience.** Fluency in English is a must. Salary is attractive and commensurate with real experience. Company car will be provided.

If you fell the job attractive, please write with detailed Curriculum Vitae and professional background and references to

Sales Manager
CHEMVIRON S.A.
17-23, rue Gaëtan-Lamy
93300 Aubervilliers

Chemviron
Subsidiary of CALGON CORPORATION, U.S.A.
CHEMICAL and ENGINEERING DIVISION

DIRECTEUR DE FILIALE

(Nationalité Britannique)

Poste de grande responsabilité dans un Groupe industriel et commercial européen (1,4 milliard - 14.000 personnes)

A la tête d'une véritable unité opérationnelle *(33 personnes), le futur directeur aura pour mission* de vendre sur son marché *les produits de l'une des branches du Groupe (produits semi-durables), en application d'une politique définie avec la Direction Commerciale.*

Il veillera au respect des obligations : juridiques, fiscales et financières de la filiale.

La rigueur des objectifs de rentabilité fait appel à des compétences en matière de Marketing et de Gestion, déjà affirmées dans un poste équivalent.

Les candidats intéressés par une première prise de contact (garantissant la discrétion sur leur démarche) peuvent adresser leur curriculum vitae sous référence 4707 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente chaque lundi cette nouvelle rubrique dans ses pages d'annonces.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Henkel

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

TRAITEMENT DE TEXTILES

Filiale d'un Groupe Chimique multinational nous vous proposons cette activité dans notre département commercialisant des produits auxiliaires textiles

VOTRE CLIENTÈLE
les fabricants de textiles (filature, tissage, blanchiment - teinture et apprêt)

VOTRE ACTIVITÉ
- Assurer le développement des ventes de votre secteur
- Conseiller techniquement la clientèle en réalisant des essais

VOTRE SECTEUR
l'Alsace et la Lorraine
Implantation : Mulhouse - Colmar

vous avez
une formation d'ingénieur textile et une première expérience commerciale
Connaissance de l'allemand souhaitée

Ecrire sous réf. M 803 à HENKEL FRANCE DRH BP 119 - 92220 Bagneux

HAVAS CONTACT

INSTALLATIONS TECHNIQUES BATIMENT, SECOND ŒUVRE

DIRECTEUR INDUSTRIEL

SUD-EST **150-190.000 F**

Une Société internationale fabriquant et installant des équipements de haute technicité a décidé de prendre sur le marché français une position conforme à ses moyens et à sa renommée mondiale.

Le Directeur Industriel pour la France aura la responsabilité de concevoir l'adaptation des produits au marché et de réorganiser la production. Il dirigera le service d'étude et les usines de construction et de montage (700 personnes) avec le souci de constituer et d'animer des équipes très compétentes.

Ce poste, offert à un Manager de formation grande école (X, Mines, ECP, ESE...), parlant anglais, ayant l'expérience d'une unité de production et compétent en électricité-électronique, convient à une personnalité efficace et forte souhaitant développer rapidement une carrière ambitieuse dans la Société ou dans le groupe.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé, sous référence M.50.001.
Discrétion absolue garantie.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

IMPORTANT GROUPE AGRICOLE de la Région **CENTRE OUEST** recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour une de ses filiales (aliments du bétail et aviculture)
Il devra dans un premier temps se consacrer à une harmonisation de structures, à la mise en place d'un contrôle de gestion, à l'élaboration d'une politique d'expansion du groupe.

Par la suite, il devrait prendre la Direction Générale du groupe.

Les candidats doivent avoir :
— une formation de base supérieure ;
— une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion prévisionnelle et du contrôle de gestion.

Le fait d'avoir eu la responsabilité d'une entreprise sera très apprécié.

Adresser curriculum vitae, photo (retournée) et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008, PARIS, sous référence 54.602.

IMPORT. COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORTS recherche POUR LYON

CADRE

pour démarche clientèle.

POUR GENNEVILLIERS

COLLABORATEUR

chevronné, pour département : ETUDES DE TRANSPORTS.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 871. AJAX Publ., 3, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui tr

CREDIT AGRICOLE DU GARD recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

ayant responsabilité du Groupe Système Formation supérieur : expérience ou connaissance DOS et si possible OS : Formation télétraitement CICS indispensable.

Adr. C.V. et prétentions à Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Gard. Boîte Postale 40, 14, bd des Arènes, 30007 NIMES.

IMPORTANTE ENTREPRISE CENTRE LYON recherche pour son centre calcul IBM 370/145

PROGRAMMEUR SYSTÈME

capable assurer maintenance chaîne de programmes écrits en COBOL et Assembleurs sous OS 360.
Le poste exige plusieurs années d'expérience programmation IBM et bonne pratique du J.C.L.

Adresser curriculum vitae détaillé à : SESSION, B.P. 143 - 75863 PARIS CEDEX 18.

La Société BARNIER implantée dans la VALLEE du RHONE à VALENCE et fabriquant des biens intermédiaires pour l'industrie (370 personnes) recherche

Chef du Personnel

avec la responsabilité des relations sociales, de la formation, du recrutement et de la gestion administrative du personnel.

Un minimum de deux ans dans cette fonction est demandé.

Ecrire à 32 rue Barrême 69006 LYON Service L.

Cabinet Gatier

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

CHEF COMPTABLE

PARIS **70.000+**

La filiale française d'un très important groupe multinational de biens d'équipements recherche pour assister le Directeur Financier d'une de ses divisions un Chef Comptable.

Le candidat idéal aura au moins 5 ans d'expérience de la comptabilité dans un environnement industriel et l'habitude du dialogue avec l'informatique.

La connaissance de l'Anglais sera un avantage. La rémunération à laquelle, s'ajouteront d'importants avantages sociaux pourra dépasser le niveau prévu pour un candidat très qualifié.

Votre lettre de candidature sera reçue et examinée confidentiellement par Monsieur Michel SOYER 4, rue de Téhéran Paris 8ème sous la référence P.94

Pierre Lichau s.a

SOCIÉTÉ PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR confirmé

qui sera rattaché à la Direction générale

AYANT PRATIQUE GÉNIE CHIMIQUE

Ecrire à Publicité TAVERNIER, sous réf. 3.369, 27, avenue de-Tassigny – 94220 CHARENTON.

FORMATION PARIS

LE GROUPE CEGOS

premier cabinet indépendant international de consultants en organisation et en formation permanente recherche des Psychosociologues-Ingénieurs consultants pour

CEGOS - IPPSO

Institut pour le perfectionnement psychosociologique dans les organisations

Cet institut groupe des psychosociologues - ingénieurs consultants qui se sont donnes pour objectif de créer et d'appliquer des méthodes pédagogiques efficaces et réalistes afin d'aider les entreprises à surmonter leurs problèmes de : Relations humaines, Communications, Gestion de personnel, Formation de formateur, Développement personnel de l'encadrement.

Leur action se réalise sous la forme de STAGES interentreprises (50% du temps) et également d'INTERVENTIONS dans l'entreprise conjuguant enquêtes psychosociologiques, groupes d'analyse de situation et séances de formation selon un plan d'intervention adapté au contexte de chaque entreprise. Cette équiqe cherche à s'adjoindre des psychosociologues - ingénieurs consultants compétents dans le domaine de la

- FORMATION HUMAINE DES CADRES
- FORMATION HUMAINE DE LA MAITRISE
- PÉDAGOGIE DES ADULTES

Quelques années d'expérience dans l'entreprise sont nécessaires. Une formation de psychosociologue à laquelle s'ajouterait une formation complémentaire (gestion, technique, droit ou économie, etc.) est souhaitable. Age : 30 ans minimum.

Ces activités se déroulent en France et à l'étranger (pays arabes). Les déplacements à l'étranger peuvent être de longues durées.

Ipps O

Dominique CHALVIN, qui dirige l'IPPSO suivra personnellement votre candidature.
Ecrivez-lui directement. Il vous répondra et étudiera avec vous les termes d'une collaboration utile et profitable pour les deux parties.
Ecrire à CEGOS-IPPSO - 33 quai Gallieni, 92153 SURESNES
Téléphone 772.31.32.

Le Groupe DELALANDE

Pharmacie, Chimie, Cosmétologie.
(C.A. 73 : 276 MF expansion 20%)
recherche pour sa
DIVISION PARFUMERIE
(C.A. 73 : 35 MF, siège à Saint-Ouen)

LE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT FRANCE

Responsable de la conception, de la promotion et de la vente des produits en France.

De formation supérieure.

Ayant obligatoirement une expérience vécue de la Parfumerie et du Cosmétique, et du Marketing de grande consommation.

Adresser candidatures et C.V.
Directeur Encadrement DELALANDE S.A.
32, rue Henri Regnault, 92402 COURBEVOIE

CHEF COMPTABLE

Un organisme du secteur tertiaire, situé près du pont de Neuilly, recherche pour son service de comptabilité (effectif de 15 personnes), LE RESPONSABLE capable d'assurer la comptabilité générale *y compris* les bilans, la comptabilité analytique et la gestion de la trésorerie.

De bonnes connaissances en fiscalité et en informatique sont demandées. Ce poste requiert aussi une aisance au niveau des contacts humains et une bonne expér. de la conduite d'une équipe.

Ecrire sous la référence numéro 104, à :
CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS MATERIEL d'ECLAIRAGE DE GRANDE CONSOMMATION
recherche pour l'une de ses filiales (300 personnes - CA 50 millions) autonome dans sa gestion et décentralisée Sud ORLEANS

un Responsable MARKETING

Directement rattaché à la Direction commerciale, ce cadre sera chargé :
- *des études de marché*
- *de la définition ou de l'amélioration des produits en fonction des besoins du marché*
- *de la recherche de nouveaux canaux de distribution.*

Ce poste demande une formation supérieure

HEC – ESSEC – SUP. de CO

et une expérience de quelques années en tant que Chef de Produit ou Consultant dans un Cabinet de Conseil en Marketing.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 911 10 rue de la Paix, 75002 Paris

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL

d'une Entreprise Industrielle Rouennaise en très forte expansion (300 millions de C.A.)
RECHERCHE SON

ADJOINT

se préoccupant avant tout de l'aspect humain et dynamique de la fonction.

Il sera responsable :
- du recrutement des cadres, techniciens et employés ;
- de la mise en place et du suivi d'un système d'appréciation ;
- de l'intégration du personnel.

Ses qualités humaines, son enthousiasme, son réalisme et son expérience confirmées de la fonction importent plus que sa formation.

Sa rapidité d'intégration à notre équipe soucieuse d'innovation lui permettra d'accéder à une **Direction régionale de personnel.**

Envoyer C.V. + photo à nº 7.201, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

SOCIÉTÉ DE TAILLE INTERNATIONALE
recherche

INGENIEURS SYSTEME

sur ensembles IBM 370/168
- formation sanctionnée par un diplôme en informatique,
- 3 à 4 ans d'expérience dans les fonctions d'Ingénieur Système sur matériel IBM,
- place stable,
- résidence en province,
- participation à l'étranger à des congrès en informatique.

Adresser Curriculum Vitae sous référence 114 à P.LICHAU S.A. 50, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse

---

Important Constructeur de Biens d'équipement, le premier en Europe dans sa spécialité, recherche pour son Usine de LYON

ingénieur diplômé
futur responsable des
approvisionnements

Après une période de formation, il sera rattaché au Directeur de l'usine et gérera un volume d'achat de 25 MILLIONS de FRANCS (produits sidérurgiques, fonderie alu, moteurs électriques, plastiques).
Son action personnelle dans la découverte de nouveaux fournisseurs et au sein de groupes d'analyse de la valeur visera à la réduction des coûts d'approvisionnement.
Il animera une équipe d'une vingtaine de personnes réparties dans les Services «achats» (4 acheteurs) et gestion du stock.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur diplômé ayant au moins 3 ans d'expérience dans des fonctions techniques.

Les lettres de candidature précisant la rémunération souhaitée seront étudiées sous réf. V 271 M en collaboration avec
plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e

O.R.E.A.M. - LORRAINE

Organisme Officiel d'Aménagement du Territoire

RECHERCHE

Un Chargé d'Études

capable de contribuer au développement d'une politique régionale dans le domaine social.

Niveau d'études supérieures - Très fort dynamisme. Motivation personnelle certaine. Si possible connaissance de l'Administration.

Résidence : Nancy, Pont-à-Mousson ou Metz.

Envoyer C.V., photo et prétentions :
OREAM-Lorraine - 54700 PONT-A-MOUSSON.
Garantie absolue de discrétion.

LABORATOIRE DE COSMÉTOLOGIE YVES ROCHER
La Gacilly - Morbihan
Capital 31.942.400 F - C.A. 120.000.000 F
recherche

LE RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

- 30 ans minimum DECS.
- Expérience souhaitée.
- Avantages sociaux.
- Rémunération intéressante.

Adresser curr. vitae complet et prétentions à : Laboratoires de Cosmétologie - YVES ROCHER, Service du Personnel - 56201 LA GACILLY.

CATERPILLAR FRANCE S.A.

GRENOBLE
recherche d'urgence

TRADUCTEUR (TRICE) TECHNIQUE
ANGLAIS - ALLEMAND

en constructions mécaniques et métallurgiques
Quelques années d'expérience exigées
Très bonnes connaissances d'Anglais
Connaissances de base en Allemand
Dactylographie souhaitée.

Ecrire avec C. V., photo et prétentions : Service du personnel, B. P. 55 Centre de tri 38041, Grenoble - Cedex

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

recherché par

important B.E.T. sur plan national en forte expansion.

Devra être intéressé par les problèmes de droit commercial, informatique et de gestion. 2 ou 3 ans expérience appréciés, mais peut être débutant.

Connaissance langues appréciée.

Lieu de travail : STRASBOURG.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à B.E.F.S. ENGINEERING, 63, av. des Vosges, STRASBOURG.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

recherche pour l'une de ses filiales à MARSEILLE

UN CHEF DE SERVICE EXPLOITATION INFORMATIQUE

- Le candidat sera de formation supérieure et possédera une expérience mini. de 5 ans dans le poste.
- Une bonne pratique des contacts avec utilisateurs.
- Un esprit d'organisation et de méthode.
- Le sens du commandement.
- Une bonne connaissance et une bonne pratique du D.O.S. et de la multiprogrammation.
- Il sera responsable d'un service de 15 personnes équipé d'un I.B.M. 370/125.

Adres. C.V. et photo à SUD MARKETING, nº 11.076 21, rue Bonnefoy, 13006 MARSEILLE.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE LYONNAISE recherche pour poste Adjoint à Directeur Administratif et Financier CADRE de formation supérieure et ayant expérience de plusieurs années dans l'industrie.
Ecr. nº 7.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE MULTINATIONALE offre très important poste

D'INSPECTEUR VIE/GROUPE

Région EST

à personne ayant :
- solides connaissances professionnelles ;
- âge minimum 30 ans.

Le réseau en place d'Agents Généraux et de Courtiers, d'une exceptionnelle qualité, fait de ce poste une situation de premier plan. L'Inspecteur disposera d'un bureau avec secrétariat.

Transmettre curriculum vitae à nº 72.122, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour la BRETAGNE

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

ayant une formation de chimiste et au moins 5 années d'ancienneté professionelle. Expérience de réseaux, de mesures et d'interqualibration dans le domaine de l'environnement ou de l'océanographie.
Devra animer et coordonner la mise en place d'un réseau national de mesures en mer.

Ecrire avec C.V. à nº 72.071, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important groupe produits agricoles (FRUITS), région BRIVE (Corrèze), rech. Chef comptable masculin, 35 ans min. (diplôme non exigé) avec 15 ans expérience, capable assurer :
- Comptabilité génér. et anal. ;
- Arrêter bilans et C.E.

4.500 F mensuels + intéressem. Ecrire avec C.V. et références à nº 7.188, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société spécialisée dans Equipements des Loisirs - Recherches recherche

INSPECTEUR DES VENTES

pour la région EST (ou SUD-EST).

Mission : gestion d'un réseau de concessionnaires et animation des ventes.

Moyens :
Gammes de produits réputés. Conditions de ventes attractives. Support promotionnel important.

Le candidat devra connaître les problèmes d'un réseau de vtes.

Nous offrons : salaire attractif et position CADRE.

Ecr. nº 71.621, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour ses Services de COMMUTAT. ELECTRONIQUE
LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
LANNION
recherche

INGENIEUR INFORMATICEN
(E.S.E., E.N.S.T., etc.).

Minimum 5 ans d'expérience professionnelle en systèmes ou en C.A.O. ou en banque de données.

Ecr. ou tél., M. GRALL, R.C.I./S.I.C. - C.N.E.T. - LANNION, route de Trégastel, 22301 LANNION. Téléphone : (96) 38-30-41.

RHONE - PROGIL LA MADELEINE banlieue Nancy, recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR

Bureau d'Etudes ayant été projeteur ou chef d'atelier, ayant expérience engineering industrie lourde sidérurgique ou chimique et ayt assumé responsabilités chef de groupe.

Adr. C.V. à RHONE - PROGIL, Boîte Postal 15, 54410 Laneuveville-devant-Nancy.

emplois féminins

SECRÉTAIRES BILINGUES Français-Anglais

minimum 25 ans

rompues à tous problèmes d'un SERVICE EXPORT
- Adjudications internationales.
- Douanes.
- Transports.
- Crédits documentaires etc...

recherchées par

Importante Société Industrielle
Leader dans sa profession
Oscar Exportation 1972
Filiales en BELGIQUE, ALLEMAGNE, GRANDE-BRETAGNE, PAYS-BAS, U.S.A.

- Située à 160 km Sud de Paris, ville universitaire à proximité d'un plan d'eau permettant la voile et tous sports.

Adresser CV manuscrit et photo récente ainsi que tous documents utiles à la candidature à **Pierre LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra (sous référence 2483).

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

Dynamiques et ambitieux... mais aussi CONCRETS ET RÉALISTES !

PHILIPS

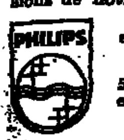
MATÉRIEL GRAND PUBLIC

vous propose

DE NOUVEAUX POSTES AU SEIN DE SES ÉQUIPES DE VENTE

à Paris et dans les Grandes Métropoles Régionales

Si vous admettez qu'un stage à notre Ecole de Vente et qu'une expérience pratique de 2 ans sur le terrain confirmeront votre personnalité, valoriseront vos connaissances théoriques vous préparant ainsi à une carrière à la mesure des dimensions de notre GROUPE ;



adressez alors d'urgence lettre man., CV et photo à : Monsieur CAU, Direction Centrale du Marketing, 50, avenue Montaigne - 75008 PARIS, en précisant lieu de travail souhaité et vos prétentions.

Tout candidat retenu sera convié à un entretien individuel pour lui permettre d'être largement informé des diverses possibilités de carrière.

Il sera répondu à toutes les candidatures avec la discrétion de rigueur.



Entreprise moyenne, performante, profitable, à activité multinationale, fabriquant des produits chimiques spéciaux, recherche :

HEC - ESSEC - SUP. DE CO.

ou

X - ECP - MINES

+ BUSINESS SCHOOL

Connaissance langues étrangères souhaitée pour son

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il sera chargé des problèmes suivants :

— administratifs,
— personnel,
— informatique,
— organisation,
— juridique.

Avenir largement ouvert

Envoyer C.V. et prétent. à Service Recrutement, PROTEX, 6, rue Barbès. — 92305 LEVALLOIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE INTERNATIONALE recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ

Pour son Siège (La Défense)

...utre d'excellentes connaissances de base (DECS ...ini. ou expertise) ainsi qu'une bonne expérience ...ratique des méthodes comptables anglo-saxonnes ...de bonnes notions d'Anglais, le candidat retenu ...ra dynamique et aura un désir de réussir au ...in d'un organis. en pleine expansion. Excel. ...émuné. et perspective d'évolution exceptionnelle. ...r. avec C.V. en indiq. prétent. et disponibilité, ...us réf. CC/AF à TAS, 77, rue La Boétie, Paris-8e, ...i transmettra. Discrétion absolue garantie.

Paris-Sud

Senior Soft
Junior Soft

faits pour la Gestion

Analyste programmeur

à l'aise en Fortran DOS/OS.

Faites carrière dans un groupe international puissant.

Ecrivez avec références à Monsieur ANDRIEU G. 7, rue Oscar Roty. 75015 PARIS. discrétion absolue.

---

finance administration

Paris

Le Président d'un groupe industriel récemment constitué, filiale d'une société internationale, organise ses structures, crée son équipe de Direction et recherche qui

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

qui sera l'un de ses collaborateurs principaux, responsable opérationnel des services financiers, comptables et administratifs.

Ce poste exige un savoir-faire et un savoir-diriger approfondis en matière de comptabilité générale et analytique, de manière à permettre la mise en place d'une organisation capable de répondre en permanence aux besoins d'information nécessaire à la prise de décision.

Nous attendons de ce collaborateur qu'il sache, par sa mentalité et son dynamisme, contribuer au développement d'un esprit groupe. Il lui sera indispensable d'avoir à la fois un esprit pionnier et des qualités humaines permettant la mise en place et la pratique de méthodes de travail rationnelles et modernes.

Par formation, expérience et tempérament, le Président pratique effectivement une large délégation de pouvoirs basée sur la confiance accordée à ses collaborateurs directs, confiance résultant de leur capacité à assumer pleinement leurs responsabilités.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 27427/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



SAINT-GOBAIN DESJONQUERES

Leader d'une spécialité verrière recherche

pour ses usines de **PROVINCE** et **REGION PARISIENNE**

JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION

débutants

diplômés de grandes écoles

Après une période de formation à nos techniques, ces collaborateurs accèderont progressivement à des postes de responsabilités au sein d'un groupe en pleine expansion.

NOUS CHOISIRONS DES HOMMES :

— profondément motivés pour une carrière dans le domaine technique
— doués de qualités humaines et de contact
— souhaitant la mobilité qui conditionne une évolution certaine de carrière.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. Nò 60.317

cabinet leconte 4, rue Anatol.Combat, PARIS-11e membre de l'ANCERP

ALSTHOM

1) Division « Transports Ferroviaires » recherche pour service électronique de MASSY-PALAISEAU

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience en automatisme et contrôle de thyristors.

2) Division « Transports Ferroviaires » recherche pour siège social AVENUE KLÉBER

UN INGÉNIEUR

DE CONCEPTION DE MATERIEL D'APPAREILLAGE TRACTION, formation mécanicien avec expérience industrielle, en particulier de fabrications mécaniques ou bureau des méthodes de fabrication.

3) Division « Transports Ferroviaires » recherche pour siège social AVENUE KLÉBER

UN JEUNE CADRE

FORMATION SUP. DE CO OU D.E.C.S. OPTION GESTION, pour étude de l'évolution des structures de prix de revient de gros matériels industriels dans le cadre des services de contrôle budgétaire.

Adr. C.V. et prét, en tél. au Service du Personnel, 38, avenue Kléber, PARIS (16e) - Tél. : 727-00-90.

MF Massey Ferguson

(C.A. 959 millions, nombre de personnes en France : 5 100) 1er constructeur mondial de matériel agricole et de travaux publics, recherche pour les

services financiers

DE SON SIEGE SOCIAL FRANCAIS

jeune cadre HEC ESSEC SUP de CO

Intéressé par :

- une première expérience le mettant en contact avec des techniques évoluées d'analyse financière,
- une participation à l'évaluation des investissements et des différentes phases de développement des projets,
- des perspectives de carrière en France ou à l'étranger au sein d'un groupe multinational.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Adresser CV, photo et prétentions à MASSEY FERGUSON, Service Resourcing 22, avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON (ss réf. 3420 AS).

plein emploi

RÉVISEURS-COMPTABLES

Notre cabinet propose à des candidats possédant le niveau du DECS ou équivalent et 2 ans de pratique en cabinet des postes de Réviseurs-Comptables et d'Assistants-Réviseurs.

Des travaux de révision comptable approfondie débouchant sur la certification des bilans permettent à nos collaborateurs d'aborder concrètement les problèmes d'entreprises très diverses, de compléter leur formation et d'assurer leur promotion.

Ecr. Nº 15.344, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy. 75008 Paris.

Important groupe industriel français

Dimension internationale - Forte expansion dans l'exportation Biens d'équipements (C.A. supérieur à 2 milliards de Francs — 20.000 personnes)

recherche pour son Siège Social PARIS

contrôleurs de gestion

diplômés Ecoles d'Ingénieurs ou Université, ATTACHES AU

directeur du contrôle de gestion du groupe

CHARGES DE :

- assister la Direction Générale et les directeurs d'unité dans la préparation de la campagne budgétaire annuelle, notamment dans l'appréciation des objectifs. ;
- suivre la réalisation des objectifs budgétaires, des plans d'actions de progrès, analyser les écarts.
- définir et mettre en oeuvre les procédures internes de comptabilité analytique, de planification et de contrôle de gestion.
- concevoir les tableaux de bord pour tous les niveaux hiérarchiques concernés.

PROFIL :

- connaissance des techniques budgétaires, gestion prévisionnelle et analyse de gestion.
- si possible expérience industrie mécanique.
- homme de dialogue, ayant le goût de la rigueur, ferme dans ses objectifs.
- aisance de rédaction - connaissance de l'anglais appréciée.

Pour des candidats de valeur, répondant à ces critères, ces postes assurent un développement de carrière motivant et donnent lieu à une rémunération intéressante.

Adresser lettre, C.V. et photo avec prétentions sous le No 71.378 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.

C&C 3632



PARIS

Important fabricant Matériel Electromécanique pour son département Electronique Industrielle (convertisseurs)

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ingénieur (ARTS et METIERS, ISEN, SUP.ELEC) ou équivalent ;
Expérience vente matériel industriel de forte technicité ;
Bon contact à niveau élevé ;
Rémunération suivant expérience, non inférieure à 70000 F/An.
Ecrire pour tous renseignements sous Réf. 72031 A.

ORES 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

GROUPE SOCIÉTÉS T.P. recherche

COLLABORATEUR

30 ans minimum - Haut niveau

pour assister Directeur administratif et financier

— Formation Grandes Ecoles Commerciales.
— Bonne connaissance comptabilité analytique et gestion.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous numéro 15.312, P.A. SVP, 37, rue du Gal-Foy, 75008 PARIS, qui tr.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE

Filiale française du leader mondial des mini-ordinateurs P.D.P. recherche

SPECIALISTE FONCTION PERSONNEL

Il (elle) devra :

- dans un premier temps prendre totalement en charge le recrutement et la sélection de Personnel (Ingénieurs de ventes, de maintenance, Spécialistes Software...).
- Etre prêt à assurer dans un très proche avenir d'autres responsabilités relatives à cette fonction.

Ce poste exige :

- Une expérience dans le recrutement et les entretiens d'embauche si possible dans le milieu informatique.
- Une formation en psychologie industrielle et de bonnes connaissances en droit du travail.
- Une réelle capacité à travailler d'une manière autonome, tout en faisant preuve d'un esprit d'équipe.
- Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Digital vous offre :

- Une ambiance jeune et dynamique.
- Une organisation souple et informelle.
- La possibilité de bâtir une carrière dans une Entreprise Internationale en développement très rapide.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée sous référence FPM1 au Responsable du Personnel.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE Centre Silic - Cidex L. 225 94533 RUNGIS - Tél. 687-23-33. Discrétion d'honneur assurée.

digital

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

GCT

CHEF DE SERVICE PRIX DE REVIENT

CAC3618

Le titulaire du poste sera responsable de deux Services représentant un effectif de 35 personnes. Il sera chargé d'établir les prix standards unitaires et d'assurer la comptabilité analytique et la gestion comptable des valeurs d'exploitation. Le candidat devra exercer une fonction similaire au poste à pourvoir depuis 5 ans et posséder une expérience des relations avec les Services Informatiques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. sous référence No 51 à CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard - 75740 Paris Cedex 15.

Société Industrielle de dimension nationale en fort développement (2 000 personnes) recherche pour sa Direction des Relations Humaines à Paris

JEUNE ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

SUP de CO, PSYCHO INDUS. ou équivalent

Dans un premier temps il prendra la responsabilité d'actions de recrutement comprises au sens le plus large : développement de méthodes nouvelles, décision des engagements et suivi de l'intégration des candidats. Il participera aussi à des actions *d'information* et *d'animation*. Par cette expérience il doit acquérir une bonne maîtrise de la connaissance des hommes et de l'Entreprise qui *lui permettra d'évoluer vers d'autres missions :* formations, carrières, relations sociales.

Pour un premier contact adresser C.V. et photo sous réf. 7922 à

ORGANISATION et PUBLICITE

2, rue Marengo 75001 Paris, qui transmettra.

O.P

CADRE COMMERCIAL "assurances"

LA PRESERVATRICE recherche pour son Bureau de Paris un collaborateur de Haut niveau.

LA MISSION : développement et gestion du portefeuille " risque automobile ", en rapport avec les courtiers d'assurances.

L'HOMME : formation supérieure - expérience pratique de l'assurance automobile sera appréciée - négociateur - *responsabilité et initiative demandées* - il est appelé à mener des actions de prospection.

Envoyer nous votre c. v. en précisant le niveau de rémunération souhaité.



Madame A. WALLET
LA PRESERVATRICE
18, rue de Londres
75439 Paris Cedex 09

DEUX CHEFS DE PRODUITS

Hommes dégagés O.M., diplôme d'ingénieur électronicien ou électricien. Formation ou expérience commerciale. Bonne connaissance de l'anglais.
Fonction : suivi et promotion d'une ligne de produit intéressant :
1) la téléphonie privée (systèmes *téléphoniques de petite capacité*). réf. 7219 C
2) les courants faibles (distribution de l'heure, pointeuses, horaires flottants). réf. 7909 B

Les candidats intéressés adresseront C.V. détaillé et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à Mlle MAUREL, SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES.

ericsson 36 bd de la Finlande 92700 COLOMBES

Ericsson

Pour faire face au développement de ses activités en
CHIMIE INDUSTRIELLE
ET TRAITEMENT DES EAUX

UNE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pouvant faire preuve d'expérience industrielle dans ce domaine.

ILS SERONT CHARGES de l'étude et de la commercialisation de sous-systèmes, ce qui suppose des déplacements fréquents sur le territoire métropolitain.

La préférence sera donnée à des candidats dynamiques ayant une bonne connaissance de la langue ANGLAISE.

Pour rendez-vous, téléph. à M. BARAT, 845-28-55 (poste 500) ou adresser C.V. et photo à nº 71584, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



VOLKSWAGEN FRANCE SA

recherche pour sa *DIVISION MARKETING*

spécialistes publicité

Ces publicitaires devront :
- gérer le buget de publicité,
- *concevoir et réaliser des campagnes* publicitaires sur le plan national *et régional,*
- assurer la liaison avec l'Agence et le réseau de concessionnaires.

Ces postes conviennent à des Chefs de *Publicité ou Adjoints, ayant 3 à 5 ans* d'expérience, de préférence dans le *milieu automobile,* organisés, bons gestionnaires, ayant le sens de la négociation et des relations humaines.

Le lieu de travail est à VILLERS-COTTERETS, avec fréquents déplacements.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel, B.P. 32 *02600* VILLERS-COTTERETS.

plein emploi

UNILEVER souhaite engager pour sa Société

d'adjuvants pour béton

(CORMIX) qui s'installe en France, son

DIRECTEUR FRANCE

Il aura la responsabilité entière des opérations sur le marché français : commercialisation des produits, démonstration technique, production, gestion, encadrement.

Le poste conviendrait à un homme ayant au moins 10 ans d'expérience de la vente de produits chimiques industriels et une bonne formation technique.

Une connaissance des industries et matériaux de construction, une expérience pratique d'encadrement et de gestion, ainsi qu'une pratique convenable de l'anglais seraient utiles.
La rémunération ne sera pas inférieure à 85.000 F/an.

Ecrire avec c.v. et prétentions Département Central du Personnel (réf. XIX/74), 8, Av. Delcassé 75384 Paris Cedex 08.

MF Massey Ferguson

(C.A. 959 millions, nombre de personnes en France : 5.100)
1er constructeur mondial de matériel agricole et de travaux publics
recherche

spécialiste formation

pour son siège social et ses 2 usines.

Il identifiera l'ensemble des besoins, le choix, la mise en œuvre de solutions, la gestion du budget et l'organisation administrative de la formation.

Nous recherchons un JEUNE CADRE diplômé de l'Enseignement Supérieur, ayant *acquis 2 à 3 ans d'expérience dans le* domaine de la formation au sein d'une *société importante,* en tant que gestionnaire ou animateur.

Adresser CV détaillé avec salaire actuel, photo et prétentions à notre Service Resourcing, 22 avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON (ss réf.5572)

plein emploi

Important Établissement Financier

dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT INFORMATIQUE (I.B.M. 370/145 sous D.O.S.-V.S.)

recherche

- **1 ANALYSTE**
  Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, ayant 3 à 4 ans d'expérience.
- **2 ANALYSTES PROGRAMMEURS**
  Niveau licence, ayant 2 à 3 ans d'expérience.
- **2 PROGRAMMEURS DÉBUTANTS**
  Niveau Math-Sup.
  (Une formation complémentaire sera assurée.)

Adresser C.V. man., photo et prétent., nº 87.284, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ ÉDITION

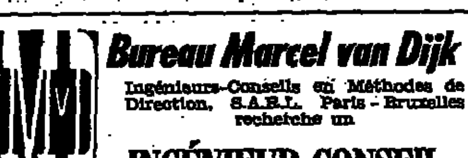
recherche pour son

Service du Personnel

UN CADRE

HOMME, 32 ans minimum, ayant l'habitude du commandement et possédant une expérience confirmée dans une moyenne entreprise en matière :
- de législation sociale et droit du travail ;
- *d'administration de gestion (paie traitée sur ordinateur) ;*
- de formation du personnel cadres et employés ;
- de relations avec les élus du personnel.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à *C.A.P., 120, bd Raspail, Paris (6e), qui transm.*



Bureau Marcel van Dijk

Ingénieurs-Conseils en Méthodes de Direction, S.A.R.L. Paris - Bruxelles recherche un

INGÉNIEUR-CONSEIL

Le poste convient à un *jeune ingénieur de formation* Grande Ecole, ayant entre 3 et 5 ans d'expérience *des problèmes de l'organisation des entreprises.*

Il devra être capable, au sein d'une équipe pluridisciplinaire :
- d'assurer la conduite d'études variées relatives à l'organisation administrative et la gestion des entreprises, et au développement de systèmes d'information et de documentation ;
- d'animer des séminaires de formation technique, à l'aide de méthodes pédagogiques modernes ;
- d'établir aisément des contacts avec les clients et les prospects ;
- de *faire* preuve d'initiative et de créativité.

Déplacements courte durée (province, étranger).

Envoyer lettre manuscrite et C.V. au Bureau Marcel van Dijk, 33, rue Galilée, 75116 Paris.

---

engineering de champ pétrolier

Notre société possède une longue expérience en engineering pétrolier. Son développement actuel l'amène à s'entourer de collaborateurs résolument tournés vers l'avenir, capables d'apporter une réelle plus-value en matière d'innovation, mais aussi rompus aux problèmes d'engineering pétrolier.

X, MINES, CENTRALE,... vous avez au moins 35 ans, vous parlez bien l'anglais, vous appréciez d'être basé à PARIS en ayant à vous déplacer fréquemment, écrivez sous référence 81/M à EUREQUIP en précisant le nom des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que soit communiquée votre candidature.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

Très Importante Société de Métallurgie Fine et Spéciale, PARIS (3e)
recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE
équipé en 370/125 - DOS/VS

UN PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Soucieux d'évoluer au sein d'une Société en pleine expansion

Il faut au moins 3 ans d'expérience d'un poste semblable et connaître les langages suivants :
PL1 - COBOL - GAP 2.
Une formation de type IUT est souhaitable.
L'aptitude à travailler en équipe est indispensable.

Adr. curriculum vitae manuscrit, prétentions et photo à Service du Personnel,
C.L.A.L. 13, rue de Montmorency, PARIS (3e).

INGÉNIEUR AYANT EXPÉRIENCE TRAVAUX NEUFS

est recherché par *SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE*

Ecrire avec curriculum vitae, nº 69.543, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Internationale siège Paris
recherche

directeur général

200 000 F à 250 000 F

Il dirigera une activité de biens d'Equipements comprenant plusieurs unités organisées en Centres de profits qui réalisent un chiffre d'affaires annuel total de 200 millions de francs.

Agé de 35 ans minimum, c'est un Manager confirmé, un Gestionnaire rigoureux, qui allie a de bonnes compétences techniques une solide expérience des problèmes de Marketing et Commerciaux. Anglais indispensable.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur dossier de candidature sous référence 7927 à

Publicité ZEEGERS
149, rue St-Honoré 75001 PARIS

Mentionner le nom des Sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise. Discrétion de rigueur assurée.

---

jeune cadre de vente

Groupe international, fabriquant des emballages pour l'industrie alimentaire, nous nous situons sur un marché en forte expansion.

En France, nous sommes une équipe restreinte. Aujourd'hui nous cherchons à nous adjoindre un jeune cadre commercial ayant, si possible, une expérience de la vente dans le secteur des industries alimentaires.

Le poste que nous lui confierons, basé à Paris mais nécessitant de fréquents déplacements en province, comportera des responsabilités de gestion et de négociations à niveau élevé.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Les candidatures seront étudiées dans les meilleurs délais par Eurequip. Ecrivez-leur sous référence 88/M.



EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

Compagnie d'assurances importante et en rapide évolution

cherche

INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE

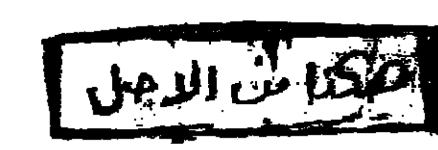
Très solide formation mathématique, statistique et économique.
3 ou 4 ans d'expérience dans un service d'études ou de planification et une bonne *pratique* de la technique des *modèles d'entreprise.*
La candidat retenu participera à la conception et à la mise en place d'un plan de développement à long terme.

Il travaillera au Siège Social à Paris, en étroite collaboration avec l'actuel *responsable du projet et devra faire* preuve de persuasion, de souplesse et d'un certain sens de la pédagogie pour mettre en application et faire accepter par les échelons régionaux de la Société le plan de développement qu'il *aura contribué à faire adopter* par la Direction Générale.

C'est un rôle fonctionnel qui permet une vue complète et prospective de la vie de l'entreprise.



Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, rémunération actuelle, sous la référence M. 11.950.
Discrétion totale garantie.
33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** ou titulaires d'une **maîtrise d'informatique**
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Exploitation technique et maintenance des installations
• Lancement de travaux neufs
• Contrôle de chantiers
• Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS



Paris : 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
Banlieue : 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

CHEF DES VENTES
75.000 F

Nous occupons une place prépondérante sur le marché international des amendements et engrais à fond.

Nous devons une partie de nos résultats à la qualité des produits que nous vendons, mais aussi et surtout à la valeur et à l'enthousiasme de notre équipe de vente.

Notre Siège étant nécessairement éloigné d'un certain nombre de régions dans lesquelles nous avons une activité continue, nous recherchons un meneur d'hommes, vendeur, fonceur et bon Manager pour diriger nos représentants dans leur travail auprès des clients, coopératives agricoles et négociants.

Vous avez une solide formation agricole ou commerciale. Vous souhaitez prouver vos capacités et attendez de nous que nous sachions les reconnaître.

C'est avec vous que nous aimerions réussir.

Statut cadre - Frais remboursés.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 8.839 à :



PRODUCTEUR DE FIBRES CHIMIQUES
D'IMPORTANCE MONDIALE
recherche
POUR DIVISION FIBRES SYNTHETIQUES

CHEF DU SERVICE DÉVELOPPEMENT

Ayant : formation technique textile (filature, bonneterie, ou tissage).
Mission :
application technique de fibres chimiques, notamment pour utilisation ameublement ;
prospection de ces articles sur le marché français dans le cadre d'une politique de marketing éprouvé.

Poste à pourvoir dans région parisienne
Voiture de fonction fournie

Adr. candidat. avec C.V. et photo ss réf. 15.393 à : GRAFA Publicité, 82, rue du Faubourg-St-Honoré. 75008 PARIS, qui transmettra

---





Directeur de Gestion offre poste

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— niveau B.T.S.
— expérience similaire souhaitée
— goût pour la gestion et l'organisation.

Lieu de travail : 92 ANTONY.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, Sté S.M.D., Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

Très important groupe français (construction électrique) leader dans sa branche, recherche dans le cadre de son expansion pour ses différentes unités situées PARIS - PROVINCE - AFRIQUE NORD, plusieurs

ingénieurs diplômés

Centrale Paris, AM ou équivalent, ESE ou autre école d'ingénieurs Electriciens, débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Postes à pourvoir : • Fabrication, • Méthodes, • Service Technique.

Adresser lettres de candidature avec CV détaillé au service L 1515.

plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e



83-87, avenue d'Italie
75013 PARIS

1°) UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUALITATIVES CONFIRMÉ (E)

Profil souhaité : études supérieures de psychologie, expérience minimum de 2 ans dans un poste similaire. Possibilité de devenir rapidement Chef de Groupe Adjoint.
Env. C.V. et lettre de candidature manuscrite à : Pauline GEORGIADES

2°) UN (E) RESPONSABLE DU SERVICE CODIFICATION

Il (elle) sera chargé(e) du contrôle et du planning de la codification des études quantitatives. Il (elle) doit connaître (ou doit pouvoir apprendre rapidement) un langage de dépouillement d'enquêtes. Expérience dans poste similaire exigée.

Env. C.V. et lettre de candidature manuscrite à : Michel SCHWARZ

Importante Société de Construction d'ensembles industriels pour la sidérurgie l'industrie chimique, d'appareils de levage et de manutention (groupe de 1er plan)
recherche

ACHETEURS CONFIRMÉS
POSITION CADRE

pour négociations contrats
avec Directions commerciales
— C.A. : 20 millions/an.

Ils auront également responsabilité appels d'offres et suivi des commandes.
— Expérience engineering appréciée.
— Connaissance indispensable anglais ou allemand.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements nécessaires.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à n° 8726, PUBLICITE REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
recherche

2 programmeurs analystes

Profil IUT Informatique

Dégagés des obligations militaires.
Possibilités d'évolution vers l'analyse.
Ecrire CIC
Service du Recrutement
66 Rue de la Victoire 75009 Paris

HAVAS CONTACT



MANPOWER FRANCE
recherche pour son bureau de BOURG-LA-REINE

CHEF DE SECTEUR
(FEMME) 28 ans minimum
Niveau BTS SECRETARIAT

FONCTION :
- Recrutement, détachement, gestion de personnel administratif intérimaire ;
- Contacts avec les responsables des sociétés qui font appel à nos services (téléphone et visites).

LA CANDIDATE IDEALE
aura une bonne expérience de secrétariat commercial, le goût des contacts humains, une grande souplesse d'adaptation, de l'ordre, de la méthode.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions : J.-F. GUITTON, Direction du Personnel 88, RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

— Nous sommes la filiale d'une Sté Internationale.
— Nous utilisons un 370/145 sous DOS en label et nous évoluons vers le télétraitement.
Notre Service Etudes d'Informatique a pour mission :
- de concevoir un nouveau système de gestion commerciale ;
- d'assurer la maintenance et de développer les applications existantes.

Nous recherchons pour ces tâches :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS
CONFIRMES

Connaissance du PL 1 appréciée

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1.262 à : SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09. qui tr

---

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
PARIS
recherche

Responsable recrutement ingénieurs

C&C

MISSION :
— définition des profils de postes,
— conception des moyens de recherche et de sélection,
— recrutement et orientation des ingénieurs.

CE POSTE NECESSITE :
— *une formation supérieure psycho et/ou scientifique.* De préférence une expérience acquise dans un service de recrutement ingénieurs ou cadres techniques dans un grand groupe.

Envoyer C.V. et prétentions à No 71967 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

OFFSHORE

L'un des premiers Groupes internationaux d'engineering, recherche pour compléter son équipe chargée de développer des activités Offshore plusieurs

INGENIEURS DE PROJET EXPERIMENTES

dans ce domaine. Ils interviendront selon leur souhait, soit au stade de la recherche et de la négociation des contrats, soit au stade des études et de la réalisation des projets. Ces postes sont basés à Paris et nécessitent une grande mobilité.

La rémunération proposée ne sera pas inférieure à 80 000 F par an.

Les candidatures sont à adresser sous référence 7790 à :

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA



Premier groupe européen de services textiles
recherche

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS ADJOINT

Appelé à succéder au Directeur en titre, le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure, devra justifier :
— de connaissances réelles techniques textiles (chaîne et trame) et si possible en confection ;
— de sa compétence de gestionnaire de préférence dans le domaine des achats et des stocks

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à : GERBAUD PUBLICITE, référence 401 44, rue Lamarck. — 75018 PARIS.

LE CENTRE D'ÉTUDES DE PRÉVENTION
recherche pour sa
DIRECTION DES CONTROLES INDUSTRIELS :

UN INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
30 ans minimum

Il sera chargé du développement des

Activités nouvelles

Une expérience de quelques années en INGENIERIE et, si possible, en contrôle technique est souhaitable, mais non indispensable.
Anglais indispensable.

Lieu d'attache : PARIS, mais déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à M. BARRE, C.E.P., 34, rue Rennequin, PARIS (17e).

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES PHARMACEUTIQUES
PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Les candidats devront :
— Avoir une expérience industrielle supérieure à 10 ans ;
— Avoir sens organisation et commandement.

POSSIBILITE DE LOGEMENT DANS L'USINE

Adresser C.V. détaillé et prétentions s. réf. 2480 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Nous suivons une politique de développement de filiales pharmaceutiques en Europe.
Nous recherchons donc des

JEUNES CADRES AMBITIEUX

ayant une expérience même courte de **l'Industrie Pharmaceutique** possédant une solide formation de base et étant prêts à faire de nombreux déplacements.

Nous pouvons leur offrir un poste formateur de **chargé de mission** pouvant les préparer en quelques années à assumer les responsabilités de **Directeur de Filiale** dans un des pays Européens.

Envoyer CV détaillé (réf. 1332)
SNPM Petites Annonces
100, av. Charles de Gaulle
92522 NEUILLY

UNE DES PLUS PRESTIGIEUSES BANQUES D'AFFAIRES, de renommée internationale, recherche un jeune

organisateur informaticien

pour lui confier la responsabilité d'études d'organisation utilisant les techniques et les matériels les plus avancés en informatique.

Il devra mettre en place lui-même les solutions qu'il proposera à la Direction Générale.

Ce poste peut conduire rapidement à des responsabilités importantes dans la Banque.

Le candidat recherché est un diplômé d'une Grande Ecole possédant un minimum de deux ans d'expérience de l'Organisation, et ayant de très bonnes connaissances en informatique.
Une formation en profondeur aux techniques bancaires lui sera assurée.

Ce poste peut aussi intéresser un informaticien de la Banque désireux d'avoir un rôle de conseil et de réalisation au plus haut niveau.

Adresser curriculum vitae détaillé en rappelant le poste Organisateur Informaticien et la référence : GA/498. Discrétion professionnelle strictement garantie. Il sera répondu rapidement à tous les candidats correspondant au profil ci-dessus.

EGS
CONSEIL EN RECRUTEMENT — 19 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

Groupe multinational PARIS recherche

économiste

à « dominante financière »
Formation Doctorat ou Grandes Ecoles
pour éclairer la stratégie de la firme au plan international

Ceci recouvre notamment :
- *les implications de l'inflation sur l'entreprise ;*
- *l'évolution du triptyque « coûts, productivité, marges » ;*
- *les changements dans le mode de financement des investissements ;*
- *l'évolution des parités et l'intégration de ce paramètre à la stratégie de la firme.*

Si possible expérience quelques années dans Service Economique grande banque et/ou analyse financière.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référ. 7975 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS

BANQUE PRIVÉE
recherche un

INSPECTEUR DE BANQUE

- 27 ans minimum ;
- Formation supérieure (professionnelle ou universitaire) ;
- Au moins 3 ans d'expérience acquise dans un poste d'inspection d'une BANQUE DE DEPOTS.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 87.229, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002, Paris, qui transmettra.

MATRA

recherche pour sa division systèmes civils

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant quelques années d'expérience pour prospection, rédaction offres et vente de systèmes d'automatisation. Connaissances hardware, software et télétransmission souhaitées.

Anglais parlé.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
MATRA Direction des Affaires Sociales BP N° 1 - 78140 VELIZY

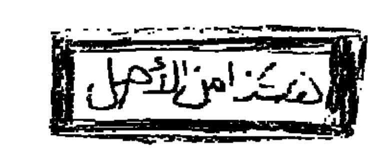
Sté produits minéraux cherche
CADRE COMMERCIAL
formation technique minimum lic. sciences, allemand nécess., anglais souhaité.
13 mois, prime vacances.
Ecr. B.M.P., 40, chemin des Vignobles, 78400 Chatou.

St internationale - St-Lazare rech., libre 1er octobre,
COMPTABLE 1er échelon
pour serv. comptabilité générale. 44 h./sem. - Restaur. d'entrepr. Tél. pour rendez-vous : 744-81-99, Mme CROPAT.

Ministère Justice recruterait contrat quatre délégués probation 27 ans, bacheliers justifiant 2 ans pratique profession. dom. socio-éducatif pr comités probation suivants : LE HAVRE, LE MANS, TROYES, CORBEIL. A défaut diplôme, 5 ans pratique exigés. Adres. : Ministère de la Justice, 4, pl. Vendôme, Paris.

Ecole Notre-Dame de Bury MARGENCY (95) contrat association demande PROFESSEUR SCIENCES - PHYSIQUES. Téléph. Directeur : 957-30-87.

SURVEILLANTS EXTERNAT tps complet et mi-tps, réf. exig. Ecr. Ecole MAIMONIDE, 11, r. des Abondances, 92100 Boulogne.



offres d'emploi

DIRECTION FINANCIERE
groupe multinational
offre un poste de
COLLABORATEUR

Haut niveau comptabilité, exp. déclarations fiscales, bilans, analyses financières. Audit. Très gdes possibilités avenir. Pos. cadre. Déplac. cie durée. Adr. lettre man., C.V., photo, prétentions, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS (8e), sous référence 54.580.

Société de PARFUMERIE et de Produits Para-Pharmaceutique recherche son

CHEF DU SERVICE ACHATS

— âge minimum 33 ans ;
— expérience confirmée de la gestion d'un service achats-approvisionnem. (structures, organisation, contrôle des délais et des coûts, recherche de nouveaux habillages).

Poste à pourvoir à PARIS.

Env. C.V. manuscrit et prétent. sous n° 4.704 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

Société très connue dans sa branche (CONDITIONNEMENT) rech., suite décès titulaire :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

PARIS

et REGION PARISIENNE pour développer ses ventes (Industrie et Distribution)

Poste évolutif à responsabilité, avec assez large autonomie ; convient à candidat excellent commercial, capable assurer réalisation et gestion secteur.

Adr. C.V. complet à no 72.133, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION DES MINES

recherche pour son DEPARTEMENT ETRANGER

COLLABORATEURS

— Formation niv. bac. nécess.
— Expérience bancaire exigée.

Les postes à pourvoir peuvent ouvrir une carrière intéressante à des éléments jeunes, actifs et ambitieux.

Envoyer lettre, C.V. manuscrit + photo, sous référence 4.100 : Service du personnel 9, rue Louis-Murat, 75384 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche

INGENIEURS

SPECIAL. DEPOUSSIERAGE INDUSTRIEL

Capable chiffrer, réaliser et suivre installations complètes y compris avec électro-filtres. Plusieurs années d'expérience indispensables. Voyages fréquents, courte durée France et étranger.

Envoyer C.V. et appointements souhaités à n° 72.254, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

IMPORT. SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES recherche pour son Siège Social QUARTIER SAINT-LAZARE

SECRETAIRE CCIALE

Age minim. 30 ans, pour travaux administration dans service exportation. Anglais écrit et parlé couramment indispensable. Expérience souhait. dans tenue contrats avec clientèle et les contacts avec transitaire, port, douane, etc. Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous le n° 4.708, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE VENTE MATERIELS de SAISIE ou PERIPHERIQUES DIVERS NECESSAIRE

CONNAISS. LECTURE OPTIQUE APPRECIEES

Adresser C.V. manuscrit, avec photo et prétentions, sous n° 72.464, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Importante filiale d'un des plus grands groupes industriels français.

Secteur transformation métallurgique

recherche

INGENIEUR D'EXPLOITATION

Lieu de résidence : ISERE
Formation de base :
Arts et Métiers ou équivalent.

Ayant une dizaine d'an. d'expér. industrielle dans le secteur de la fabrication mécanique de grandes séries et des méthodes.

Rattaché à la direct. technique, il se verra confier une mission d'optimisation des fabrications de l'usine proximité Grenoble.

Sur ces bases, il pourra ultérieurement évoluer vers un poste opérationnel de haut niveau, en production.

Env. C.V. man., prét. à n° 9.235 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE GENIE CLIMATIQUE recherche pour Paris

Le RESPONSABLE D'AGENCE

de son service Maintenance. Expérience indispens. Env. C.V. détaillé et prétent., s/réf. 2.482, à Publicité LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société Succursales multiples recherche

CHEF DES VENTES

— 30 ans min., homme de terrain
— Pratique 10 ans de vente
— Expér. méthodes modernes distribution succursaliste
— Expérience du poste apprec.
Ecr. av. CV et prét., n° 1.213 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

AIR INDUSTRIE

Société Filiale du Groupe SAINT GOBAIN PONT A MOUSSON

recherche pour sa Division

CONDITIONNEMENT D'AIR TEXTILE

UN INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- Il devra faire la preuve de son esprit critique et inventif, de son aptitude au travail, en équipe, d'un sens pratique qu'il exercera dans les domaines tôlerie fine et mécanique.
- Il sera INGENIEUR DIPLOME et nous souhaitons qu'il ait acquis une expér. industrielle de 2 à 3 ans.
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
- Une évolution d'ici 2 à 3 ans vers des fonctions TECHNICO-COMMERCIALES est possible.
- Lieu de travail : COURBEVOIE.

Adr. C.V. dét. et prétentions, à M. REINERT

AIR INDUSTRIE

19, avenue Dubonnet
92401 COURBEVOIE

Dans le cadre de son expansion

ALLIANZ

Première Société d'Assurances du Continent Européen

désire s'adjoindre un HOMME âgé de 28 ans minimum.

Capable par :
- Sa formation supérieure.
- Sa ténacité.
- Et son sens des relations publiques.

De contacts et de négociations à un haut niveau, pour nouer et développer des rapports commerciaux pour le compte de ses Branches Industrielles.

Il devra posséder une connaissance parfaite de l'allemand et du français écrits et parlés. Des notions d'assurances seraient appréciées.

ALLIANZ offre des possibilités d'évolution et une rémunération à la mesure des capacités et de la réussite du candidat.

Ecrivez à ALLIANZ S. A., Service du Personnel, 15, avenue de la Grande-Armée, PARIS-16e avec C.V., photo et prétentions. Tél. 727-61-29, poste 213.

THOMSON C.S.F.

Division « Faisceaux Hertziens » recherche pr sa DIRECTION COMMERC. Secteur Télécommunications et spatial

JEUNE H.E.C. ou E.S.S.E.C.

ayant si possible des connaissances scientifiques

Adr. C.V., photo et prétentions, ss réf. C.L. à TH-C.S.F., 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Société d'importation de Matériel Electronique recherche pour Z. I. ORSAY

COMPTABLE PRINCIPAL (E)

Pour seconder Chef-Comptable Expérience professionnelle indispensable.

Restaurant d'entreprise.

Env. lettre man., C.V. avec No de tél. si possible, No 71.296, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Notre Direction des ACHATS ayant des activités diversifiées (électromécanique - automobile - transformations des plastiques) recherche :

INGENIEUR DIPLOME ENSAM

Ayant si possible quelques années d'expérience dans la fonction ACHATS.

Lieu de travail : près de la porte CHAMPERRET

Adresser C.V. et prétentions à : No 71.879, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS SUD recherche

REDACTEUR

Ayant si possible une expér. dans le commerce extérieur et le transit et pouvant rédiger en anglais. Une bonne connaissance de l'allemand serait appréciée. Horaire flexible, 40 h., 5 jours. Restaur. d'entrepr., avant. socx. Ecr. no 71.865, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMPTABLE homme ou femme format. notariale recherché par étude notaire banlieue Sud-Est R.E.R. — Ecrire sous no 7.195, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS (9e).

La M.J.C. de Marly-le-Roi rech. ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL à compter du 1er novembre 1974. Adr. C.V. à M.J.C. Jean-Vilar, allée des Epines, 78160 MARLY-LE-ROI. — Téléph. : 958-74-87.

ORG. SEC. SOC. rech.

CADRES

pour dispens. format. auprès d'adultes dans secteur :
— Organisation.

CONDITIONS :
— 25 ans minimum ;
— Sérieuses connaiss. profess. ;
— Sens pédagogique ;
— Titulaire d'un diplôme dans la discipline considérée.

Ces fonctions d'enseignants entraînent de fréquents déplacements hors Paris. Poss. carrière si élém. val.

Les candidatures devront être envoyées sous pli fermé revêtu de la mention « Confidentiel », à M. le Directeur de l'UCANSS, 44-46, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

Société de Conseil en Informatique, recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expér. ASSIRIS. Tél. 686-74-31.

SOCIETE FRANÇAISE DE 1re IMPORTANCE recherche pour les relations commerciales de son département financier

QUELQUES COLLABORATEURS

(5 postes à pourvoir)

Après une période de stage rémunéré, leur salaire pourra, au bout de quelques mois, dépasser 4.000 francs mensuels. L'expérience professionnelle plus que le niveau des diplômes sera un élément déterminant de notre sélection.

Ecrire avec C.V. et photo à no 8.715, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Université PARIS IX Dauphine recherche

OPERATEUR PUPITREUR

sur IRIS 45.
Adr. C.V. au Serv. du Personnel pl. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cédex 16. Téléph. : 553-50-20, poste 22 08.

IMPORTANTE SOCIETE Recherche pour banlieues EST et NORD de PARIS

TECHNICIENS SUPERIEURS ELECTROMECANICIENS

si possible expérience équipements mesures.

Responsabilités et développement de carrière.

Env. C.V. et réf. à no 71.540, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

RENAULT - Paris (9e)

Garage Coliséum S.A. 61, rue Rochechouart
Poste vacant :
« Attaché de Direction » pour Ventes et relations

SOCIETES

Collaborateur Commercial Carrière Automobiles conn. SULL LEASING négociateur, exp. Citroën ou Simca possib. av. référ. situat. stab., rémunération en rapport.

Impte Sté d'Ingénieurs Conseils près Me Montparnasse, rech.

ETUDIANT EN DROIT

pour travail administratif dans service du Personnel. Possib. travail à temps partiel. Cantine. Prière envoyer C.V. + photo à PUBLIPRESS, s. réf. 354/538, 31, bd B.-Nouvelle, Paris Céd. 02

PARIS (17e)

JEUNE FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

offre une REELLE SITUATION à :

RESPONSABLE DE MARCHE

Ce poste est réservé à : diplômé grande école commerciale ou similaire, ayant solide expérience de l'ensemble de la fonction « Vente » de produits industriels.

Des contacts à très haut niveau, dans toute la France (déplacements), sont à assurer.

La langue anglaise est absolument indispensable.

Emploi disponible ou entrée en fonctions à négocier.

Il sera répondu à tte lettre man. accomp. d'un C.V. dét. et indication dernière rémunération, adressée à : **B.E.O.** (réf. 6033), 3, rue Téhéran, 75008 Paris. DISCRET. ABSOLUE ASSUR.

IMPORTANTE SOCIETE

(mécanique de précision) Paris-11e. Demande d'urgence

CHEF COMPTABLE

Qualifié avec expérience dans Cabinet d'Audit. Bilingue français-anglais. Capable diriger équipe de six personnes, pour mener Comptabilité d'envir. 2.000 clients. Salaire annuel pas inférieur à 75.000 F, mais plus, suivant qualification. Horaires souples. Ecrire avec C.V. détaillé, références et photo à G. Bart, 26, r. du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois, 94120, qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER en pleine EXTENSION rech. en BANLIEUE OUEST

1 VENDEUR

pour BUREAU de VENTE CONSTRUCTIONS NEUVES
— Référ. profess. exigées.
— Voiture indispensable.
— Libre immédiatement.
Ecrire av. C.V. à no 76.997, I.P.F., 12, r. de l'Isly-8e.

IMPORTANTE SOCIETE

(mécanique de précision) PARIS-11e, demande d'urgence

AIDE-COMPTABLE

expérimenté(e), libre de suite, 40 heures, 13e mois. Ecrire avec C.V. et photo Ag. BART, 26, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois, 94120, qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE DE RECHERCHE banlieue SUD-EST recrute :

1) INGENIEURS GRANDES ECOLES

Ayant expérience pour recherches :
— En micro-électronique hyperfréquences ;
— En logique rapide ;
— En électronique associée à la physique.

2) TECHNICIENS PHYSICIENS-ELECTRONICIENS

NIVEAU B.T.S. ou I.U.T.
Un des postes à pourvoir concerne les hyperfréquences.

Facilités de transport. Restaurant d'entreprise.

Ecrire à LEP, Service du Personnel, 3, avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

FRAMATOME

COURBEVOIE-LA DEFENSE recherche

AGENT VOYAGES

Av. expérience pour assister responsable bureaux voyages. Tél. pr rend.-vous, M. Bernard Martin, 788-50-40, poste 21-14.

---

2 PROGRAMMEURS PL1/OS

(dont 1 connaissant les problèmes de paie).
— 2 à 3 ans d'expérience.
Tél. : 742-35-25.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MARCHE INTERNATIONAL siège Neuilly-sur-Seine. recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR EXPORTATION

Formation Commerciale. Excellente connaissance anglais. Appelé à se déplacer fréquemment à l'étranger, après période de formation. Possibilité ultérieure établissement hors de France.

Adresser C.V. manusc., prét., No S 72.288 ISORP., 9, rue Mayran, Paris-9e.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES en pleine expansion recherche pour la Région Paris ou la province

INSPECTEURS D'AGENCES

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés. ESC - SC. ECO. - LIC. EN DROIT. Après une période de formation de 18 mois, ils auront à orienter l'ACTION COMMERCIALE d'un réseau d'agents généraux.

Ils seront responsables de l'ANIMATION, de l'ORGANISATION DU CONTROLE des agences implantées et également des créations sur un secteur déterminé.

Env. C.V., photo et prétent. sous réf. 485 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

FRAMATOME

Sté D'INGENIERIE NUCLEAIRE COURBEVOIE-LA DEFENSE

recherche

ETUDIANT MI-TPS

Pour exploitation des données in-core et tracé de courbe. Form. souh. BAC. MATH. ELEM.

Se prés. ou prendre R.-Vs av. M. B. MARTIN, 77, r. du Mans, 92400 Courbevoie. 788-50-40, poste 21-14.

BUREAU D'ETUDES pour INSTALLATIONS CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES Banl. OUEST (Saint-Lazare) FILIALE IMPORT. GROUPE recherche :

INGENIEURS

CONFIRMES
Pour ETUDES, REALISATIONS ET/ou AFFAIRES.
Ayant sérieuses références.

Bons appointements, avantages socx, restaurant d'entreprise. Parking assuré.
Ecr. à 72.207 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BUREAU D'ETUDES pour INSTALLATIONS CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES, banlieue OUEST (Saint-Lazare) FILIALE IMPORT. GROUPE recherche :

Bons DESSINATEURS

D'ETUDES et PROJETEURS. Ayant références.

Bons appointements, avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Parking assuré.
Ecr. à 72.205 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour Centre Commercial CENTRE VILLE BANLIEUE recherchons :

MANAGER DIRECTEUR DE CENTRE

ayant expérience confirmée des rapports humains, gestion, publicité, promotion des ventes.

Ecrire avec C.V. à No 72.470, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Manufacture tabacs Pantin rech. JEUNE AGENT DE MAITRISE haut niv. techn. pr entretien machines de fabrication, emploi stable et garantie de carrière. Conditions exigées : nationalité française, libre O.M., bac technique. Options construct. mécan. ou électrotechniq. ou bac E maths et techniq. — Adresser candidature 6, rue Courtois, 93501 PANTIN.

Import. administration rech. lic. sc. éco, national. franç., option économétrie, connaissances informatiques exigées pr travail à mi-temps ds une cellule d'études R.C.B. Tél. BAL. 21-18, p. 48-91.

Chambre Syndicale nationale patronale recherche

JEUNE DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (I.E.P., Droit, Sciences Eco.) Pour un poste :

D'ATTACHE DE DIRECTION

pour études juridiques, statistiques, etc.

Env. C.V., photo et prétent., No 72.477, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

URGENT pour

HAMBOURG DESSINATEURS PERSPECTIVE

pour catalogues techniques. Départ immédiat. Contacter Société ELP, 110, bd G.-Péri, MALAKOFF, 735-96-50.

Nous sommes une société française de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTERE

capables, après un STAGE REMUNERE, d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrivez avec C.V. et photo à no 8.714 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q. t.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Ville de Vitry-sur-Seine (94400) en pleine expansion (rénovation urbaine ZUP - ZAC) rech. d'urgence un Ingénieur principal chargé de la direction du service voirie, assainissement, espaces verts. Logement assuré à titre onéreux. Adr. dem. et C.V. à M. le Maire de Vitry-s.-Seine.

Direction départementale de l'équipement recherche INGENIEUR ou ECONOMISTE formation solide urbanisme. Ecr. avec C.V. détail. et photo D.D.E., Groupe d'études et de programmation, Préfecture du Val-d'Oise, 95010 PONTOISE.

Direction départementale de l'équipement recherche DIPLOME(E) I.U.T. ou équiv. pour sa cellule de lutte contre la pollution. Salaire brut annuel 25.104 F. Tél. pour rendez-vous : 875-69-00, M. BOUCHET.

Sté crédit équipée d'un I.B.M. 3 modèle 10 à disques cherche ANALYSTE - PROGRAMMEUR CONFIRME pour prendre responsabilité études. Posit. cadre. Env. C.V. dét. et référ. Agence Gustav. Elm (NG 192), 41, av. Montaigne, 75008 Paris, qui tr.

Jeune homme diplômé études supérieures pr service personnel. ORSTOM, 24, rue Bayard (8e).

représent. offre

Laboratoire en plein développement recherche pour son ÉQUIPE DE VENTE (Département Réactif)

3 REPRÉSENTANTS

Technico-Commerciaux H. ou F.

Secteurs à pourvoir : PARIS, Région PARISIENNE, NORD.
— Dynamiques, aimant la vente.
— Techniciens de laboratoire (de préférence).
— Voiture indispensable.
— Fixe + intéressement.
— Libres rapidement.

Envoyer C.V. détaillé, manuscrit et photo à : no 51.595, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société Pharmaceutique

recherche pour reprendre clientèle existante

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

ayant si possible expérience de la vente des matières premières de base pour l'industrie pharmaceutique.

FIXE + COMMISSION + FRAIS

Adresser C.V., photo et prétentions à no 71.381, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Une importante société française fabriquant produits pour BOULANGERIES PATISSERIES développe sa force de vente et crée un poste de

CHEF REGIONAL DES VENTES

dans la zone AQUITAINE (responsabilité de huit départements)

CE POSTE :
— bénéficie d'une rémunération fixe, d'une voiture de fonction, d'avantages sérieux importants ;
— convient à un candidat ayant expérience de la clientèle boulangeries-pâtisseries.
Ecrire avec C. V. détaillé, no 72.141, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rrecherche

REPRESENTANTS

pour lingerie féminine exotique.

S'adresser à :
SILVER ROSE
8 Haversale Villas
Turnpike Lane
London N. 15.

représent. demande

Ingén. des Mines ch. Représentation de tout mat. de Mines et de Cimenterie. Affaires importantes immédiatement assurées. Ecrire no 1.293, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Représ. disp. voiture, bur., bien introduit architecte, engineering, B.E.T. décorat. grands magas., hypers, Paris et région par., ch. Représent. produits construction ou équipement bâtiment 1er ou 2e œuvre. Peut effectuer déplacements. Ecrire ACTIVENTE (référ. 301), 5, rue Coq-Héron, 75001 PARIS, qui transmettra.

proposit. com. capitaux

Dispose capitaux et facilité de crédit, recherche association dans agence de voyages en création ou expansion. Adresse 1er renseign. s/réf. 1.676 P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cédex 02, qui tr. Discrétion assurée.

Dispose moyens opérationnels rech. gestion immobil. Paris et région parisienne. Ecr. à 1.958 PUBLI-AS, 121, r. Réaumur-2e.

Groupe financier important disposant capitaux ch. à acquérir participation ds affaires moyennes. Nécessité d'avoir bonne rentabil. Ecr. à 788 B Edit. BLEU PUBL., 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Importante Société Immobilière recherche CAPITAUX Garantie hypothèque sur immeuble appartenant à la Société. Apports minimum : 300.000 F. Intermédiaires s'abstenir. Téléphoner : GIRPA, 325-25-25.

Vous bénéficiez d'introductions importantes. Les utilisez-vous toutes ? Probablement non. Nous sommes là pour vous en faire profiter et vous les rentabiliser. 758-12-49 (poste 554).

traductions

Demande

J. Traductrice, exp. dact., bil. all.-franç. poss. tél. rech. travail suivi à domicile. Tél. : 844-24-79.

travaux à façon

Pour ts trav. de peint., décorat., revêt. de sols, murs - 076-54-96.

cours et leçons

ANGLAIS. Prof. d'orig. maîtr. de lettres mod. Tél. : 222-67-87.

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France. Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant - 828-80-41.

enseignement

iae

Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

DOCTORAT DE 3e CYCLE
GESTION DES ORGANISATIONS

Jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur ayant brillamment réussi et désireux de se former à la RECHERCHE-ACTION au contact d'un CORPS PROFESSORAL INTERNATIONAL.

Deux années d'études à temps plein. Possibilité de bourses.

Adr. C.V. avant le 1er octobre 1974 à I.A.E./CEROG, 22, boulevard Charrier, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

emplois féminins

Importante Société

recherche

Psychologue
(Femme)

pour être responsable des recrutements et mouvements du personnel (cadres et employés)

Placée sous l'autorité du Chef du Service du Personnel et en liaison avec les responsables hiérarchiques régionaux et fonctionnels, elle aura pour mission essentielle :
- d'analyser et de centraliser les besoins en personnel ;
- de mener à bien les recrutements depuis l'étude de poste jusqu'à l'accueil et l'intégration des nouveaux embauchés ;
- elle prendra une part active aux mutations, promotions et développements de carrière.

Elle sera âgée de 25 ans minimum et aura si possible une première expérience de la fonction.

Lieu de travail PARIS, MAINE-MONTPARNASSE.

Adr. lettre, photo et prétentions sous réf. DROVE (à mentionner sur l'enveloppe) à



BSN Gervais Danone Levallois
recherche

secrétaire de direction

trilingue, parfaitement bilingue Allemand Français et Anglais courant pour être la collaboratrice du Directeur des Relations Extérieures. LIBRE IMMEDIATEMENT.
3 ans expérience minimum.
Connaissances juridiques ou de gestion appréciées.

Adresser c.v. détaillé à Françoise Mansion, BSN Gervais-Danone 126-130 r. Jules Guesde 92302 Levallois Perret.

HAVAS CONTACT

URGENT
Société d'électronique filiale Thomson-C.S.F. recherche

J.F. aide comptable

pr travx variés. Lieu de trav. près métro Cité-Universitaire. Se présenter l'après-midi, 14 h. 30 à 17 heures, à : SAPHYMO-STEL, 51, r. Amiral-Mouchez Paris-13e.

JEAN PATOU cherche pour son Département des Licences

JEUNE SECRETAIRE

BILINGUE ANGLAIS

- BTS option Marketing ;
- Excellente sténodactylo ;
- Italien ou espagnol apprécié ;
- Permis de conduire ;
- Lieu de travail : Concorde.

Une candidate sérieuse bénéficiera de l'évolution du Département.

Adress. courte lettre manuscrite et C.V. sous/réf. 6.646 F. à

sema selection

16, rue Barbès.
92126 MONTROUGE.

Organisation internationale ch. collaboratrice allemande temps partiel. Excel. rédactrice. Ecr. F.M.V.J., 13, r. Racine, Paris-6e.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIES GRAPHIQUES recherche d'urgence pour son siège à Paris

SECRETAIRE DE DIRECTION

CONFIRMEE.
Sérieuses références exigées. Env. C.V. à Mlle Vigouroux, BRODARD et TAUPIN, 6, place d'Alleray, 75015 Paris.

Société METALLURGIQUE Quartier OPERA recherche pour 6 mois environ

SECRETAIRE-STENODACTYLO

EXPERIMENTEE.

Libre rapidement.

Ecr. av. C.V., références et prét. à 71.508 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Filiale Groupe Sidérurgique Important recherche pour son Directeur Général

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

confirmée, ayant minimum 5 ans d'expér. dans fonction similaire. Langues appréc. Lieu de trav. : Paris (8e). Adress. C.V., photo, références et prétent. par lettre man. sous no 6.771, P. LICHAU, 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Sté MULTINATIONALE quartier MONTPARNASSE recherche pour son SERVICE JURIDIQUE

SECRETAIRE EXCELLENTE STENODACTYLO

Très bonne présentation et capacités de contact exigées.

Ecr. avec C.V. manuscrit, photo à 71.650 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Américaine de Travail Temporaire

Kelly Girl

Agence Opéra

Agence Montparnasse
Tour Maine Montparnasse
538.74.00 ou 72.30

Organisation juridique recherche 1e Secrétaire très expérimentée ; 2e Bonne sténodactylo, connaissances termes juridiques non nécessaires. — Téléph. 233-56-34.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

même débutante.
(Bac technique ou équivalent) pour travail intéressant dans équipe dynamique

(Publicité - Marketing)

Salaire en fonction des capacités.

Se présenter 190 r. Championnet, Paris (18e), de 9 h. à 12 h.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 202, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

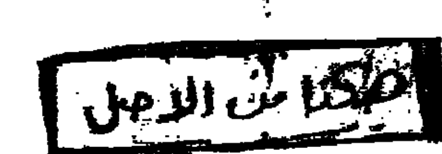
Vends 6 défenses d'éléphants 120 kilos. Ecr. Valette, 7, rue Larrey, 31000 TOULOUSE.

autos-vente

Vent Caravane 4 places Dereack. 1re main. Prix très intéressant. Ecrire Mme BOTELLA Yvonne, 210, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

A vendre JAGUAR 3.8 L. MK2, état exception. Tél. : 466-34-75.

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 33



demandes d'emploi

LES CADRES HAUT NIVEAU TROP CHERS
(notamment pour les P.M.E. et la province)

ALORS

Un CONSULTANT INDÉPENDANT
rompu aux missions temporaires

- **Recrutement et Formation**
- **Marketing et Publicité**
- **Recherche et Développement**

répondra à vos besoins

sans alourdir votre budget par des salaires supplémentaires, grâce à une **RÉMUNÉRATION DIRECTE** par honoraires forfaitaires.

J'ai 31 ans. Grandes Ecoles et Polyformation. Les preuves de mon efficacité sont à la disposition de messieurs les directeurs. Demandez-les.

Ecrire n° 7211, « LE MONDE ». Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR E.S.M.E.
36 ans, 10 ans d'industrie, recherche poste
CHEF DE DÉPARTEMENT
dans société d'engineering, ou
CHEF DES TRAVAUX NEUFS
dans important groupe industriel
Longue expérience en Engineering :
— Equipements industriels complexes.
— Bâtiment, construction d'usines.
— Direction de chantiers importants.
— Participation à l'exploitation.
Actuellement : Chef de bureau d'études.
Ecrire sous le numéro 6.561, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

SERVICES DU PERSONNEL
Jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une formation spécialisée au CIFFOP cherche emploi de
CADRE DÉBUTANT
dans Service du Personnel
Ecrire CIFFOP, 10, rue de Vouillé, 75015 PARIS, ou téléphoner au 842-40-35.

MAITRISE DE GESTION
F., 24 a., bon niv. angl., libre im. Exp. 1 an Sté exp. compt. recherche poste de collaboration ayant rapport à la gestion, PARIS ou proche banlieue. Ecrire : E. ADAMS, r. Marc-Seguin, 75018 Paris.

Animatrice soc.-culturelle dipl. ... poste Paris ds enseignem., ... culturel d'entreprise, cen... cult. préfér. temps partiel. Ecrire à Mme Rochais, 74, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

... pér. de Droit des affaires. ... sér. réf. en tant que responsab. Jurid. content. et fisc. ... Etabliss. Financier Paris, libre rapid. Rech. situat. stab. et d'avenir. Rémunér. min. 85.000 F. Ecr. s. réf. 99, à Lévi-Tournay, 5, cité ...aille, 75009 Paris, qui transm.

Psycholo. recrut. ch. empl. ... au Service Personnel. Ecr. n° 1.333, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE
polyvalente, lic. lettres, parl. allem., angl., ital., libre immédiat., ch. situation rédaction journal, revue, ou service presse ou audio-visuel dans entreprise. Ecr. N° 1.332 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 PARIS Cedex 9.

Débutante 20 ans. BTS trait. information, ch. emploi anal.-programmeur. Libre de suite. S'adresser : Renaud Josette, Chiddes - 71220 Saint-Bonnet.

MÉMORIALISTE EXPERTISE COMPTABLE
27 ans, dipl. Econo. gle 4 ans expér. ds imp. Cabinet Expert. Comptable étud. toutes propos. à partir de 72.000 F. Ecr. n° 7.214, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Direct. bil. Anglais parlé, lu, écrit. Proficiency. Ch. Comm. britann. et expér. Documental. ch. poste conf. cont. respons. initiatives. Ecrire n° T 60.337, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e).

Secr. st.-dact., 47 ans, lib. ste, conn. angl., sér. réf., ch. emploi mi-temps, 13e ou 14e ou banl. Sud. Tél. le matin : 350-80-25.

DESSINATEUR-PROJETEUR
3e ECHELON. 28 ANS.
— Format. de base architecture.
— 3 1/2 ans à l'étr. ds imp. ent.,
— Expér. ds équipem. indus. et industrialis. ds tech de const.,
— All. techn. parlé, écrit. Connaissances italien, anglais.
Ch. poste des respons. dans B.E. Etud. tte prop. Fr. et étranger. Ecr. N° 1.318 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DU PERSONNEL
20 a. expérience fonction Sté + de 5.000 p., recrutem. tous niveaux. Relat. syndic., format. recherche urgence poste durée déterminée ou indéterminée suivant besoin. Libre de suite. Ecrire N° 71 064 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GESTIONNAIRE EXPERIM.
Excellent angl., allem., roum. notions d'italien.
Licencié en droit et ès lettres. Forte personnal., rompue à ttes formes de relations sociales intéressé par affaires européennes.
recherche
direction générale de moyenne entreprise ou poste à responsabilité dans équipe dirigeante ds Sté plus import. ou multination.
Services préférentiels :
Commercial
Relations Publiques. Publicité. Siég. de préf. Paris ou rég. par. mais prov. ou étrang. envisag. Ecr. N° 1.330 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

CHEFS SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES
HOMME - 33 ans - DECS
Sens des affaires, goût du contact, ...

J. H. 27 ans, niv. bac, anglais parlé, recherche situation
BANLIEUE OUEST
Court déplacement accepté. Etudie toutes propositions développant les contacts humains, ainsi que les responsabilités. Ecr. n° 6.562, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TS GEOLOGUE NANCY
31 ans, 3 ans expér. dt 4 Outre-Mer, ch. situat. préf. Outre-Mer. Ecr. n° 7.209, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. - 26 ans
libéré O.M., anglais-allemand, expér. distrib., produits grande consomm., gestion marketing, poste cadre. Région indifférente. Ecrire N° 71.362 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F. tril. angl., allem., franç., 10 a. expér. étalage, ch. situat. étalagiste, vend. étalag. comm. luxe. Libre environ 30 octobre. Ecr. n° 1.299, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comm. expér., 34 a., réf. 1er ordre, angl. parf., ch. situation stable Afrique ou D.T.O.M. Ecrire à n° 75.295. REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, Paris 75002.

INGENIEUR CHIMISTE, 30 a., 4 a. expér. contrôles, recherches développ. fabricat, rech. emploi simil. dans région parisienne. Ecr. à T 60.183 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

MERCHANDISER
Expér. 2 ans dans le cadre d'une impte Sté européenne de la distribution alimentaire cherche place stable dans Groupe important correspondant. Ecr. à 76.306 REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR roumain, spécialisé dans le chauffage et la climatisation, ayant déjà une pratique de projets dans l'industrie chimique : climatisation de centre de calcul, etc., parlant couramment le français ...

INGENIEUR T.P.
25 ans d'expérience en ETUDES - TRAV. - CONTROLE dans les domaines : routes-bâtiments (industriels, traditionnels, sociaux), complexes industriels, chemin de fer, aérodromes, ch. poste à responsabilité ds entreprise exerçant ses activités à l'étranger (de préférence Amérique latine).
Espagnol courant, bnes connais. portugais, notions d'anglais.
C.V. et référ. sur demande. Veuillez prendre un 1er contact en écrivant à PUBLIPRESS ss réf. N° 0664, 31, bd Bonne-Nouvelle. 75082 Paris Cedex 02.

INGENIEUR INSA
2 a. exp. en entr. gle de bât. (hôpit. T.C.E.), ch. poste ingén. d'étude engineering ou similaire. Ecr. N° 1.207 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., lic. de géologie, un certif. de maîtrise, ch. emploi. Ecr. à Mme BOURAT, 31, rue Joseph-de-Maistre - 75018 Paris.

F., 45 a., dipl. univ., secrét. bil. angl., esp., ch. empl. tps partiel. Ecr. n° 1.334, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 31 ans, nat. française, dirig. act. petite entreprise, rech. pr PARIS ou sa région, poste au sein d'une direction générale ou direction du personnel ds Sté en expans. Ecr. s/n° 98.465-B, Bleu, 41, av. du Château, 94 - Vincennes, qui tr.

J. F., 30 a., DES anglais, dipl. phonét. MA (linguist. US), écrit agrég., ch. poste enseignement ou autre. — Tél. : 873-61-65.

J. F., 25 a., SECR. ST. DACT., ch. poste stable ds serv. Ccial, rég. Argenteuil ou près Saint-Lazare. 2.300 × 13 × 40. Ecrire Mlle M. Faith, 8, pl. Saint-Just, Appartem. 103. 95100 Argenteuil.

J. F., 26 a., lic. hist., conn. angl. Etud. ttes prop. Ecr. Chartier, 94, av. Aubert. 94300 Vincennes.

TECH. SUP. CAOUTCHOUC ...

CADRE ADMINISTRATIF
Gest. financ. compt. et admin. 2 ans d'expérience ds bâtiment. Prod. industr., cher. situation simil. dans bâtiment, alimental. ou loisirs, province ou O. M. Anglais parlé et écrit. Ecrire ACEP, 113 bis, avenue Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Suite restructuration européenne
DIRECTEUR GENERAL
filiales françaises groupe U.S.A. INGENIEUR A ET M, 46 ANS. Expérience biens d'équipement France et Etranger Marketing, Technique, Production, Administration et finance. Disponible pour poste PARIS 4e trimestre 1974. Ecr. N° 7.191 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animateur de format., H., 40 a., psycho., soc., dyn. de groupe, exp. rel. hum., ch. sit. prét. entrepr. Ecr. 78.540, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 23 a., dipl. éc. hôtelière, DUT. ges., 1 an exp. nég. rest., angl., esp., étud. ttes proposit. Ecrire n° 78.575, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J. H., 26 ans, formation supérieure, parlant couramment allemand, anglais, cherche situation P.M.E. Salaire actuel de : 65.000 FRANCS. Ecrire n° 78.600, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Jeune Femme, poss. bac., parl. angl., allem. et arabe, dactylo, cherche emploi. — DUVAL, 14, rue de Verdun. — LAVAL. Téléphone : (42) 53-60-65.

CADRE CCIAL, 29 a., direct. vtes, market., branche alimentaire, 6 a. expérience marché boursier - oléagineux, resp. Sté multinationale, recherche direct. ventes, achats, relations publiques. France ou étranger. Ecr. sous n° 510 à DAG, 76, rue de Rivoli, PARIS-IVe, qui transm.

J. F., 24 a., lic. droit privé, prépar. CAPA, cherche emploi temps partiel avocat, de préférence ...

ELLE Iranienne, 25 ans, trilingue persan-anglais-français, introduite au plus haut niveau en Iran. Responsabilités dans importante Société américaine. Références. Etudie toutes propositions. Spécialement intéressée par : Dessin, Décoration, Publicité, Commerce.

LUI Français, 27 ans, anglais courant, 5 ans professeur de lettres + conseiller principal d'éducation. Licence d'enseignement. Travaux et séjours à l'étranger. Etudie toute proposition. Spécialement intéressé par : Edition, Journalisme, Commerce, Relations internationales.

Disponibles pour France et tous pays étrangers. Pour contact, téléphonez à 950-10-42 ou écrire à M. CEDRON, Hôtel Richaud, rue Richaud - 78 Versailles.

VOUS CONNAISSEZ LE MOYEN-ORIENT, SA NOUVELLE PUISSANCE FINANCIERE, VOS BESOINS D'EXPORTATION, VOUS ETES UNE FIRME INTERNATIONALE
(vins, bijoux, parfums, prêt-à-porter, mobilier contemporain, produits industriels, etc.)
Un Franco-Américain, 26 ans, trilingue, 5 ans de responsabilités à l'échelon international, expérience d'implantation de bureaux à l'étranger, gestion et direction de petites entreprises,
VEUT CRÉER VOTRE BUREAU AU MOYEN-ORIENT
Ecrivez à F.H.B. 19, pl. de la Madeleine, 75008 Paris, ou téléphonez au 265-04-75.

CADRE DE BANQUE classe V
Homme 31 ans - 4 ans 1/2 large expérience dans Etablissement bancaire à vocation internationale.
CREDIT MAN
Responsable secteur de clientèle industrielle
Licencié en Droit + I.E.P. Anglais, Espagnol, étudiera ttes proposit. des sect. banc. ou industr.
Prétentions : 75.000 francs
Ecrire n° 1.300 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

HIGHLY EXPERIENCED WOMAN BANK MARKETING PUBLIC RELATIONS OFFICER
presently employed New York
SEEKS SIMILAR POSITION OR RELATED FIELDS FRANCE
Fluent french german available interview Paris until september 30. Call mornings 227-31-23 or write N° 1.307 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CHEF DU PERSONNEL
41 ans, expérience dans branche métallurgie, industrie chimique et compagnie aérienne. Rech. poste similaire ou adjoint dans grande entreprise. Ecrire N° 72.317 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cadre Comm., 56 a., 20 a. exp. de la direct. d'un service de produits de grande consommat., chargé des achats et des ventes de l'administration ccial. de la gestion du personnel, etc., recherche poste à responsabil. ...

J.F. SECRETAIRE DIRECT.
22 ans, libre 1er octobre.
— Anglais commercial et litt.,
— Sténo anglaise,
— Licence d'allemand,
— Initiatives et sens des responsabilités. rech. situation stable dans entreprise PARIS ou banlieue Saint-LAZARE. Ecr. N° 6.563 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour gérer au mieux votre service informatiq. (IBM3 disque), il vous faut quelqu'un de jeune, dynamique, entreprenant, qui ...

Homme, Capacitaire en Droit, 36 a., ch. emploi stable et bien rémunéré avec possib. d'avancement. P. BENOIT, 40, bd des Invalides - 75007 PARIS.

Traducteur ESIT, allem.-espag., conn. jur. ch. emp. t. c. ou part. Ecr. n° 1.167, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 27 a., tril., exp. gest. stock bât., lib. 15/11, ch. place stable et av. Ecr. 1.320 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

PARC DES PRINCES
... jard., 3e ét. ss vis-à-vis, spl. appt mod. 190 m² réc. + 3 ch., 2 bns, 2 wc, office, cuis., chbre serv., garage, parf. état. Prix : 850.000 F. Vis. mardi, mercredi, 13-17 h., 54, rue de la Tourelle. Renseignements : 824-61-88.

36, avenue Mathurin-Moreau. récent 3 p. tout cft. sur place, 14 à 18 h., le mercredi 25 sept.

19e - QUAI DE LA LOIRE (METRO LAUMIERE) face bassin, en plein essor sans intermédiaire, nous vendons dans un imm. refait neuf 35 STUDIOS (différentes surfaces) aménagés et décorés, tout confort, kitchenette équipée, salle de bains carrelée, w.-c., moq., tapisserie. Prix, placement et rentabilité sans précédent. Gestion et location assurées. Le Propriétaire GIRPA 325-25-25 + 56-78.

12e, PRES GARE DE LYON DANS UN STYLE MARAIS PRESERVE, NOUS VENDONS DIRECTEMENT DS QUATRE BEAUX IMMEUBLES RESTAURES AVEC UN SOIN PARTICULIER ET GD STDG, 2 ASCENSC. V. ORDURES, INTERPHONE COUR AMENAGEE, FONTAINE, FLEURS, ARBRES ... GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

SEVRES-BABYLONE
Imm. tt confort. VASTE APPT 8/9 P., 2 sal. bains, sal. eau. TEL. 244 m2. SENEZE - 331-68-88

S/LUXEMBOURG
Gd stud., 42 m², 3e ét., chemin., gde cuis., s. de b., tél. 633-63-63.

Ds rez-de-chaussée d'immeubles entier. rénovés. Propriétaire vend plusieurs magnifiques BOUTIQUES en pleine activité dans divers quartiers en plein essor et privilégiés
20e M° AVRON proximité NATION
7e M° VANEAU (près Bon Marché)
15e RUE SAINT-CHARLES Très mignonne boutique
Trois secteurs très commerciaux et très recherchés. Au choix bail de 9 ans ou bail échu. Références et garantie exceptionnelles. Très gros rapport et investissement d'avenir. GIRPA - 325-25-25 + 56-78

IDEAL PLACEMENT **NATION** Propriétaire vend **STUDIO**, cuis. éq., w.-c., salle de bains, moq., chff., refait neuf, 59.000 F. crédit possible. - 255-91-30.

ST-A.-DES-ARTS, ODE. 95-10 CALME, CARACTERE. Sél. + ch., TEL., gd cft. 60 m².

propriétés

CAMARGUE
Gd dom. de rapp. aux bâtiments provenç., 340 ha irrigab. Idéal pr riz. ou élev. Excell. chasse. AGENCE COSTABEL — B.P. 80 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) : 92-08-40.

locations non meublées

Offre

GARE DE LYON, BEL APPT 6 P., TEL. Imm. stdg. 5e étage, asc., pos. prof. lib. T. 704-88-18.

16e O.R.T.F., lux. studio tt cft. tél., 1.100 + charges. 256-13-29.

MARAIS, dans hôtel classé 2 p. tt cft. cuis. instal. T. 628-55-59.

pavillons

PAVILLONS-SOUS-BOIS
3 pces, cuis., w.-c., sous-sol, occupé par couple 79 ans, terrain 530 m². Vendu prix terrain. — 833-39-37, sauf samedi apr.-midi

terrains

PROVENCE - GORDES, 8 km magnifique terrain à bâtir, 30.000 m², eau, électricité, route pittoresque, panorama splendide, boisé, ruines ferme XVe, calme absolu, altitude : 500 m. Vente directe, viager : 39.000 comptant et rente annuelle de 6.900 F indexée, maximum 20 ans F. FAPE. MURS — 84220 GORDES Tél. : 90-72-01-35.

locaux commerciaux

200 F LE M2 ANNUEL
BASTILLE
900 M² Immeuble commercial entièrement libre. bon état, à louer sans pas-de-porte. Bail 9 ans. Ecrire à n° 77.056, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

appartements vente

Paris

SAINT-MARTIN
Ds immeuble en cours rénovat., differ. ...

6, R. ASSOMPTION
Raviss. ...

MALESHERBES ...

ST-GEORGES ...

10e PL. SQUARE MONTHOLON ...

17e - 82, av. des TERNES ...

16e PTE DAUPHINE ...

VIe SAINT-PLACIDE hôtel particulier avec jardin envir. 14 pces — dépendances. Maison de gardiens — 2 gar. Aisément divisible. Travaux à prévoir. Le Luxembourg. 325-10-56. 1, rue de Tournon.

R. DROUOT. Appt. 3 p. cuis., s. bns. 65 m², calme. 633-97-40.

RUE RIBERA, Gd. app. 6 p. p. Terras., balc. tt. cft. 1.100.000. Exclusivité. 705-50-36.

PR. MUETTE, PL soleil, 120 m² envir. Imm. réc. dble living. 3 chbres. 525-18-51, matin.

15e, 38, AV. EMILE-ZOLA 6 p., 110 m², tt. cft., 7e ét. très ensol. 440.000 F. Gar. et ch. Serv. poss. Tél. 577-57-97.

CONVENTION, dans bel imm. p. de t., liv. dble + ch., 70 m². TOUT CFT. PX INTERESSANT. 256-50-57, mat. - 735-43-97, h. b.

15e. Imm. récent standing. 3 P. PLAISANCE. Etage élevé. 4 P. BIR-HAKEIM, soleil. 5 P. VAUGIRARD, calme, balc. Parfait état. 632-29-17.

M° LAMARCK, 4 pces, chauf. cent., asc. Prix 224.000 + petit créd. Fonc. HUSSON, 255-66-18.

ROME, imm. P. de T., asc. Plein soleil. Très beaux appts. 3 p., 55 et 63 m² et 2 p. Grand charme. Poutres 52 m². Tél. MED. 97-40.

SUPERBE 200 m² ...

HALLES - 508-88-97 ...

Région parisienne

PARIS - LA DÉFENSE ...

appartem. achat

viagers

locations non meublées

Offre

TROCADERO ...

Demande

locations meublées

Offre

constructions neuves

terrains

VAUCLUSE ...

villas

locaux commerciaux

17e - TOCQUEVILLE ...

PARIS (10e) ...

appartements occupés

16e AV. MOZART ...

fermettes

bureaux

16, PL. VENDOME (1er) ...

AV. OPERA ...

BOURSE ...

fonds de commerce

locaux indust.



DIRECTEUR DES VENTES — 140.000 F

Un très important groupe français à vocation internationale recherche un Directeur des Ventes pour une de ses divisions industrielles, spécialisée dans les équipements de chauffage (accélérateurs, régulation, pompes, etc...). Il sera responsable de l'application de la politique commerciale et de la réalisation des ventes avec le concours d'une trentaine de commerciaux qu'il sera chargé d'animer, de diriger et de gérer. Dans un souci permanent de marketing, il devra par son action personnelle acquérir de nouveaux marchés et découvrir d'autres débouchés. Ce poste conviendrait à un cadre si possible de formation supérieure, âgé d'au moins 28 ans, capable d'assimiler la technique des produits, mais surtout excellent vendeur et homme de terrain, et dont les fonctions antérieures lui permettent d'être un animateur confirmé. La connaissance des milieux installateurs, distributeurs, grossistes et des prescripteurs du bâtiment serait un atout très appréciable. Une expérience de marketing industriel permettrait au candidat retenu de trouver à court terme dans le cadre de cette division un développement de carrière intéressant. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 140.000 F et fonction des compétences. Écrire à Paris. Réf. A/2135M

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE — 120.000 F

Un groupe multinational extrêmement dynamique, spécialisé dans l'emballage, recherche un Directeur Commercial pour sa filiale de distribution française. Sous l'autorité du Directeur du Marketing Européen, il sera responsable de la gestion commerciale, administrative et humaine d'une entreprise orientée vers la vente dans le secteur alimentaire. Dans le contexte d'une gestion par objectifs, il s'attachera particulièrement au développement des ventes et au maintien de relations suivies avec la clientèle, au moyen d'une force de vente d'une dizaine de vendeurs qu'il devra réorganiser et motiver. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure commerciale ou équivalent, ayant une expérience confirmée du marketing et de la vente de produits destinés à l'industrie alimentaire acquise de préférence dans une société anglo-saxonne. Une certaine connaissance de l'anglais est nécessaire. Le candidat devra être un bon organisateur et un meneur d'hommes. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Le poste est à pourvoir dans la banlieue nord-ouest de Paris. Écrire à Paris.
Réf. A/2136M

RESPONSABLE COMMERCIAL — 100.000 F

Une importante société française, leader dans sa branche, (Produits industriels destinés au Bâtiment), recherche un Responsable Commercial pour Paris. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera un animateur de la politique et du développement de sa région. A partir de cas spécifiques, il sera amené à innover et à moduler les actions commerciales. Enfin, dans le cadre d'objectifs annuels, il contrôlera plusieurs agences (6) et leur personnel (60 personnes), il conseillera les chefs d'agences sur le plan commercial, administratif et technique. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, ayant une formation supérieure technique ou commerciale, attestant d'une expérience de plusieurs années dans l'animation et le commandement d'un réseau de représentants complétée par une aptitude à la gestion. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100.000 F, sera liée à l'expérience acquise. Excellentes perspectives d'avenir. Écrire à Lyon. Réf. A/3252BM

TÉLÉ-INFORMATIQUE — Paris

Une division d'un très important groupe industriel français, spécialisée dans la fabrication et la vente de terminaux conversationnels intelligents, recherche dans le cadre de son expansion continue des spécialistes du télé-traitement.

Ingénieurs Commerciaux — Dépendant du Chef de Secteur, ils s'intégreront à l'équipe existante et auront pour mission de prospecter la clientèle qui leur sera confiée. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'environ 30 ans, de formation supérieure (grande école ou niveau équivalent), ayant acquis une solide expérience de la vente de matériel informatique (terminaux en particulier) et possédant de bonnes connaissances des procédures de télé-transmission. La pratique de la langue anglaise serait appréciée. Écrire à Paris.
Réf. A/2132M

Technico-Commerciaux — Basés à Paris, ils seront chargés d'analyser les besoins de la clientèle, d'en trouver les solutions et de rédiger les propositions en vue des négociations en étroite collaboration avec les ingénieurs commerciaux. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'environ 30 ans, de formation supérieure (grande école d'ingénieur) possédant de bonnes connaissances des systèmes informatiques, du soft de télécommunication, alliées à une grande expérience du télétraitement et des périphériques d'ordinateurs. Ces postes nécessitent le goût des contacts clientèle. La pratique de la langue anglaise serait appréciée. Écrire à Paris. Réf. A/2019BM

Technico-Commercial Senior — Sous l'autorité du Directeur Commercial France, il aura la responsabilité des ingénieurs technico-commerciaux et sera lui-même opérationnel. Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis l'expérience énoncée à la référence A/2019B et possédant de plus l'habitude de l'animation d'une équipe. Écrire à Paris.
Réf. A/2020BM

Création Produits — La même société recherche pour son service marketing un Responsable Produits de haut niveau qui, en fonction de ses connaissances de la concurrence et du marché, sera chargé d'apporter des modifications aux produits existants et de définir de nouveaux produits jusqu'à la rédaction du cahier des charges. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs (Télécom., Supélec...) ayant acquis une très bonne expérience de la télé-informatique (produits et procédures, hardware et software) et possédant un réel esprit marketing afin de se monter réaliste, créatif et synthétique dans son approche des besoins de la clientèle et des possibilités de réalisation technique actuelles. Écrire à Paris. Réf. A/2133M

Formation Commerciale — Après s'être familiarisé avec les produits existants, ce spécialiste de la formation commerciale sera chargé de recenser les besoins en formation des équipes commerciales et technico-commerciales, et d'y répondre lui-même ou avec l'aide d'organismes extérieurs spécialisés. Il sera bien entendu chargé de l'accueil et de la formation des nouveaux entrants, en vue de faciliter leur intégration à l'équipe existante. Il participera également en collaboration avec la direction commerciale à l'élaboration des argumentaires de vente. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (sciences humaines, grande école de commerce...) ayant acquis une réelle expérience de formateur commercial dans une société si possible du domaine informatique. Écrire à Paris. Réf. A/2134M

La rémunération afférente à ces différents postes est fort intéressante et sera fonction de l'expérience acquise par chaque candidat.

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE — 78.000 F

Un groupe multinational, l'un des premiers au monde de la profession, recherche le Chef du service informatique de son usine du Nord-Pas-de-Calais (400 personnes environ). Attaché à la direction administrative et comptable de l'établissement, il sera responsable de l'exploitation du système existant : un IBM 3 avec téléprocessing, et de la programmation en liaison avec les services demandeurs : comptabilité bien sûr, mais aussi personnel, fabrications, stocks, etc... Il entretiendra également d'étroites relations avec la direction informatique européenne qui est équipée d'un IBM 370. Enfin et surtout, il sera l'organisateur, le formateur et l'animateur d'une équipe de 7 ou 8 personnes (analyste-programmeur, pupitreurs, perfo-vérificatrices). Ce poste convient à un cadre de 28 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur et justifiant d'une expérience de la programmation et de l'informatique de gestion, ainsi que de la conduite d'une équipe. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. La connaissance des IBM 3 ou 360/20 serait appréciée. La rémunération annuelle, fonction des compétences, pourra atteindre 78.000 francs au départ pour un élément le justifiant. Le groupe qui est particulièrement avancé en matière de gestion des ressources humaines est en mesure d'offrir d'intéressantes perspectives à un candidat de valeur. Écrire à Croix. Réf. A/4176M

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE — 120.000 F

Une importante société française, spécialisée dans la production et la transformation de matières plastiques, filiale d'un groupe international, recherche pour Paris un Directeur administratif et comptable. Sous l'autorité du Directeur Général, il supervisera l'ensemble des services administratif, comptable et informatique du siège. En liaison avec le service Organisation et Méthodes du groupe, il sera chargé de la conception et de la mise en place de procédures comptables et administratives homogènes permettant un contrôle efficace des opérations effectuées dans des divisions dotées de l'autonomie de gestion. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC) possédant une formation comptable complémentaire (DECS ou niveau expertise) et justifiant d'une solide expérience de l'organisation comptable et administrative acquise dans une société industrielle ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon. La pratique de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 120.000 francs. Le développement de la société permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution pour un candidat de valeur. Écrire à Paris. Réf. A/2131M

MARKETING MANAGER — 100.000 F

Produits pharmaceutiques — La filiale française d'un groupe multinational, spécialisée dans la production et la commercialisation de produits pharmaceutiques, recherche dans le cadre de son expansion rapide, pour son Siège situé à Paris, un jeune Marketing Manager. Sous l'autorité du Président Directeur Général, il élaborera les objectifs et les programmes de marketing et de vente de la Société sur le marché français et sera responsable de leur mise en œuvre ainsi que du contrôle des résultats, en outre il dirigera une force de vente de 75 personnes et sera chargé de la coordination des différents services opérationnels ainsi que des relations avec le service Marketing de la maison mère. Ce poste convient à un cadre commercial confirmé, diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'au moins 30 ans. La préférence sera donnée à un pharmacien ayant acquis une solide expérience du marketing et de la gestion de produit dans le secteur industriel pharmaceutique. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 90.000 francs et sera fonction du niveau d'expérience acquise. Écrire à Paris.
Réf. A/2127M

ATTACHE DIRECTION COMMERCIALE — 90.000 F

Un groupe français (chiffre d'affaires consolidé : 150 millions de francs), lié à une puissante holding, et spécialisé dans la fabrication et la vente de produits destinés aux industries alimentaires, pharmaceutiques et chimiques, crée pour faire face à son expansion constante un poste d'Attaché de Direction Commerciale. Basé au siège en proche banlieue parisienne, et sous l'autorité du Directeur Commercial du groupe, il assistera celui-ci dans diverses missions : études commerciales, administration et organisation des ventes, contacts commerciaux à haut niveau avec les industries et les administrations. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans environ, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent) ayant acquis environ 5 années d'expérience dans les différents aspects de la fonction commerciale (vente et administration), si possible dans le marketing de produits industriels et au sein d'une société de moyenne importance. Une assez bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Compte tenu des possibilités d'évolution une grande importance sera accordée au potentiel et à l'adaptabilité du candidat. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 90.000 francs, et fonction de l'expérience acquise. Écrire à Paris. Réf. A/1989CM

CHEF DE PRODUIT — + 85.000 F

Secteur hospitalier. — La filiale française d'un groupe international de premier plan, leader dans la fabrication et la vente de produits médico-chirurgicaux de haute qualité crée, pour son siège situé près de Lyon, le poste de Chef de Produit pour son département spécialités. Rattaché au Directeur du Marketing et assisté par le Directeur des Ventes, il aura pour mission d'analyser les besoins du Marché, de gérer les différents produits et de favoriser le développement de produits de plus en plus sophistiqués. Sa connaissance du Marché lui permettra de jouer un rôle déterminant dans l'orientation de la politique de commercialisation. En outre, dans le cadre d'une direction par objectif, il devra définir les moyens nécessaires à sa mission. Ce poste nécessitant une pratique courante de l'anglais, conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans. A partir d'une formation supérieure commerciale ou médicale, il aura acquis à un poste de responsabilités, une réelle connaissance des problèmes de commercialisation en milieu médical ou hospitalier. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 85.000 F, sera fonction de l'expérience acquise. Il s'y ajoutera un intéressement lié aux objectifs définis annuellement. Ce poste offre de sérieuses perspectives d'évolution à un candidat de valeur. Écrire à Lyon. Réf. A/3278M

INGÉNIEUR COMMERCIAL — Lorraine

Une société filiale d'un des plus importants groupes industriels français souhaite diversifier les activités de son usine située près de Thionville. Dans ce but, elle crée sur place un poste de responsable commercial qui sera chargé de définir les secteurs industriels auprès desquels il recherchera ensuite des contrats de sous-traitance. Pour ce faire, il devra dans un premier temps évaluer les capacités techniques disponibles (outillage et main-d'œuvre) d'une unité de production dont l'activité majeure reste les produits métalliques pour le bâtiment. Il définira ensuite des familles de produits pour lesquels l'usine serait facilement opérationnelle, et il entrera en contact avec les entreprises concernées, soit dans la région, soit outre-Rhin. Le poste réclame une formation technique du niveau ingénieur, une bonne pratique de la langue allemande et une bonne disposition pour les contacts commerciaux. Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 80.000 francs, pourra être supérieur si les compétences le justifient. Logement assuré. Écrire à Paris. Réf. A/2129M

CHEF DES VENTES PARIS — 70.000 F

Machines à calculer — La filiale française de distribution d'une société multinationale recherche pour créer et développer son département « calculatrices de poche » et « imprimantes de bureau » un Chef des Ventes. Basé à Paris et, après analyse du marché de la distribution, il mettra en place un réseau sur la France et l'animera. Dans un premier temps, il aura un rôle important sur le terrain et visitera personnellement les clients. Puis, il sera ensuite responsable de la coordination des ventes et des actions promotionnelles. Il participera, en liaison avec la Direction Générale, à la définition des nouveaux produits. Ce poste conviendrait à une jeune professionnel de la vente, âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une bonne expérience dans la vente de machines de bureau et de solides connaissances du marché et de la distribution. Le titulaire doit être rapidement capable d'assumer la responsabilité entière de ce département. A la rémunération annuelle de l'ordre de 70.000 F s'ajoutent une voiture de fonction ainsi que le remboursement intégral des frais de déplacement. Écrire à Paris.
Réf. A/2137M

ATTACHÉ DE DIRECTION — 65.000 F

Secteur Tourisme-Banques — Une importante banque internationale, membre d'un groupe de renommée mondiale lié à l'industrie du tourisme et des voyages, recherche pour sa filiale française dont le siège est situé à Paris, un attaché de direction. Relevant directement du Directeur, il sera chargé, dans un premier temps, d'innover en matière de produits bancaires destinés à une clientèle de particuliers. Il sera en outre peu à peu formé à certains produits spécifiques de cette société, et son activité prendra alors une orientation internationale, principalement européenne, qui le conduira à s'adresser aux Directions Générales des grands organismes financiers des différentes places. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'au moins 25 ans, ayant acquis une excellente information sur les institutions et mécanismes bancaires, et souhaitant exercer des fonctions commerciales dans un contexte international. La pratique de l'anglais est indispensable, de bonnes notions d'allemand ou d'espagnol seraient appréciées. La créativité, le standing personnel, et le sens de l'autonomie constituent des facteurs prédominants pour réussir dans cette fonction. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 65.000 F. Écrire à Paris.
Réf. A/2128M

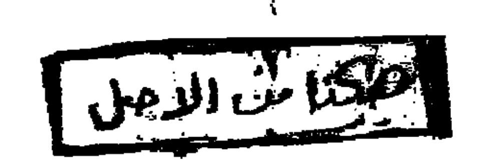
RESPONSABLE COMMERCIAL — + 60.000 F

Restauration — Une des toutes premières maisons de Bourgogne pour la qualité de ses vins et sa notoriété recherche un responsable du secteur restauration sur la région parisienne. Il aura pour mission de développer les ventes de ce secteur et mettra progressivement en place une équipe de représentants. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, possédant une bonne introduction dans le milieu de la restauration, l'expérience de la vente de produits similaires et une solide formation. La rémunération annuelle de départ, comprenant fixe et intéressement, sera de l'ordre de 60.000 francs et pourra être supérieure en fonction des résultats. Intéressantes perspectives d'évolution. Écrire à Paris.
Réf. A/2130M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Londres - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich



SCIENCES

[À c]ause de fissures dans les systèmes de refroidissement

[Q]uinze des cinquante et une centrales nucléaires [se]ront provisoirement fermées aux États-Unis

Un mois après la publication, aux Etats-Unis, d'un rapport qui [con]clut au très faible danger des centrales nucléaires, la Commission [am]éricaine de l'énergie atomique (A.E.C.) a annoncé, le samedi [21] septembre, qu'elle avait ordonné la fermeture d'ici à deux mois [de] quinze des cinquante et un réacteurs producteurs d'électricité aux [Eta]ts-Unis.

Cette mesure a été prise après que trois réacteurs nucléaires [à e]au bouillante, conçus par la société General Electric dans l'Illinois [et] le Connecticut, ont présenté des défaillances au niveau du système [de] refroidissement.

[T]ous les réacteurs du même [typ]e que ceux dont le système de [ref]roidissement s'est révélé peu [sûr] devront être arrêtés au plus [tar]d dans deux mois et subir une [ins]pection. Il se peut que cette [en]quête dure plusieurs semaines, [voi]re plusieurs mois, avant que [les] centrales soient à nouveau [aut]orisées à fonctionner.

[L]e système de refroidissement [d'u]n réacteur est un de ses élé[me]nts critique, puisque c'est lui [qui] est chargé d'évacuer la cha[leu]r produite dans le réacteur [par] la fission des atomes. Il s'agit [d'u]n ensemble complexe de [tuy]aux multiples en acier inoxy[da]ble qui est sujet à la corrosion [lor]sque la tuyauterie vibre. Les [sou]dures des tuyaux risquent de [cé]der et des fuites d'eau de se [pr]oduire. Le cœur du réacteur [n']est alors plus convenablement [r]efroidi, la température s'élève et [l]e combustible nucléaire risque de [se] déformer, voire de fondre (*le [M]onde* du 9-10 juin 1974). Un [ac]cident par arrêt du refroidis[se]ment du réacteur est un de [c]eux qui est le plus redouté et [co]ntre lequel le plus grand nom[b]re de précautions sont prises. Les fuites des trois réacteurs amé[ri]cains ont ainsi été rapidement décelées par les détecteurs dont sont munis les systèmes de refroidissement. Les réacteurs nucléaires sont désormais dotés d'un système de refroidissement d'urgence du cœur (l'*emergency core cooling system*).

En France, la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) construit actuellement, sous licence américaine et pour le compte d'Electricité de France, deux réacteurs à eau bouillante, et le premier devrait entrer en service vers 1980. Le problème de la sécurité des réacteurs nucléaires continue aux Etats-Unis de faire l'objet de débat. L'un des auteurs des méthodes d'analyse de la sûreté des réacteurs à l'A.E.C., M. Carl Hovecar, vient de remettre sa démission : « *En dépit des paroles rassurantes que l'A.E.C. prodigue au public mal informé et induit en erreur*, a-t-il expliqué, *les questions de sûreté qu'il reste à résoudre sont si graves que les Etats-Unis devraient envisager un arrêt complet de la construction des centrales, en attendant de voir si ces questions peuvent être résolues d'une manière ou d'une autre.* »

● *La conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique* (A.I.E.A.) a décidé d'admettre l'île Maurice et la République populaire démocratique de Corée au sein de l'Agence.

MÉDECINE

Les salaires des infirmières et sages-femmes britanniques sont augmentés de 30 %

Les infirmières et les sages-femmes britanniques ont obtenu une augmentation de 30 % de leurs salaires. Leur rémunération moyenne, qui était de 33 livres par semaine (364 F), sera, en fait, augmentée de 20 livres par le jeu des primes et des heures supplémentaires. Cette mesure, qui touche trois cent soixante mille personnes, prend effet à partir du [1er] mai 1974 et coûtera environ [..] millions de livres (près de [..]0 millions de francs) au service national de santé.

Au mois de juin dernier, soixante-quinze mille infirmières avaient entamé une grève, qui a bouleversé le fonctionnement des services hospitaliers de Grande-Bretagne. En juillet, ce fut le tour du personnel auxiliaire des hôpitaux (*le Monde* du 17 juillet).

En France, aussi, le personnel soignant des hôpitaux proteste régulièrement, depuis plusieurs années, contre le faible montant des salaires et contre les difficiles conditions de travail. Mais les hôpitaux publics ne sont pas les seuls visés. Dans certaines cliniques privées, on a assisté, récemment, à des mouvements de grève.

Les rémunérations offertes aux infirmières et aux aides-soignantes sont trop faibles en France. Dans le secteur public, leur montant varie de 1 700 à 1 800 francs par mois pour une infirmière débutante, tandis que dans le secteur privé, selon que les employeurs appliquent ou non la convention collective, ces salaires varient de 1 500 à 1 700 francs par mois. Généralement, cependant, les responsables de cliniques privées accordent des salaires supérieurs. Après vingt-cinq ans de service, les unes et les autres ne parviennent guère à dépasser un plafond de 3 000 francs par mois.

Quant aux aides - soignantes, qu'il s'agisse des hôpitaux publics ou des cliniques privées, elles perçoivent rarement plus de 1 300 F par mois (bien plus souvent de 1 100 F à 1 200 F) et n'atteignent, en fin de carrière, guère plus de 2 000 F.

Il ne paraît pas douteux qu'un effort doive être entrepris dans les années à venir en vue de diminuer la disparité considérable des revenus entre médecins d'une part, et personnel soignant de l'autre.

Mais il appartient sans doute aux hôpitaux publics de prendre des initiatives sur ce plan, car la situation financière d'un certain nombre de cliniques privées les a placées au bord de la faillite, et cela en raison d'un mode de tarification indapaté. — A. Rd

Mme VEIL : la charte du malade sera diffusée prochainement.

Les nouveaux bâtiments de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, deuxième étape de modernisation de cet établissement, viennent d'être inaugurés par Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui a rappelé l'importance que le gouvernement accordait à l'humanisation des hôpitaux, et a souligné l'ampleur de l'effort qui reste à accomplir. « *Pour l'ensemble de la France*, a notamment indiqué le ministre, *on peut chiffrer le nombre de lits en salles communes à plus de deux cent mille.* » « *De même*, a aussi déclaré Mme Veil, *les services d'accueil conformes à ce que nous souhaitons, n'existent, à l'heure actuelle, que dans un cinquième des établissements hospitaliers.* »

Le gouvernement s'est fixé comme ligne d'action de faire disparaître les lits en salles communes à l'horizon 1980, a affirmé Mme Veil. En outre, la « *charte du malade* », définie au début de 1974, doit être diffusée dans les prochains jours.

Mais une véritable humanisation « *passe nécessairement par la présence d'un personnel soignant compétent, efficace et en nombre suffisant* », a encore déclaré le ministre de la santé, en précisant qu'un plan de revalorisation de la fonction infirmière a déjà été élaboré, mais que l'existence de ce plan ne « *doit pas faire pour autant renoncer à l'étude d'autres possibilités d'amélioration* ». A ce propos, Mme Veil a annoncé que le principe d'une allocation versée pendant la période des onze semaines de stages en fin d'études d'infirmière était désormais acquis.

DÉFENSE

A Carpiagne (Bouches-du-Rhône)

DES MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ONT MANIFESTÉ DANS UN CENTRE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Une centaine de militants d'extrême gauche ont manifesté, dimanche après-midi 22 septembre, au centre d'instruction de l'armée blindée à Carpiagne (*Bouches-du-Rhône*), à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » organisée par *l'armée de terre. Scandant* des slogans et distribuant des tracts qui réclamaient « la libération des soldats *de Draguignan et de Nice* emprisonnés », les manifestants ont défilé, pendant une dizaine de minutes, dans le *camp avant d'être* interceptés par la police militaire.

Selon le comité antimilitariste de Marseille, une dizaine de manifestants ont été interpellés par la gendarmerie et libérés dans la soirée.

A Antibes (Alpes-Maritimes), des tracts, réclamant la libération des soldats incarcérés après la manifestation dans la rue à Draguignan (Var) et après un incident dans un bataillon de chasseurs alpins à Nice, ont été distribués, samedi 21 septembre, devant le monument aux morts au cours d'une cérémonie marquant l'anniversaire d'un régiment.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

— A PROPOS DE... —

La journée d'action des transporteurs routiers

SUR LE PAVÉ...

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), qui groupe 24 000 adhérents, et l'Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles (UNOSTRA), *qui en rassemble 10 000*, organisent ce lundi matin 23 septembre, une journée nationale de revendications pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le malaise *qui règne* dans la profession.

L' « opération escargot », déclenchée par l'UNOSTRA aux portes des grandes villes, — Paris, Lyon, Lille et Marseille notamment — a entraîné un ralentissement de la circulation et même, en certains points — en particulier sur le boulevard périphérique de la capitale, — de sérieux embouteillages. Dans un tract distribué aux automobilistes, l'UNOSTRA présente ses « excuses d'être obligée d'en arriver là ».

Les transporteurs routiers occupent leur lieu de travail : la route. Pas longtemps, pas partout. Bien obligés de prendre des précautions. Ils savent que les automobilistes se fâcheraient tout rouge s'ils abusaient de leur force, que l'opinion publique aurait tôt fait de dénoncer leur irresponsabilité. « Comment agir autrement ? *s'expliquent-ils.* Nos nerfs sont à bout ; les chemins de la négociation sont sans issue : le gouvernement ne veut pas entendre raison. »

C'est le cri de colère de petits entrepreneurs étranglés par le plan anti-inflation. Plus de la moitié des trente-quatre mille transporteurs possèdent un seul véhicule. Ces artisans ne roulaient pas sur l'or. Mais les facilités que leur accordaient les banquiers leur permettaient de tenir le cap. Du jour au lendemain ou presque, l'argent cher, l'argent rare. Et la grande peur des routiers, faute de trésorerie, d'être bientôt sur le pavé.

Le gouvernement a fait des gestes pour calmer cette inquiétude. Au printemps dernier, il a réduit de 17,60 % à 7 % le taux de la T.V.A. applicable aux transports de voyageurs ; depuis le début de cette année, en trois étapes, il a relevé d'environ 12 % les tarifs routiers. Les professionnels n'ont pas désarmé pour autant : « On se moque de nous ; on nous lance des miettes, *protestent-ils.* Nous sommes loin du compte. Les pouvoirs publics ignorent-ils que tout augmente, les véhicules, les pneus, le gas-oil et les salaires ? » *Les organisations syndicales appellent de leurs vœux la déductibilité de la T.V.A. sur les carburants. La Rue de Rivoli leur opposa une fin de non-recevoir.*

Des rumeurs de rationnement ? De nouveau les routiers s'alarment, craignent que le gouvernement ne sache faire la part du feu, dégager le bon grain de l'ivraie. Les camions et les autocars ne jouent-ils pas un rôle éminent dans la vie économique du pays ? « Ce serait un comble si, dans une situation d'exception, nous ne bénéficions pas d'un régime de faveur », *précisent-ils.*

Tracasseries

Et puisque c'est aujourd'hui la grande confrontation, les routiers ne veulent pas laisser dans l'ombre aucune page de leur cahier de doléances. Ces artisans, pour la plupart, qui organisent leur travail comme bon leur semble, n'apprécient guère la méfiance dont on entoure l'exercice de leur métier. « Nous avons parfois l'impression d'être considérés comme la pègre de la route, des tueurs, des gêneurs et des empoisonneurs », *avouent-ils. Ils réclament la suppression du* « mouchard » *qui enregistre leur temps de conduite, protestent contre les suspensions de permis de conduire et l'augmentation des amendes jugées abusives. En un mot, ils souhaitent l'abolition de tous les contrôles* « vexatoires et tracassiers ».

Les routiers sont d'autant plus pressés de voir leurs revendications aboutir que le chemin de fer, à la faveur de la crise de l'énergie, tente de marquer des points, de reconquérir leurs positions. Les organisations syndicales ont beau se défendre de « manger du rail », *elles saisissent toutes les occasions d'en découdre avec la S.N.C.F.,* « l'enfant gâtée des pouvoirs publics ».

« Les principes d'égalité de *traitement entre modes de trans*port et le libre choix de l'usager sont bafoués », *affirment les routiers. Ils ne sont pas loin d'assimiler, par exemple, la construction d'une voie ferrée nouvelle entre Paris et Lyon à un gaspillage d'argent, à une opération de prestige. Le ministère de l'économie et des finances les menace, au contraire, de majorer la taxe à l'essieu pour les* « intéresser » *davantage aux charges d'infrastructure. Ils ont, d'autre part, toutes les peines du monde à obtenir le déblocage de licences de zone longue :* au-delà de 150 km. « Deux poids, deux mesures », *constatent-ils.*

L'opinion publique refuse de se mêler de ces querelles qui datent d'un autre âge. Si elle devait arbitrer, c'est plutôt en faveur du rail qu'elle le ferait. Elle nourrit des sentiments partagés à l'égard des routiers. Pas question, pour des raisons de sécurité, d'alléger les contrôles. Elle n'apprécierait pas que les pouvoirs publics élargissent le régime de liberté surveillée sous lequel vivent ces transporteurs.

De leur côté, les chauffeurs de poids lourds cherchent à se désolidariser de ces « manifestations patronales ». *A leur avis,* « il est difficile d'admettre que des salariés puissent participer à des actions qui ont notamment pour but de mettre en échec le règlement sur la limitation des temps de conduite ». *Ce serait favoriser le travail au rendement. Les primes représentent encore environ 40 % des traitements. Les conducteurs de camions qui, jusqu'alors, acceptaient ce système de rémunération exigent maintenant le retour à la loi commune.*

Les organisations syndicales sont conscientes qu'il est urgent de moraliser la profession. Mais, étant donnée la structure « éclatée » *du transport routier, elles sont désarmées pour imposer une discipline. Comment empêcher un artisan de conduire son camion aux limites de la fatigue ? Comment le convaincre qu'il est aussi responsable de la vie de ceux qu'il croise sur son chemin ?*

A qui appartient la route ? Existe-t-il vraiment un moyen de réduire l'incompatibilité d'humeur entre la voiture et le camion ? « Les Français vénèrent l'automobile, mais détestent les poids lourds, *constatent avec amertume les transporteurs routiers.* Si nous rangions quelque temps nos bahuts au garage, peut-être cela leur donnerait-il à réfléchir... »

JACQUES DE BARRIN.

APRÈS DOUZE JOURS D'OCCUPATION DU « FRANCE »

Les syndicats de marins et les dirigeants de la Transat souhaitent une reprise des négociations

Un fort vent soufflant ce lundi matin 23 septembre sur la Manche, on s'interrogeait pour savoir si le « France », immobilisé dans le *chenal du Havre depuis douze jours, allait devoir lever l'ancre soit* pour venir à quai, soit pour aller mouiller plus au large dans la rade. Le conflit se poursuit toutefois, sans que les négociations aient pu être engagées entre les syndicats et les représentants de la Transat. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de marins s'affirment disposés toutefois à reprendre le dialogue. Quant au directeur général de la compagnie, M. Jacques Ribière, dans une lettre adressée à tous les membres de l'équipage, il se déclare prêt à rencontrer les représentants syndicaux « à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ».

De notre correspondant

Le Havre. — Alors que le conflit qui les oppose aux pouvoirs publics est toujours *dans l'impasse faute* de négociations, les marins du *France* ont reçu, dimanche 22 septembre, la visite d'une délégation de parlementaires communistes conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe à l'Assemblée nationale, et par M. Roland Leroy, député de la Seine-Maritime. Les neuf parlementaires ont pu s'embarquer vers 17 h. 30 à bord d'une vedette, après *avoir été refoulés une première fois* et après avoir obtenu l'autorisation du ministre de l'intérieur lui-même, alerté par le sous-préfet du Havre. Les parlementaires ont eu tout loisir de s'entretenir avec l'équipage, car leur séjour à bord, primitivement prévu de courte durée, s'est prolongé fort tard dans la soirée. En effet, tandis qu'ils se trouvaient sur le paquebot, la mer s'est quelque peu creusée, interdisant à la vedette de faire le voyage du retour. Il a fallu dépêcher sur place un remorqueur, l'*Abeille 7*, pour ramener à terre les élus communistes et les syndicalistes qui les accompagnaient.

Deux poids, deux mesures

Moins heureux, le Père Amicel, curé de la paroisse Saint-Paul, n'a *pu, lui, se rendre sur le paquebot* pour y célébrer la messe à la demande des marins. Le Père Amicel, qui était porteur d'un message de sympathie du nouvel évêque du Havre, Mgr Michel Saudreau, n'a pu embarquer dimanche matin. Au représentant des autorités qui lui signifiait cette interdiction, le Père Amicel a déclaré : « *On accepte le droit de grève, mais on s'arrange pour que les grévistes soient suffisamment démoralisés pour qu'ils ne puissent pas l'exercer.* » Cette politique du « deux poids, deux mesures », selon qu'il s'agit d'hommes *politiques ou d'un représentant* de l'Eglise catholique, n'aura pas manqué de choquer de nombreux observateurs.

Cependant que les marins passaient leur second dimanche isolés bien que tout près du port, leurs épouses à terre se sont constituées *en comité pour étudier notamment* les cas les plus difficiles. Dans certains foyers, la suspension des salaires au 11 septembre, date du début de la grève, commence à poser des problèmes que le comité entend résoudre par une action de solidarité.

Enfin, à bord, chaque marin a reçu une lettre de M. Ribière, dans laquelle le directeur général de la C.G.M. exprime ses doutes sur l'efficacité du mouvement et réaffirme que les marins et les membres du personnel *hôtelier* pourront tous retrouver aisément un emploi. Par exemple, le gouvernement du Québec a fait savoir qu'il était en mesure de reclasser, avec un contrat de deux ans ou plus, la totalité du personnel hôtelier du *France*. Pour l'instant, on ignore encore l'effet véritable qu'ont pu avoir sur les grévistes ces nouvelles assurances. Les syndicats affirment que les marins *se sont contentés* de renvoyer les missives, mais, selon des rumeurs incontrôlées, plusieurs membres de l'équipage auraient demandé à être débarqués.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'absence de toute négociation pèse actuellement sur le moral des isolés, alors que dans la ville même le conflit du *France* ne semble toucher que les personnes directement *concernées*.

CLAUDE SOYER.

LES OFFICIERS C.G.T. ET C.F.D.T. : encourager tous les genres de navigation.

Les organisations syndicales d'officiers C.G.T. et C.F.D.T. viennent d'envoyer à M. Jacques Chirac un télégramme, dans lequel ils demandent « *de toute urgence l'ouverture de négociations tripartites entre le gouvernement, les armateurs et les syndicats* ». Ils souhaitent la mise en place « *d'un plan de développement de la marine marchande, générateur d'emplois, pour garantir l'avenir et le déroulement de carrière des officiers et des marins dans tous les genres de navigation, y compris pour le paquebot* France ».

L'intervention de l'Etat devra être subordonnée, selon les officiers, aux *conditions* suivantes :

— Le développement et la diversification des lignes, des trafics et des navires (y compris des navires de croisière, pour assurer la relève des paquebots actuels) ;

— Assurer la totale indépendance énergétique du pays ;

— Assurer les *transports* maritimes qui correspondent aux besoins du commerce extérieur ;

— Supprimer le recours systématique à l'affrètement de navires étrangers ;

— Eliminer les pavillons de complaisance.

L'INDONÉSIE COMMANDE CINQ NAVIRES MÉTHANIERS A DES CHANTIERS FRANÇAIS.

Un important marché, portant sur *cinq navires méthaniers*, a été conclu entre deux chantiers navals français et l'International *Shipping Company de* Malaisie. Ce marché s'élèverait à plus de 2 milliards et demi de francs.

Trois des cinq bateaux seront construits par les chantiers France-Dunkerque, les deux autres par les Constructions navales et industrielles de Méditerranée, dont le chantier est à La Seyne (Var).

Chacun de ces navires, construits selon la technique « gaz transport », aura une capacité de 125 000 mètres cubes.

P. T. T.

A PARIS, LE COUT DE LA COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE POURRAIT ÊTRE ÉTABLI EN FONCTION DE LA DURÉE DE LA CONVERSATION.

Une réforme des tarifs du téléphone en région parisienne est à l'étude. M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications a confirmé, le vendredi 20 septembre, à Nantes, au cours de l'inauguration d'une usine de matériel téléphonique. L'administration souhaite, en effet, introduire la notion de temps dans le calcul du coût de la communication. A l'heure actuelle, l'unité de base s'élève à 0,35 F, dans Paris et sa proche banlieue, quelle que soit la durée de la conversation téléphonique.

ENVIRONNEMENT

CRÉATION EN CHINE D'UN OFFICE DE PROTECTION

Pékin (*Reuter*). — Une nouvelle agence gouvernementale, l'Office de protection de l'environnement, a été créée en Chine. Elle dépendra du Conseil d'Etat, organisme coiffant toutes les agences gouvernementales.

« *La Chine a beaucoup à enseigner au monde en ce qui concerne la manière d'affronter les problèmes de l'environnement* », a d'ailleurs déclaré le dimanche 22 septembre à Pékin M. Maurice Strong, directeur du programme des Nations unies pour l'environnement.

En Alsace

DES MANIFESTANTS FRANÇAIS ET ALLEMANDS OCCUPENT LE TERRAIN DES CHEMISCHE WERKE

Depuis trois jours et trois nuits plusieurs dizaines de manifestants *occupent* les 12 hectares appartenant aux Chemische Werke, entreprise allemande qui doit édifier à Marckolsheim (Bas-Rhin) une usine utilisant le stéréate de plomb, produit considéré comme très polluant. Dès le vendredi matin 20 septembre, les représentants de vingt et une associations d'action civique et de protection de l'environnement, françaises et allemandes, se présentaient sur le terrain. Les ouvriers, qui déjà dressaient les clôtures, abandonnèrent leur travail. Depuis, les manifestants, qui déclarent se refuser à toute action violente, campent sur place. Une cinquantaine de tentes sont dressées.

Pendant la journée de dimanche mille cinq cents visiteurs sont venus signer le registre de protestation. Parmi eux les conseillers municipaux démissionnaires de Marckolsheim, quatre prêtres et des pasteurs de communes voisines. Les « *campeurs* », originaires des deux côtés du Rhin ont envoyé un télégramme à M. Jean Sicurani, préfet de région, lui demandant de rétudier le problème de cette installation industrielle. Ils ont demandé à être reçus par M. André Jarrot lors de sa venue en Alsace, le jeudi 26 septembre. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues jusqu'à présent.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LE MINISTRE ALLEMAND DES FINANCES JUGE « INACCEPTABLE » LA HAUSSE DU PRIX EUROPÉEN DU LAIT.

Le gouvernement allemand doit faire savoir cette semaine s'il entérine l'accord sur les prix agricoles européens conclu le 20 septembre à Bruxelles. Evoquant celui-ci, le ministre ouest-allemand des finances, M. Hans Apel, a estimé samedi 21 septembre, au cours d'une interview accordée à la radio de Cologne, que la décision prise à Bruxelles d'augmenter les prix agricoles de 5 % était *« acceptable sauf pour un secteur »*. *« Elle est inacceptable pour le secteur laitier*, a-t-il dit en substance, *car nous avons dans la Communauté une surproduction démentielle de produits laitiers. Avec cette augmentation, nous obtenons ce résultat absurde que la production va encore progresser. »*

Il a déclaré par ailleurs qu' *« il était pensable, pour ne pas dire vraisemblable, que l'on fasse de gros progrès dans l'intégration européenne au cours de 1975 »*, ajoutant que *« cela signifierait naturellement que les Neuf ne pourraient plus ne pas réaliser une politique régionale commune, et donc que les Allemands devraient contribuer à financer des investissements industriels en Italie, en Angleterre ou en Irlande »*.

● LA PRODUCTION MONDIALE DE BLE pour la campagne 1974-1975 se situerait entre 334,4 et 343,3 millions de tonnes, estime le Conseil international du blé.

ACTION SOCIALE

LES PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Il est plus aisé d'affirmer la solidarité nationale que de corriger des inégalités flagrantes

Assistant samedi 21 septembre, à Nice, à l'assemblée générale de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) (1), M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale, a confirmé que le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées serait présenté au Parlement dans le courant du mois de novembre (« le Monde » du 20 septembre). Si ce projet est voté, une allocation aux handicapés adultes pourrait être servie en juillet 1975, et les nouvelles commission départementales d'orientation mises sur pied dès janvier prochain.

Mais quels en seront les moyens budgétaires ? N'est-il pas plus facile d'affirmer le principe de solidarité nationale envers les déshérités que consentir les sacrifices financiers qui corrigeraient des inégalités flagrantes — à commencer par celle qui consiste à faire passer en dernier « ceux que le sort a chargés de fardeaux » ? C'est la question qu'a posée Me Robert Morin, président sortant de l'UNAPEI.

Nice. — *« La solidarité nationale ? Elle n'existera pas réellement tant que les pouvoirs publics ne s'imposeront pas une priorité d'action en faveur des handicapés »*, a déclaré Me Robert Morin, en ouvrant samedi à la faculté de droit de Nice la quinzième assemblée générale qui réunissait 750 délégués représentant 70 000 familles et plus de 500 000 handicapés mentaux. Me Morin s'est félicité que quatre droits essentiels se trouvent garantis dans le texte proposé : le droit à l'éducation des handicapés, leur droit au travail, à un minimum de ressources — par l'attribution d'une allocation unique évoluant parallèlement au minimum-vieillesse — et leur droit à l'intégration sociale, notamment par des mesures concernant le logement, les transports,

De notre envoyé spécial

les loisirs et la participation à la vie sociale.

« Les idées que nous avons défendues sont donc admises, a déclaré Me Morin. *Mais en un moment où les difficultés économiques risquent de ralentir l'expansion et de mettre en question le niveau de vie des citoyens, grande sera la tentation de remettre à plus tard les mesures réelles qui permettraient enfin de donner aux personnes handicapées et à leurs familles la part à laquelle elles ont droit dans les fruits de cette expansion. »*

Selon le dirigeant de l'UNAPEI, il faut cesser d'accepter comme allant de soi que les écoliers handicapés soient justement ceux qui doivent aller en classe dans les endroits les plus éloignés de leur foyer ; que les travailleurs handicapés se voient discuter la rémunération équitable et intégrale de leurs travaux ; que les mères d'enfants handicapés en bas âge se voient refuser tout espoir de trouver une place pour ces enfants dans les crèches.

(1) UNAPEI, 38, place Saint-Georges, Paris (9e).

2 milliards de dépenses supplémentaires

Répondant à ce discours, ainsi qu'au rapport moral, véritable catalogue de revendications présenté par M. Jacques Henry, secrétaire général de l'UNAPEI, M. René Lenoir a remercié ses interlocuteurs d'avoir reconnu que le projet de loi d'orientation mis en chantier il y a deux ans avait été élaboré *« en concertation avec tous les intéressés »*.

Il reste à demander, en novembre, l'avis du Parlement. *« L'effort consenti est déjà considérable*, a dit M. Lenoir, *puisque le surcoût du projet est évalué à 2 milliards de francs. La conjoncture ne permet malheureusement pas de l'augmenter sensiblement. Mais un certain nombre de vos propositions pourront être retenues. »*

A propos de la majorité à dix-huit ans, M. Lenoir a précisé que l'allocation d'éducation spéciale suivrait le sort des prestations familiales, dont l'âge limite n'est pas modifié pour l'instant. Pour les adultes, le droit à l'allocation en cours d'hospitalisation sera maintenu pour permettre l'affiliation à l'assurance maladie. Autre point important du nouveau régime d'aide aux handicapés : le recours à l'obligation alimentaire sera supprimé pour toutes les prestations aux handicapés, y compris pour l'hébergement. Les ressources du conjoint continueront de servir de référence, mais uniquement pour la détermination des plafonds. Les rentes viagères ne seront plus prises en compte, y compris pour les frais d'hébergement assurés par l'aide sociale. Enfin, M. Lenoir a précisé que des experts désignés par les associations siégeraient à la commission départementale de l'éducation spéciale où les handicapés pourront se faire entendre ou se faire représenter.

« Fini le régime des conseils d'administration »

S'adressant aux gestionnaires d'établissements spécialisés, M. Lenoir leur a recommandé d'éviter au stade actuel de l'équipement les créations inutiles et coûteuses pour la collectivité. *« Il convient*, a-t-il ajouté, *de favoriser le dialogue et la concertation entre gestionnaires, personnels et usagers des établissements et services. Car il serait paradoxal que le secteur social soit, dans ce domaine, en retard sur ce qui se fait ou va se faire dans le secteur économique. Fini le règne tout-puissant des conseils d'administration ! »*

Invités à dialoguer avec M. Lenoir, un certain nombre de participants ont critiqué vigoureusement l'imprécision de la loi d'orientation quant à ses modalités de financement. L'un des interlocuteurs, originaire du Finistère, a réclamé une action plus dure des parents d'enfants handicapés et a même suggéré l'organisation d'une manifestation nationale de ceux qui doivent *« faire entendre la voix des faibles »*. Les dirigeants de l'UNAPEI, pour leur part, avaient regretté que le projet n'ait pas retenu l'idée d'un comité consultatif des personnes handicapées. M. Lenoir avait répondu qu'un tel comité pourrait se créer à l'échelon du ministre de la santé.

A l'issue de ses travaux, l'assemblée générale a renouvelé son bureau. Elle a élu M. Jacques Henry à la présidence.

JEAN BENOIT.

AFFAIRES

FOUGEROLLE ET STRIBICK CONSTITUENT UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Deux entreprises du bâtiment et des travaux publics, Fougerolle-Construction, dont le siège social est à Paris, et la S.A. Jean-Charles Stribick, dont le siège social est à Andrézieux-Bouthéon (Loire), viennent de constituer un groupement d'intérêt économique pour une durée de dix ans, dénommé Stribick-Construction.

Chacune des deux sociétés conserve son autonomie et sa structure juridique propre. Le groupement d'intérêt économique devrait permettre à Stribick, touché par les mesures de restriction de crédits, de redresser sa situation et de prendre pied sur les chantiers plus importants.

Fougerolle-Construction est une filiale du groupe Fougerolle (dont l'un des principaux actionnaires est la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas), numéro 1 du bâtiment et des travaux publics en France. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs en 1973.

L'affaire des Tanneries françaises réunies

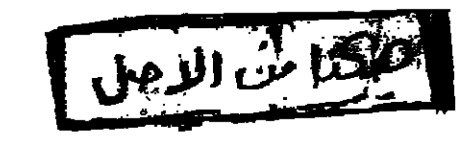
UNE PLAINTE POUR MALVERSATION SERAIT DÉPOSÉE

L'affaire des Tanneries françaises réunies (*le Monde* du 12 septembre), premier groupe français du secteur mis en règlement judiciaire le 8 juillet, rebondit. Un rapport récent de l'expert-comptable chargé par l'administrateur judiciaire, M. Chassagnon, de vérifier les comptes de l'entreprise, a révélé l'existence de créances douteuses sur l'étranger d'un montant de 13,3 millions de francs.

Des traites de « cavalerie » établies sur la base de fausses factures auraient été tirées sur d'importants clients américains, anglais et hollandais notamment et réescomptées auprès de plusieurs banques (la B.N.P., la B.F.C.E., la Bank of America). Un collaborateur direct de l'ancien président des T.F.R., M. Sidem, serait à l'origine de ces malversations.

M. Sidem, pour sa part, affirme dans un communiqué n'avoir *« jamais été informé de ces opérations irrégulières »*, qu'il n'a pu *« couvrir ou motiver par quelques instructions que ce soit et qu'*(il) *réprouve hautement »*. Ces opérations, poursuit-il, *ne paraissent pas pour l'heure pouvoir être qualifiées d'escroqueries, puisque les marchandises ainsi facturées sont demeurées intégralement dans les stocks de l'entreprise »*.

Une plainte pourrait être déposée bientôt par le pool bancaire contre ces manipulations, plainte qui provoquerait l'ouverture d'une information judiciaire.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le rapport annuel de la Banque mondiale

Les perspectives de progrès ...ns un grand nombre de pays pauvres sont gravement compromises

Le rapport annuel de la ...anque mondiale pour l'exer...ice 1974 contient un avertis...ement inhabituel : « Les pers...ectives de progrès économique ...t social dans un grand nombre ...de pays en voie de dévelop...ement sont gravement com...romises. »

...es experts de la Banque mon...le vont même jusqu'à préciser ... *« huit cent millions de per...nnes dans les pays pauvres ne ...vent guère espérer que leurs ...ditions de vie s'amélioreront ...nt la fin de la décennie. Pour ...sieurs centaines de millions ...utres, les progrès, au mieux, ...nt minces ».*

...es facteurs responsables de ...ce situation sont, selon la ...nque, non seulement le renché...ssement du prix du pétrole, mais ...si le réalignement et le flotte...nt des taux de changes, l'in...ion accélérée qui se traduit par ... hausse rapide des prix de la ...part des produits primaires et ... exportations industrielles, la ...rie de céréales alimentaires ...engrais, enfin une baisse des ... de croissance dans les pays ...trialisés.

...me dans les pays en voie de ...oppement les moins pauvres, ... dont le revenu moyen par ... est supérieur à 200 dollars. ...risques de difficultés sont ...sidérables du fait de ces évé...ents. C'est ainsi que les pays ... le revenu annuel par habitant est situé entre 200 et 375 dollars devront obtenir des *« conditions de faveur »* pour une grande partie de leurs emprunts.

Les auteurs du rapport observent d'autre part qu' *« il semble presque inévitable que, tout au moins à court terme, les flux d'aides à des conditions de faveur diminuent encore en valeur réelle »*. Cette diminution de l'aide sera d'autant plus dommageable qu'elle se produira *« à un moment où les besoins des pays pour qui cette aide est indispensable seront plus grands que jamais »*.

Pendant l'exercice 1974, constate le rapport, la Banque et sa filiale, l'Association internationale de développement (AID), qui accordent des crédits à des conditions de faveur, ont prêté l'équivalent de 4,3 milliards de dollars à soixante-quinze pays en voie de développement ; 25 % de ce total, soit 1 milliard de dollars, ont été fournis par l'Association sous forme de crédits sans intérêt.

D'autre part, les emprunts de la Banque se sont élevés à 1,8 milliard de dollars, contre 1,7 milliard en 1973. Sur ces totaux, la part des capitaux fournis par les pays exportateurs de pétrole a été de 565 millions de dollars, contre 216 millions l'année précédente.

On notera enfin que le nombre de projets de la Banque et de l'Association qui ont été approuvés pendant l'exercice a été de cent soixante-quatorze, contre cent quarante-huit pendant l'exercice 1973.

A L'ÉTRANGER

Au Japon

Une importante entreprise de textiles fait faillite

De notre correspondant

Tokyo. — *Une très grosse faillite — la seconde de l'après-guerre en importance — vient de se produire à Osaka, au Japon, faisant sensation dans les milieux économiques. Il s'agit d'une grosse firme de textiles, la Sakamoto Boseki ou filatures Sakamoto.*

N'ayant pu acquitter deux traites commerciales d'une valeur de 520 millions de yens (8,3 millions de francs), la société a déposé son bilan le 18 septembre, en annonçant un passif d'environ 60 milliards de yens (950 millions de francs).

En juin dernier, une société fabriquant des climatiseurs, la Netsugaku, avait déjà été mise en faillite avec un passif un peu plus lourd. Cette première affaire avait fait l'effet d'un grave avertissement sur la fragilité de certaines entreprises japonaises à la croissance trop rapide et à la gestion aventureuse.

La faillite de la Sakamoto illustre la crise que traverse actuellement l'industrie textile nippone, et suscite dans ce milieu une grave inquiétude. La Sakamoto a un capital de 154 millions de yens. Elle compte un peu moins de mille employés et ouvriers, en majorité des femmes, et est équipée de 116 000 broches.

La crise des textiles est due notamment au ralentissement des ventes, aux restrictions sévères du crédit imposées par le gouvernement, et à la concurrence des textiles importés.

La demande de textiles avait été très forte en 1973, et les achats spéculatifs avaient gonflé les stocks de façon considérable. Pour la première fois le Japon avait importé en ce domaine plus qu'il n'exportait, ses frontières étant maintenant ouvertes à la concurrence de produits à bon marché venant de pays moins développés, comme la Corée. Le début de l'année 1974 ayant été marqué par une forte baisse de la demande sous l'effet de la récession, les tisseurs ont aujourd'hui des stocks très lourds représentant jusqu'à sept mois de ventes. D'où des arrêts de travail ou des faillites dans certaines petites entreprises, qui avaient précédé la faillite de la Sakamoto.

Des banques coréennes en difficulté

Sakamoto a eu, de surcroît, des difficultés dans d'autres branches d'activité où elle s'était imprudemment avancée selon une stratégie de diversification très répandue au Japon. Elle s'occupait, notamment, d'aménagement de sites immobiliers pour le logement et possédait des établissements de bowling, le jeu de quilles américain très populaire au Japon.

Enfin, la Sakamoto avait créé en Corée des usines, comme l'ont fait beaucoup de firmes industrielles nippones à la recherche de main-d'œuvre à bon marché. Elle avait aussi deux filiales : une société de tissage et une filature, et avait reçu de plusieurs banques coréennes de gros prêts estimés à *environ 57 millions de dollars* (275 millions de francs). Selon les dépêches de Séoul, ces banques, dont la Korea Exchange Bank, et la Commercial Bank of Korea, pourraient se trouver elles-mêmes en difficultés après la faillite de leur débiteur.

ROBERT GUILLAIN.

Aux Etats-Unis

PAS DE RETOUR AU CONTROLE DES PRIX ET DES SALAIRES

Washington. — Le comité économique du Congrès américain, composé de membres du Sénat et de la Chambre des représentants, a émis, samedi 21 septembre, un certain nombre de propositions pour lutter contre l'inflation aux Etats-Unis, rejetant l'idée d'un retour à un contrôle législatif des salaires et des prix. De tels contrôles, a estimé le comité, n'auraient aucune efficacité. Un seul membre du comité était d'un avis contraire : le représentant William Widnall, ami intime du président Gerald Ford, et membre républicain de la commission bancaire de la Chambre des représentants ; il s'est prononcé en faveur de contrôles législatifs généralisés sur les taux d'intérêt, les notes de frais, les prix...

Le comité, quant à lui, a proposé de réduire de 5 milliards de dollars les dépenses prévues au budget américain. Il a également préconisé des dégrèvements fiscaux pour les revenus moyens, et des impôts plus forts pour les hauts revenus. Il a proposé, enfin, une coopération internationale accrue et des pressions discrètes de la part des Etats-Unis pour amener une réduction des prix pétroliers mondiaux.

BANQUE

LA CITY BANK PREND LE CONTROLE DE LA PREMIÈRE BANQUE PRIVÉE ALLEMANDE

...a City Corp, holding détenant ... First National City Bank, ...uxième banque des Etats-Unis, ...ris le contrôle de la première ...que privée allemande, Trink...s und Burkhardt, en portant à ... la participation de 15 % ...e avait acquise en juillet 1973, ...que l'établissement allemand ...ait trouvé en difficulté à la ... de la faillite d'un important ...oteur immobilier d'outre-... La Banque de Suez, de son ...a porté son pourcentage de ...% à 20 %.

ÉNERGIE

« Je ferai baisser le prix du pétrole »

déclare M. Yamani

« Je ferai baisser le prix du pétrole. Je crois que toute nouvelle majoration conduirait à l'effondrement de l'économie mondiale », a déclaré M. Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, dans une interview à *Paris-Match*. Déjà, le 21 septembre, à New-York, il avait déclaré que si cela *« ne tenait qu'à son pays, on baisserait les prix de 2 dollars »*.

Ce que souhaite le ministre, c'est en fait agir dans une double direction : *« A la fois réduire le prix (affiché) du pétrole et accroître les taxes et redevances imposées aux grands trusts. Malheureusement, précise-t-il, à Vienne, on ne m'a suivi que sur le second point. »*

Evoquant la hausse du prix du pétrole, M. Yamani a ajouté : *« Ce ne sont pas les pays arabes qui l'ont souhaitée, mais d'autres, tels que l'Iran, le Venezuela, le Nigéria. Ce sont eux qui ont contribué au déséquilibre des balances européennes et ce sont eux qui ont fait, à l'encontre des devises européennes, le jeu du dollar. Nous ne sommes pas responsables. »*

Il est un autre point sur lequel l'Arabie Saoudite paraît en désaccord avec certains de ses partenaires de l'OPEP : celui de l'ajustement de la production de pétrole à la demande mondiale. Quatre pays — le Venezuela, la Libye, le Koweït et le Nigéria — ont décidé de limiter volontairement leur production pétrolière afin de réduire les excédents, a déclaré le ministre vénézuélien des mines, le 22 septembre.

Toutes ces questions, et bien d'autres, seront au centre de la neuvième conférence mondiale sur l'énergie, dont les travaux commenceront le 23 septembre à Detroit (Etats-Unis). Le président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, doit prononcer ce lundi le discours d'ouverture de la conférence devant quelque trois mille cinq cents spécialistes mondiaux de l'énergie, représentant soixante-six pays.

● L'ARABIE SAOUDITE prendrait le contrôle complet de la société Aramco à la fin du mois de février 1975 et accorderait une indemnisation de 800 millions de dollars, indique le 23 septembre le quotidien libanais *Al Anouar*, citant des sources officielles saoudiennes.

Le journal indique que le gouvernement saoudien a adressé un message aux quatre compagnies pétrolières propriétaires de l'Aramco (Texaco, Standard Oil, Mobil et Exxon) pour faire connaître son intention de prendre en main la société. Elles auraient accepté les propositions saoudiennes, poursuit *Al Anouar*. L'Aramco serait liée à l'Arabie Saoudite par un accord de plus de cinq ans pour la formation de techniciens saoudiens qui prendront la succession des étrangers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE

Pour le premier semestre 1974, le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 5 022 000 F et le chiffre d'affaires hors taxes à 207 041 000 F, en progression respective de 27 % et de 23 %.

Le carnet de commandes hors taxes en forte progression s'élevait à 843 millions de F fin juillet 1974, réparti en 28 % France et 72 % étranger, ce qui confirme la vocation exportatrice de la société.

Parmi les grands travaux en cours en France, on peut citer au sein d'associations en participation :

— la galerie amont, Arc, Isère (10 km), pour E.D.F. ;
— le barrage de Péage-de-Roussillon, pour la C.N.R. ;
— les ouvrages d'art sous voie nord-sud de l'aéroport de Roissy ;
— le stockage souterrain d'hydrocarbures du Vexin (60 km de galeries) ;
— les travaux de génie civil des quatre tranches de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, pour E.D.F.

A l'étranger, la société exécute notamment la construction de neuf hôtels en Pologne (avec SODETEG), des travaux de dragage à Abu Dhabi, des travaux routiers dans plusieurs pays d'Afrique francophone et participe, comme associée de Sea Tank Co, à la réalisation de trois plates-formes en béton précontraint pour les champs pétrolifères de la mer du Nord.

Au cours de sa séance du 11 septembre 1974, le conseil d'administration a décidé la mise en paiement à dater du 30 septembre 1974, contre remise du coupon n° 2 au siège social de la société, du dividende voté par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1974.

Il a, en outre, envisagé de porter, avant la fin du présent exercice, le capital de la société de 7 500 000 F à 15 000 000 F par incorporation de réserves et distribution gratuite de une action nouvelle de 50 F nominal pour une action ancienne de 50 F nominal.

Electricité de France

E.D.F.

U.S. $ 500 000 000
Ten Year Loan

Rectificatif au « tombstone » publié dans le Monde du 20 août 1974

A la cinquième ligne des banques ayant participé à l'opération, au lieu de « Compagnie internationale pour le financement de l'énergie nucléaire » lire : INTERNATIONAL NUCLEAR CREDIT CORPORATION (Compagnie internationale pour le financement de l'énergie nucléaire).

(INCC - CIFEN)

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Les actionnaires de la Banque occidentale pour l'Industrie et le Commerce, réunis ce jour en assemblée générale, ont approuvé la prise de contrôle par apport et acquisition de l'Anglo-Continental Trust Limited et de la Discount Bank (France) S.A.

Le conseil a également indiqué que l'Anglo-Continental Trust Limited serait transféré très prochainement en succursale de la Banque occidentale pour l'Industrie et le Commerce à Londres.

Ces décisions permettent à la Banque pour l'Industrie et le Commerce de disposer d'une succursale à Londres et grâce à sa participation dans la Discount Bank (France) S.A., de succursales à Paris, Marseille, Nice, Strasbourg, Lyon.

En conséquence de ces opérations, les fonds propres de la Banque occidentale pour l'Industrie et le Commerce sont portés à plus de 105 millions de francs et ses fonds permanents à près de 200 millions de francs.

(Publicité)

COMMUNIQUÉ DE M. MAURICE P. SIDEM

Délégué du conseil d'administration des Tanneries françaises réunies auprès de M. l'administrateur provisoire

1) Les Tanneries françaises réunies n'ont jamais été mises en liquidation. Elles ont été admises le 8 juillet dernier par jugement du tribunal de commerce au bénéfice du règlement judiciaire, ce qui est complètement différent ;

2) Une vérification des comptes de l'entreprise a été effectuée ouvertement à ma demande personnelle, dès le mois de mars dernier, par une délégation d'un cabinet hautement qualifié qui a, pendant deux mois, à l'aide d'un personnel spécialisé, effectué toutes les investigations nécessaires. Il a produit en mai dernier un premier rapport élogieux faisant état de l'excellente tenue de la comptabilité et de la régularité de toutes les opérations effectuées par la société ;

3) Sur la foi de rumeurs qui avaient commencé à circuler après la *longue grève des banques concernant des effets de commerce sur l'étranger* non encore payés, à ma demande et à celle de l'administrateur provisoire, le personnel de l'entreprise a effectué au retour des congés, à partir du 2 septembre, certains pointages complémentaires ;

4) Ceux-ci ont laissé apparaître effectivement pour 13 à 14 millions de francs d'effets de commerce appelés « billets de mobilisation de créances nées sur l'étranger », qui ont été escomptés par les membres du pool bancaire entre août et décembre 1973, sans expéditions de marchandises correspondantes ;

5) Aucun membre de l'entreprise à quelque niveau que ce soit n'a profité directement ou indirectemnt de ces opérations irrégulières dont je n'ai jamais été informé, que je n'ai pu couvrir ou motiver par quelques instructions que ce soit et que je réprouve hautement ;

6) Ces opérations ont été finalement démontées le 12 septembre à la suite de quoi j'ai téléphoné à votre excellent collaborateur, M. Berger, pour lui conseiller la plus grande prudence devant toute information concernant les T.F.R. ;

7) *Sans être juriste, je pense que les opérations en question ne me* paraissent pas pour l'heure pouvoir être qualifiées d'« escroquerie » puisque les marchandises ainsi facturées sont demeurées intégralement dans les stocks de l'entreprise, ce qu'un nouvel inventaire physique détaillé devrait démontrer le 30 septembre ;

8) En conséquence, les banques intéressées pourraient être désintéressées progressivement de ce que j'appellerai « leurs avances forcées » en évitant toute plainte ;

9) Je m'emploie à un tel dénouement pour éviter toute inculpation concernant un de mes « collaborateurs directs », selon votre propre expression, ainsi qu'aux cadres chargés des contrôles internes, dont la procédure a été mise en place par mes soins, lesquels n'ont pas décelé les agissements en question ;

10) Il va de soi que, président-directeur général durant cette période, j'aurais dû en principe tout connaître. Je m'appliquais alors à obtenir les mesures urgentes d'ordre général, françaises et communautaires, qui puissent enfin mettre fin à la spéculation absurde et aberrante par son ampleur et sa répétition sur nos matières premières, et devais être presque continuellement en notre capitale, faisant donc entière confiance à l'organisation et aux hommes que j'avais mis en place au Puy ;

11) Cette affaire particulièrement triste et pénible ne devrait avoir aucune incidence sur l'activité des usines du Puy et de Bort. La baisse étant intervenue, le travail semble assuré pour l'heure. L'inter-saison (décembre-février) sera pénible. Dès mars-avril, je pense que l'emploi à horaires pleins devrait être à nouveau possible, indépendamment des graves problèmes énergétiques et inflationnistes actuels ;

12) *Nonobstant tout ce qui précède, il va de soi que si une plainte* était déposée notre société et ma propre personne se constitueraient « partie civile », c'est-à-dire « plaignante » contre l'auteur de ces agissements. En outre, si je devais être mis en cause personnellement par qui que ce soit, je déposerait immédiatement plainte en diffamation avec demande de dommages et intérêts.

PROGRES & PHOTOCOPIE

COMMUNIQUÉ PAR 3M DIVISION INFORMATION ET COMMUNICATION GRAPHIQUES

Nouvelles machines. Nouveaux procédés. Nouveaux services

L'introduction du papier ordinaire en photocopie a constitué en son temps une grande révolution.

On a assisté alors à une querelle des anciens et des modernes. Papier traité ou papier ordinaire ? Ce fut et c'est toujours la grande question.

Bien sûr, depuis son apparition en photocopie le papier ordinaire joue les vedettes, et retient les faveurs d'un certain public. Mais enfin... pour être réaliste il convient de poser le problème clairement : lorsque les volumes de copies n'atteignent pas de très hauts niveaux, il serait irrationnel de s'encombrer d'un appareil complexe et coûteux (aussi sophistiqué soit-il...) pour obéir à une mode. Ce conformisme-là coûterait trop cher.

Il faut donc rester clairvoyant et savoir adopter des copieurs en fonction de ses besoins.

Notre rôle, à nous 3M, est de vous y aider. Et d'ailleurs cela nous est facile. En effet, manuels ou automatiques, sur papier traité ou sur papier ordinaire, nos copieurs constituent l'une des gammes les plus étendues du marché.

Notre expérience en matière de reprographie, la diversité et l'importance du parc de nos machines en service, nous permettent de répondre à toutes les questions qui se posent à vous. Notre devise se résume en un mot : Adaptabilité.

Chacun de nos photocopieurs a été créé pour s'adapter à vos besoins et à vos goûts, depuis le copieur à sec 211 à usage personnel jusqu'au puissant V.H.S. Mais nous allons même plus loin puisque nous vous offrons :

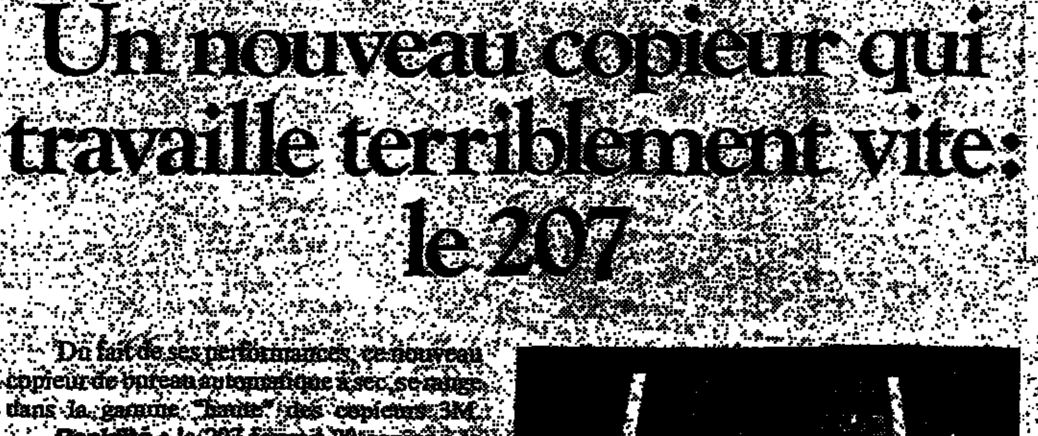
- 43 "Centres 3M" qui témoignent d'une volonté d'implantation durable et donc qui garantissent votre sécurité.
- Une flotte de véhicules de démonstration.
- Un service après-vente couvrant la totalité du territoire.

3M a choisi cette année le cadre du Sicob pour vous présenter 2 nouvelles machines qui l'une comme l'autre apportent des solutions originales à la multiplication et à la circulation de l'information.

Il s'agit du V.H.S. 238 R et du 207.



3M au Sicob : numéros 5305 - 5306, niveau 5 - Zone C, tél. 775.96.89



Un nouveau copieur qui travaille terriblement vite : le 207

Du fait de ses performances, ce nouveau copieur de bureau automatique à sec se range dans la gamme "haute" des copieurs 3M.

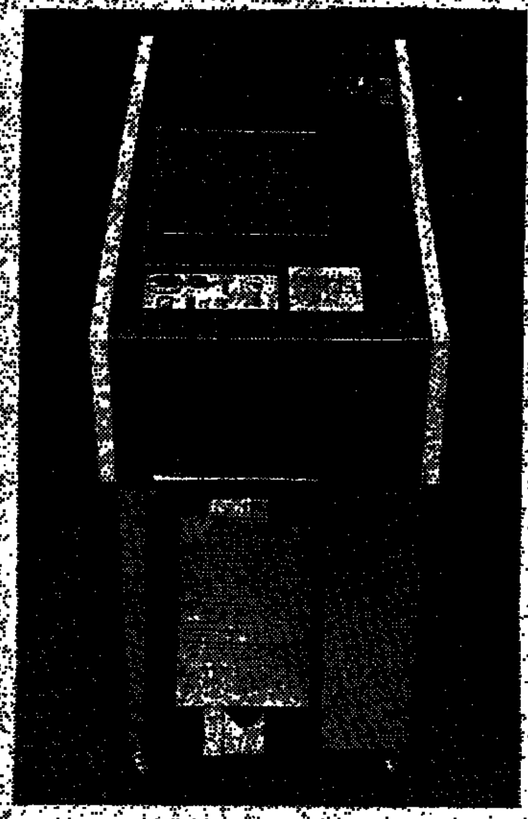
Rapidité : le 207 fournit 20 copies à la minute (plus de 1000 copies à l'heure). Compte tenu du faible encombrement de l'appareil ses performances sont remarquables.

Simplicité d'utilisation : grâce à une nouvelle technique de fixation à froid de l'image, qui supprime le temps de préchauffage, la machine est immédiatement prête à l'emploi. Ainsi vous ne perdez pas de temps.

Qualité copie : l'emploi d'un nouveau procédé exclusif 3M, et l'utilisation d'un papier spécialement traité confèrent à la copie en plus d'un relief comparable à la gravure, un aspect luxueux.

Avantages particuliers : avec le 207 vous n'utilisez que le papier dont vous avez besoin. Cette possibilité est due à un sélecteur de formats, et à l'approvisionnement du papier en rouleaux.

Autre avantage appréciable, le 207 est un copieur très silencieux.



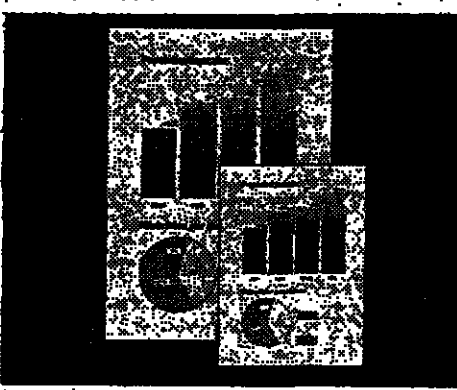
Un copieur puissant "qui réduit les originaux" : le V.H.S. 238 R

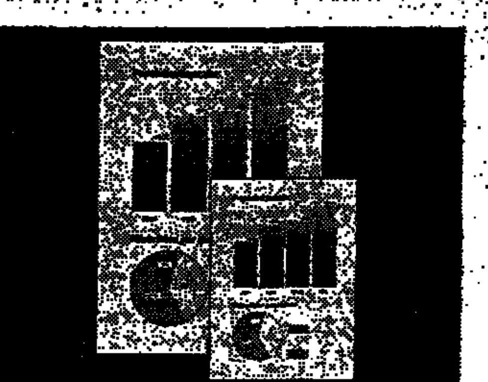
Le V.H.S. 238 R tout comme le V.H.S. 235 (son brillant aîné) travaille sur papier ordinaire.

La première copie en 3"1/2... et pour les petites séries qui sont statistiquement les plus nombreuses (2 à 3 copies d'un même original), le V.H.S. est de loin le plus performant.

Mémoire et productivité : les performances annoncées de cet appareil ne sont pas théoriques ; en effet le V.H.S. 238 R enregistre l'original le temps d'un éclair. Grâce à sa mémoire l'appareil continue à débiter ses copies pendant que l'opérateur met en place l'original suivant. La productivité s'analyse donc en temps réel de copie et non en une performance réalisée dans des conditions idéales.

Une nouvelle dimension dans la communication : la réduction. La grande originalité du V.H.S. 238 R est sa possibilité de réduction. Le V.H.S. 238 R permet de réduire, selon 3 rapports différents, des documents de dimensions maximum 32,5 x 45,7 cm au format normalisé 21 x 29,7 cm permettant ainsi un archivage et une consultation plus faciles

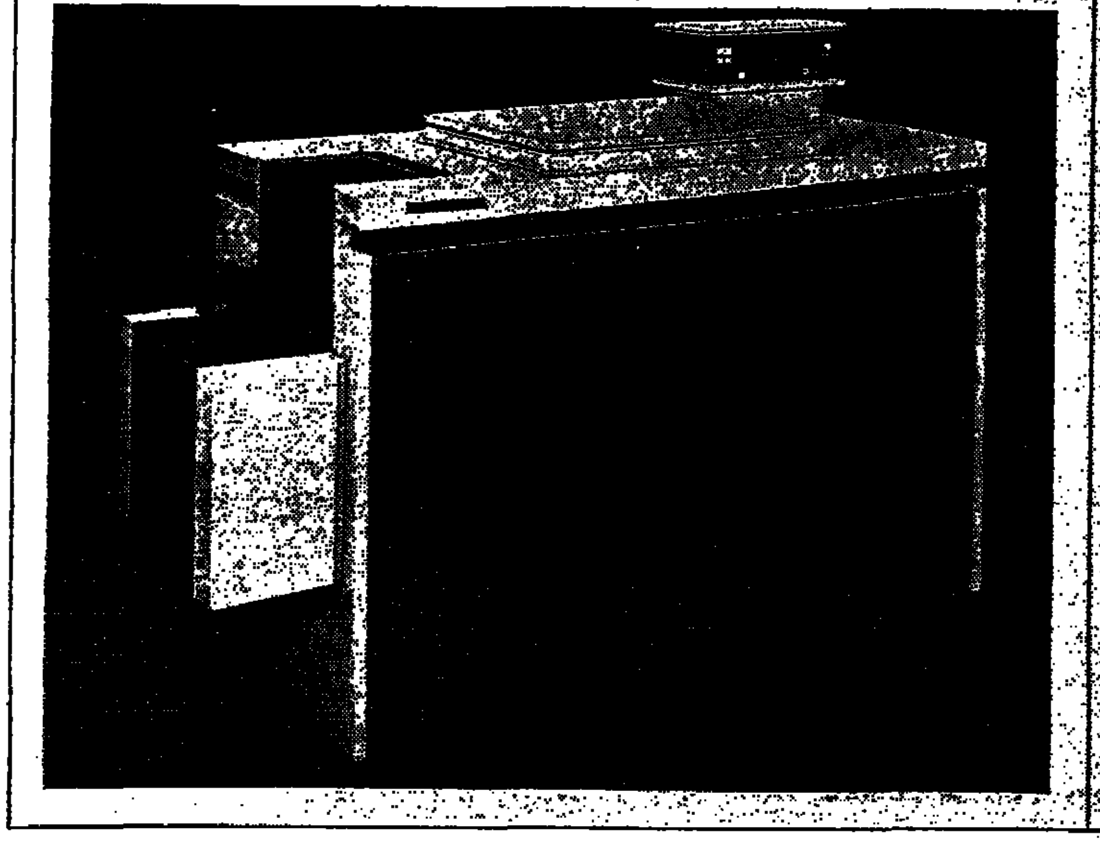




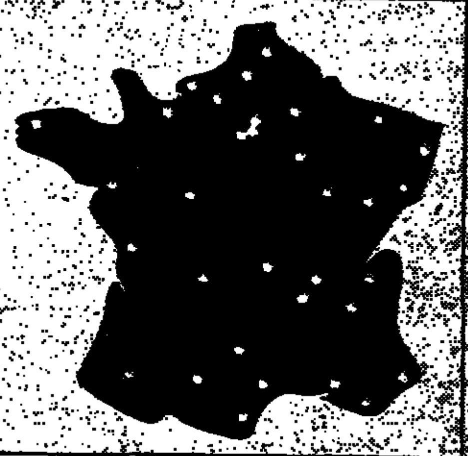
des paravents d'ordinateurs, des états comptables, des plans, etc.

Si la reproduction au rapport 1/1 reste la vocation première du V.H.S. 238 R, sa capacité de réduction représente un atout considérable.

En conclusion, le V.H.S. 238 R est, sous l'angle du rapport qualité-prix, l'appareil le plus compétitif sur le marché.



43 "Centres 3M" en France 650 spécialistes à votre service



Depuis 1960 3M n'a cessé d'améliorer son implantation pour un meilleur service.

Aujourd'hui 650 spécialistes, répartis dans 43 Centres 3M assurent démonstration, commercialisation, et service après-vente. Ils répondent ainsi plus rapidement aux attentes de la clientèle régionale, garantissent des livraisons immédiates, et veillent en permanence à la santé des machines 3M.

LES DIRECTIONS RÉGIONALES

94700 MAISONS-ALFORT - Zone industrielle des Petites Haies - Avenue Charles-Martigny • 92502 RUEIL-MALMAISON - 182, avenue Paul-Doumer • 33083 BORDEAUX - B.P. n° 63 Centre Commercial de Gros - Tél. 29.75.82 • 35000 RENNES - Zone industrielle de Chantepie - 8, rue de la Sauvaie - Tél. 50.64.61 • 45140 ORLEANS-SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE - Zone industrielle d'Ingré - Rue Lavoisier - Tél. 87.61.02 • 54710 NANCY - Zone industrielle de Ludres - Tél. 27.07.07 • 13127 MARSEILLE - Zone industrielle de Vitrolles - 5e avenue - 8e rue - Tél. 09.25.08 • 59100 ROUBAIX - 45, boulevard Leclerc - Tél. 70.64.39 • 69612 LYON-VILLEURBANNE - 201, route de Genas - B.P. n° 1074 - Recette principale - Tél. 68.30.13.

7 machines robustes qui ont déjà fait leurs preuves

Le 211 : portatif et peu encombrant, c'est le photocopieur personnel idéal.

Le 157 : le petit photocopieur répondant aux besoins professionnels.

Le 251 : le premier photocopieur à usage de bureau.

Le 254 : le seul photocopieur manuel qui permette de reproduire les documents grands formats (jusqu'à 29,7 x 42 cm).

Le 271 : le photocopieur idéal pour accéder à l'automatisme.

Le 191 : le copieur qui produit à raison de 10 à la minute des copies de qualité offset.

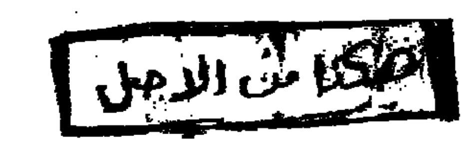
Le V.H.S. 235 : le copieur à hautes performances sur papier ordinaire pour plus de [illegible]

Nom :
Adresse :
Tél. :
Profession :
Société :

- Je désire recevoir la liste des adresses des Centres 3M ☐
- Je désire recevoir une documentation complète sur le photocopieur qui m'intéresse N° .... ☐
- Je désire recevoir la visite de l'un de vos spécialistes .... ☐
- Je désire recevoir une entrée gratuite au Sicob .... ☐

3M FRANCE
135, BOULEVARD SERURIER
75940 PARIS CEDEX 19
TÉL. : 202.80.80

André Coutau/Benton & Bowles



LES MARCHÉS FINANCIERS

ÉTATS-UNIS

L'Europe détient 35,6 milliards de dollars de valeurs américaines

[illegible]EFI. — Trois cent trente institutions financières européennes détenaient, au printemps dernier, [illegible]ue 35,6 milliards de dollars en [illegible]s mobilières des États-Unis. [illegible] ce qui ressort d'une enquête [illegible] par la firme de recherches [illegible]nimetrics Inc. qui précise que, [illegible] ce total, c'est la Suisse qui [illegible]t en tête avec 18 milliards de [illegible]rs, soit 50,5 % de l'ensemble. [illegible]gleterre, Écosse exclue, en possède pour 6,8 milliards de dollars. [illegible] institutions de Paris détenaient [illegible]quement la totalité des titres [illegible]us par les Français, soit 3 milliards de dollars.

[illegible]tude, « European Financial Institutions », précise que des informations détaillées ont été reçues [illegible] 9 % des trois cent cinquante [illegible]ipales institutions européennes. [illegible]r la France, sur quarante-deux [illegible]tutions de premier plan négo[illegible]t des valeurs américaines, seu[illegible]nt six en posséderaient pour [illegible] de 100 millions de dollars. Le [illegible] important de ces établissements, la Société Générale, aurait [illegible] portefeuille de plus de 100 millions de dollars qui est constitué [illegible]uement d'actions américaines ; [illegible] des institutions françaises [illegible]ssées s'attendent à gonfler [illegible] portefeuilles pendant les trois [illegible]aines années.

[illegible]gmentation des placements de fonds mutuels

[illegible]endant le mois d'août, les placements de fonds mutuels aux [illegible]s-Unis ont totalisé 466,2 millions de dollars, leur plus haut [illegible] depuis neuf mois ; le mois [illegible]cédent, ils avaient représenté [illegible]7 millions de dollars et, en [illegible] 1973, leur total n'avait pas [illegible]ssé 239,4 millions de dollars.

[illegible]xcédent des placements sur les [illegible]oursements a été, le mois der[illegible] le plus élevé depuis octobre [illegible] avec un chiffre de 127,4 mil[illegible] de dollars, contre 89,4 millions [illegible]ollars en juillet ; un an plus [illegible] les remboursements l'avaient [illegible]rté de 192,7 millions de dollars [illegible] les placements.

[illegible]ITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (actions et parts)	Modalités	Derniers cours
[illegible]ril. Lorraine, c. 43	1 p. 6	o 6 ..
[illegible]Ind. Norm., c. 32	2 p. 5	9 ..
[illegible]ustrie, c. 24 ..	1 p. 5	5 ..
[illegible] Châtillon, c. 15	1 p. 3	o 4 ..
[illegible] c. 8	2 p. 3	8 ..

LONDRES

Toujours déprimé

La semaine a mal débuté à la Bourse de Londres, où les valeurs industrielles — tombées à leur plus bas niveau depuis seize ans — cèdent encore du terrain dans un marché toujours déprimé par les incertitudes économiques et politiques. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars) : 147 75 contre 146 ..

VALEURS	CLOTURE 20-9	COURS 23 9
War Loan 3 1/2 %	24 5 8	24 5 8
Beechamps	138 3/4	135 1.2
British Petroleum.....	280 1/2	279 1.2
Shell	157	155
Vickers	88 3/4	79 3 4
Imperial Chemical	164 ...	163
Courtaulds	75 3/4	74 1/4
De Beers	167 1/2	162 ...
* Western Holdings ...	28 7 8	29 5 8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	81 ...	84
* West Driefontein ...	32 ...	31 1 2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises ..	67,6	68
Valeurs étrangères ..	74,6	74,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,1	58,2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	...	.....
Effets privés....	.....	13 5/8 %
Moyen terme....	.	12 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PETROLES D'AQUITAINE. — La S.N.P.A. va faire racheter par sa filiale australienne 50 % des actifs détenus en Australie par la société Delhi International Oil de Dallas, au Texas. Les actifs comprennent des gisements de pétrole et de gaz et des concessions d'exploration.

I.H.C. HOLLAND. — Selon les prévisions actuelles, on peut envisager un bénéfice net de 4 à 5 millions de florins pour l'exercice 1974. Après déduction du bénéfice de 1973, il reste ainsi une perte fiscale de 70 millions de florins, qui pourra être compensée par le bénéfice fiscal des cinq prochaines années (1974 à 1979).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 9	23.9
1 dollar (en yens) ..	296 40	295 70

B. A. L. O.

Le *BALO* du lundi 23 septembre publie notamment les insertions suivantes :

Société lorraine et méridionale de laminage continu « Solmer ». — Emission et cotation de 300 000 obligations de 1 000 F, 12 %.

Ces obligations seront amorties en dix ans au maximum à partir du 30 septembre 1984, suivant un tableau reproduit sur les titres et établi sur la base d'une annuité constante pour le service de l'intérêt et de l'amortissement.

L'amortissement des obligations s'effectuera :

— Soit par remboursement au pair, au moyen de tirages au sort annuels ;

— Soit par rachats en Bourse à des prix, frais compris, mais déduction faite de la fraction courue du coupon, inférieur au pair, en utilisant chaque année, tant pour les rachats en Bourse que pour les *remboursements par voie de tirage*, la totalité de la somme qu'exigerait le remboursement au pair du nombre d'obligations indiqué au tableau d'amortissement pour l'échéance considérée.

Banque régionale d'escompte et de dépôts « BRED ». — Emission au pair de 240 000 parts sociales (trois pour dix) ; attribution gratuite de 160 000 parts sociales de 50 F (une pour cinq actuelles) ; les parts seront *créées jouissance 1er janvier* 1975. Le capital sera porté de 40 millions à 60 millions de francs.

Entreprises Albert Cochery. — Emission au pair et cotation de 632 125 actions de 40 F, jouissance 1er janvier 1975 (treize nouvelles pour cinq préexistantes, dont le nominal a été préalablement réduit de 100 F à 40 F). Le capital, d'abord ramené de 24 312 500 F à 9 725 000 F est ainsi porté à 35 010 000 F.

Magasins généraux de Lyon-Guillotière. — Emission à 130 F et cotation à la Bourse de Lyon de 10 704 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1975 (une pour deux). Le capital est porté de 2 140 000 F à 3 millions 210 400 F.

Etablissements François. — Attribution gratuite et cotation à la Bourse de Bordeaux de 22 084 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1974 (une pour cinq). Le capital est porté de 11 042 000 F à 13 250 400 F.

C.M. Industries (anc. Citn-Midy). — Insertion en vue de la cotation éventuelle des 23 374 actions de 50 F nominal, numérotées de 1345082 à 1368455, émises à la suite de l'apport partiel d'actifs de la société de gestion Mariani, de la Société financière de recherche et de gestion « Fireg » et de la Société d'organisation et de promotion « Orgepro ».

BOURSE DE PARIS — 20 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible] %	38 10	2 918	France (Vie)....	385	388	Séquanaise Banq.	200	201	Acier investiss...	88	89
[illegible] %		3 178	Préservatrice S.A.	324 50	326 ..	SLIMINCO	120 20	120 20	Gestion Sélect...	162	162 .
[illegible] % 1920-1960.	124 30	3 178	Prévoyance.....	1822	1821 .	Sté Cent. Banque	71 50	71 50	Invest. et Gest...	88	87 50
[illegible] amort. 45-54	84 50	0 419	Protectrice A.I.R.	229	232	SOFICOMI	111	114	Parisienne Plac..		125 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(My) Sade.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 797	4 797	4 20
Canada ($ can. 1)......	4 865	4 868	4 82
Allemagne (100 DM)	181 020	180 525	179 75
Belgique (100 fr.)......	12 168	12 177	11 95
Danemark (100 krd.)....	77 420	77 350	78 75
Espagne (100 pes.)......	8 325	8 340	8 20
Grande-Bretagne (£ 1) ..	11 114	11 105	11 05
Italie (100 lires)	0 726	0 725	0 68
Norvège (100 krn.)......	86 870	86 670	86
Pays-Bas (100 fl.)	177 400	177 100	176 25
Portugal (100 esc.)	18 605	18 670	18 .
Suède (100 krs.)	107 720	107 670	107 25
Suisse (100 fr.)........	160 250	159 925	159 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 20.9
Or fin (kilo en barre) ..	23750	23300 ..
Or fin (kilo en lingot) ..	23875 ...	23500 ..
Pièce française (20 fr.)..	261 .	260 20
Pièce française (10 fr.)..	199 10	198
Pièce suisse (20 fr.)....	255 50	249 70
Union latine (20 fr.)....	248	243
Souverain	252 20	245 80
Pièce de 20 dollars....	1382	1334 ..
Pièce de 10 dollars....	756	743
Pièce de 5 dollars....	455 50	435 50
Pièce de 50 pesos	1001 ..	997 50
Pièce de 10 florins	225 20	226 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22-23 septembre 1974 a été tiré à 503 832 exemplaires.

A B C D F G H

RÉUNIS A BRUXELLES

Les Neuf arrêtent le projet de budget de la Communauté pour 1975

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Neuf se réunissent ce lundi à Bruxelles afin d'établir le projet de budget de la Communauté pour l'année 1975. Ce projet sera ensuite soumis au Parlement européen. Au nom de la lutte contre l'inflation, les gouvernements membres semblent décidés à opérer des coupes sombres dans l'avant-projet qui leur a été présenté par la Commission de Bruxelles. Celle-ci proposait il est vrai d'accroître de 37 % le budget de 1975 par rapport à celui de 1974 en inscrivant un total de crédits de 6 852 millions d'unités de compte — une unité de compte = 5,50 F — contre 4 997 millions d'unités de compte l'année précédente.

Les travaux d'experts qui ont précédé cette session du Conseil ont montré que l'ambiance parmi les Neuf était résolument à l'économie. Pour apprécier ce que seront vraisemblablement les effets concrets de rette tendance à l'austérité — tendance animée en particulier par la délégation allemande, — il faut se souvenir que l'avant-projet préparé par la commission distingue les dépenses résultant d'actions anciennes et celles résultant d'activités nouvelles. En ce qui concerne ces dernières (par exemple la mise en œuvre d'une politique régionale européenne, la participation de la Communauté au fond d'urgence créé sous l'égide de l'ONU en faveur des pays sous-développés les plus touchés par la crise), il n'existe pas encore de décision définitive arrêtée par les Neuf exigeant l'inscription de crédits au budget. On peut s'attendre, dans ces conditions, que le conseil, soucieux de réduire le volume total du budget de la C.E.E., supprime les crédits figurant pour ces postes dans l'avant-projet de la Commission, quitte à approuver des annexes indiquant que des crédits supplémentaires pourront être votés le moment venu lorsque des décisions concrètes concernant ces activités nouvelles seront prises par le Conseil.

Les Neuf s'apprêtent également à réduire de façon substantielle les crédits inscrits au titre des « actions anciennes ». Les Neuf, prévoyant un élargissement du Fonds social européen, ont proposé d'augmenter de 23 % les crédits affectés à ce fonds, qui sera passé de la sorte de 331 millions d'unités de compte à 408 millions. Ce dernier chiffre sera vraisemblablement amputé de 80 ou 100 millions d'unités de compte.

De même, les ministres semblent décidés à diminuer les sommes figurant dans l'avant-projet de budget au titre du soutien des marchés agricoles. La Commission prévoyait d'inclure dans le budget du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole un crédit bloqué de 200 millions d'unités de compte destiné à faire face, le cas échéant, aux dépenses résultant d'une augmentation des prix en cours de campagne. Les États membres sont opposés à la création de cette « réserve », qui constituerait une incitation regrettable à des opérations de révision de prix, qu'ils souhaitent éviter.

Notons, enfin, que les ministres ont l'intention de réduire les crédits prévus par la Commission pour ses dépenses de personnel.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES NATIONALISTES CANARIENS SE PRÉOCCUPENT DE LA SITUATION AU SAHARA ESPAGNOL

M. Antonio Cubillo, avocat au barreau de Tenerife, secrétaire général du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C., dont le siège est à Alger), de passage à Paris, nous a exprimé son inquiétude devant la dégradation de la situation au Sahara espagnol.

« Nous sommes préoccupés par le sort des soldats canariens servant dans les rangs de l'armée espagnole, qui maintiennent l'ordre au Sahara occidental », nous a dit M. Cubillo, qui a ajouté : *« Nous sommes également inquiets des répercussions que ne manqueront pas d'avoir sur l'évolution des Canaries le maintien éventuel de bases militaires espagnoles au Sahara... »*

M. Cubillo nous a indiqué, à propos de la décolonisation au Sahara espagnol : *« Nous ne croyons pas à une solution pacifique, car la voie diplomatique fait le jeu de Madrid. L'intérêt de l'Espagne est que le territoire devienne nominalement indépendant, étant entendu que la conclusion d'accords militaires permettra le maintien de garnisons espagnoles à El Aïoun et Villa-Cisneros... »*

M. Cubillo nous a enfin fait savoir que le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) étudierait, au cours de sa session du mois prochain, qui se déroulera en Tanzanie, la situation dans l'archipel des Canaries.

[On estime à environ vingt mille le nombre des originaires des Canaries actuellement installés au Sahara espagnol : cinq mille militaires incorporés dans les forces de maintien de l'ordre, quinze mille ouvriers et manœuvres, dont un certain nombre employés dans les mines de phosphates et dans les chantiers de prospection pétrolière.]

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

La commission Sudreau crée douze groupes de travail

La commission pour l'étude de la réforme de l'entreprise que préside M. Pierre Sudreau, s'apprête à créer douze groupes de travail. Ceux-ci, qui feront rapport, en novembre probablement, à la commission plénière, seront consacrés respectivement aux thèmes suivants :

— Conditions de travail et organisation interne des entreprises : ce groupe sera présidé par M. Georges Chavannes, président du directoire de Leroy-Sommer S.A.

— Répartition des responsabilités et déconcentration des décisions : présidé par M. Olivier Giscard d'Estaing, frère du président de la République, administrateur d'I.B.M.-France, ancien P.D.G. de Gibb's Hill France, président du conseil de perfectionnement de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD).

— Institutions de représentations du personnel : présidé par M. Jean-Maurice Verdier, doyen de l'université de Nanterre, professeur de droit.

— Les pouvoirs dans l'entreprise : présidé par M. Jean-Louis Descours, P.D.G. des chaussures André.

— Statut des actionnaires, présidé par M. Pierre Chatenet, ancien président de la Commission des opérations de Bourse.

— Conflits individuels et conflits collectifs, présidé par M. Albert Detraz, ancien membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., et M. Roger Grégoire, secrétaire général du comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale.

— Statuts d'avant-garde, présidé par M. Claude Lasry, ancien directeur de cabinet de M. Sudreau lorsqu'il était ministre de la construction puis de l'éducation nationale, président de la Commission technique des ententes et positions dominantes.

— Création d'entreprises et problèmes spécifiques des petites et moyennes entreprises, présidé par Mme Edith Gros, président-directeur général de la société Promecan-Sisson-Lehman.

— Problèmes des entreprises en difficultés, présidé par M. Jean Martineau, président du tribunal de commerce de Paris, P.D.G. de la société d'exploitation de produits pour les industries chimiques (SEPPIC).

— Problèmes propres aux sociétés multinationales, probablement présidé par M. Pierre Jouven, P.-D.G. de Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

— Entreprises et intérêt général, présidé par M. Jean Boissonnat, rédacteur en chef de « l'Expansion ».

— Statut des sociétés à but non lucratif, dont le président n'est pas encore nommé.

MARINER-10 A DE NOUVEAU PHOTOGRAPHIÉ LA PLANÈTE MERCURE

Six mois et demi après être passée auprès de Mercure et l'avoir photographiée, la sonde américaine Mariner-10 s'est retrouvée, le 21 septembre, à proximité de la planète et en a pris de nouveaux clichés. Lancée le 3 novembre 1973, Mariner-10 a frôlé d'abord Vénus le 5 février 1974. Après avoir observé cette planète, la sonde interplanétaire s'est dirigée vers Mercure. Le 29 mars dernier, Mariner-10 a contourné une première fois Mercure. Elle n'a pu photographier que 40 % de la face éclairée par le Soleil, qui est aussi trouée de cratères que la Lune. Les clichés, pris à 700 kilomètres d'altitude, étaient particulièrement nets et précis.

Cette fois, Mariner a contourné la planète en survolant la face éclairée : du vendredi soir 20 septembre au dimanche suivant elle a transmis à la Terre plus de cinq cents clichés couvrant 60 % de la surface. Mais elle passera à 50 000 kilomètres de la surface.

Les restrictions d'accès en Espagne

LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS CRAIGNENT DES MESURES PLUS RIGOUREUSES DE LA PART DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Après la décision prise vendredi 20 septembre par les autorités espagnoles d'exiger un passeport en cours de validité pour toute personne se rendant en Espagne, la circulation a été longuement troublée samedi et dimanche aux postes frontaliers des Pyrénées, notamment au col du Perthus. Un grande partie des frontaliers qui s'apprêtaient à passer le week-end en Espagne et de nombreux vacanciers ont dû rebrousser chemin. Seuls quelques camions chargés de denrées périssables ont été autorisés à franchir la frontière.

Devant faire face à une subite et forte demande de passeports, les préfets des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales ont décidé de renforcer les effectifs de leurs services afin que l'on puisse délivrer ou valider des passeports dans les délais les plus brefs.

Sur la côte basque, l'inquiétude domine parmi les réfugiés politiques espagnols. Ceux-ci redoutent que le gouvernement français ne prenne des mesures rigoureuses à leur encontre, cédant ainsi à la pression du gouvernement espagnol.

● *Pour la seconde fois* en moins de trois jours, un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit du 20 au 21 septembre, non loin du village de Zonza, en Corse, sur un chantier, détruisant des engins de terrassement.

Le Front paysan pour la libération de la Corse a revendiqué les deux attentats.

En prévision de l'Année international de la femme

DOUZE ORGANISATIONS FRANÇAISES PROPOSENT UNE « PLATE-FORME D'UNION » SUR LES REVENDICATIONS FÉMININES.

En prévision de l'Année internationale de la femme, dont la célébration est prévue en 1975 par l'Assemblée nationale des Nations unies, douze organisations françaises ont annoncé la constitution d'une « plate-forme d'union », en vue de mettre au point, l'an prochain, des actions communes, *« tant auprès des employeurs que des pouvoirs exécutif et législatif, pour que soient satisfaites les légitimes revendications des femmes et que leur soit enfin reconnue la place qui leur est due dans la société »* (1).

Cette conférence était présidée *« à titre personnel »* par Mme Juge, une militante syndicale de la fonction publique, entourée notamment de Mmes Marie-Thérèse Eyquem, membre du parti socialiste ; Cordier, de l'Association française des femmes diplômées d'université ; Pelletier, directrice de l'École des parents et des éducateurs, ainsi que par les représentantes des organisations suivantes : Association familiale laïque, Association des femmes des carrières juridiques, Association des femmes démocrates, Association nationale des femmes chefs de famille, Club Louise-Michel, Confédération générale du travail (C.G.T.), Fédération française des travailleurs sociaux, Fédération française de la WIZO (mouvement sioniste), Ligue française pour le droit des femmes, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Union féminine civique et sociale, Union des femmes françaises.

(1) Plate-forme d'union pour l'Année internationale de la femme, B.P. 25, 822215 Saint-Cloud.

